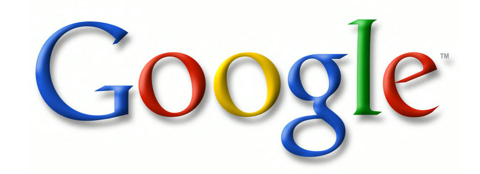




at Venice.




Joseph Smith
British Consul
at Venice.

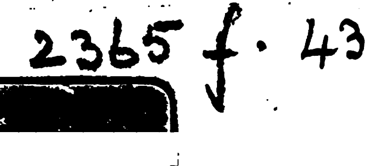


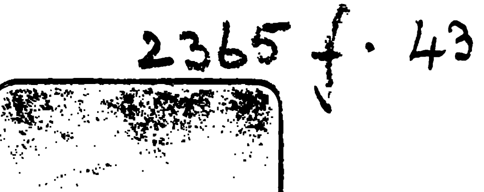
Joseph Smith
British Consul
at Venice.

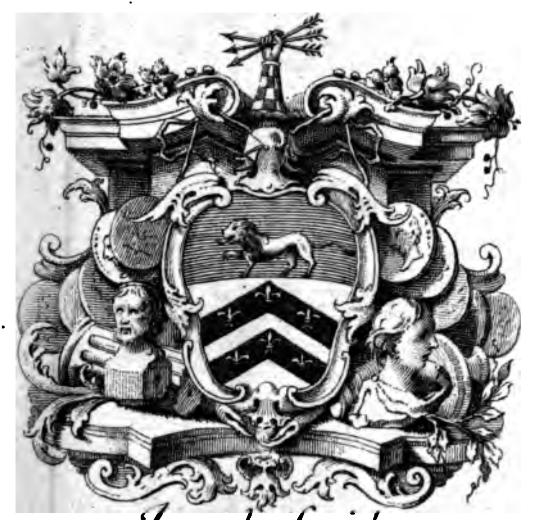
F J KING,
13 Buckingham St



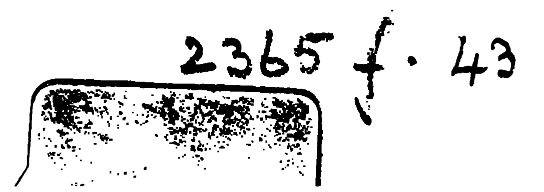
at Venice.




2365 f. 43



Joseph Smith
British Consul
at Venice.



F J KING,

13 Buckingham S


Joseph Smith
British Consul
at Venice.

HISTOIRE ROMAINE.

TOME HUITIEME.

[redacted]

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

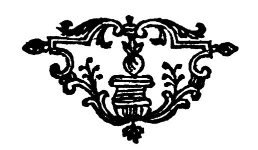
JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM,

C'eſt-à-dire, juſqu'à la fin de la République.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Roial, & Aſſocié à l'Académie Roiale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

TOME HUITIEME.

Revû, depuis la mort de l'Auteur, par M. CREVIER, *Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais.*



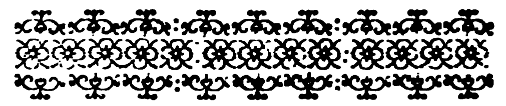
A PARIS,

Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue Saint Jaques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu.

MDCCXLIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.


BODLEIAN
11.10.1815
LIBRARY



AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR.

IL A DEJA paru deux volumes de l'Hiſtoire Romaine depuis la mort de M. Rollin. Néanmoins celui dont je procure ici l'édition eſt le premier qui puiſſe être véritablement appellé poſthume. Le ſixiéme & le ſeptiéme étoient imprimés du vivant de l'Auteur, & n'attendoient pour paroître que les cartes de M. D'Anville, qui jaloux de la perfection de ſes ouvrages prend avec raiſon le tems néceſſaire pour les mettre dans un état où le public ait lieu de s'en louer.

Le huitiéme volume n'eſt plus dans le cas de ſes aînés. M. Rollin m'en remit, ſuivant ſon uſage, les premiers cahiers en partant pour la campagne au mois de Juillet 1741. après ſa premiére maladie : & ils ne ſont plus retournés

entre ses mains. Ainsi il n'a donné à ce volume & à plusieurs grands morceaux qu'il avoit preparés pour le neuvieme, que la premiere façon. La révision, qu'il faisoit avec un tres-grand soin, a manqué de sa part à cette partie de son ouvrage. Et au lieu que ci-devant je lui offrois seulement mes observations, toujours soumises à son jugement, j'ai été obligé ici de prendre sur moi la décision par rapport aux additions & changemens qui ont pû me paroître nécessaires.

Ce n'est pas sans beaucoup de répugnance que je me suis permis cette liberté, quoi que je ne me la sois point arrogée, & que je n'aie fait en cela qu'obéïr à ses ordres. La profonde vénération dont j'ai toujours été pénétré pour lui depuis ma plus tendre enfance, m'auroit porté à respecter toutes les syllabes de son Manuscrit. Mais tous ceux qui composent, savent parfaitement quelle différence il y a entre un ouvrage sortant pour la premiére fois de dessous la plume de l'Auteur, & ce même ouvrage mis

mis en état d'être imprimé. Il a donc fallu qu'une timidité, sans doute très-bien fondée, cédât néanmoins au bien de la chose & au service du Public, que M. Rollin m'a appris à préférer à toute autre considération: & j'ai pensé que ses maximes & son exemple me condamneroient, si, par un respect excessif pour sa mémoire, je laissois ces derniers fruits de son travail dans un état où il ne les auroit pas laissés lui-même; & si je ne donnois mes foibles soins pour les approcher autant qu'il me seroit possible du degré de perfection où il les auroit portés s'il eût vécu.

J'ai eu du moins l'attention de me placer à son point de vûe, & sur chaque doute qui naissoit dans mon esprit d'interroger l'idée que j'avois de son goût & de sa façon de penser: & je n'ai fait aucune addition, aucun changement, que je ne me sois persuadé qu'il eût approuvé sur mes représentations.

Après tout, ce qui est de moi

dans ce volume se réduit à assez peu de chose : tout le fond, tout l'essentiel est toujours du même Auteur. J'ose donc assurer le Public qu'il retrouvera encore ici M. Rollin, c'est-à-dire, non seulement la facilité, l'élégance, & la noblesse de son stile, mais ses sentimens généreux & élevés, son zéle pour tout ce qui appartient au bien de la société humaine, son amour pour la vertu, son respect pour la Divine Providence, enfin une matiére profane sanctifiée par l'esprit de Religion dont il étoit rempli.

Que je m'étendrois volontiers sur l'éloge de ce grand homme, que j'ai eu le bonheur d'avoir pour maître, pour bienfaiteur, & pour pére ! Mais j'ai quelque chose à offrir au Lecteur, qui vaut bien mieux que tout ce que je pourrois donner de moi. M. de Boze, qui a payé à M. Rollin le tribut de louanges usité dans l'Académie des Belles-Lettres, avec toute l'amitié d'un confrére, toute la franchise d'un homme de bien, toute l'habileté d'un excel-

lent

lent peintre, a bien voulu me remettre un morceau si précieux pour être imprimé à la tête de ce volume. Une circonstance heureuse pour moi, & qui sera sans doute très-agréable au Public, l'a forcé de prévenir le tems où cet Eloge doit paroître dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Le respect pour M. Rollin, & la prévention d'estime aussi légitime que favorable pour tout ce que traite M. de Boze, inspirérent à quelques personnes le dessein de lui faire un de ces larcins inévitables, qu'on ne s'avise de faire qu'aux habiles Orateurs. Son discours a été recueilli à mesure qu'il le prononçoit dans l'Assemblée même, & il a été imprimé dans le douziéme Tome d'un Recueil intitulé *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*, avec des interpolations, des erreurs de fait, des fautes de stile, qui le défigurent étrangement. Voilà ce qui me procure aujourd'hui la consolation de donner, & au Public la satisfaction de lire l'Eloge de M.

Rollin par l'Illuſtre Sécretaire de l'Académie des Belles-Lettres.

M. de Boze s'eſt renfermé dans ce qui convenoit à l'Auditoire devant lequel il parloit, & n'a conſidéré celui dont il a fait l'éloge dans l'Académie des Belles-Lettres que par les talens de l'eſprit & du côté de la Littérature. En effet on peut dire que le portrait du cœur de M. Rollin eſt inutile après ſes ouvrages. Il s'y eſt peint lui-même avec une naïveté & une force que nulle main étrangére ne peut égaler. On ſait que ce ſont ces ſentimens d'une belle ame imprimés dans tous les traits de ſa plume qui lui ont attiré le plus d'admirateurs & en France & parmi les Etrangers, & que l'homme charme en lui plus encore que l'Ecrivain. Je n'entreprendrai donc pas de louer ici ſon caractére bienfaiſant, ſa candeur, ſa générofité, ſes aumônes, ſa piété tendre & ſincére. Qu'il me ſoit permis ſeulement d'obſerver pour l'honneur de la Religion, & pour la confuſion

de

de ceux qui regardent la dévotion comme le partage des petits esprits, que la piété en lui étoit aussi simple qu'elle étoit éclairée; & qu'il vérifioit parfaitement ce mot célébre, que la Religion se fait admirer dans les grands esprits par les petites choses qu'elle leur fait faire, & dans les communs par les grandes.

Que je serois heureux, si je pouvois recueillir le double esprit de cet homme admirable; &, destiné par ses ordres, & ce semble par ceux de la Providence, à continuer son ouvrage, retracer au moins une ombre & de ses talens, & surtout des sentimens de Religion qui en étoient l'ame! Au moins puis-je protester solemnellement, que dans la carriére où je commence d'entrer je n'écarterai jamais ma vûe de dessus cette excellent modéle; & que je me propose de suivre d'aussi près qu'il me sera possible son goût & son plan, c'est-à-dire, de rendre l'Histoire utile aux mœurs, & de la tourner toujours

au profit de la vertu & à la gloire de la Religion.

Faſſe le Ciel que je puiſſe exécuter dignement ce deſſein, &, à l'exemple de mon cher & reſpectable maître, en travaillant pour l'utilité de la jeuneſſe travailler pour ma propre ſanctification.



ELO-



ELOGE DE M. ROLLIN,

Par M. De BOZE Sécretaire Perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Lû dans l'Assemblée publique de cette Académie le 14. Novembre 1741.

CHARLES ROLLIN, second fils de Pierre Rollin maître Coutelier à Paris, y naquit le 30 Janvier 1661. & fut destiné, comme son frere aîné, à suivre la profession du pere, qui leur fit avoir à l'un & à l'autre des lettres de Maîtrise dès leur plus tendre jeunesse.

Un Bénédictin des Blancs-manteaux, dont il alloit souvent entendre ou servir la Messe, parce que leur Eglise étoit dans le voi-

voiſinage, fut le premier qui apperçut en lui de grandes diſpoſitions pour les Lettres. Il connoiſſoit la mere, qui étoit en ſon genre une femme de mérite: il lui parla, & lui dit qu'il falloit abſolument qu'elle le fît étudier. Un ſentiment intérieur lui en diſoit bien auſſi quelque choſe: mais des raiſons plus fortes en apparence s'y oppoſoient toujours. Elle étoit devenue veuve, ſans nulle reſſource du côté de la fortune, que la continuation du commerce de ſon mari. Ses enfans pouvoient ſeuls l'aider à le ſoutenir, & elle ſe trouvoit hors d'état de faire pour aucun d'eux les frais d'une autre éducation.

Le bon Religieux, bien loin de ſe rebuter, continua ſes inſtances: & le principal obſtacle aiant été levé par l'obtention d'une bourſe du Collége des XVIII, le ſort du jeune Rollin fut

fut décidé en conſéquence, & dès-lors il parut tout autre, même aux yeux de ſa mere.

Elle commença par trouver plus d'eſprit & plus de délicateſſe dans les marques de ſon reſpect & de ſa ſoumiſſion. Elle fut enſuite ſenſible à ſes progrès, qu'on lui annonçoit de toutes parts, & dont on ne lui parloit qu'avec une ſorte d'étonnement : & ce qui ne la flatta pas moins ſans doute, ce fut de voir les parens de ſes compagnons d'étude, les plus diſtingués par leur naiſſance, ou par le rang qu'ils tenoient dans le monde, envoier ou venir eux-mêmes la prier de trouver bon que ſon fils paſſât avec eux les jours de congé, & fût aſſocié à leurs plaiſirs comme à leurs exercices.

A la tête de ces Parens illuſtres étoit M. Le Peletier le Miniſtre, dont les deux fils aînés avoient trouvé un redoutable concurrent

current dans ce nouveau venu. Leur pere, qui connoissoit mieux qu'un autre les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune boursier étoit Empereur, ce qui lui arrivoit souvent, il lui envoioit la même gratification qu'il avoit coutume de donner à ses fils, & ceux-ci l'aimoient quoique leur rival : ils l'amenoient chez eux dans leur carosse, ils le descendoient chez sa mere quand il y avoit affaire, ils l'y attendoient : & un jour qu'elle remarqua qu'il prenoit sans façon la premiére place, elle voulut lui en faire une forte réprimande, comme d'un manque de sçavoir vivre; mais le Précepteur répondit humblement, que M. Le Péletier avoit réglé qu'on se rangeroit toujours dans le carosse suivant l'ordre de la classe.

Cet échantillon du succès des études de M. Rollin devroit suffire,

fire, & nous en fupprimerions d'autant plus volontiers les autres détails, qu'à quelques petites différences près, ces détails ne font que trop fouvent ramenés dans l'éloge hiftorique des Sujets que la mort enléve à l'Académie. Mais nous ne pouvons nous difpenfer de dire encore, qu'étudiant en Rhétorique au Pleffis, fous le célébre M. Herfan, qui redoubloit volontiers l'ardeur de fes difciples par d'honorables Epithétes, M. Herfan difoit publiquement qu'il n'en trouvoit point qui diftinguât affez le jeune Rollin, qu'il étoit quelquefois tenté de le qualifier de DIVIN. Il lui renvoioit prefque tous ceux qui lui demandoient des piéces de vers, ou de profe : *Adreffez vous à lui*, leur difoit-il; *il fera encore mieux que moi.*

A quelque tems de là, un Miniftre à qui on ne pouvoit rien refu-

refuser, M. de Louvois, engagea M. Hersan à quitter le Collége du Plessis, pour s'attacher à M. l'Abbé de Louvois son f[illegible], qu'il faisoit élever avec soin, & qui de lui-même donnoit de grandes espérances. M. Rollin n'avoit alors que 22 à 23 ans, & déja on le regardoit dans l'Université comme digne de succéder à M. Hersan. Il fut le seul qui pensât différemment, & ce ne fut pas sans lui faire violence, qu'on le détermina à être Professeur de Seconde, comme M. Hersan l'avoit été avant que de passer à la chaire de Rhétorique, qu'il eut aussi comme lui quelques années après: & ce qui acheva de rendre la conformité parfaite, c'est que M. Hersan qui avoit de plus la survivance d'une chaire d'Eloquence au
* En Collége Roial, s'en * démit en-
1688. core, avec l'agrément du Roi, en faveur de M. Rollin.

La

La néceſſité de compoſer des Tragédies pour la diſtribution des Prix à la fin de chaque année, étoit l'unique choſe qui embaraſſoit un peu M. Rollin. Quelque ſenſible qu'il fût d'ailleurs aux beautés des anciens Poëtes Dramatiques, il étoit trop perſuadé que ces ſortes de repréſentations ne convenoient point dans les Colléges, où elles faiſoient ſeulement perdre un tems précieux aux maîtres & aux écoliers : & on ſe rappella à ce ſujet que M. Le Pelletier en ayant voulu faire repréſenter chez lui par Meſſieurs ſes fils, & les jeunes gens qu'il avoit aſſociés à leurs études, M. Rollin étoit le ſeul qu'on ne put jamais y charger d'aucun rôle. Un certain fonds d'ingénuité, attaché à toutes les parties de ſon caractére, l'empêchoit de ſe revêtir un inſtant du moindre perſonnage étranger.

A cet article près, aucun Professeur n'exerçoit ses fonctions d'une maniére plus brillante. Il faisoit souvent des harangues Latines, où il célébroit les événemens du tems, tels que les premiéres victoires de Monseigneur, la prise de Philisbourg & les Campagnes suivantes. Mais le Grec lui sembla toujours mériter une sorte de préférence. On commençoit à le négliger dans les écoles de l'Université : il en ranima l'étude, & il en fut pour ainsi dire le véritable Restaurateur. Il regrettoit fort qu'on eût abandonné l'usage de soutenir des Théses en Grec. M. Boivin le cadet & lui en avoient donné le dernier exemple : & n'aiant pas assez d'autorité pour rétablir cet usage, il en introduisit un autre encore plus utile, celui des Exercices publics sur des anciens Auteurs Grecs & Latins. Il choisit les plus

plus jeunes des fils de M. le Peletier pour le premier de ces Exercices : & les applaudiſſemens qu'ils reçurent excitérent dans les autres Colléges une émulation, qui s'y ſoutient encore. Mr. Rollin en augmentoit ordinairement l'éclat par des piéces de vers qu'il adreſſoit, tantôt à ceux-mêmes qui faiſoient ces Exercices, tantôt à leurs Parens ; & pluſieurs de ces piéces ſont imprimées. M. le Peletier conſervoit précieuſement l'original de celle que M. Rollin lui avoit adreſſée ſur l'exercice de Meſſieurs ſes fils. Il en compoſa trois ſur ceux de M. l'Abbé de Louvois : & la troiſiéme a cela de ſingulier, qu'elle explique avec une netteté & des graces inimitables, l'eſtampe de cette Théſe fameuſe que M. le Marquis de Louvois ſon pere lui fit dédier au Roi à ſon retour de la priſe de Mons.

Il

Il joignoit à ces talens un zéle infatigable, & un tel discernement des esprits, qu'il voyoit tout d'un coup ce dont ils pouvoient être capables, & la route qui devoit les y conduire. Habile à réprimer l'impétuosité & à élever le courage, à ménager la délicatesse & à dompter l'indolence, c'est ainsi qu'il a formé quantité de gens de Lettres, d'excellens Professeurs, & qu'il a donné au Clergé, à la Magistrature, au métier même des armes, des sujets d'un grand mérite. M. le Premier Président Portail se plaisoit quelquefois à faire semblant de lui reprocher qu'il l'avoit excédé de travail: & M. Rollin lui répondoit sérieusement; „Il „vous sied bien, Monsieur, de „vous en plaindre! C'est cette „habitude au travail qui vous a „distingué dans la place d'Avocat „Général, qui vous a élevé à celle „de

, de Premier Président : vous me
, devez votre fortune.

Après avoir professé huit ou
lix années de suite au Plessis, M.
Rollin en sortit pour se livrer en-
iérement à l'étude de l'Histoire
Ancienne, ne retenant de ses fon-
tions publiques que celle de la
Chaire d'Eloquence du Collége
Royal, qu'il n'exerçoit encore qu'à
itre de survivance sans aucun émo-
ument : mais il avoit 6 à 700. liv.
le rente, & il se croioit extrême-
nent riche.

L'Université, qui sentit le vui-
le qu'y laissoit la retraite de M.
Rollin, ne fut pas lontems sans le
appeller. Elle le nomma Recteur
. la fin de 1694. & elle le con-
inua deux ans, ce qui étoit alors
ne grande distinction. En cette
qualité, il fit deux fois aux éco-
es de Sorbonne, le Panégyrique
u Roi que la Ville venoit de fon-
er. On n'y vit jamais un audi-
toire

toire plus nombreux & plus choisi. Ces deux discours furent regardés comme autant de chefs-d'œuvre ; le dernier sur tout, qui avoit pour objet l'établissement des Invalides. Et cependant, comme cet objet n'avoit pas rempli toute la fécondité du génie de M. Rollin, il fit distribuer le même jour dans l'Assemblée une Ode sur les autres embellissemens de Paris. La description de ses portes en Arcs de triomphe, formoit seule dans cette Ode un nouveau Panégyrique encore plus digne du Héros.

C'est au même tems qu'il faut rapporter ce que l'on trouve dans les Mémoires du S[r]. Amelot de la Houssaye, à l'article des préséances. Il y marque qu'*à une Thése de Droit, le Recteur Charles Rollin ne souffrit jamais que l'Archevêque de Sens (Fortin de la Hoguette) prît le pas sur lui.* Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'en tout autre

autre tems, & en toute autre occasion, il ne l'auroit jamais disputé à personne.

La fin du Rectorat de M. Rollin ne lui rendit pas toute sa liberté. M. le Cardinal de Noailles l'engagea à se charger de l'inspection des études de Messieurs ses neveux, qui étoient au Collége de Laon : & il s'en occupoit avec plaisir, quand M. Vittement appellé à l'éducation des enfans de France, souhaita avant tout pouvoir lui remettre sa Coadjutorerie de la Principalité du Collége de Beauvais. M. Rollin eut toutes les peines du monde à l'accepter : & il paroit par quelques Lettres imprimées de M. l'Abbé Duguet, que ce fut lui qui l'y détermina.

Le Collége de Beauvais, aujourdui si florissant, étoit alors une espéce de désert, où il n'y avoit que très-peu d'écoliers, &

point du tout de diſcipline : & ce qui ſembloit ôter l'eſpérance de pouvoir jamais y rétablir l'ordre & le travail ; c'eſt qu'il étoit uni à un autre Collége de même nature. Nous ne dirons point comment M. Rollin vint à bout de le mettre en honneur & de le peupler, preſque au delà de ce qu'il peut contenir. On s'imagine bien qu'il fallut y employer tous les talens qu'il exige lui même d'un bon Principal, dans ſon Traité des Etudes. C'eſt aſſez la coutume des grands Maîtres de ne preſcrire les véritables devoirs d'un état, qu'en décrivant, ſans y penſer, la maniére dont ils ont rempli les leurs.

Auſſi rien n'égaloit la confiance qu'on avoit en lui. Un homme de Province, homme riche, & qui ne le connoiſſoit que de réputation, lui amena ſon fils pour être penſionnaire à Beau-

vais,

vais, ne croiant pas que cela pût souffrir quelque difficulté. M. Rollin se défendit de le recevoir, sur ce qu'il n'avoit pas un pouce de terrain qui ne fût occupé : & pour l'en convaincre, il lui fit parcourir tous les logemens. Ce pére au désespoir, ne chercha point à l'exprimer par de vaines exclamations. *Je suis venu*, lui dit-il, *exprès à Paris ; je partirai demain : je vous enverrai mon fils avec un lit. Je n'ai que lui : vous le mettrez dans la cour, à la cave si vous voulez : mais il sera dans votre Collége, & de ce moment là je n'en aurai aucune inquiétude.* Il le fit comme il l'avoit dit. M. Rollin fut obligé de recueillir le jeune homme, & de l'établir dans son propre cabinet, jusqu'à ce qu'il lui eût ménagé une place ordinaire.

En 1712, il quitta la Principalité de Beauvais pour repren-

dre plus tranquillement le premier project de ses études. Il commença par travailler sur Quintilien, dont il faisoit grand cas, & dont il voioit avec peine qu'on faisoit trop peu d'usage. Il en retrancha tout ce qu'il y trouva d'inutile pour former des Orateurs ou des gens de bien : il exposa sa méthode & ses vûes dans une élégante Préface : il mit des sommaires raisonnés à la tête des Chapitres : il accompagna le texte de petites notes choisies : & l'édition parut en deux volumes in 12. au commencement de 1715.

L'Université, à qui il étoit ainsi toujours cher & toujours utile, le chargea en 1719. d'une harangue solennelle en forme d'actions de graces, pour l'Instruction gratuite que le Roi venoit d'y établir. Le sujet étoit grand : il l'égala par la noblesse & la magnificence des expressions

sions : il y parla en maître consommé, de l'ordre, du choix, & du goût des études; & ce qu'il en dit fit naître le plus ardent desir d'avoir quelque jour sur cette matiére un traité complet de sa façon.

L'Université jugeant aussi que ses anciens Statuts avoient besoin de quelques changemens à cet égard, & que personne n'étoit plus capable de les bien rédiger que M. Rollin, elle le nomma encore Recteur en 1720. Mais des circonstances particuliéres abrégérent tellement ce second Rectorat, qu'il ne fut plus question des Statuts, & qu'il eut tout le tems de composer son Traité de la Maniére d'étudier & d'enseigner les Belles-Lettres. Il le divisa en 4. vol. dont il publia les deux premiers en 1726, & les deux derniers en 1728.

Encouragé par le succès de

cet Ouvrage, il en entreprit un autre beaucoup plus étendu, & qui en étoit cependant comme une suite nécessaire : ce fut l'Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Médes & des Perses, des Macédoniens & des Grecs. Il avoit d'abord espéré pouvoir la réduire à six ou sept volumes, mais elle le conduisit insensiblement jusqu'au treiziéme.

Ils ont tous paru dans l'intervalle de 1730 à 1738, que donnant les deux derniers volumes de cette Histoire Ancienne, M. Rollin donna encore le premier volume d'une Histoire Romaine, qui en a déja cinq : le sixiéme & le septiéme sont même imprimés, & n'attendent pour paroitre que les cartes Géographiques qui doivent les accompagner. Le huitiéme & partie du neuviéme sont faits, & vont jus-

jusques après la guerre contre les Cimbres, qui n'a précédé que d'environ LXX. ans la bataille d'Actium, où se terminoit le projet de Mr Rollin. Ses Illustres Disciples, qu'il commençoit à appeller ses maîtres, ne sçauroient laisser son ouvrage imparfait en aucun sens.

Le Public leur demandera peut-être encore les harangues Latines de M. Rollin, parce qu'il n'y en a aucune d'imprimée, & probablement aucune qui ne mérite de l'être. Si nous nous étions assujettis à indiquer dans l'ordre des tems toutes celles qui sont venues à notre connoissance, ou dont le souvenir s'est plus heureusement conservé, il y en a une entr'autres que nous n'aurions pas oubliée; celle qu'il prononça en 1701. deux ans après son entrée au Collége de Beauvais, sur l'avénement de Philippe V. à la

Couronne d'Eſpagne. On a eu un peu plus de ſoin de ſes poëſies : on les inſéra en 1727. dans un Recueil de piéces choiſies ; & outre celles dont nous avons déja fait mention, il y en a un grand nombre d'autres de la même force & de la même beauté. Si on étoit tenté d'adjuger la préférence à quelqu'une, ſa traduction Latine de l'Ode de M. Deſpréaux ſur la priſe de Namur ne manqueroit pas de ſuffrages.

Il y a auſſi pluſieurs Epigrammes, qui ont preſque toutes leur ſingularité. Il ſeroit difficile, par exemple, d'en trouver une plus propre à juſtifier la qualité de DEVINS qu'on attribue aſſez communément aux Poëtes, que celle qu'il envoya en 1695, la premiére année de ſon Rectorat, au petit-fils de M. Le Peletier, qui n'avoit encore que cinq à ſix ans. Il lui fit

ſit porter le jour de la Chandeleur, au nom de l'Univerſité, un Cierge ſemblable à celui qu'elle a coutume de préſenter aux Premiers Préſidens ; & lui écrivit qu'il falloit qu'il s'accoutumât à recevoir cet honneur, qu'il ſe diſposât ſurtout à s'en rendre digne, parce que la Premiére Préſidence étoit une place que Thémis elle-même lui deſtinoit ſûrement, après qu'elle en auroit revêtu M. ſon Pére.

Te manet hæc ſedes : ſummum Themis ipſa Tribunal,
Vera cano, Patri deſtinat, inde tibi.

Ils en étoient alors fort éloignés l'un & l'autre ; cependant le pere fut Premier Préſident douze ans après, & le fils l'eſt aujourd'hui. Dans une autre Epigramme M. Rollin fait la plus ingénieuſe alluſion à ſon premier métier. Il envoie un couteau pour étrennes à un de ſes amis, & lui

lui mande que si ce présent lui semble venir plutôt de la part de Vulcain que de celle des Muses, il ne doit point s'en étonner, parce que c'est de l'antre des Cyclopes qu'il a commencé à diriger ses pas vers le Parnasse.

On a imprimé séparément deux autres piéces de M. Rollin: des Hendecasyllabes adressés en 1691. au Pere Jouvency, sur ce qu'à l'occasion de la prise de Montmélian, il venoit de donner à Paris, sous le nom d'un de ses écoliers, la même piéce de Vers qu'il avoit autrefois publiée à Caën sous son propre nom, sur la prise de Maestrich en 1673. La seconde est le *Santolius Pœnitens*, qui fit beaucoup de bruit quand il parut, & dont la traduction Françoise, attribuée d'abord à M. Racine, se trouva dans la suite être de M. Boivin le cadet. L'Epitaphe de San-

Santeuil gravée dans le Cloître Saint Victor, eſt auſſi de M. Rollin : & il eſt certain que ſi ſa modeſtie lui eût permis d'eſtimer ſes œuvres Latines autant qu'elles le méritent, ce recueil auroit terminé agréablement la nouvelle édition de ſon Traité des Etudes & de ſon Hiſtoire Ancienne.

Nous n'avons rien dit du ſuccès qu'ont eu ſes Ouvrages, parce que tout en retentit encore, & dans les Pays étrangers comme en France. Le Duc de Cumberland & les Princeſſes ſes ſœurs en avoient toujours les premiers Exemplaires : c'étoit à qui les auroit plutôt lûs, & à qui en rendroit le meilleur compte. Le Prince diſoit, *Je ne ſçai comment fait M. Rollin ; par tout ailleurs les réflexions m'ennuient ; & je les ſaute à pieds joints ; elles me charment dans ſon Livre, & je n'en perds pas un mot.*

La Reine leur mere, peu de tems avant qu'elle mourût, s'étoit proposée d'entrer en commerce de lettres avec lui, & elle lui avoit fait dire à ce sujet les choses du monde les plus flateuses. Les lettres du Prince Royal, aujourdhui Roi de Prusse, mettoient le comble à ce tribut d'estime. Mais quand à son avénement au Trône, il eut la bonté de lui en faire part, comme à quelques autres Sçavans du premier ordre, M. Rollin lui marqua qu'il respecteroit désormais ses grandes occupations, & que n'ayant plus de conseils à prendre que de sa propre gloire, il n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

L'exemple des Princes est séduisant. Un Poëte fameux par ses ouvrages, & plus encore par ses disgraces, le célébre Rousseau, voulut aussi être en liaison avec M. Rol-

M. Rollin. Il lui écrivit pluſieurs lettres; il lui adreſſa des Epitres en vers : & M. Rollin ne crut pas devoir ſe refuſer à un commerce où il eſpéroit placer utilement des traits de Chriſtianiſme & de piété. D'heureux préliminaires l'enhardirent à faire tenir au Poëte une partie des œuvres de M. l'Abbé Duguet, & le Poëte lui envoia en échange ſes Poëſies de l'édition d'Amſterdam, mais ſans le ſupplément, dont il craignoit que l'auſtére morale de M. Rollin ne fût allarmée. Enfin, il vint lui même à Paris dans le plus grand *incognito*. Il y vit preſque tous les jours M. Rollin, & ne voulut pas repartir ſans lui avoir fait la lecture de ſon Teſtament. Il y deſavouoit dans les termes les plus forts ces monſtrueux couplets qui furent l'origine de ſes malheurs, & continuoit de les attribuer à celui

celui qu'il avoit d'abord accusé de les avoir faits. M. Rollin l'arréta tout court à cet endroit: il lui représenta vivement que le témoignage de sa conscience suffisoit pour le disculper; mais que ne pouvant avoir aucune preuve équivalente pour en charger nommément qui que ce soit autre, il se rendroit dès-lors coupable d'un jugement téméraire aumoins, & peut-être d'une calomnie affreuse. Le Poëte n'eut rien à répondre, & M. Rollin se sçut grand gré de lui avoir fait effacer cet article.

Le Roi l'avoit nommé à une place d'associé dans cette Académie lors du renouvellement de 1701. & comme il n'avoit pas encore eu le tems de rendre célébre le Collége de Beauvais, peu fréquenté avant lui, il ne prévoyoit pas que quand il le seroit, il s'y trouveroit absorbé

ſorbé par tant de ſoins différens, qu'il ne pourroit plus remplir à ſon gré les fonctions d'Académicien. Dès qu'il le reconnut, il demanda la vétérance : elle lui fut accordée avec toute la diſtinction qu'il méritoit, & il n'en aima pas moins nos exercices. Il ſe rendoit ici le plus ſouvent qu'il lui étoit poſſible, aux Aſſemblées publiques ſurtout ; non ſeulement, diſoit-il, parce qu'on y liſoit plus de choſes dont il pouvoit profiter, mais encore parce que c'étoit de ſa part un hommage plus marqué. Quand il entreprit ſon Hiſtoire Ancienne, il en expoſa le plan à l'Académie ; il lui demanda la permiſſion d'y faire entrer librement tout ce qu'il trouveroit à ſon uſage dans nos Mémoires imprimés, & la communication de ceux qui ne l'étoient pas encore. Il demanda en même tems à

M. le

M. le Chancelier un Académicien pour Censeur, & cet Académicien se trouva être un de ses anciens éléves. Enfin ce n'étoit qu'après qu'on avoit reçu ici un Exemplaire de chaque volume de son ouvrage, qu'on apprenoit dans le monde qu'il étoit fini : & quand il ne pouvoit le présenter lui-même, il en faisoit faire les plus grandes excuses. Le cinquiéme Tome de son Histoire Romaine, qui vient de paroitre, me fut apporté ainsi pour l'Académie, trois ou quatre jours seulement avant sa mort.

Tant de volumes donnés coup sur coup achevérent de montrer quelle étoit la facilité de M. Rollin. On n'en doutoit pas : on sçavoit qu'il étoit né extrémement laborieux, & que l'amour du bien public pouvoit tout sur lui. Mais pendant un très-long tems il n'avoit écrit qu'en Latin :

tin : c'étoit, ce ſemble, ſa langue naturelle : on doutoit preſque qu'il en eût une autre, & il avoit plus de ſoixante ans, quand il commençoit à écrire en François. L'élégance & la pureté de ſon ſtile furent donc un nouveau ſpectacle auquel on ne s'attendoit point : il ſembloit les avoir acquiſes dans le moment, par la ſeule envie d'être plus utile. L'Académie Françoiſe elle même en a ſouvent rendu témoignage. Mais il penſoit ſi modeſtement de lui-même, qu'il ne ceſſoit de s'étonner de ce qu'il étoit devenu Auteur : & loin d'avoir jamais rien tiré de ſes Ouvrages, dont le prodigieux débit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embaraſſé en les donnant au Libraire, que de la maniére dont il le dédommageroit, s'ils n'avoient pas aſſez de cours.

Cette façon de penſer s'étendoit

doit à tout ce qui avoit quelque raport à lui. Propre ſur ſa perſonne, plus par habitude & par raiſon, que par la moindre recherche, il avoit en mourant le même meuble qu'il avoit fait faire en entrant Profeſſeur au Collége du Pleſſis en 1683. & retiré dans le quartier de Paris le plus éloigné, il y occupoit une maiſon ſi petite, que la plûpart des Etrangers que ſa réputation y attiroit, auroient voulu en ſortant écrire ſur ſa porte, comme ſur celle d'Eraſme, *Voila une petite maiſon qui renferme un grand homme.* Sa piété étoit vive, tendre, ſincére : & tout ce qu'il nous convient d'en dire, c'eſt que rien ne lui paroiſſoit petit dans la Religion, & que hors d'elle il ne trouvoit rien de grand.

Il mourut le 14 Septembre 1741., âgé de quatre-vingts ans ſept mois & quelques jours.

LISTE

Des années & des Consuls que comprend ce Volume.

Comme dans l'espace que renferme ce volume, plusieurs années sont stériles faute d'Auteurs qui nous en aient conservé les événemens, les noms de quelques Consuls sont omis dans le courant de l'ouvrage. Au contraire il est arrivé par l'arrangement des matiéres, qu'il y a des Consuls dont le nom reparoît plus d'une fois. C'est ce qui a fait juger qu'une Liste suivie de toutes les années & de tous les Consuls que comprend ce Volume feroit ici plaisir au Lecteur.

Q. Fulvius Flaccus. — An. R. 573.
L. Manlius Acidinus. — Av. J.C. 179.

M. Junius Brutus. — An. R. 574.
A. Manlius Vulso. — Av. J.C. 178.

C. Claudius Pulcher. — An. R. 575.
Ti. Sempronius Gracchus. — Av. J.C. 177.

Cn. Cornelius Scipio Hispalus. — An. R. 576.
Q. Petillius Spurinus. — Av. J.C. 176.

P.

An. R. 577. P. Mucius Scævola.
Av. J.C. 175. M. Æmilius Lepidus II.

An. R. 578. Sp. Postumius Albinus.
Av. J.C. 174. M. Mucius Scævola.

An. R. 579. L. Postumius Albinus.
Av. J.C. 173. M. Popillius Lænas.

An. R. 580. C. Popillius Lænas.
Av. J.C. 172. P. Ælius Ligur.

An. R. 581. P. Licinius Crassus.
Av. J.C. 171. C. Cassius Longinus.

An. R. 582. A. Hostilius Mancinus.
Av. J.C. 170. A. Atilius Serranus.

An. R. 583. Q. Marcius Philippus II.
Av. J.C. 169. Cn. Servilius Cæpio.

An. R. 584. L. Æmilius Paulus II.
Av. J.C. 168. C. Licinius Crassus.

An. R. 585. Q. Ælius Pætus.
Av. J.C. 167. M. Junius Pennus.

An. R. 586. C. Sulpicius Gallus.
Av. J.C. 166. M. Claudius Marcellus.

An. R. 587. T. Manlius Torquatus.
Av. J.C. 165. Cn. Octavius.

A

A. MANLIUS TORQUATUS. — AN. R. 588.
Q. CASSIUS LONGINUS. — AV. J.C. 164.

TI. SEMPRONIUS GRACCHUS II. — AN. R. 589.
M. JUVENCIUS THALNA. — AV. J.C. 163.

P. CORNELIUS SCIPIO NASICA. — AN. R. 590.
C. MARCIUS FIGULUS. — AV. J.C. 162.

Ces Consuls abdiquérent : & on leur substitua

P. CORNELIUS LENTULUS.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS.

M. VALERIUS MESSALA. — AN. R. 591.
C. FANNIUS STRABO. — AV. J.C. 161.

L. ANICIUS GALLUS. — AN. R. 592.
M. CORNELIUS CETHEGUS. — AV. J.C. 160.

CN. CORNELIUS DOLABELLA. — AN. R. 593.
M. FULVIUS NOBILIOR. — AV. J.C. 159.

M. ÆMILIUS LEPIDUS. — AN. R. 594.
C. POPILLIUS LÆNAS. — AV. J.C. 158.

SEX. JULIUS CÆSAR. — AN. R. 595.
L. AURELIUS ORESTES. — AV. J.C. 157.

L. CORNELIUS LENTULUS LUPUS. — AN. R. 596.
C. MARCIUS FIGULUS II. — AV. J.C. 156.

P. COR-

AN. R. 617. SER. FULVIUS FLACCUS.
AV. J.C. 135. C. CALPURNIUS PISO.

AN. R. 618. P. CORN. SCIPIO AFRICAN. ÆMIL. II.
AV. J.C. 134. C. FULVIUS FLACCUS.

AN. R. 619. P. MUCIUS SCÆVOLA.
AV. J.C. 133. L. CALPURNIUS PISO FRUGI.



[redacted]



SUITE DE L'HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE VINGT-CINQUIEME.



E LIVRE contient l'Histoire de Persée Roi de Macédoine, depuis l'an de Rome 573. qu'il monta sur le trône, jusqu'à l'an 585. qu'il fut mené en triomphe par Paul-Emile.

§. I.

Dessein qu'avoit formé Philippe de transporter les Bastarnes dans le pays des Dardaniens, voisin de la Macédoine. Ambassadeurs de Persée aux Romains. Ceux-ci accordent à ce Prince la confirmation du Traité fait avec Philippe son pére. Beaux commence-

mens, & qualités vertueuses de Persée. Ambassadeurs des Dardaniens à Rome au sujet des Bastarnes Ambassadeurs de Persée à Carthage. Raport des Ambassadeurs Romains revenus de Macédoine. Euméne vient à Rome pour exhorter le Sénat à la guerre contre Persée. Ambassadeurs de Persée mal reçus. Ce Prince aposte des meurtriers pour tuer Euméne. Le Sénat, après avoir avéré les crimes de Persée, se prépare à la guerre, & la lui fait déclarer par des Ambassadeurs. Gentius rendu suspect aux Romains. Dispositions des Rois & des Peuples libres à l'égard des Romains & de Persée dans la guerre de Macédoine. La guerre est déclarée dans les formes à Persée. Les levées se font avec un soin extraordinaire. Dispute au sujet des Centurions. Discours d'un ancien Centurion au Peuple. Ambassadeurs de Persée renvoiés au Consul, qui devoit bientôt arriver en Macédoine. Ambassadeurs des Romains vers leurs Alliés. Entrevûe de Persée & des Ambassadeurs Romains. Tréve accordée à Persée pour envoier à Rome de nouveaux Ambassadeurs. Mouvemens en Béotie. Elle se déclare presque entiére

pour

pour les Romains. Secours que fournit la Ligue Achéenne. Les Rhodiens équipent une flote considérable pour les Romains. Ambassades de Persée à Rhodes. Ruse des Députés condannée par les anciens Sénateurs. Les Ambassadeurs de Persée reçoivent ordre de sortir de Rome & de l'Italie.

J'EN SUIS resté, dans le Tome précédent, à la mort de Philippe, à qui Persée son fils succéda dans le Roiaume de Macédoine. J'ai ensuite réuni ensemble, sous différens titres, tous les événemens qui se trouvent mélés, pendant l'espace d'onze années, avec l'histoire du régne de Persée sans y avoir aucun raport, afin de n'être point obligé d'en interrompre plusieurs fois le fil, & de pouvoir la raconter toute entiére de suite, ce qui la rendra plus claire & plus agréable.

Q. FULVIUS. AN. R. 573.
L. MANLIUS. AV. J.C. 179.

Dessein qu'avoit formé Philippe de

LA MORT de Philippe étoit arrivée fort à propos pour différer la guerre qui menaçoit les Romains, & pour leur laisser le tems de s'y préparer. Ce Prince avoit formé un étrange dessein,

An. R. 573. Av. J.C. 179.

Transſporter les Baſtarnes dans le pays des Dardaniens, voiſin de la Macédoine.

Liv. XL. 57. *Oroſ.* IV. 20.

& avoit déja commencé à le mettre à exécution : c'étoit de faire venir du pays des Baſtarnes, peuples d'origine Gauloiſe ou Germanique, tranſplantés près des embouchures du Boriſthéne, un nombre conſidérable de troupes tant d'Infanterie que de Cavalerie. Après qu'ils auroient paſſé le Danube, il devoit les établir à la place des Dardaniens qu'il avoit réſolu de détruire abſolument, parce que, comme ils étoient très-voiſins de la Macédoine, ils ne manquoient pas d'y faire des irruptions dès qu'ils en trouvoient l'occaſion favorable. Les Baſtarnes, laiſſant leurs femmes & leurs enfans dans ce nouvel établiſſement, devoient paſſer en Italie pour s'enrichir du butin opulent qu'ils eſpéroient y faire. Quel que dût être le ſuccès, Philippe comptoit y trouver de grands avantages. S'il arrivoit que les Baſtarnes fuſſent vaincus par les Romains, il ſe conſoleroit facilement de leur défaite en ſe voiant délivré par leur moien du voiſinage dangereux des Dardaniens ; & ſi leur irruption dans l'Italie réuſſiſſoit, pendant que les Romains ſeroient occupés à repouſſer ces nouveaux ennemis, il auroit le tems de recouvrer tout

ce

ce qu'il avoit perdu dans la Gréce. Les Bastarnes s'étoient déja mis en marche, & étoient assez avancés, lorsqu'ils apprirent la mort de Philippe. Cette nouvelle, & divers accidens qui leur arrivérent, suspendirent l'exécution de leur dessein : & plusieurs même y renoncérent absolument, & s'en retournérent en leur pays.

An. R. 573. Av. J. C. 179.

Persée, dans la vûe de se mieux affermir sur le trône, envoia des Ambassadeurs aux Romains leur demander qu'ils renouvellassent avec lui l'alliance qu'ils avoient faite avec son pére, & que le Sénat le reconnût pour Roi. Il ne cherchoit qu'à gagner du tems.

Ambassadeurs de Persée aux Romains. *Liv.* XL. 58.

M. JUNIUS BRUTUS.
A. MANLIUS VULSO.

An. R. 574. Av. J. C. 178.

Ce fut sous ces Consuls qu'arrivérent à Rome les Ambassadeurs de Persée. Les Romains n'aimoient pas ce Prince. Ils se défioient de lui, & ne doutoient pas qu'à la premiére occasion favorable qu'il en trouveroit, & lorsque ses forces le lui permettroient, il ne leur déclarât la guerre dont son pére avoit fait pendant tant d'années les préparatifs, quoiqu'il en cachât soigneusement le dessein. Cependant, afin

Les Romains accordent à Persée la confirmation du Traité fait avec Philippe son pére.

AN. R. 574. Av. J.C. 178.

afin qu'on ne pût pas leur reprocher de lui avoir cherché querelle pendant qu'il demeuroit en paix, ils lui accordérent tout ce qu'il leur demandoit.

Beaux commencemens, & qualités vertueuses de Persée.

Polyb. apud Valef. lib. XXVI.

Persée croiant par le renouvellement du Traité sa puissance solidement établie, ne songea plus qu'à se ménager des amis parmi les Grecs. Pour cet effet, il rappella dans la Macédoine tous ceux qui s'en étoient bannis pour éviter le paiement de leurs dettes, ou qui avoient été condannés à cette peine par les Juges. Il fit afficher en plusieurs villes de la Gréce les Edits de leur rappel, qui leur promettoient non seulement l'impunité, mais la restitution de leurs biens avec les fruits, à compter du jour que chacun s'étoit absenté. Il remit aussi à tous ceux qui se trouvoient dans ses Etats tout ce qu'ils pouvoient devoir au fisc, & il mit en liberté tous ceux qui étoient retenus dans les prisons pour affaires d'Etat. Par cette indulgence, il rendit la confiance à une infinité de personnes, gagna l'affection de tous les Grecs, & les remplit des espérances les plus flateuses. D'ailleurs toute sa conduite, toute sa personne sembloit annoncer un Prince digne de régner. Sa taille étoit avantageuse,

tageuse, sa physionomie noble & pré- An. R.
venante : & comme il étoit dans la for- 574.
ce de l'âge, il se trouvoit en état de Av. J.C. 178.
soutenir & les fatigues de la guerre & le travail des affaires & du gouvernement. Ajoutez qu'il ne se livroit point à ces excès de débauches & de dissolutions, par lesquels son pére s'étoit si souvent deshonoré. Ce fut par ces apparences de vertus que ce Prince donna au commencement de son régne des espérances, auxquelles il auroit été à souhaiter que la fin eût répondu.

Cn. Cornelius Scipio Hispalus. An R. 575.
Q. Petillius Spurinus. Av. J.C 176.

Une partie des Bastarnes dont nous avons parlé auparavant avoit poursuivi sa route, & étoit actuellement en guerre avec les Dardaniens. Ceux-ci envoiérent des Ambassadeurs à Rome, pour informer le Sénat ,, que leur pro-
,, vince étoit inondée d'une multitude
,, de Barbares d'une grandeur gigan-
,, tesque & d'une valeur extraordinai-
,, re, avec lesquels Persée avoit fait un
,, Traité d'Alliance. Qu'on y craignoit
,, encore plus ce Prince que les Bas-
,, tarnes. Qu'ils venoient implorer le
,, secours de la République contre tant

Ambassadeurs des Dardaniens à Rome au sujet des Bastarnes.

Polyb. Legat. 62.

An. R. 576. Av. J.C. 176.

„ d'ennemis. „ Le Sénat envoia ſur les lieux une Députation dont A. Poſtumius étoit le chef, pour examiner ſi ces plaintes étoient fondées.

An. R. 577. Av. J.C. 175.

P. Mucius.
M. Æmilius Lepidus II.

Liv. XLI. 19.

Ces Députés aiant trouvé que les choſes étoient telles que les Dardaniens les avoient expoſées, firent ſur ce pié leur raport au Sénat. Perſée s'excuſa par ſes Ambaſſadeurs, & fit entendre que ce n'étoit point lui qui avoit mandé ces Barbares, & qu'il n'avoit influé en rien dans leur entrepriſe. Le Sénat, ſans approfondir davantage la choſe, ſe contenta de le faire avertir qu'il eût ſoin d'obſerver inviolablement les conditions du Traité fait avec les Romains. Les Baſtarnes, après avoir remporté d'abord quelques avantages, furent enfin obligés, du moins pour la plupart, de retourner dans leur pays. On dit qu'aiant trouvé le Danube glacé, & aiant entrepris de le paſſer, la glace s'ouvrit ſous leurs piés, & qu'ils furent preſque tous engloutis dans le fleuve. Ce fait, qui n'a qu'Oroſe pour auteur, demanderoit peut-être un plus ſûr garant.

Oroſ. IV. 20.

Sp.

SP. POSTUMIUS ALBINUS.
Q. MUCIUS SCÆVOLA.

AN. R. 578. Av. J. C. 174. Liv. XLI. 22.

Des Ambaſſadeurs envoiés par les Romains en Afrique, après s'être abouchés avec le Roi Maſiniſſa, & avoit paſſé de ſa Cour à Carthage, revinrent à Rome. Ils avoient appris de ce Prince ce qui s'étoit paſſé à Carthage, beaucoup mieux que des Carthaginois eux-mêmes. Cependant, malgré toute la diſſimulation dont on avoit uſé à leur égard, ils avoient découvert avec certitude qu'il étoit venu dans cette ville des Ambaſſadeurs de la part de Perſée, & que le Sénat de Carthage leur avoit donné audience la nuit dans le temple d'Eſculape. Maſiniſſa de plus leur avoit aſſuré que les Carthaginois de leur côté en avoient envoié dans la Macédoine ; & les Carthaginois ne le nioient que foiblement. On jugea à propos de faire paſſer des Ambaſſadeurs en Macédoine, pour veiller ſur la conduite du Roi.

Ambaſſadeurs de Perſée à Carthage.

L. POSTUMIUS ALBINUS.
M. POPILLIUS LÆNAS.

AN. R. 579. Av. J. C. 173.

Ces Ambaſſadeurs marquérent à leur retour qu'ils n'avoient pu approcher de

Raport des Am-

An. R. 579. Av. J.C. 173. Ambassadeurs Romains revenus de Macédoine. Liv. XLII. 2. la persone du Roi, qui s'étoit soigneusement tenu caché, sous des prétextes toujours egalement faux, ou d'incommodité ou d'absence. Qu'au reste il leur avoit paru clairement que tout se préparoit à la guerre, & qu'il faloit s'attendre qu'elle éclateroit au premier jour. En effet l'on s'y disposa à Rome, & l'on commença par les cérémonies de la religion, qui, chez les Romains, précédoient toujours les déclarations de guerre; c'est-à-dire par l'expiation des prodiges, & par divers sacrifices qu'on offroit aux dieux.

An. R. 580. Av. J.C. 172.

C. Popillius Lænas.
P. Ælius Ligur.

Eumène vient à Rome pour exhorter le Sénat à la guerre contre Persée. Liv. XLII. 11-13. Sous ces Consuls, tous deux Plébeïens, Euméne Roi de Pergame vint à Rome. On l'y reçut avec toutes les marques de distinction possibles. Il déclara, „ qu'outre le desir de venir „ rendre ses hommages aux dieux & „ aux hommes à qui il étoit redevable d'un puissant & glorieux établissement qui ne lui laissoit rien à „ desirer, il avoit exprès entrepris ce „ voiage pour avertir le Sénat d'aller „ au devant des entreprises de Persée. „ Que ce Prince avoit hérité de la „ haine

„ haine de Philippe ſon pére contre AN. R. 580.
„ les Romains auſſi bien que de ſon Av. J.C. 172.
„ ſceptre, & qu'il ne négligeoit rien
„ pour ſe préparer à une guerre qu'il
„ croioit lui être échue comme par
„ droit de ſucceſſion. Que la longue
„ paix dont la Macédoine avoit joui
„ lui fourniſſoit de nombreuſes trou-
„ pes & en très-bon état: qu'il avoit un
„ riche & puiſſant Roiaume: qu'il étoit
„ lui-même dans la fleur de l'âge,
„ plein d'ardeur pour les expéditions
„ guerriéres, dont il avoit fait l'appren-
„ tiſſage ſous les yeux & ſous la con-
„ duite de ſon pére, & où il s'étoit de-
„ puis fort exercé en diverſes entrepri-
„ ſes contre ſes voiſins. Qu'il étoit ex-
„ trêmement conſidéré dans les villes
„ de la Gréce & de l'Aſie, ſans qu'on
„ pût bien dire par quelle ſorte de
„ mérite il avoit acquis ce crédit, ſi ce
„ n'eſt que ſa haine pour les Romains
„ lui en tenoit lieu. Que les plus puiſ-
„ ſans Rois recherchoient ſon alliance.
„ Qu'il avoit épouſé la fille de Séleu-
„ cus, & donné ſa ſœur en mariage à
„ Pruſias. Qu'il avoit ſû s'attacher les
„ Béotiens, nation fort belliqueuſe,
„ que ſon pére n'avoit jamais pu ga-
„ gner; & que ſans l'oppoſition de

AN. R. 580. Av. J.C. 172.

„ quelques particuliers affectionnés „ aux Romains, il seroit venu à bout „ de renouer commerce avec la Ligue „ Achéenne. Que c'étoit à Persée que „ les Etoliens, dans leurs troubles do- „ mestiques, s'étoient adressés pour „ lui demander du secours, & non aux „ Romains. Que, soutenu par de si „ puissans Alliés, il fesoit encore par „ lui-même des préparatifs de guerre „ qui le mettoient en état de se passer „ de secours étrangers. Qu'il avoit „ trente mille hommes de pié, cinq „ mille chevaux, des vivres pour dix „ ans. Qu'outre les revenus immenses „ qu'il tiroit chaque année des mines, „ il avoit en réserve de quoi stipendier „ pendant un pareil nombre d'années „ dix mille hommes de troupes étran- „ géres, sans compter celles du pays. „ Qu'il avoit amassé dans ses arsenaux „ des armes pour équiper trois armées „ aussi grosses que celle qu'il avoit „ actuellement; & que quand la Macé- „ doine seroit hors d'état de lui four- „ nir des troupes, il avoit à sa dispo- „ sition la Thrace, qui étoit une „ pépiniére d'hommes inépuisable. „ Euméne ajouta, „ Qu'il n'avançoit „ rien ici sur de simples conjectures,

„ mais

[redacted]

„ mais ſur la connoiſſance certaine „ qu'il avoit priſes des faits par d'exac- „ tes informations. Au reſte, dit-il en „ finiſſant, après m'être acquitté d'un „ devoir que mon reſpect & ma recon- „ noiſſance pour le Peuple Romain „ m'impoſoient, & avoir, s'il m'eſt „ permis de parler ainſi, délivré ma „ conſcience; il ne me reſte qu'à prier „ les dieux de vous inſpirer les penſées „ & les deſſeins qui conviennent à la „ gloire de votre Empire, & à la ſu- „ reté de vos Alliés & de vos amis, „ dont le ſort eſt attaché au vôtre. AN. R. 580. Av.J.C. 172.

Ce diſcours toucha fort les Séna-teurs. Au reſte, on ne ſut point pour le préſent ce qui s'étoit paſſé dans le Sénat, ſinon que le Roi Euméne y avoit parlé, & rien ne tranſpira au dehors, tant on gardoit un ſecret inviolable dans cette ſage compagnie, où il ne ſe trouvoit pas moins de trois cens hommes. Ce ne fut qu'après la fin de la guerre que l'on divulgua & le diſ-cours de ce Prince, & la réponſe qu'on lui avoit faite. Grand & rare exemple de ſageſſe & de diſcrétion, & preſque incroiable.

Ambaſ-ſadeurs de Per-ſée mal reçus.

On donna audience quelques jours après aux Ambaſſadeurs du Roi Perſée. Ils

AN. R. 580. Av. J. C. 172.

Ils trouvérent le Sénat fort prévenu contre leur Maître, & à peine daignoit-on les écouter. Le chef de l'Ambassade, il s'appelloit Harpale, aigrit encore les esprits par la fierté de son discours. Il dit,, que Persée souhaitoit ,, qu'on le crût sur sa parole, lorsqu'il ,, déclaroit n'avoir rien dit ni fait qui ,, pût le faire regarder comme ennemi. ,, Qu'au reste, s'il s'apercevoit qu'on ,, cherchât contre lui un sujet de guer- ,, re, il sauroit bien se défendre avec ,, courage. Que le sort des armes est ,, toujours hazardeux, & l'événement ,, de la guerre incertain.

Les villes de la Gréce & de l'Asie, inquiétes de l'effet que ces Ambassades produiroient à Rome, y avoient aussi envoié des Députés sous divers prétextes; les Rhodiens sur tout, qui se doutoient bien qu'Euméne les auroit mélés dans les accusations qu'il avoit formées contre Persée; & ils ne se trompoient pas. Dans une audience qui leur fut accordée, ils s'emportérent avec violence contre Euméne, en lui reprochant qu'il avoit soulevé la Lycie contre les Rhodiens, & qu'il s'étoit rendu plus insupportable à l'Asie qu'Antiochus même. Ce discours fit plaisir

plaiſir aux peuples de l'Aſie qui favoriſoient ſous main Perſée, mais déplut fort au Sénat, & n'eut d'autre fruit que de rendre les Rhodiens ſuſpects, & de faire conſidérer davantage Euméne par cette eſpéce de conſpiration que ſon attachement aux Romains attiroit contre lui. On le renvoia comblé d'honneurs & de préſens.

An. R. 580. Av. J.C. 172.

Harpale étant retourné en Macédoine avec le plus de diligence qu'il lui fut poſſible, raporta à Perſée qu'il avoit laiſſé les Romains dans la diſpoſition de ne pas tarder lontems à lui faire la guerre. Le Roi n'en étoit pas fâché, ſe croiant en état, avec les grands préparatifs qu'il avoit faits, de la ſoutenir avec ſuccès. Il en vouloit ſur tout à Euméne, par qui il ſoupçonnoit que Rome avoit été inſtruite de toutes ſes démarches les plus ſecrettes; & ce fut contre lui qu'il commença à agir, non par la voie des armes, mais par celle du crime & de la trahiſon. Il apoſta Evandre de Créte Général de ſes troupes auxiliaires, & trois Macédoniens qui lui avoient déja prété leur miniſtére en ſemblables occaſions, pour aſſaſſiner ce Prince. Perſée ſavoit qu'il ſe préparoit à faire un voia-

Perſée apoſte des meurtriers pour tuer Euméne. *Liv.* XLII. 15.

ge

AN. R. 580. Av. J.C. 172.

ge à Delphes. Les assassins le voiant engagé dans un défilé fort étroit au milieu des montagnes, roulérent sur lui de la hauteur où ils s'étoient placés deux grosses pierres, & lui en jettérent encore d'autres plus petites comme une grêle dont ils cherchoient à l'accabler: puis, l'aiant laissé pour mort, ils prirent la fuite. Lorsque le Roi, qui fut lontems sans mouvement & presque sans vie, fut un peu revenu à lui, ses Officiers le transportérent tout couvert de sang à Corinthe, & de là dans l'Ile d'Egine, où l'on travailla à le panser de ses blessures : & quand sa santé lui permit de se remettre en mer, il retourna à Pergame. Une femme chez qui les assassins avoient logé à Delphes, fut menée à Rome, & découvrit au Sénat tout ce noir complot. On fut averti en même tems d'un autre projet non moins odieux formé par Persée : c'étoit d'empoisonner les Généraux & les Ambassadeurs Romains, qui logeoient tous à Brindes chez le premier Citoien de cette ville, nommé L. Rammius. Le Roi de Macédoine avoit voulu engager ce Rammius à lui rendre un si criminel service. Mais celui-ci aiant eu horreur d'un pareil dessein, en informa les Romains. Sur

Sur ces avis le Sénat ne délibéra plus après des traits si horribles, s'il faloit déclarer la guerre à un Prince qui emploioit les assassinats & les poisons pour se délivrer de ses ennemis. Le reste de cette année fut emploié aux préparatifs nécessaires pour réussir dans cette importante entreprise. On commença par envoier des Ambassadeurs vers Persée, pour lui porter les plaintes de la République, & lui demander satisfaction. Voiant que pendant plusieurs jours ils ne pouvoient obtenir d'audience, ils partirent pour retourner à Rome. Le Roi les fit rappeller. Ils lui représentérent que le Traité conclu avec Philippe son pére, & renouvellé depuis avec lui-même, portoit en termes exprès qu'il ne pourroit faire la guerre hors de son Royaume, ni attaquer les Alliés du Peuple Romain. Ils lui raportérent ensuite toutes ses contraventions à ce Traité, & le sommérent de restituer aux Alliés tout ce qu'il leur avoit enlevé de force. Le Roi ne leur répondit que par des emportemens & des injures, se plaignant de l'avarice & de l'orgueil des Romains, qui traitoient les Rois avec une hauteur insupportable, & se croioient en droit

AN. R. 580. Av. J.C. 172.

Le Sénat, après avoir avéré les crimes de Persée, se prépare à la guerre, & la lui fait déclarer par des Ambassadeurs.

Liv. XLII. 25.

de

AN. R. 580. Av. J.C. 172.

de leur faire la loi comme à des esclaves. Les Ambassadeurs lui demandant une réponse positive, il les remit au lendemain, voulant la leur donner par écrit. Elle portoit, „ Que le Traité „ conclu avec son pére, ne le regar- „ doit point. Que s'il l'avoit accepté „ ce n'étoit point qu'il l'approuvât, „ mais parce qu'il n'avoit pas pu faire „ autrement, n'étant pas encore bien „ affermi sur son trône. Que si les Ro- „ mains vouloient songer à un nouveau „ Traité, & proposer des conditions „ raisonnables, il délibéreroit sur ce „ qu'il auroit à faire. „ Le Roi, après leur avoir remis cet écrit, se retira brusquement. Les Ambassadeurs lui déclarérent que le Peuple Romain renonçoit à son alliance & à son amitié. Il se retourna plein de colére, & leur dénonça d'un ton menaçant qu'ils eussent à sortir de son Roiaume avant trois jours. De retour à Rome, ils rendirent compte de tout ce qui s'étoit passé dans leur Ambassade, & ajoutérent qu'ils avoient remarqué dans toutes les villes de Macédoine par où ils avoient passé, qu'on travailloit fortement aux préparatifs de la guerre.

Le

Le raport des Députés d'Issa * qui se présentérent alors au Sénat, donnérent lieu de craindre aussi que Gentius Roi des Illyriens ne se déclarât contre Rome. Car, après s'être plaints que ce Prince avoit ravagé leurs terres, ils avoient ajouté, „ Qu'il vivoit dans une „ parfaite union avec le Roi de Macé- „ doine : que tous deux de concert ils „ se préparoient à faire la guerre aux „ Romains, & que les Illyriens, qui „ étoient venus à Rome avec la qua- „ lité apparente d'Ambassadeurs, n'é- „ toient en effet que de véritables es- „ pions envoiés par Gentius pour ob- „ server ce qui s'y passoit. „ Les Illyriens furent mandés : & comme leur réponse confirmoit ce soupçon, ils furent congédiés, & le Sénat nomma des Députés pour aller se plaindre en son nom des griefs dont les Alliés chargeoient Gentius.

AN. R. 580. Av. J.C. 172. Gentius rendu suspect aux Romains. *Liv.* XLII. 26. & 27.

On pensa en même tems à commencer tout de bon la guerre contre Persée : & en attendant que l'on pût assembler de plus grandes forces, & les faire partir sous la conduite d'un Consul, le Préteur Cn. Sicinius fut envoié en Macédoine avec quelques troupes.

* *Petite Ile dans la mer Adriatique.*

AN. R. 580. Av. J.C. 172. pes de terre & de mer, suffisantes pour tenir le Roi en inquiétude, & pour entamer l'entreprise.

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

P. LICINIUS CRASSUS.
C. CASSIUS LONGINUS.

Dispositions des Rois & des Peuples libres à l'égard des Romains & de Persée dans la guerre de Macédoine. *Liv.* XLII. 29. 30.

Tous les Rois & toutes les Villes tant de l'Europe que de l'Asie avoient les yeux tournés sur les deux puissans peuples qui alloient entrer en guerre. Euméne étoit animé par une ancienne haine contre Persée, & encore plus par l'attentat récemment commis sur sa personne dans son voiage à Delphes. Prusias Roi de Bithynie avoit résolu de ne point prendre de parti, & d'attendre l'événement. Il se flatoit que les Romains n'exigeroient pas qu'il prît les armes en leur faveur contre le frére de sa femme; & il espéroit, si Persée étoit vainqueur, que ce Prince se laisseroit aisément fléchir aux priéres de sa sœur.

Ariarathe Roi de Cappadoce, outre qu'il avoit promis en son nom du secours aux Romains, se tenoit inviolablement attaché, soit pour la guerre soit pour la paix, au parti que suivoit Euméne, depuis qu'il avoit contracté avec lui affinité en lui donnant sa fille en mariage. An-

Antiochus songeoit à s'emparer de l'Egypte, comptant sur la foiblesse du Roi pupille, & sur l'indolence & la lâcheté de ses Tuteurs. Il s'imaginoit avoir trouvé un prétexte plausible de faire la guerre à ce Prince en lui disputant la Célé-Syrie, & se flatoit que les Romains, occupés à la guerre de Macédoine, n'apporteroient point d'obstacle à ses desseins ambitieux. Cependant il avoit offert au Sénat par ses Ambassadeurs toutes ses forces & toutes ses troupes pour le service de la République : & il avoit répété la même promesse aux Ambassadeurs que Rome lui avoit envoiés. AN. R. 581. AV. J.C. 171.

Ptolémée, à cause de la foiblesse de son âge, n'étoit pas en état de disposer de lui-même. Ses Tuteurs se préparoient à la guerre contre Antiochus pour s'assurer la possession de la Célé-Syrie, & promettoient tout aux Romains pour la guerre de Macédoine.

Masinissa aidoit les Romains de blé, de troupes, d'éléphans ; & il songeoit à envoier à cette guerre son fils Misagéne. Et voici quel étoit son plan, & ses vûes politiques, selon les différens succès que pouvoit avoir cette guerre. Masinissa souhaitoit de détruire la puissance

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

ſance Carthaginoiſe. Si les Romains étoient vainqueurs, il comptoit demeurer dans l'état où il ſe trouvoit actuellement ſans aller plus loin, parce que les Romains ne ſouffriroient jamais qu'il pouſſât à bout les Carthaginois. Si au contraire la puiſſance Romaine, qui ſeule, par politique, l'empéchoit d'étendre ſes conquêtes, & qui ſoutenoit alors Carthage, venoit à ſuccomber, il comptoit ſe rendre maître de toute l'Afrique.

Gentius, Roi d'Illyrie, n'avoit réuſſi qu'à ſe rendre très-ſuſpect aux Romains, ſans ſavoir néanmoins lui-même encore quel parti il devoit ſuivre; & il paroiſſoit que ce ſeroit l'occaſion, plutôt qu'un plan fixe & un deſſein ſuivi, qui le détermineroit à s'attacher aux uns ou aux autres.

Enfin Cotys de Thrace Roi des Odryſes s'étoit déclaré ouvertement pour les Macédoniens.

Telle étoit la diſpoſition des Rois à l'égard de la guerre entre Perſée & les Romains.

Pour ce qui regarde les peuples & les villes libres, preſque par tout la multitude, qui prend pour l'ordinaire le plus mauvais parti, panchoit du côté du

du Roi & des Macédoniens. Les ſentimens des principaux Citoiens de ces peuples & de ces villes, étoient partagés comme en trois claſſes. AN. R. 581. Av. J.C. 171.

Quelques-uns ſe livroient ſi baſſement aux Romains, que, par un dévouement ſi aveugle & une partialité ſi déclarée, ils perdoient parmi leurs citoiens tout crédit & toute autorité: &, de ceux-là, peu étoient touchés de la juſtice du gouvernement Romain; le grand nombre n'enviſageoient que leur propre intérêt, perſuadés qu'ils auroient du crédit dans leurs villes à proportion des ſervices qu'ils rendroient aux Romains.

La ſeconde claſſe étoit de ceux qui étoient abſolument livrés au Roi: les uns parce que leurs dettes & le mauvais état de leurs affaires leur feſoient ſouhaiter du changement, ne croiant pas pouvoir ſubſiſter ſans quelque révolution; les autres, parce que leur caractére vain & avide de bruit & d'oſtentation les déterminoit à ſe ranger du côté de la multitude, dont le panchant étoit déclaré en faveur de Perſée.

Une troiſiéme claſſe, & c'étoit la plus ſenſée & la plus prudente, s'il eût falu prendre néceſſairement parti,

&

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

& qu'on lui eût laissé le choix d'un maître, auroit préféré les Romains au Roi : mais elle auroit encore mieux aimé, s'il eût été possible, qu'aucune des deux puissances n'accrût excessivement ses forces en opprimant l'autre, & que conservant une sorte d'égalité & d'équilibre, elles demeurassent toujours entr'elles en paix, parce qu'alors l'une des deux prenant la protection des villes foibles que l'autre voudroit envahir, rendroit leur condition bien plus tranquille & plus assurée. Dans cette espéce de neutralité indécise, ils regardoient comme d'un lieu sûr les combats & les dangers de ceux qui avoient pris parti pour les uns ou pour les autres. Nous verrons après la fin de la guerre qu'ils se trompoient beaucoup en se croiant en sûreté par cette conduite.

La guerre est déclarée dans les formes à Persée. Les levées se font avec un soin ex-

LES ROMAINS, après avoir satisfait, selon leur louable coutume, à tous les devoirs de la religion, avoir offert aux dieux des priéres publiques & des sacrifices, & leur avoir fait des vœux pour l'heureux succès de l'entreprise à laquelle ils se préparoient depuis lontems, déclarérent en forme la guerre à Persée Roi de Macédoine, s'il ne

ne donnoit une promte satisfaction sur divers griefs qu'on lui avoit déja expliqués plus d'une fois. Les levées se firent avec plus de soin que jamais. Les deux Légions qui devoient servir en Macédoine, étoient de six mille hommes de pié, & de trois cens chevaux, au lieu que les Légions ordinaires n'étoient que de cinq mille deux cens hommes de pié : pour le nombre des cavaliers, il étoit toujours le même. On permit aussi au Consul qui seroit chargé de cette guerre, d'incorporer dans son armée tous les Centurions & les soldats vétérans qu'il voudroit choisir jusqu'à l'âge de cinquante ans. Enfin le Peuple, en conséquence d'un Arrêt du Sénat, ordonna que cette année les Tribuns Légionaires seroient choisis, non par les suffrages des citoiens, selon la coutume ordinaire, mais par les Consuls & les Préteurs. Toutes ces précautions donnoient beaucoup d'avantage aux Légions destinées pour la Macédoine, & montroient combien cette guerre paroissoit importante.

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

traordinaire.

Liv. XLII. 30. 31.

Les Consuls aiant tiré au sort, la Macédoine échut à Licinius, & Cassius son Collégue resta en Italie.

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

Disputeau sujet des Centurions.

Liv. XLII. 32-35.

Ce qui venoit d'être ſtatué au ſujet des Centurions, donna lieu à une diſpute aſſez conſidérable. J'ai marqué * ailleurs que dans chaque Manipule il y avoit deux Centuries, & par conſéquent deux Centurions. Celui qui commandoit la premiére Centurie du premier Manipule des ** *Triaires*, étoit le plus conſidérable de tous les Centurions, & avoit place dans le Conſeil de guerre avec les premiers Officiers : on l'appelloit *Primipilus*, ou *Primipili Centurio.* Les autres Centurions ou Capitaines étoient auſſi diſtingués par le rang de leurs compagnies dans les différens ordres de la Légion : & c'étoient de belles places, que celles de premiers Capitaines des Haſtaires ou des Princes. Ils paſſoient d'un ordre inférieur à un ordre ſupérieur, non ſimplement par l'antiquité, mais par le mérite.

Cette diſtinction de degrés & de places d'honneur, qui ne s'accordoit qu'à la bravoure & à des ſervices réels & connus, jettoit parmi les troupes une

* *Hiſt. Ancienne Tome* XI.

** *Les Haſtaires, les Princes, & les Triaires étoient trois corps de troupes, dont chaque Légion étoit compoſée, & qui, dans un combat, étoient rangés ſur trois lignes.*

une émulation incroiable, qui tenoit An. R.
tout en haleine & dans l'ordre. Un sim- 581.
ple soldat devenoit Centurion, & pas- Av. J.C.
sant ensuite par tous les différens de- 171.
grés, il pouvoit s'avancer jusqu'aux premiéres places. Cette vûe, cette espérance les soutenoit au milieu des plus rudes fatigues, les animoit, les empéchoit de faire des fautes ou de se rebuter, & les portoit aux actions les plus courageuses. C'est ainsi que se forment des troupes invincibles.

Jusqu'ici nous n'avons aucun exemple, que les Officiers Romains se piquassent de conserver toujours le rang qu'ils avoient eu une fois. Il paroît au contraire constant qu'ils rouloient entre différentes places, tantôt plus élevées, tantôt inférieures, selon le bon plaisir des Généraux, chacun se trouvant honoré de rendre service à la patrie, en quelque rang que ce fût. La délicatesse sur ce point d'honneur se fit sentir pour la premiére fois dans l'occasion dont il s'agit ici. Pendant que le Consul Licinius, à qui le Sénat avoit donné le pouvoir de rappeller au service autant de Centurions & de soldats vétérans qu'il lui plairoit du nombre de ceux qui n'auroient pas

An. R. 581. Av. J.C. 171.
cinquante ans paſſés, étoit occupé de ce ſoin, vingt-trois Centurions, qui avoient été *Primipiles*, refuſérent de ſervir, à moins qu'on ne leur accordât le même rang qu'ils avoient eu dans les campagnes précédentes.

L'affaire fut portée devant les Tribuns du Peuple. M. Popillius, qui avoit été Conſul deux ans auparavant, prenant la parole en faveur des Centurions, repréſenta „ que ces vieux guer„ riers, outre qu'ils étoient émérites, „ avoient le corps tout uſé de vieilleſſe „ & des travaux qu'ils avoient eſſuiés „ ſans relâche pendant un grand nom„ bre d'années. Que néanmoins ils „ étoient prêts à donner le reſte de leur „ vie à la République, pourvû que „ leur condition ne fût pas pire qu'elle „ avoit été, ni leur rang inférieur à ce„ lui qu'ils avoient eu dans leur der„ nier ſervice.

Le Conſul repréſenta de ſon côté „ que la demande des Centurions n'é„ toit fondée ſur aucun titre, & qu'elle „ étoit contraire au droit qu'il avoit „ par ſa charge de diſtribuer les pla„ ces d'honneur ſelon le mérite ; & „ pour preuve, il fit faire la lecture „ de l'Arrêt du Sénat, qui ordonnoit

„ d'en-

„ d'enrôler le plus grand nombre de An. R.
„ Centurions vétérans qu'il se pour- 581.
„ roit, & qu'aucun ne seroit exemt du Av. J.C. 171.
„ service, à moins qu'il n'eût plus de
„ cinquante ans: Arrêt qui ne disoit
„ pas un mot de la prétention nou-
„ velle des Centurions „. Il conclut en priant les Tribuns du Peuple „ de ne „ point troubler les Tribuns des sol- „ dats dans les levées dont ils étoient „ chargés, & de ne point s'opposer „ au Consul lorsqu'il assigneroit à cha- „ que Officier le rang & l'emploi qu'il „ croiroit lui convenir pour le bien „ de la République.

Discours d'un ancien Centurion au Peuple.

Après que le Consul eut parlé, Spurius Ligustinus, l'un des Centurions qui avoient imploré le secours des Tribuns du Peuple, pria le Consul & ces mêmes Tribuns de lui permettre de s'expliquer devant le Peuple, & aiant obtenu la permission qu'il demandoit, il parla de la sorte. *Messieurs, je m'appelle Sp. Ligustinus. Je suis de la Tribu Crustumine, du pays des Sabins. Mon pére m'a laissé un arpent de terre, & une petite cabane, où je suis né, & où j'ai été élevé; & j'y habite actuellement. Dès que je fus en âge de me marier, il me donna pour femme la fille de*

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

*son frére. Elle ne m'a apporté pour dot que la liberté, la chasteté, & une fécondité suffisante pour les plus grandes maisons. Nous avons six fils, & deux filles, mariées toutes deux. De mes six fils, quatre ont pris la robe virile, & deux portent encore la * robe de l'enfance. J'ai commencé à porter les armes sous le Consulat de P. Sulpicius & de C. Aurelius. J'ai servi deux ans en qualité de simple soldat dans l'armée qui fut emploiée en Macédoine contre le Roi Philippe. La troisiéme année, T. Quintius Flaminius, pour me récompenser de mon courage, me fit Capitaine de Centurie dans le dernier Manipule des Hastaires. Je servis ensuite comme volontaire en Espagne sous le Consul M. Porcius Caton; & ce Général, si juste estimateur du mérite, me jugea digne d'être mis à la tête du premier Manipule des Hastaires. Je redevins encore une fois soldat volontaire dans l'armée qu'on envoia contre Antiochus & les Etoliens; & ce fut en cette guerre que Manius Acilius me fit premier Centurion du premier Manipule des Princes. J'ai fait encore depuis*

* Prætexta. *Robe bordée de pourpre, que les enfans portoient jusqu'à l'âge de dix-sept ans, où ils prenoient la robe virile.*

puis plusieurs campagnes, & dans un An. R.
assez petit nombre d'années j'ai été qua- 581.
trefois Primipile, j'ai été récompensé Av.J.C.
trente-quatre fois par les Généraux. J'ai 171.
reçu six Couronnes * Civiques, j'ai fait vingt-deux campagnes, & je passe cinquante ans. Quand je n'aurois pas rempli toutes mes années de service, quand mon âge ne me donneroit pas mon congé, pouvant substituer quatre de mes enfans à ma place, je mériterois bien d'être exemté de la nécessité de servir. Mais dans tout ce que j'ai dit, je n'ai prétendu que faire voir la justice de ma cause. Du reste, tant que ceux qui font des levées me jugeront en état de porter les armes, je ne refuserai point le service. Les Tribuns des soldats me mettront au rang qu'il leur plaira, c'est leur affaire: la mienne est de faire ensorte que personne n'ait le rang au dessus de moi pour le courage, comme j'en suis en possession, ne craignant point de prendre ici à témoins & tous les Généraux sous qui j'ai servi, & tous mes camarades. Pour vous, Centurions, qui êtes dans le même cas où je me trouve, quoique vous aiez aussi bien que moi imploré le secours des

* C'étoient des couronnes de feuilles de chênes, données pour avoir sauvé la vie à un citoien dans le combat.

AN. R. 581. Av. J.C. 171. *Tribuns du Peuple, comme néanmoins pendant votre jeunesse vous n'avez jamais résisté à l'autorité des Magistrats & du Sénat, il me semble qu'à l'âge où vous êtes il convient que vous vous montriez soumis au Sénat & aux Consuls, & que vous trouviez honorable toute place qui vous mettra en état de rendre service à la République.*

Quand Ligustinus eut fini, le Consul, après l'avoir comblé de louanges devant le Peuple sortit de l'Assemblée, & le conduisit dans le Sénat. Là on lui rendit de publiques actions de graces au nom de cette auguste Compagnie, & les Tribuns militaires lui assignérent, pour marque & pour prix de son courage & de son zêle, le *Primipile*, c'est-à-dire la premiére place de Centurion dans la premiére Légion. Les autres Centurions, suivant son exemple, se désistérent de leur demande, & ne firent plus difficulté d'obéir.

Rien n'est plus propre que de pareils faits à nous donner une juste idée du caractére Romain. Quel fonds de bon sens, d'équité, de noblesse même & de grandeur d'ame dans ce soldat! Il parle de sa pauvreté sans honte, & de

de ses glorieux services sans vanité. Il ne s'entête point mal à propos sur un faux point d'honneur. Il défend modestement ses droits, & y renonce. Il apprend à tous les siécles à ne point disputer contre la patrie, à faire céder ses intérêts particuliers au bien public; & il est assez heureux pour entraîner *dans* son sentiment tous ceux qui se trouvoient dans le même cas, & qui s'étoient associés à lui. De quelle force est l'exemple ! Il ne faut quelquefois qu'un bon esprit dans une Compagnie pour ramener tous les autres à la raison.

An. R. 581.
An. R. 171.

A peu près dans le tems dont nous parlons, arrivérent des Ambassadeurs de la part de Persée, qui dirent que le Roi leur maître étoit fort étonné qu'on eût fait passer des troupes en Macédoine; & qu'il étoit prêt à donner au Sénat toutes les satisfactions que l'on exigeroit de lui. Comme on savoit que *Persée* ne cherchoit qu'à gagner du tems, on leur répondit que le Consul Licinius arriveroit bientôt avec son armée en Macédoine, & que si le Roi demandoit la paix de bonne foi, il pourroit lui faire ses propositions: mais qu'il ne songeât point à envoier de

Ambassadeurs de Persée renvoiés au Consul qui devoit bientôt arriver en Macédoine.

Liv. XLII. 36.

An. R. 581. Av. J.C. 171.

nouveaux Ambassadeurs en Italie, où ils ne seroient plus reçus : & pour ceux-ci, ils eurent ordre d'en sortir avant douze jours.

Ambassadeurs des Romains vers leurs Alliés. Ibid. 37. 38.

Les Romains n'omettoient rien de tout ce qui pouvoit contribuer au succès de leurs entreprises. Ils envoiérent de tous côtés des Ambassadeurs dans toutes les parties de la Gréce, pour animer & fortifier ceux des Alliés qui leur étoient constamment attachés, pour déterminer ceux qui étoient flotans & incertains, & pour intimider ceux qui paroissoient mal disposés.

Entrevûe de Persée & des Ambassadeurs Romains. Liv. XLII. 39-42.

Pendant que deux de ces Ambassadeurs, Marcius & Atilius, étoient à Larisse en Thessalie, il y arriva des Envoiés de Persée, qui avoient ordre de s'adresser particuliérement à Marcius, de le faire souvenir de l'ancienne liaison & amitié que le Pére de ce Romain avoit eue avec le Roi Philippe, & de lui demander une entrevûe avec leur Maître. Marcius répondit, qu'effectivement son Pére lui avoit souvent parlé de l'amitié & de l'hospitalité qui le lioit avec Philippe, & il marqua pour l'entrevûe un endroit près du fleuve Pénée. Ils s'y rendirent peu de jours après. Le Roi avoit un grand

cortége, & étoit environné d'une foule de grands Seigneurs & de gardes. Les Ambassadeurs n'étoient pas moins bien accompagnés, plusieurs des Citoiens de Larisse & des Députés des villes qui s'y étoient rendus s'étant fait un devoir de les suivre, d'autant plus qu'ils étoient bien aises de raporter chez eux ce qu'ils auroient vû & entendu. On étoit curieux d'assister à cette entrevûe d'un grand Roi & des Ambassadeurs du plus puissant peuple de la terre.

AN 581. Av.J. 171.

Après quelques difficultés qui intervinrent sur le cérémonial, & qui furent bientôt levées à l'avantage du Romain, ils s'abouchérent. L'abord fut très-gracieux de part & d'autre. Ils ne se traitérent point comme ennemis, mais lutôt comme des amis liés par le droit cré de l'hospitalité. Marcius, qui prit premier la parole, „ commença par s'excuser sur la triste nécessité où il e trouvoit de faire des reproches à n Prince pour qui il avoit une grane considération. Il déduisit ensuite rt au long tous les sujets de plainte e le Peuple Romain formoit conlui, & les différentes atteintes que sée avoit données aux Traités.

AN. R. 581. Av. J.C. 171.
„ Il insista beaucoup sur l'attentat commis contre Euméne. & finit en témoignant qu'il desiroit que le Roi pût lui fournir de bones raisons, & le mettre en état de plaider sa cause & de le justifier pleinement devant le Sénat.

Persée, après avoir coulé légérement sur le fait d'Euméne, qu'il paroissoit étonné qu'on osât lui imputer sans aucunes preuves plutôt qu'à tant d'autres ennemis qu'avoit ce Prince, descendit sur le reste dans un grand détail, & répondit le mieux qu'il lui fut possible à tous les chefs d'accusation formés contre lui. *Ce que je puis assurer*, dit-il, *en finissant, c'est que je n'ai point à me reprocher d'avoir fait sciemment & de propos délibéré aucune faute contre les Romains; & si j'en ai commis quelqu'une par inattention, averti comme je viens de l'être, je puis m'en corriger. Je n'ai rien fait certainement qui mérite qu'on me poursuive avec une haine opiniâtre comme vous faites, en me supposant, ce semble, coupable de crimes énormes & atroces, qui ne peuvent s'expier ni se pardonner. C'est bien sans fondement qu'on vante par tout la clémence & la bonté du Peuple Romain, si pour de si légers sujets, qui à peine méritent*

it une explication, vous prenez les An. R. 581. Av. J.C. 171.
es & portez la guerre contre des Rois
sont vos Alliés.

Tréve accordée à Persée pour envoier à Rome de nouveaux Ambassadeurs. *Ibid.* 43.

e résultat de la Conférence fut Persée enverroit de nouveaux Am-adeurs à Rome, afin de tenter tou- les voies possibles pour n'en point iir à une rupture & à une guerre ou-te. C'étoit un piége que l'Ambassa-ir tendoit au Roi pour gagner du is. Il feignit d'abord de trouver de ındes difficultés à la tréve que de-ındoit Persée pour envoier à Rome Ambassadeurs, & il ne parut enfin rendre que par considération pour Roi. Il la desiroit néanmoins, & ıtérêt des Romains l'exigeoit. Ils voient encore ni troupes ni Géné- en état d'agir; au lieu que du côté Persée tout étoit prêt, & que s'il eût point été aveuglé par une vaine pérance de paix, il auroit dû saisir moment qui lui étoit si favorable, si contraire aux ennemis, & se ettre d'abord en campagne.

Mouvemens en

Après cette entrevûe, les Ambassa-urs Romains s'avancérent vers la

AN. R. 581. Av. J.C. 171. pour les Romains. *Liv.* XLII. 43. 44. *Polyb. Legat.* 63.

mais enfin ce dernier parti l'emporta. Les Thébains, & à leur exemple presque tous les autres peuples de la Béotie, firent alliance avec le Peuple Romain, chacun par leurs Députés particuliers, (car les Romains le vouloient ainsi,) & non par le consentement du corps entier de la Nation selon l'ancien usage. C'est ainsi que les Béotiens, pour avoir pris témérairement le parti de Persée, après avoir formé pendant lontems une République, qui en différentes occasions, s'étoit heureusement délivrée des plus grands périls, se virent dispersés & gouvernés par autant de Conseils qu'il y avoit de villes dans la province. Car elles demeurérent toutes dans la suite indépendantes les unes des autres, & ne formérent plus, comme auparavant, une seule Ligue. Et ce fut un effet de la politique Romaine, qui les divisa pour les affoiblir, sachant qu'il étoit bien plus aisé par là de les gagner & de les asservir, que si elles fussent demeurées toujours unies toutes ensemble.

Secours que fournit la Ligue Achéenne.

De la Béotie les Députés passérent dans le Péloponnése. L'assemblée de la Ligue Achéenne fut convoquée à Argos.

Argos. Ils demandérent mille hommes seulement pour les mettre en garnison dans Chalcis, jusqu'à ce que l'armée Romaine passât dans la Gréce ; & ces mille hommes y furent envoiés sur le champ. Marcius & Atilius, aiant terminé les affaires de la Gréce, retournérent à Rome au commencement de l'hiver.

An. R. 58 . Av. J.C. 171. *Liv. ibid.*

Vers le même tems, Rome envoïa encore de nouveaux Députés dans les Iles de l'Asie les plus considérables, pour les exhorter à lui donner un puissant secours dans la guerre contre Persée. Les Rhodiens se signalérent dans cette occasion. Hégésiloque, qui pour lors étoit Prytane, (on appelloit ainsi le premier Magistrat) avoit préparé les esprits, & avoit représenté qu'il faloit effacer par des actions, & non simplement par des paroles, toutes les mauvaises impressions qu'Euméne avoit tâché d'inspirer aux Romains sur leur fidélité. Ainsi, à l'arrivée des Ambassadeurs, ils leur montrérent une flote de quarante galéres toute équipée, & prête à se mettre en mer au premier ordre. Une surprise si agréable fit un grand plaisir aux Romains, qui s'en retournérent extrêmement con-

Les Rhodiens équipent une flote considérable pour les Romains. *Liv. XLII. 45. Polyb. Legat. 64.*

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

contens d'un zéle si marqué, qui avoit même prévenu leurs demandes.

Persée, en conséquence de son entrevûe avec Marcius, envoia des Ambassadeurs à Rome pour y négocier le traité de paix qu'il supposoit avoir ébauché dans cette Conférence. En même tems il écrivit à différens peuples, leur fesant le récit de ce qui s'étoit passé dans l'entrevûe, & tournant les choses de maniére que l'avantage paroissoit lui être resté. Il fit plus pour les Rhodiens. Il leur dépécha une Ambassade pour les exhorter à demeurer en repos, & à attendre en simples spectateurs quel tour les affaires prendroient. *Si malgré les Traités les Romains m'attaquent, vous serez,* leur disoit-il, *médiateurs entre eux & moi. Ce personnage ne convient à aucun peuple mieux qu'aux Rhodiens. Défenseurs non seulement de votre liberté, mais de celle de toute la Gréce, plus vous l'emportez en gloire & en puissance sur tous les autres, plus vous avez d'intérêt à maintenir la balance. Vous* [a] *sentez assez que c'est réduire les Grecs dans une véritable servitude, que de les faire dépendre*

Ambassades de Persée à Rhodes.

Liv. XLII. 46. *Polyb. Legat.* 65.

a Cùm ceterorum id interesse, tum præcipuè Rhodiorum, quo plus inter alias civita-

pendre d'un seul peuple, sans leur laiss- An. R.
ser d'autre recours. On reçut poliment 581.
les Ambassadeurs: mais la réponse fut, Av. J.C. 171.
„ qu'en cas de guerre, ce qu'on sou-
„ haitoit qui n'arrivât pas, on prioit
„ le Roi de ne point compter sur les
„ Rhodiens, & de ne leur rien deman-
„ der qui pût troubler l'alliance qu'ils
„ avoient faite avec les Romains „.
Les mêmes Ambassadeurs passérent en
Béotie, où ils n'eurent pas beaucoup
plus de contentement, si ce n'est de
la part de quelques petites villes, qui *Coronée*
se séparérent des Thébains pour em- *& Ha-*
brasser le parti du Roi. *liarte.*

Marcius & Atilius étant de retour à Ruse des
Rome, rendirent compte au Sénat de Dépu-
leur commission. Ce qu'ils firent valoir tés con-
sur tout, fut la ruse & l'adresse avec dannée
lesquelles ils avoient trompé Persée, en par les
concluant avec lui une tréve qui le anciens
mettoit hors d'état de commencer dès Séna-
lors la guerre à son avantage comme teurs.
il le pouvoit, & qui donnoit aux Ro- *Liv.*
mains le tems d'achever entiérement XLII.
leurs préparatifs, & de se mettre en 47.
campagne. Ils n'oubliérent pas de se
vanter

tates dignitate atque opibus excellant: quæ serva atque *obnoxia* fore, si nullus aliò sit quàm ad Romanos respectus. *Liv.*

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

vanter aussi d'avoir dissipé habilement l'Assemblée générale des Béotiens, & mis ces peuples dans l'impossibilité de se réunir pour faire alliance avec les Macédoniens.

La plus grande partie du Sénat leur fut bon gré d'une conduite si prudente, qui marquoit une profonde politique & une dextérité non commune à manier les affaires. Mais les anciens, imbus d'autres principes, & qui s'en tenoient aux maximes des vieux tems, dirent,,, qu'ils ne reconnoissoient point ,, ici le caractére Romain. Que leurs ,, ancêtres, comptant plus sur le vrai ,, courage que sur la ruse, avoient cou- ,, tume de faire la guerre ouvertement, ,, & non par des souterrains. Qu'il fa- ,, loit laisser ces lâches & indignes ,, artifices aux Carthaginois & aux ,, Grecs, chez qui il étoit plus glorieux ,, de tromper l'ennemi, que de le vain- ,, cre les armes à la main. Qu'à la vé- ,, rité quelquefois la ruse, dans le mo- ,, ment même, paroissoit mieux réus- ,, sir que le courage: mais qu'une vic- ,, toire remportée hautement dans ,, un combat où l'on mesuroit de près ,, ses forces, & que l'ennemi ne pou- ,, voit attribuer ni au hazard ni à la

,, trom-

„ tromperie, étoit d'une durée beau- An. R. 581. Av. J.C. 171.
„ coup plus ſtable, parce qu'elle laiſ-
„ ſoit dans les eſprits une conviction
„ intime de ſupériorité de forces & de
„ courage de la part du Vainqueur.

Malgré les remontrances des anciens qui ne pouvoient gouter ces nouvelles maximes de politique, la partie du Sénat qui préféroit l'utile à l'honnête eut aſſez de crédit pour faire paſſer à la pluralité des voix que l'Ambaſſade de Marcius ſeroit approuvée, & qu'il ſeroit renvoié dans la Gréce avec pouvoir d'achever ce qu'il avoit commencé, & de faire tout ce qu'il jugeroit convenable au bien de la République.

Aulus Atilius fut auſſi envoié dans la Theſſalie, pour s'aſſurer de Lariſſe, dans la crainte qu'à l'échéance de la tréve Perſée ne ſe rendît maître de cette importante place, qui étoit la capitale du pays. On envoia en même tems Lentulus à Thébes, pour veiller ſur la Béotie.

Quoiqu'à Rome on fût déterminé à faire la guerre contre Perſée, le Sénat donna audience à ces Ambaſſadeurs. Ils répétérent à peu près les mêmes raiſons que ce Prince avoit em- Les Ambaſſadeurs de Perſée reçoivent ordre de

AN. R. 581. Av. J. C. 171.

employées dans la conférence avec Marcius, & tâchérent de justifier leur Maître, principalement par rapport à l'attentat qu'on l'accusoit d'avoir commis sur la personne d'Euméne, mais sans pouvoir convaincre les Sénateurs de son innocence, le fait étant trop notoire pour être pallié. Le reste de leur discours se réduisoit à des priéres fort humbles : mais les esprits étoient tellement indisposés à leur égard, que bien loin de se laisser fléchir à leurs supplications, à peine pouvoit-on les écouter. On leur ordonna de sortir de la ville sur le champ, & de toute l'Italie dans l'espace de trente jours.

Sortir de Rome & de l'Italie. *Liv.* XLII. 48.

Le Consul Licinius, qui devoit commander en Macédoine, eut ordre de se préparer à partir au plutôt avec son armée. Le Préteur C. Lucrétius, qui avoit le commandement de la flote, partit avec quarante-cinq galéres, & en cinq jours passa de Naples dans la Céphallénie, où il attendit l'arrivée des troupes de terre.

§. II. *Dé-*

§. II.

Départ du Consul Licinius. Persée tient un Conseil où la guerre est résolue. Il assemble ses troupes, & les harangue. Il se met en campagne, & s'arréte en Thessalie. Le Consul s'y rend aussi. Euméne se joint au Consul. Légére escarmouche. Action de Cavalerie, où Persée remporte l'avantage. Le Consul fait passer de nuit le fleuve Pénée à ses troupes, pour les mettre en sureté. Persée reconnoit les fautes qu'il a commises. Douleur & honte des Romains. Joie & triomphe de Persée & de son armée. Il envoie demander la paix au Consul. Sur sa réponse, il se prépare de nouveau à la guerre. Défaut de prudence dans Persée. Les Grecs applaudissent à la victoire de ce Prince. Prise d'Haliarte. Les deux armées, après quelques légéres expéditions, se retirent en quartiers d'hiver. L'Epire se déclare contre les Romains. Sentiment de Tite-Live sur les prodiges. Expédition de Persée contre l'Illyrie. Basse avarice de ce Prince. Les Romains sont reçus dans Stratus au lieu de Persée. Le Consul Marcius s'avance vers la Macédoine.

Secours

Secours préparé par les Achéens pour le Consul. Persée place des corps de troupes dans les passages des montagnes. Marcius passe par des chemins d'une difficulté incroiable. Manière dont on fit descendre les éléphans sur la pente escarpée de la montagne. Polybe expose au Consul les offres des Achéens. Il part pour retourner en Achaïe. Extrême fraieur du Roi à l'approche des ennemis. Le Consul entre en Macédoine. Diverses expéditions. Retour de Polybe dans l'Achaïe. Prusias & les Rhodiens envoient des Ambassadeurs à Rome en faveur de Persée. Réponse du Sénat au discours insolent des Rhodiens. Lettres du Consul Marcius au Sénat. Onésime Macédonien passe dans le parti des Romains.

Départ du Consul Licinius. *Liv.* XLII. 49.

LE CONSUL LICINIUS, après avoir offert ses vœux aux dieux dans le Capitole, partit de la ville revêtu d'une cotte-d'armes selon la coutume. Cette cérémonie du départ des Consuls, dit Tite-Live, se fait toujours avec beaucoup de solennité, & un concours incroiable, sur tout quand il s'agit d'une guerre importante & contre

contre un puiſſant ennemi. Outre l'in- An. R.
térêt que plusieurs particuliers peuvent 581.
prendre à la gloire du Conſul qui Av. J.C.
part, les citoiens ſont attirés à ce ſpec- 171.
tacle par la curioſité de voir le Général à la prudence & au courage duquel ils confient le ſort de la République. Mille penſées inquiettes s'offrent alors à l'eſprit ſur le ſuccès de la guerre, qui eſt toujours douteux & incertain. On ſe repréſente les défaites arrivées par l'ignorance & la témérité des Généraux, & au contraire les victoires que l'on a dues à leur prudence & à leur courage. *Qui des mortels*, dit-on, *peut ſavoir quel ſera le ſort du Conſul qui eſt près de ſon départ, & ſi on le verra de retour avec ſon armée victorieuſe monter en triomphe à ce même Capitole d'où il eſt parti après y avoir offert ſes priéres aux dieux; ou ſi peut-être cette joie ne ſera point pour les ennemis?* La gloire ancienne des Macédoniens, celle de Philippe qui s'étoit rendu célébre par la guerre ſur tout qu'il avoit faite contre les Romains, augmentoient beaucoup la réputation de Perſée; & l'on ſe rappelloit que, depuis qu'il étoit monté ſur le trône, ſon nom n'avoit point ceſſé d'oc-

An. R. 581. Av. J.C. 171. d'occuper les esprits par l'attente d'une guerre prochaine. Pleins de ces pensées, les citoiens conduisirent en foule le Consul hors de la ville. C. Claudius & Q. Mucius, qui tous deux avoient été Consuls, & par conséquent avoient commandé des armées, ne crurent pas se dégrader en servant sous lui en qualité de Tribuns des soldats, (comme qui diroit en qualité de Colonels ou de Brigadiers) & partirent avec le Consul. On remarquoit encore parmi les Tribuns militaires trois jeunes Romains illustres, P. Lentulus & deux Manlius Acidinus. Licinius se rendit avec eux à Brondufe, où étoit le rendez-vous de l'armée; & aiant passé la mer avec toutes ses troupes, il arriva à Nymphée sur les terres des Apolloniates.

Persée tient un Conseil où la guerre est résolue. *Liv.* XLII, 50. Peu de jours auparavant Persée, sur le raport des Ambassadeurs revenus de Rome qui assuroient qu'il ne restoit plus aucune espérance de paix, tint un grand Conseil. Les avis y furent partagés. Quelques-uns croioient qu'il faloit, ou paier un tribut si on l'exigeoit, ou céder quelque portion de son domaine si on l'y condannoit, en un mot souffrir pour obtenir la paix

tous

tout ce qui ſeroit ſupportable, plutôt AN. R.
que d'expoſer ſa perſonne & ſon roiau- 581.
me au danger de périr abſolument. Av.J.C. 171.
Que ſi on lui laiſſoit une partie de ſon
Roiaume, le tems & l'occaſion pour-
roient lui faire naître des conjonctu-
res favorables, qui le mettroient en
état, non ſeulement de recouvrer tout
ce qu'il auroit perdu, mais de ſe ren-
dre formidable à ceux qui maintenant
feſoient trembler la Macédoine.

Le plus grand nombre étoit d'un ſen-
timent bien différent. Ils ſoutenoient
„ que pour peu qu'il cédât, il faloit
„ ſe réſoudre à perdre tout ſon Roiau-
„ me. Que ce n'étoit pas l'argent ni
„ les terres qui piquoient l'ambition
„ des Romains : qu'ils aſpiroient à la
„ ſouveraineté & à la domination uni-
„ verſelle. Qu'ils ſavoient que les plus
„ grands Roiaumes & les plus puiſſans
„ Etats étoient ſujets à bien des révo-
„ lutions. Qu'ils avoient abbatu l'Em-
„ pire des Carthaginois, & élevé ſur
„ leurs têtes & dans leur voiſinage un
„ Roi puiſſant & belliqueux. Qu'ils
„ avoient relégué Antiochus & ſa poſ-
„ térité au dela du mont Taurus.
„ Qu'il n'y avoit plus que le Roiaume
„ de Macédoine capable de faire om-

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

„ brage aux Romains, parce qu'étant „ placé dans leur voisinage, il pouvoit, au premier échec qu'ils recevroient, reprendre sa premiére vigueur, & rendre à ses Rois la fierté & l'ambition de leurs prédécesseurs. „ Que c'étoit à lui de voir, pendant „ qu'il en étoit encore tems, s'il vouloit, en cédant diverses parties de „ ses Etats l'une après l'autre, se voir „ à la fin dépouillé de toute sa puissance, chassé du Roiaume de ses „ péres, & obligé de demander comme par grace aux Romains la permission d'aller se confiner dans la „ Samothrace ou dans quelque autre „ Ile, pour y passer le reste de ses „ jours dans le mépris & la misére, „ avec la douleur de survivre à sa „ gloire & à son Empire: ou s'il n'aimoit pas mieux, en prenant les armes pour défendre sa fortune & son „ honneur, s'exposer courageusement „ à tout ce qu'il plairoit aux dieux „ d'ordonner de son sort; &, en cas „ qu'il fût vainqueur, avoir la gloire „ de délivrer l'Univers du joug des „ Romains. Qu'il les pouvoit chasser „ de la Gréce, comme eux-mêmes „ avoient chassé Annibal de l'Italie.

„ Que

„ Que ce seroit la plus grande des in- An. R.
„ dignités à Persée, après avoir dé- 581.
„ fendu avec courage son Roiaume Av. J.C. 171.
„ contre un frére qui le lui disputoit
„ injustement, de le céder lâchement
„ à des étrangers qui vouloient l'en
„ dépouiller. Qu'enfin, quoique la
„ paix fût préférable à la guerre, tout
„ le monde convenoit qu'il n'y avoit
„ rien de plus honteux que de céder
„ l'Empire sans résistance, & rien de
„ plus glorieux que d'avoir mis tout
„ en œuvre pour s'y maintenir.

Persée assemble ses troupes. Liv. XLII. 51.

Ce Conseil se tenoit à Pella, dans l'ancien palais des Rois de Macédoine. Persée se déclarant sans hésiter pour le dernier avis, *Puisque vous en jugez ainsi*, dit-il, *fesons donc la guerre, & prions les dieux de nous être favorables.* Il donna ordre en même tems à tous ses Généraux d'assembler leurs troupes à Citium ville de Macédoine; & il s'y rendit bientôt après lui-même avec tous les Seigneurs de sa Cour, & toute sa Garde. Il y trouva l'armée déja assemblée. Elle montoit, en comptant les troupes étrangéres & celles du pays, à trente-neuf mille hommes de pié, dont à peu près la moitié

AN. R. 581. Av. J.C. 171. composoit la * Phalange, & à quatre mille chevaux. On ** convenoit, dit Tite-Live, que depuis l'armée qu'Alexandre le Grand avoit menée en Asie, nul Roi de Macédoine n'en avoit eu une si nombreuse.

Il y avoit vingt-six ans que Philippe avoit fait la paix avec les Romains ; & comme pendant tout ce tems la Macédoine avoit été tranquille & sans guerre considérable, elle se trouvoit une nombreuse Jeunesse en âge de porter les armes. Persée l'avoit tenue en haleine par de légéres expéditions contre les Thraces du voisinage, plus propres à l'exercer qu'à la fatiguer. D'ailleurs, Philippe en premier lieu, & après lui Persée, avoient depuis lontems formé le dessein de porter la guerre contre les Romains. Ainsi tout étoit prêt pour la commencer avantageusement.

Il les harangue. *Liv.* XLII, 52. Persée, avant que de se mettre en campagne, crut devoir haranguer ses troupes. Il monta donc sur un tribunal, qui lui avoit été élevé au milieu du

** On peut voir une description exacte de la Phalange dans l'Histoire Ancienne.*

*** Selon tous les Auteurs, l'armée d'Alexandre n'étoit pas tout-à-fait si nombreuse que celle de Persée.*

du camp, & de là, aiant ses deux fils An. R.
à ses côtés, il parla d'une maniére 581.
tout-à-fait propre à animer les soldats. Av. J.C. 171.
„ Il commença par faire un long dé-
„ nombrement de toutes les injusti-
„ ces que les Romains avoient com-
„ mises à l'égard de son pére, lesquel-
„ les l'avoient engagé à prendre le par-
„ ti de leur faire la guerre, si la mort
„ ne l'eût empêché de mettre son des-
„ sein à exécution. Il ajouta, qu'après
„ la mort de Philippe, les Romains
„ l'avoient amusé par des entrevûes
„ trompeuses & par une tréve simulée,
„ sous prétexte de travailler à une ré-
„ conciliation. Il comparoit l'armée
„ du Consul qui étoit actuellement
„ en marche, avec celle des Macé-
„ doniens, selon lui beaucoup supé-
„ rieure à l'autre & pour le nombre,
„ & pour la valeur. *Il ne vous reste donc, Macédoniens*, leur dit-il en finissant, *que de montrer maintenant le même courage que firent paroitre vos ancêtres, lorsqu'aiant domté toute l'Europe ils passérent en Asie, ne mettant d'autres bornes à leurs conquêtes que celles de l'Univers. Aujourdhui il ne s'agit pas de porter vos armes jusqu'au fond des Indes, mais de vous conserver vous-mê-*

 mes

An. R. 581. Av. J.C. 171. *mes dans la possession de la Macédoine contre les Romains. Ce peuple ambitieux ne peut souffrir d'avoir pour voisin aucun Roi, ni laisser des armes entre les mains d'aucune nation belliqueuse. Car, n'en doutez point, si vous ne soutenez la guerre avec vigueur, si vous étiez capables de vouloir vous soumettre aux ordres de ces maîtres orgueilleux, il faudroit vous résoudre à leur livrer vos armes avec votre Roi & son Roiaume.*

A ces mots, toute l'armée, qui l'avoit déja interrompu plus d'une fois par des applaudissemens, se livra plus vivement encore aux différens mouvemens qui la transportoient, & jetta des cris de colére & d'indignation, exhortant le Roi à concevoir d'heureuses espérances, & demandant avec instance qu'on la menât contre les ennemis.

Persée ensuite donna audience aux Ambassadeurs des villes de Macédoine, qui venoient lui offrir de l'argent & des vivres pour les besoins de l'armée. Le Roi les remercia avec bonté, mais n'accepta point leurs offres, apportant pour raison qu'elle étoit abondamment fournie de tout ce qui lui étoit nécessaire. Il leur demanda seulement

An. R. 581. Av. J.C. 171.

ſement des voitures, pour tranſporter les béliers, les catapultes, & les autres machines de guerre.

Perſée ſe met en campagne, & s'arréte en Theſſalie. *Liv.* XLII. 53.54.

Il partit enſuite avec toutes ſes forces, & marchant vers l'Eordée, il arriva le lendemain dans l'Elimée ſur les bords du fleuve Haliacmon ; & aiant paſſé les monts Cambuniens, il s'empara du pays appellé Pélagonie ou Tripolis. Il aſſiégea enſuite Cyréties & Myle, qu'il prit de vive force. N'aiant pas oſé attaquer Gyrton qu'il trouva trop bien défendu, il ſe ſaiſit d'Elatie & de Gonne, villes ſituées à l'entrée du défilé qui conduit à Tempé, & enfin il s'arréta à Sycurie au pié du mont Oſſa, réſolu d'y attendre l'ennemi.

Le Conſul s'y rend auſſi. *Ibid.* 55.

Pendant le même tems le Conſul Licinius ſortit des terres d'Apollonie, & pour conduire ſon armée dans la Theſſalie, traverſa l'Epire, où il trouva d'abord des chemins aſſez aiſés. Mais quand il fut paſſé dans l'Athamanie, le terrain raboteux & preſque impraticable ne lui permit pas de faire de grandes journées, & ce ne fut qu'avec de grandes difficultés, & après bien du tems, qu'il arriva à Gomphes en Theſſalie. Et ſi Perſée eût pris ſon tems pour venir avec ſes troupes ran-

AN. R. 581. Av. J.C. 171. gées en bataille à la rencontre d'une armée nouvellement levée, & dont les hommes & les chevaux étoient épuisés de fatigues, les Romains eux-mêmes convenoient qu'ils n'auroient pu le combattre sans s'exposer à une défaite certaine. Quand Licinius vit qu'il avoit gagné Gomphes sans aucun obstacle de la part des Macédoniens, la joie de s'être tiré d'un passage si dangereux ne lui laissa que du mépris pour un ennemi, qui connoissoit si peu ou qui savoit si mal prendre ses avantages. Aiant appris que les Macédoniens couroient la Thessalie, & pilloient les terres des Alliés de la République, comme il voioit ses soldats suffisamment remis de leurs travaux, il les conduisit du côté de Larisse, & campa sur les rives du fleuve Pénée.

Euméne se joint au Consul. Pour lors Euméne arriva à Chalcis avec ses fréres Attale & Athénée : le quatriéme, nommé Philétére, étoit resté à Pergame pour la défense du pays. Euméne & Attale se joignirent au Consul avec quatre mille hommes de pié, & mille chevaux. Ils avoient laissé à Chalcis deux mille hommes de pié sous la conduite d'Athénée, pour fortifier la garnison de cette importan-

te place. Il vint aussi de la part des autres Alliés quelques troupes, mais dont le nombre étoit peu considérable, & quelques galéres. An. R. 581. Av. J.C. 171.

Persée cependant envoia plusieurs détachemens pour ravager le pays voisin de Phéres, espérant que si le Consul quittoit son camp pour venir *au* secours des Alliés de la République, il pourroit le surprendre & l'attaquer à son avantage. Mais son espérance fut vaine : il fit seulement quelque butin, particuliérement de bestiaux de toute espéce, qu'il distribua à *ses* soldats.

Le Consul & le Roi tinrent Conseil dans le même tems chacun de leur côté, pour décider par où ils devoient commencer la guerre. Le Roi, tout fier de ce qu'on lui avoit laissé ravager impunément les terres des Phéréens, étoit d'avis d'aller, sans perdre de tems, attaquer les Romains *dans leur* camp. Les Romains sentoient bien que leur lenteur & leurs retardemens les décrioient dans l'esprit des Alliés, & ils se reprochoient à eux-mêmes de n'avoir point porté de secours à ceux de Phéres. Pendant que le Consul avec les principaux Officiers, Légére escarmouche. Liv. XLII. 57.

An. R. 581. Av. J. C. 171.

& avec Euméne & Attale, tenoit conseil sur le parti qu'il convenoit de prendre, on vient tout d'un coup leur annoncer que Persée approche avec toute son armée. Sur le champ on donne le signal pour faire prendre les armes aux soldats, & l'on détache pour aller à la découverte cent chevaux, & autant de fantassins gens de trait. Persée, sur les dix heures du matin, ne se trouvant éloigné du camp des Romains que d'une petite demi-lieue, fait faire alte à son Infanterie, & s'avance avec sa Cavalerie & les soldats armés à la légére. A peine avoit-il fait un quart de lieue, qu'il aperçoit le détachement Romain. Il détacha de son côté un petit corps de Cavalerie, soutenu de quelque infanterie légére. Comme le nombre étoit à peu près égal, & que ni de part ni d'autre on n'envoia point de nouvelles troupes à leur secours, le combat finit sans qu'on pût dire de quel côté étoit la victoire. Persée retourna à son camp de Sycurie.

Action de Cavalerie, où Persée rem-

Le lendemain à la même heure, il fait avancer de nouveau toutes ses troupes vers le camp des Romains. Elles étoient suivies de chariots chargés

gés de vaisseaux remplis d'eau : car pen- An. R.
dant près de quatre lieues on n'en 581.
trouvoit point, & le chemin étoit Av. J.C.
plein de poussiére. Ainsi il auroit pu 171.
arriver que les troupes se fussent trou- porte
vé épuisées par la soif, lorsqu'il auroit l'avan-
falu combattre, ce qui les auroit fort tage.
incommodées. Les Romains s'étant Liv. XLII. 58. 59.
tenus en repos, & aiant même fait rentrer les corps de garde dans les retranchemens, les troupes du Roi s'en retournérent dans leur camp. Elles firent la même chose pendant quelques jours, dans l'espérance que la Cavalerie Romaine se détacheroit pour venir attaquer leur arriére-garde ; & que pour lors, tournant tête tout-à-coup, ils l'engageroient au combat à une distance considérable de son camp. Et comme la Cavalerie du Roi l'emportoit de beaucoup sur celle des Romains, aussi bien que ses troupes armées à la légere, ils comptoient qu'ils en viendroient aisément à bout.

Ce premier dessein ne réussissant pas, le Roi alla camper plus près de l'ennemi, n'en étant guére plus éloigné que d'une lieue & demie. Dès la pointe du jour, aiant rangé son Infanterie dans le même lieu où il avoit coutu-

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

me de le faire les jours précédens, c'eſt-à-dire à mille pas de l'ennemi, il méne toute ſa Cavalerie & ſes troupes armées à la légére vers le camp des Romains. La pouſſiére qui paroiſſoit & plus proche que de coutume, & excitée par un plus grand nombre de troupes, y jetta l'allarme; & à peine le premier qui en apporta la nouvelle put-il faire croire que l'ennemi fût ſi près, parce qu'auparavant pluſieurs jours de ſuite il n'avoit paru que ſur les dix heures, & que pour lors le ſoleil ne commençoit qu'à ſe lever. Mais les cris réitérés de pluſieurs qui annonçoient la même choſe, ne laiſſant plus lieu d'en douter, le trouble fut fort grand dans le camp. Les Officiers ſe rendent de toutes parts à la tente du Général, & les ſoldats courent s'armer précipitamment. La négligence du Conſul, ſi mal inſtruit des mouvemens d'un ennemi qui étoit tout près de lui, & qui devoit jour & nuit le tenir en haleine, ne donne pas grande idée de ſon mérite.

Perſée avoit rangé ſes troupes à moins de cinq cens pas des retranchemens du Conſul. Cotys Roi des Odry-

ſes

ſes dans la Thrace commandoit la gauche avec la Cavalerie de ſa nation : les armés à la légére étoient diſtribués d'eſpace en eſpace dans les premiers rangs. La Cavalerie Macédonienne, mélée de même de Crétois, formoit l'aile droite. A côté & en dedans des deux ailes étoient diſtribuées des troupes de cavalerie que Tite-Live appelle *Roiales*, (parce qu'elles faiſoient peut-être partie de *la maiſon du Roi*) & quelques auxiliaires de différentes nations. Le Roi occupa le centre avec le corps de Cavalerie qui accompagnoit toujours ſa perſonne; & il plaça devant lui les Frondeurs & les gens de trait, qui pouvoient être au nombre de quatre cens.

An. R. 581. Av. J.C. 171.

Le Conſul aiant rangé en bataille ſon Infanterie dans le camp même, en fit ſortir la Cavalerie ſeule & les troupes armées à la légére, qu'il rangea devant les retranchemens. L'aile droite, compoſée de toute la Cavalerie d'Italie, étoit commandée par C. Licinius Craſſus frére du Conſul; la gauche, compoſée de la Cavalerie des Grecs alliés, par M. Valerius Lévinus : l'une & l'autre étoient entre-mélées de leurs troupes armées à la légére. Q.

Mucius.

An. R. 581. Av. J.C. 171. Mucius étoit placé au centre avec un corps choisi de Cavalerie: & il avoit devant lui deux cens Cavaliers Gaulois, & trois cens tirés des troupes d'Eumene. Quatre cens Cavaliers de Thessalie étoient placés un peu au dessus de l'aile gauche, comme un corps de réserve. Le Roi Euméne & Attale son frere, avec leurs troupes, occupoient l'espace entre les retranchemens & les derniers rangs.

Ce ne fut ici qu'un combat de Cavalerie, laquelle de part & d'autre étoit à peu près égale pour le nombre, & pouvoit monter de chaque côté à quatre mille hommes, sans compter les armés à la legere. L'action commença par les Frondeurs & les gens de trait, qui étoient placés à la tète. Mais après ce prélude les Thraces, comme des bètes que l'on a tenu lontems enfermées, & qui n'en deviennent que plus féroces, se jettérent les premiers avec fureur contre l'aile droite des Italiens, qui, tout braves & intrépides qu'ils étoient, ne purent soutenir un choc si rude & si violent. Les armés à la légére que les Thraces avoient parmi eux, abbattoient avec leurs épées les lances des ennemis, & tantôt ils cou-

coupoient les jarrets de leurs chevaux, tantôt ils les perçoient dans le flanc. Persée lui-même attaquant les Grecs avec vigueur, les mit en désordre dès le premier choc, & les poursuivit vivement. La Cavalerie Thessalienne, laquelle, séparée de l'aile gauche par un médiocre intervalle, comme nous l'avons dit auparavant, formoit un corps de réserve, & qui, dans le commencement de l'action, n'avoit été que spectatrice & témoin du combat, fut d'un grand secours à l'aile gauche quand elle eut commencé à plier. Car cette Cavalerie, se retirant devant le Roi à petit pas & en bon ordre, après qu'elle se fut jointe aux troupes auxiliaires d'Euméne, donna aux fuiards, aussi bien que ce Prince, une retraite assurée dans ses rangs; & voiant que l'ennemi ne les poursuivoit plus si vivement, elle osa même aller en avant, pour les soutenir & les rassurer. Et les Macédoniens, qui eux-mêmes s'étoient débandés dans leur poursuite, n'osérent pas tenter un nouveau combat avec des gens qui marchoient en bonne disposition & de pié ferme.

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

Hippias & Léonat qui étoient res-

tés

An. R. 581. Av. J.C. 171. tés avec l'Infanterie de Persée, aiant appris l'avantage que sa Cavalerie avoit remporté, pour ne pas faire manquer au Roi une occasion si favorable de mettre le comble à la gloire de cette journée en poussant vivement les ennemis, & allant les attaquer dans leurs retranchemens, lui amenérent de leur propre mouvement & sans ordre la Phalange Macédonienne. Il paroissoit en effet que pour peu d'efforts qu'eût fait le Roi, il pouvoit rendre sa victoire complette; & que dans l'ardeur où étoient ses troupes, & dans l'effroi qu'elles avoient jetté parmi les Romains, la pleine défaite de ceux-ci étoit assurée.

Pendant que ce Prince, partagé entre l'espérance & la crainte, hésitoit sur le parti qu'il devoit prendre dans une conjoncture si délicate, Evandre de Créte, en qui il avoit beaucoup de confiance, aiant vû la Phalange en marche, accourut promtement vers Persée, „ & l'exhorta „ dans les termes les plus forts à ne se „ pas livrer à la joie aveugle d'un léger „ avantage, & à ne pas engager té- „ mérairement une nouvelle action, „ qui n'étoit point nécessaire, & où il

„ ris-

„ risquoit tout. Il lui représenta, que „ ce premier succès, s'il se tenoit en „ repos, le mettroit en état, ou de „ conclure la paix avec honneur, ou „ d'attirer dans ses intérêts un plus „ grand nombre d'Alliés, pour faire „ ensemble la guerre aux Romains „. Le Roi panchoit déja par lui-même vers cet avis. C'est pourquoi, aiant loué les vûes & le zéle d'Evandre, il rappella sa Cavalerie du combat, & donna ordre qu'on remenât l'Infanterie dans le camp.

An. R. 581. Av. J.C. 171.

Il périt, ce jour-là, du côté des Romains, deux cens Cavaliers, & plus de deux mille hommes de pié; au lieu que Persée ne perdit pas plus de vingt Cavaliers, & le double de fantassins.

Les vainqueurs rentrérent dans leur camp pleins de joie, les Thraces sur tout, qui portoient au haut de leurs piques en chantant & comme en triomphe les têtes des ennemis qu'ils avoient tués. Les Romains, au contraire, plongés dans une profonde tristesse, gardoient un morne silence, & frapés de terreur s'attendoient à tout moment que l'ennemi alloit venir les attaquer dans leur camp. Eumene étoit

Le Consul fait passer de nuit le fleuve Pénée à ses troupes pour

d'avis

An. R. 581. Av. J.C. 171.

d'avis qu'on transportât le camp de l'autre côté du fleuve Pénée, afin que ce fleuve servît comme de rempart à leurs troupes, jusqu'à ce qu'elles fussent revenues de leur fraieur. Le Consul avoit quelque peine à prendre ce parti, qui, par un aveu si public de crainte, étoit tout-à-fait deshonorant pour lui & pour son armée: mais cependant, vaincu par la raison, & cédant à la nécessité, il fit passer ses troupes sans bruit pendant la nuit, & alla camper sur l'autre rive du fleuve.

les mettre en sureté. Liv. XLII. 60.

Persée, le lendemain, s'avança pour attaquer les ennemis, & leur livrer combat: mais il n'en étoit plus tems, & il trouva leur camp abandonné. Quand il les vit retranchés de l'autre côté de la riviére, il reconnut l'énorme faute qu'il avoit commise la veille, de ne pas les poursuivre vivement aussitôt après leur défaite: mais il avoua que c'en étoit encore une plus grande d'être demeuré tranquille & sans action pendant la nuit. Car, sans mettre le reste de l'armée en mouvement, s'il avoit seulement détaché ses troupes armées à la légére contre les ennemis pendant qu'ils passoient la riviére avec précipitation, il auroit pu sans peine

Persée reconnoit les fautes qu'il a commises. Liv. XLII. 60.

peine défaire une partie de leur armée. An. R.
Cette double faute, & sur tout la 581.
derniére, a quelque chose de si étran- Av. J.C. 171.
ge, qu'il est difficile de n'y pas reconnoitre un esprit d'aveuglement envoié par l'ordre de Dieu même, qui avoit condamné Persée & son Roiaume à périr. Ni le Roi, ni aucun de ses Officiers ne pense au moins à observer les démarches nocturnes de l'ennemi. Un tel engourdissement ne peut être comparé, ce semble, qu'à l'assoupissement des Officiers de Saül dont l'Ecriture parle en ces termes : *il n'y en eut pas* I. Reg.
un seul qui vît rien, qui s'aperçût de XXVI.
rien, ou qui s'éveillât ; mais tous dor- 12.
moient, parce que le Seigneur les avoit assoupis d'un profond sommeil.

Douleur & honte des Romains.

Les Romains, à la vérité, aiant mis une riviére entr'eux & l'ennemi, ne se voioient plus dans le danger prochain d'être attaqués & mis en déroute : mais l'échec qu'ils venoient de recevoir, & l'atteinte qu'ils avoient donnée à la gloire du nom Romain, les pénétroit de la plus vive douleur. Tous, dans le Conseil de guerre qu'avoit assemblé le Consul, en rejettérent la faute sur les Etoliens. On disoit que c'étoient eux qui avoient pris l'allarme,

que

An. R. 581. Av. J.C. 171. que le reste des Grecs avoit été entr
né par leur exemple, & qu'on av
vû cinq des principaux de leur nati
prendre les premiers la fuite. Les Th
saliens au contraire furent loués po
leur courage, & leurs Chefs gratifi
de plusieurs marques d'honneur.

Joie & triomphe de Persée & de son armée. Liv. XLII. 61. Les dépouilles remportées sur
Romains étoient considérables.
comptoit plus de quinze cens bo
cliers, plus de mille cuirasses, & un bi
plus grand nombre de casques, d
pées, & de traits de toute sorte.
Roi en fit des récompenses d'honne
pour tous les Officiers qui s'étoient
plus distingués; & aiant assemblé l'a
mée, il commença par dire ,, que
,, qui venoit d'arriver étoit à leur éga
,, un présage heureux & un gage as
,, ré de ce qu'ils devoient espérer po
,, l'avenir. Il fit l'éloge des troupes c
,, venoient de combattre; rehaussa
,, termes magnifiques la victoire re
,, portée sur la Cavalerie des Romain
,, qui fesoit la principale force de le
,, armée, & qu'ils avoient cru jusqu
,, là invincible. Il s'en promit une e
,, core plus considérable sur leur I
,, fanterie, qui n'avoit échapé à leu
,, mains que par une fuite hontei

,, pe

„ pendant la nuit, mais qu'il feroit aifé AN. R.
„ de forcer dans les retranchemens où 581.
„ la crainte la tenoit renfermée. AV. J.C. 171.

Les foldats victorieux, qui portoient fur leurs épaules les dépouilles des ennemis qu'ils avoient tués, écoutérent ce difcours avec un fenfible plaifir, & fe promettoient tout de leur courage, jugeant de l'avenir par le paffé. L'Infanterie de fon côté, fur tout celle qui compofoit la Phalange Macédonienne, piquée d'une louable jaloufie, prétendoit bien égaler à la premiére occafion & même paffer la gloire de leurs compagnons. Tous, en un mot, demandoient avec une ardeur & un empreffement incroiable qu'on les mît feulement aux mains avec les ennemis. Le Roi, après avoir renvoié l'Affemblée, fe mit en marche le lendemain, & vint camper auprès de Mopfie: c'étoit une hauteur fituée entre Tempé & Lariffe.

Les Romains, fans s'éloigner des bords du Pénée, allérent s'établir un camp dans un pofte plus fûr, où Mifagéne, fils de Mafiniffa, vint joindre le Conful avec mille chevaux, autant de gens de pié, & vingt-deux éléphans.

La

AN. R. 581. AV. J.C. 171.

La joie du succès heureux d'une si importante bataille s'étoit fait sentir d'abord à Persée dans toute son étendue. Il se regardoit comme supérieur à un peuple, qui lui-même l'étoit à l'égard de tous les Princes & de toutes les autres nations. Ce n'étoit point une victoire surprise & comme dérobée par ruse & par adresse, mais enlevée à force ouverte par la bravoure & le courage de ses troupes, & cela sous ses yeux & par ses ordres. Il avoit vû la fierté Romaine plier devant lui jusqu'à trois fois dans une journée: d'abord en se tenant renfermée par crainte dans son camp; puis, dès qu'elle avoit osé en sortir, en prenant honteusement la fuite; & enfin, en fuiant de nouveau pendant l'obscurité de la nuit, & en ne trouvant de sureté que dans l'enceinte de ses retranchemens, asyle ordinaire de la peur & de la lâcheté. Ces pensées étoient bien flateuses, & capables de faire illusion à un Prince déja trop rempli de son propre mérite.

Persée envoie demander la paix au

Mais quand ces premiers transports se furent un peu rassis, & que cette vapeur enivrante d'une joie subite se fut dissipée, & eut fait place à la réfle-

xion,

xion, Perſée alors rendu à lui-même, & enviſageant de ſang froid toutes les ſuites de ſa victoire, commença à en être en quelque ſorte effraié. Ce qu'il y avoit de ſages Courtiſans auprès de lui, profitant de ces heureuſes diſpoſitions, hazardérent de lui donner un conſeil, dont elles le rendoient capable: c'étoit de ſe ſervir de l'avantage qu'il venoit de remporter, pour obtenir des Romains une paix honorable. Ils lui repréſentérent ,, que la marque ,, d'un Prince prudent, & heureux à ,, juſte titre, étoit de ne point compter ſur les faveurs préſentes de la ,, fortune, & de ne ſe point livrer à ,, l'éclat d'une proſpérité éblouiſſante. ,, Qu'ainſi il feroit bien d'envoier au ,, Conſul pour renouveller avec lui le ,, Traité aux mêmes conditions que ,, T. Quintius vainqueur avoit impoſées à Philippe ſon pére. Qu'il ne ,, pouvoit pas finir la guerre plus glorieuſement pour lui, qu'après une ,, bataille ſi mémorable; ni eſpérer ,, jamais une occaſion plus favorable ,, de conclure une paix ſtable & aſſurée, que dans une conjoncture où ,, l'échec que venoient de recevoir les ,, Romains les rendroit plus traitables,

An. R. 581. Av. J.C. 171. Conſul.

Sur ſa réponſe il ſe prépare de nouveau à la guerre.

Liv. XLII. 62. *Polyb. Legat.* 69.

,, &

An. R. 581. Av. J.C. 171. „ & mieux disposés à lui accorder de „ bonnes conditions. Que si, malgré „ cet échec, les Romains, par une „ fierté qui ne leur étoit que trop na„ turelle, rejettoient un accommode„ ment juste & équitable, ils seroient „ visiblement en tort, & qu'autant „ qu'ils auroient à craindre la juste co„ lére des dieux ennemis de l'orgueil, „ autant la moderation de Persée lui „ rendroit-elle & les dieux & les hom„ mes favorables.

Le Roi se rendit à ces sages remontrances : & les conseils qui tendoient à la paix, le trouvoient toujours disposé à s'y préter. Le plus grand nombre aussi dans le Conseil y applaudit. On envoia donc des Ambassadeurs au Consul, qui assembla un Conseil nombreux pour leur donner audience. Ils dirent, „ Qu'ils venoient deman„ der la paix. Que Persée paieroit aux „ Romains le même tribut que Philip„ pe leur avoit paié, & qu'il abandon„ neroit les villes, les terres, & tous „ les endroits que Philippe avoit aban„ donnés.

Quand ils furent sortis, le Conseil délibéra sur la réponse qu'il convenoit de leur faire. La fermeté Romaine parut

rut ici avec éclat. C'étoit [a] alors la An. R.
coutume de montrer dans l'adversité 581.
toute l'assurance & la fierté de la bon- Av. J.C.
ne fortune, & de faire paroitre de la 171.
modération dans la prospérité. La réponse fut : „ Qu'il n'y avoit point d'es-„pérance de paix pour Persée, s'il ne „laissoit au pouvoir du Sénat de dis-„poser de sa personne & de son Roiau-„me comme il lui plairoit.

Cette réponse aiant été raportée au Roi, ceux qui composoient son Conseil furent étrangement frapés d'un orgueil si extraordinaire, &, selon eux, si mal placé; & la plupart crurent qu'il ne faloit plus parler de paix, & que bientôt les Romains seroient obligés de venir demander eux-mêmes, ce qu'ils refusoient maintenant. Persée ne pensa pas de même. Il vit bien que Rome n'étoit si fiére, que parce qu'elle sentoit sa supériorité; & c'est ce qui lui inspira une extrême crainte. Il envoia de nouveau au Consul, & offrit un tribut plus considérable que celui dont Philippe avoit été chargé. Quand il vit que le Consul ne rabattoit rien de la hauteur de ses demandes, n'aiant plus de paix à atten-

[a] Ita tum mos erat, in adversis vultum secundæ *fortunæ* gerere, moderari animos in secundis. *Liv.*

An. R. 581. Av. J.C. 171.

dre, il retourna à son camp de Sycurie d'où il étoit parti, déterminé à tenter de nouveau les hazards de la guerre.

Défaut de prudence dans Persée.

Toute cette conduite de Persée donne lieu de penser qu'il faloit qu'il eut entrepris cette guerre bien imprudemment, & sans avoir comparé ses forces & ses ressources avec celles des Romains, pour se croire heureux, après une victoire signalée, de pouvoir demander la paix, & de se soumettre aux conditions si onéreuses auxquelles son pére Philippe ne s'étoit soumis qu'après une sanglante défaite. Il paroit clair qu'il n'avoit guére bien pris ses mesures, ni bien concerté les moiens de réussir, puisqu'après une premiére action, dont tout l'avantage est pour lui, il commence par sentir toute sa foiblesse & son infériorité, & panche en quelque sorte vers le desespoir. Pourquoi donc rompre le premier la paix ? Pourquoi se rendre l'aggresseur sans nécessité ? Pourquoi se presser si fort, pour s'arréter au premier pas ? Pourquoi attendre à connoitre sa foiblesse, jusqu'à ce que sa propre victoire l'en eût instruit ? Ce ne sont pas là les marques d'un Prince e & avisé.

La

La nouvelle du combat de Cavalerie s'étant répandue dans la Gréce, fit connoitre ce qu'on y pensoit, & découvrir à nud la disposition des esprits. Car non seulement les partisans des Macédoniens, mais un grand nombre de ceux qui avoient reçu des Romains les bienfaits les plus considérables, ceux-mêmes qui avoient éprouvé la violence & l'orgueil des Rois de Macédoine, firent éclater leur joie à cette nouvelle; la plupart n'en aiant point d'autre raison qu'un caprice bizarre, mais assez commun, qui, dans les spectacles mêmes, dit Tite-Live, où des combattans s'exercent pour le plaisir de la multitude, fait qu'on se déclare volontiers pour le plus foible contre le plus fort. An. R. 581. Av. J.C. 171. Les Grecs applaudissent à la victoire de Persée. *Liv.* XLII. 63.

Le Préteur Lucrétius assiégeoit dans ce même tems Haliarte en Béotie. Après une longue & vigoureuse résistance, cette ville fut prise enfin d'assaut, livrée au pillage, puis ruinée de fond en comble. Prise d'Haliarte. *Ibid.*

Persée cependant, qui n'étoit pas loin du camp des Romains, les incommodoit fort, harcelant leurs troupes, & tombant sur leurs fourageurs pour peu qu'ils s'écartassent. Il prit un Les deux armées, après quelques légéres

AN. R. 581. Av. J.C. 171.

Expéditions, se retirent en quartiers d'hiver.

Liv. XLII. 64-67.

un jour jusqu'à mille chariots, remplis la plupart de blé que les Romains venoient de moissonner, & fit six cens prisonniers. Il alla ensuite attaquer un petit corps de troupes qui étoit dans le voisinage, dont il espéroit se rendre maître sans peine : mais il y trouva plus de résistance qu'il n'avoit cru : & le Consul étant survenu avec toute son armée, Persée se retira non sans quelque perte. Aiant laissé une forte garnison à Gonne, il remena ses troupes en Macédoine. Le Consul, après avoir soumis la Perrhébie, retourna à Larisse. De là, il renvoia tous les Alliés excepté les Achéens, répandit ses troupes dans la Thessalie où il les laissa en quartiers d'hiver, & passa dans la Béotie à la priére des Thébains que ceux de Coronée inquiétoient.

Persée de son côté ne demeuroit pas oisif : il remporta quelques avantages, soit sur la flote Romaine auprès d'Oreum ville d'Eubée, soit en Thrace contre les ennemis de Cotys son allié.

L'Epire se déclare contre les

Dans le même tems la nation des Epirotes passa dans son parti, déterminée par l'autorité sur tout de Céphale, l'un

l'un des principaux de l'Epire, qui fut néanmoins plutôt forcé par la nécessité à se jetter entre les bras de Persée, qu'il ne s'y porta d'inclination. Car ce Céphale étoit un homme sage & judicieux, & sa façon de penser avoit été celle des plus honnêtes gens de la Gréce. Il avoit souhaité que la rupture n'éclatât point entre les Romains & Persée, sentant bien que la Gréce seroit la proie du vainqueur. Depuis que contre ses vœux la guerre avoit été déclarée, il avoit résolu d'agir en bon & fidéle allié des Romains, & de faire pour eux tout ce qui étoit du, mais sans bassesse, & sans courir audevant de la servitude.

An. R. 581. Av. J.C. 171. Romains.

Polyb. & Diod. apud Vales.

Il ne lui fut pas possible de suivre un plan si bien concerté. Il y avoit alors en Epire un certain Charopus, petit-fils d'un autre Charopus, qui avoit autrefois rendu un service signalé aux Romains, en fournissant au Consul *Quintius* le moien de forcer le défilé où Philippe s'étoit retranché sur les bords du fleuve Aous. Le jeune Charopus fut envoié à Rome par son aieul, pour y apprendre la langue & les lettres Romaines. De retour en Epire, fier de l'amitié d'un grand nom-

An. R. 581. Av. J.C. 171.

bre de Romains, & d'ailleurs étant d'un caractére brouillon & malfesant, il attaquoit & harceloit sans cesse les chefs de la nation, soit par des déclamations & des invectives en public, soit par des delations secretes, dans lesquelles mêlant un peu de vrai à beaucoup de faux, il donnoit un mauvais tour à toutes leurs actions, & travailloit non sans succès à les rendre suspects & odieux aux Romains. Céphale & ceux qui pensoient comme lui méprisoient d'abord ce jeune factieux, comptant sur la netteté de leur conduite, & se rendant ce témoignage, que s'ils avoient eu autrefois des liaisons avec la maison Roiale de Macédoine, ç'avoit été sans préjudice de l'amitié des Romains à qui ils avoient gardé une fidélité inviolable. Mais lorsqu'ils virent que les Romains prêtoient l'oreille aux discours de Charopus, frapés sur tout de l'exemple de quelques Etoliens des plus illustres, qui sur des accusations vagues avoient été transportés à Rome, ils crurent devoir prévenir une pareille disgrace: & ne trouvant point d'autre ressource que l'amitié de Persée, ils furent contraints d'y avoir recours, & de faire entrer leur nation dans son alliance. Nous

Nous verrons dans la suite quel malheur attira sur l'Epire cette fatale démarche, dont la cause ne doit être imputée qu'aux calomnies de Charopus : & c'est ainsi qu'un misérable délateur peut causer la ruine de toute une nation. An. R. 581. Av. J.C. 171.

A. Hostilius Mancinus.
A. Atilius Serranus. An. R. 582. Av. J.C. 170.

Le Consul Hostilius, à qui la Macédoine étoit échue par le sort pour département, se hâtant d'aller joindre son armée dans la Thessalie, passa par l'Epire. Il ne savoit pas le changement qui y étoit arrivé, parce qu'elle ne s'étoit pas encore déclarée ouvertement contre les Romains. Peu s'en falut qu'il n'y fût surpris & arrêté par une trahison concertée avec le Roi de Macédoine. Etant passé en Thessalie, Persée le vainquit dans un combat, & l'obligea de prendre la fuite. Sa conduite ne fut pas plus sage ni plus heureuse pendant tout le reste de la campagne.

Q. Marcius Philippus II.
Cn. Servilius Cæpio. An. R. 583. Av. J.C. 169.

Le soin de la guerre de Macédoi-

An. R. 583. Av. J.C. 169.

ne occupoit fort les Romains. Le Consul Q. Marcius en fut chargé.

Sentiment de Tite-Live sur les prodiges. *Liv. XLIII.* 13.

Tite-Live, avant que de raporter, selon sa coutume, les prodiges, fait une réflexion, qui nous fait connoitre en lui une façon de penser religieuse en même tems & sensée; exemte de superstition, mais sans affectation d'esprit fort. „ Je sai, dit-il, qu'aujour-„ dhui l'on n'annonce plus guére de „ prodiges, & que les Historiens ne „ daignent pas en parler dans leurs „ Ecrits. Cette négligence est un effet „ de la même irréligion qui porte „ maintenant bien des gens à assurer „ que les dieux ne se mêlent point de „ ce qui se passe ici-bas, & n'avertis-„ sent point les hommes de ce qui „ doit leur arriver. Pour moi, en ra-„ portant les actions des anciens, je „ prens aussi le goût antique: j'adopte „ les sentimens & les maximes de nos „ péres: & je me ferois une espéce de „ scrupule de juger indignes d'entrer „ dans mes Annales des faits, aux-„ quels ces personnages les plus sages „ de leur tems ont cru que la Répu-„ blique & la Religion devoient faire „ une attention si sérieuse.

Expédi-

Persée avoit cru devoir profiter du

tems

tems de l'hiver pour faire une expédition contre l'Illyrie, qui étoit le seul endroit dont la Macédoine eût à craindre des irruptions pendant que le Roi seroit occupé contre les Romains. Cette entreprise lui réussit fort heureusement, & presque sans aucune perte de sa part. Il commença par le siége de la ville d'Uscana, qui étoit tombée au pouvoir des Romains, & la prit après une assez longue résistance. Il se rendit maître ensuite de toutes les places fortes du pays, dont la plupart avoient garnison Romaine, & il fit un grand nombre de prisonniers.

An. R. 583. Av. J.C. 169.

tion de Persée contre l'Illyrie.

Liv. XLIII. 18.

Il envoia dans le même tems des Ambassadeurs à Gentius un des Rois d'Illyrie, pour l'engager à faire alliance avec lui. Ces Ambassadeurs aiant franchi le sommet du mont Scodrus, traversérent la partie de l'Illyrie dont les Macédoniens avoient fait exprès une horrible solitude en y ravageant toute la campagne, pour ôter aux Dardaniens les moiens de passer dans l'Illyrie ou dans la Macédoine; & enfin, après des peines infinies, ils arrivérent à Scodra. Le Roi Gentius étoit alors à Lisse. Ce fut là qu'il leur donna audience, & les reçut d'une manié-

Basse avarice de ce Prince.

Liv. XLIII. 19. 20. *Polyb. Legat.* 76. 77.

An. R. 583. Av. J.C. 169.

re fort obligeante. Après avoir entendu les propositions qu'ils lui firent de la part de leur maître, il leur répondit qu'il étoit fort disposé par lui-même à faire alliance avec Persée : mais que n'aiant ni préparatifs de guerre ni argent, il ne se trouvoit point en état de se déclarer contre les Romains. C'étoit s'expliquer assez clairement. Persée, qui étoit avare, n'entendit point, ou plutôt fit semblant de ne point entendre sa demande. Il lui envoia une seconde Ambassade, sans parler d'argent; & il en reçut la même réponse.

Polybe observe que cette crainte de faire de la dépense dans des conjonctures importantes & décisives comme étoit celle dont il s'agit ici, crainte qui marque une ame basse & des sentimens indignes d'un Prince, fit manquer à Persée plusieurs belles occasions, & que s'il eût voulu sacrifier quelques sommes assez peu considérables, il auroit engagé dans son parti plusieurs Républiques & plusieurs Souverains. Il ne comprend pas comment un Roi, pour conserver des richesses, qui ne sont estimables que par le bon usage que l'on en fait, peut s'expo-

ser

fit se perdre lui-même & son Roiaume; & il regarde cet aveuglement comme une terrible punition de la part des dieux. An. R. 583. Av. J.C. 169.

Persée, quelque tems après ce que nous venons de raporter, fit marcher une partie de ses troupes vers Stratus, ville très-forte des Etoliens au dessus du golfe d'Ambracie. On lui avoit fait espérer qu'elle se rendroit aussitôt qu'il paroitroit devant ses murailles : mais les Romains le prévinrent, & y firent entrer du secours. Il se retira dans la Macédoine, regrettant fort la peine inutile qu'il avoit prise de fatiguer ses troupes par une marche précipitée dans des chemins très-difficiles, pour se voir fermer les portes d'une ville où il s'étoit flaté d'entrer sans résistance. Tout ce que nous venons de raconter s'étoit passé pendant l'hiver.

Les Romains sont reçus dans Stratus au lieu de Persée. *Liv.* XLIII. 21. 22.

Dès que le printems fut venu, le Consul Marcius partit de Rome, se rendit en Thessalie, & de là, sans perdre de tems, s'avança vers la Macédoine, persuadé que c'étoit dans le cœur de ses Etats qu'il faloit attaquer Persée. Le Préteur C. Marcius Figulus, Commandant de la flote, ne fit pas moins de diligence.

Le Consul Marcius s'avance vers la Macédoine. *Liv.* XLIV. 1. 2.

AN. R. 583. Av.J.C. 169.

Secours préparé par les Achéens pour le Consul.

Polyb. Legat. 78.

Sur le bruit que les armées Romaines étoient prêtes à se mettre en campagne, Archon, premier Magistrat des Achéens, pour justifier par des faits sa République des soupçons & des mauvais bruits que l'on avoit répandus contre elle, conseilla aux Achéens de dresser un Décret, par lequel il seroit ordonné qu'on méneroit une armée dans la Thessalie, & qu'on partageroit avec les Romains tous les périls de la guerre. Le Décret aiant passé, l'on donna ordre à Archon de lever des troupes, & de faire tous les préparatifs nécessaires. On résolut ensuite d'envoier des Ambassadeurs au Consul, pour l'informer de la résolution que la République avoit prise, & pour savoir de lui où & quand il jugeroit à propos que l'armée Achéenne joignît la sienne. Polybe, notre Historien, fut choisi pour cette Ambassade avec quelques autres. Ils trouvérent en arrivant les Romains hors de la Thessalie, campés dans la Perrhébie entre Azore & Doliché, & fort embarrassés sur le chemin qu'ils devoient tenir. Ils les suivirent, pour attendre une occasion favorable de parler au Consul, & partagérent avec

lui

hitées les dangers qu'il courut pour entrer dans la Macédoine.

Persée, qui ignoroit quelle route prendroit le Consul, avoit placé des troupes assez considérables dans deux endroits par lesquels il étoit vraisemblable qu'il tenteroit le passage. Il fit camper le reste de son armée près de *Dium*, parcourant lui-même avec un petit corps de Cavalerie les rivages voisins, & marchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sans beaucoup de dessein.

An. R. 583. Av. J.C. 169.

Persée place des corps de troupes dans les passages. *Liv.* XLIV. 2.

Marcius, après une longue délibération, se détermina à passer les montagnes près d'un lieu qui se trouve nommé Octolophe dans le texte de Tite-Live, tel que nous l'avons aujourdhui. On peut douter s'il n'y a point de faute dans ce nom. Mais ce qui est constant, c'est qu'il ne faut point confondre le lieu dont il s'agit ici avec Octolophe dans le pays des Dassarétiens vers la partie Occidentale de la Macédoine; & que notre Historien a voulu parler d'un lieu situé à peu de distance du mont Olympe, de Dium, & de Phila. Quoi qu'il en soit, le Consul eut des peines incroiables à surmonter, tant les chemins

Marcius passe par des chemins d'une difficulté incroiable. *Liv.* XLIV. 3-5.

mins

An. R. 583. Av.J.C. 169.

étaies enfoncées en terre, qui élevoient ce bout d'en bas à une hauteur telle, que la pente devînt douce & aisée. Ces poutres étoient distantes l'une de l'autre un peu plus que de la largeur du corps d'un éléphant. Ensuite ils traversoient ces deux poutres, qui étoient paralléles, de plusieurs solives de trente piés de long, qui formoient une espéce de pont, & on les couvroit de terre. Au bout de ce premier pont, mais à quelque distance, on en construisoit un second tout semblable, puis un troisiéme, & ainsi de suite, par tout où la pente étoit trop roide, pour être descendue sans secours. L'éléphant passoit de la terre ferme sur le pont, & avant qu'il fût arrivé au bout, on coupoit les étaies, le pont tomboit, l'animal étoit obligé de glisser doucement, & avançoit, jusqu'à ce qu'il rencontrât le commencement d'un autre pont, où trouvant un terrain égal & uni, il se remettoit & marchoit tranquillement comme il avoit fait sur le premier pont, & l'on recommencoit alors la même manœuvre. Il faut supposer, ce que ne dit point Tite-Live, que chaque pont étoit capable de contenir tout ce qu'il y avoit d'élé-

phans

plus dans l'armée Romaine : & le nombre ne devoit pas en être grand. La maniére dont Annibal s'y prit pour faire passer le Rhône à ses éléphans a quelque raport avec ce que pratiquent ici les Romains : mais l'embarras fut beaucoup moindre.

AN. 583. Av. J.C. 169.

Il est difficile d'exprimer les fatigues que les Romains eurent à essuier dans ce passage, les soldats étant souvent obligés de se glisser aussi par terre avec leurs armes, parce qu'ils ne pouvoient pas s'y soutenir en marchant sur leurs piés. On convenoit qu'avec une poignée de gens les ennemis auroient pu défaire entiérement toute l'armée Romaine. Enfin, après bien des peines & des dangers, elle arriva dans la plaine, & se trouva en sureté.

Polybe expose au Consul les offres des Achéens.

Comme le Consul sembloit alors avoir heureusement terminé ce qu'il y avoit de plus difficile dans son entreprise, Polybe prit ce moment pour lui présenter le Décret des Achéens, & pour l'assurer de la résolution où ils étoient de venir avec toutes leurs forces partager avec lui tous les travaux & tous les périls de cette guerre. Marcius, après avoir remercié gracieusement les Achéens de leur bonne vo-

Polyb. Legat. 78.

lonté,

AN. R. 583. Av. J.C. 169.

lonté, leur dit qu'ils pouvoient s'épargner la peine & la dépense où cette guerre les engageroit : que dans l'état où il voioit les affaires, il ne croioit point avoir besoin du secours des Alliés. Après ce discours, les Collégues de Polybe retournérent dans l'Achaïe.

Il part pour retourner en Achaïe.

Polybe resta seul dans l'armée Romaine, jusqu'à ce que le Consul aiant appris qu'Appius, surnommé Centhon, avoit demandé aux Achéens un secours de cinq mille hommes pour agir en Epire, le renvoia dans son pays en l'exhortant de ne pas souffrir que sa République donnât ces troupes, & s'engageât dans des frais qui étoient tout-à-fait inutiles.

Extrême fraieur du Roi à l'approche des ennemis.

Liv. XLIV. 6.

Pendant que le Roi étoit au bain, on vint lui apprendre que les ennemis approchoient. Cette nouvelle le jetta dans une terrible allarme. Incertain du parti qu'il devoit prendre, & de moment à autre changeant de résolution, il jettoit des cris, & plaignoit son sort de se voir vaincu sans combat. Il fit revenir les deux Officiers à qui il avoit confié la garde des passages, fit transporter sur sa flote * les statues dorées qui

* *C'étoient les statues des Cavaliers qui avoient été tués au passage du Granique qu'Alexandre avoit*

qui étoient à Dium, de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des Romains; donna ordre qu'on jettât dans la mer les trésors qu'il avoit à Pella, & qu'on brulât à Thessalonique toutes ses galéres. Pour lui, il se retira à Pydna. La fraieur & le trouble à la vue d'un danger subit, décélent le fond du cœur d'un Prince, & le font paroitre tel qu'il est. An. R. 583. Av. J.C. 169.

L'armée Romaine dut son salut à l'imprudente & stupide crainte de Persée, laquelle fit regarder comme une hardiesse louable la témérité qu'avoit eu le Consul de s'engager dans un pays d'où il ne se seroit jamais tiré, si la tête n'avoit pas tourné à ses ennemis. Il n'avoit que deux chemins pour sortir de ce mauvais pas : l'un en perçant les vallons de Tempé, pour entrer en Thessalie; l'autre en passant le long de Dium, pour pénétrer dans la Macédoine. Or ces deux postes importans étoient occupés par de bons corps de troupes que le Roi y avoit placés. Si donc Persée eût eu un peu plus de résolution, & qu'il eût résisté seulement dix jours à la fraieur qui l'emporta à l'approche des Romains, le

avoit fait faire par Lysippe, & qu'il avoit placées à Dium. Il sera encore parlé ailleurs de ces statues.

AN. R. 583. Av. J.C. 169. le Consul n'auroit pu ni se retirer par Tempé dans la Thessalie, ni faire arriver des provisions dans les défilés où il s'étoit avancé. Car les chemins par Tempé sont bordés de précipices si profonds, que l'œil n'en sauroit soutenir la vûe sans éblouissement. Les troupes du Roi gardoient ce passage en quatre endroits différens, dont le dernier étoit si étroit, que dix hommes seulement bien armés pouvoient en défendre l'entrée. Ainsi les Romains ne pouvant ni recevoir des vivres par les défilés étroits de Tempé, ni y passer eux-mêmes, il auroit falû regagner les montagnes par où ils étoient descendus, ce qui leur seroit devenu impraticable, si les ennemis avoient continué d'en occuper les hauteurs. Il ne leur seroit donc resté d'autre ressource que de pénétrer dans la Macédoine du côté de Dium en passant à travers les ennemis; ce qui ne leur auroit pas été moins difficile, *si les dieux*, dit Tite-Live, *n'eussent ôté à Persée le conseil & la prudence.* Car, en fesant un fossé & des retranchemens au défilé fort étroit qui se trouve aux piés du mont Olympe, il leur en fermoit absolument l'entrée, & les arrétoit tout

...mourt. Mais, *dans l'aveuglement* An. R. 583.
où la terreur avoit jetté le Roi, il ne Av. J.C. 169.
...min & *ne fit rien de tout ce qui*
pouvoit le sauver, laissa toutes les en-
trées de son Royaume ouvertes &
libres à l'ennemi, & se réfugia avec
précipitation à Pydna. Les expressions
de Tite-Live sont ici fort remarqua-
bles, & nous expliquent quels moyens
Dieu emploie pour détruire les plus
grands Empires. *Nisi dii mentem Regi
ademissent... Quorum nihil cùm dispe-
xisset cæcata mens subito terrore.*

Le Consul voiant qu'il pouvoit tout espérer de la fraieur & de l'impruden-ce de ses ennemis, donna ordre au Préteur Lucrétius qui étoit à Larisse, de s'emparer des postes voisins de Tem-pé que Persée avoit abandonnés, afin de préparer à ses troupes une issue en cas de besoin, & envoia Popillius pour examiner les passages près de Dium. Quand il sut que les chemins étoient ouverts & libres, il avança, & étant arrivé à Dium le second jour il fit cam-per son armée près d'un temple de Ju-piter qui étoit dans le voisinage, pour en empécher le pillage. Etant entré dans la ville, qui étoit remplie d'édi-fices magnifiques & très-bien fortifiée, il

Le Consul entre en Macedoine.

Liv. XLIV. 7.

AN. R. 583. Av. J.C. 169.

il fut dans le dernier étonnement de voir que le Roi l'eût si facilement abandonnée. Il continua sa marche, & se rendit maître de plusieurs places sans trouver presque aucune résistance. Mais, plus il avançoit, moins il trouvoit de vivres, & plus la disette augmentoit; ce qui le força de revenir à Dium. Il fut même obligé de quitter cette ville, pour se retirer à Phila, où le Préteur Lucrétius lui avoit marqué qu'il trouveroit des vivres en abondance. Cette derniére démarche fut mal reçue de l'armée, & donna lieu à des discours peu favorables au Consul. En effet son départ de Dium avertit Persée qu'il devoit maintenant recouvrer par son courage, ce qu'il avoit perdu par son excessive timidité. Il se remit donc en possession de cette ville, & répara promtement le dégât que les Romains y avoient fait.

Popillius, de son côté, assiégea & prit Héraclée, qui n'étoit éloignée de Phila que d'un quart de lieue. Le Consul alla camper près de cette ville, comme s'il eût eu dessein de chasser Persée de Dium, & de passer de là dans la Piérie. Mais songeant dès lors à prendre ses quartiers d'hiver, il envoia quel-

ques corps de troupes pour s'assu- AN. R. 583.
rer les chemins par où l'on lui ame- Av. J. C.
noit de la Thessalie les provisions né- 169.
cessaires, & pour choisir des lieux où l'on pût établir des greniers, & construire des logemens pour ceux qui conduisoient les convois.

Persée, revenu de sa fraieur, & aiant repris ses esprits, souhaitoit fort qu'on n'eût pas exécuté les ordres qu'il avoit donnés de jetter dans la mer les trésors qu'il avoit à Pella, & de bruler à Thessalonique toutes ses galéres. Andronic, chargé de ce dernier ordre, avoit traîné en longueur, pour laisser lieu au repentir qui pourroit suivre de près ce commandement, comme en effet cela arriva. Nicias, moins précautionné, avoit jetté dans la mer ce qu'il avoit trouvé d'argent à Pella. Sa faute fut bientôt réparée, des plongeurs aiant retiré du fond de la mer presque tout cet argent. Pour récompense, le Roi les fit tous mourir en secret, aussi bien qu'Andronic & Nicias; tant il avoit honte de l'indigne fraieur à laquelle il s'étoit livré, dont il ne vouloit laisser aucuns témoins ni aucunes traces! Mais une faute légére en un certain sens, puisqu'au moins

elle

AN. R. 583. AV. J.C. 169.

elle ne fesoit tort qu'à celui qui l'avoit commise, devoit-elle donc être couverte par une cruauté plus que barbare & tyrannique? Etoit-ce même un bon moien pour y réussir? & quand il auroit pu venir à bout d'arréter pour quelque tems les plaintes de ses sujets sur une action si noire, espéroit-il pouvoir aussi en étoufer le souvenir?

Diverses expeditions. *Liv.* XLIV. 10-13.

Il se fit de part & d'autre plusieurs expéditions tant par mer que par terre qui n'eurent pas beaucoup de suite, & ne furent pas fort importantes. Le Préteur C. Marcius forma quelques siéges, qu'il fut obligé de lever.

Retour de Polybe dans l'Achaie. *Polyb. Legat.* 78.

Quand Polybe revint dans le Péloponnése après son Ambassade, la lettre d'Appius, par laquelle il demandoit cinq mille hommes, y avoit déja été portée. Peu de tems après, le Conseil assemblé à Sicyone pour délibérer sur cette affaire, jetta Polybe dans un grand embarras. Ne point exécuter l'ordre qu'il avoit reçu du Consul Q. Marcius, c'eût été une faute inexcusable. D'un autre côté, il étoit dangereux de refuser des troupes qui pouvoient être utiles aux Romains, & dont les Achéens n'avoient pas besoin. Pour se tirer d'une conjoncture si délicate,

recours à un Décret du Sénat An. R.
in, qui défendoit qu'on eût égard 583.
ettres des Généraux, à moins Av. J.C.
es ne fussent accompagnées d'un 169.
du Sénat, & Appius n'en avoit
oint aux siennes. Il dit donc
ant de rien envoier à Appius, il
informer le Consul de sa deman-
& attendre ce qu'il en décideroit.
i Polybe épargna aux Achéens
lépense qui seroit montée à plus
e-vingts mille écus.

Prusias & les Rhodiens envoient des Ambassadeurs à Rome en faveur de Persée. Liv. XLIV. 14. 15.

pendant il arriva à Rome des
assadeurs de la part de Prusias
e Bithynie & de celle des Rho-
en faveur de Persée. Le discours
remiers n'avoit rien que de mo-
par raport aux Romains, mais
noit peu de droiture par raport
ii pour lequel Prusias feignoit de
resser. Ils déclarérent „ que leur
ître avoit toujours été attaché au
rti des Romains, & ne cesseroit
l'être tant que dureroit la guerre:
is qu'aiant promis à Persée d'em-
ier pour lui ses bons offices au-
s des Romains pour en obtenir
aix, il les prioit, s'ils pouvoient
ésoudre à mettre bas leur ressen-
ient, de donner à entendre qu'ils

An. R. 583. Av. J.C. 169.

„ le fefoient à fa confidération, en „ forte qu'il pût s'en faire un mérite „ auprès du Roi de Macédoine„. Les Rhodiens tinrent un langage bien différent. „ Après avoir étalé d'un ftile „ faftueux les fervices qu'ils avoient „ rendus au Peuple Romain, & s'être „ attribué la plus grande part dans „ les victoires remportées avec leur „ fecours fur les ennemis de Rome, „ & particuliérement fur Antiochus, „ ils ajoutérent : Que pendant que la „ paix fubfiftoit entre les Macédoniens „ & les Romains, ils avoient commen-„ cé à entrer en alliance avec Perfée : „ qu'ils avoient interrompu cette allian-„ ce malgré eux, & fans aucun fujet „ de plainte contre le Roi, parce „ qu'il avoit plu aux Romains de les „ engager dans la guerre. Que depuis „ trois ans que cette guerre duroit, „ ils en fouffroient beaucoup d'incom-„ modités. Que le commerce de la „ mer étant interrompu, l'Ile fentoit „ une grande difette par le retranche-„ ment des revenus & des émolumens „ qu'ils en retiroient. Que ne pou-„ vant plus porter des pertes fi confi-„ dérables, ils avoient envoié des Am-„ baffadeurs en Macédoine au Roi

„ Perfée

» ... pour lui déclarer que les » Rhodiens jugeoient néceſſaire qu'il » fît la paix avec les Romains. Qu'on » les avoit auſſi envoiés à Rome, pour » y faire la même déclaration. Que ſi » l'une ou l'autre des deux puiſſances » refuſoit de ſe rendre à une propoſi- » tion ſi raiſonnable, & de mettre fin » à la guerre, les Rhodiens verroient » ce qu'ils auroient à faire.

An. R. 583. Av. J.C. 169.

On juge aiſément de quelle maniére fut reçu un diſcours ſi follement vain & préſomptueux. Il y a des Hiſtoriens qui ont dit que pour toute réponſe on fit lire en leur préſence une Ordonnance du Sénat qui déclaroit les Cariens & les Lyciens libres. C'étoit les piquer au vif, & les mortifier par l'endroit le plus ſenſible : car ils regardoient comme leurs ſujets ces deux peuples, qui leur avoient été ſoumis par un décret du Sénat après la guerre contre Antiochus. Selon d'autres, le Sénat répondit en peu de mots : » Qu'on connoiſſoit depuis lontems à » Rome la diſpoſition des Rhodiens, » & leurs intelligences ſecrettes avec » Perſée. Que quand Rome l'auroit » vaincu, ce que l'on eſpéroit qui ar- » riveroit au premier jour, elle verroit

Réponſe du Sénat au diſcours inſolent des Rhodiens.

An. R. 583. Av. J.C. 169. „ à son tour ce qu'elle auroit à faire „ & traiteroit alors chaque peuple se„lon la conduite qu'il auroit tenue „ dans cette guerre. „ On offrit pourtant à leurs Ambassadeurs les présens ordinaires: mais ils ne les acceptérent point.

Lettre du Consul Marcius au Sénat. *Liv.* XLIV. 16.

On fit ensuite lecture de la lettre du Consul Q. Marcius dans laquelle il rendoit compte de la maniére dont il étoit entré dans la Macédoine après avoir essuié des peines incroiables dans le passage d'un défilé fort étroit. Il ajoutoit que le Préteur lui avoit ramassé de tous les pays voisins des vivres pour l'hiver, & qu'en particulier il avoit reçu des * Epirotes vingt mille mesures de froment, & dix mille d'orge, dont le prix devoit être paié à leurs Ambassadeurs qui étoient à Rome. Mais qu'il faloit lui envoier d'Italie des habits pour les soldats, & qu'il avoit besoin de deux cens chevaux Numides s'il se pouvoit. Que le pays où il étoit ne lui fournissoit rien de ce qui est nécessaire à une armée. Tous ces articles

* *Il a été dit plus haut que les Epirotes étoient entrés dans le parti de Persée. De deux choses l'une, ou il y a faute ici dans le texte de Tite-Live, ou une partie de la nation des Epirotes étoit demeurée fidéle aux Romains.*

...nts furent exécutés promtement & ...ement. AN. R. 583. Av. J.C. 169.

On donna après cela audience à un Seigneur de Macédoine, appellé Onésime. Il avoit toujours porté le Roi à la paix; & le fesant souvenir que Philippe son pére, jusqu'au dernier jour de sa vie, s'étoit toujours fait lire régulièrement deux fois chaque jour le Traité qu'il avoit conclu avec les Romains, il l'avoit exhorté d'en faire autant, sinon avec la même régularité, du moins de tems en tems. Ne pouvant le détourner de la guerre, il avoit commencé par se retirer des Conseils sous différens prétextes, pour ne point être témoin des résolutions que l'on y prenoit, & qu'il ne pouvoit point approuver. Enfin, voiant qu'il étoit devenu suspect, & regardé tacitement comme un traître, il se réfugia chez les Romains, & fut d'un grand secours au Consul. Aiant exposé au Sénat tout ce que je viens de dire, il en fut très-bien reçu, & le Sénat lui donna un établissement honnête à Tarente, savoir une belle maison dans la ville, & deux cens arpens de terre à la campagne.

Onésime Macédonien passe dans le parti des Romains. *Ibid.*

§. III.

Inquiétude générale à Rome sur le choix prochain des Consuls. Paul Emile est nommé Consul avec Licinius Crassus. Sages précautions de Paul Emile. Ambassade d'Egypte à Rome. Les Commissaires revenus de Macédoine, rendent compte des armées de terre & de mer. On hâte le départ des Généraux. Dénombrement de leurs troupes. Attention sur le choix des Tribuns Légionaires. Discours de Paul Emile au Peuple avant son départ. Préparatifs de Persée contre les Romains. Différentes Ambassades de ce Prince vers Gentius, les Rhodiens, Euméne, & Antiochus. Persée se prive, par son avarice, du puissant secours des Bastarnes. Avarice & perfidie de Persée à l'égard de Gentius. Conquête rapide de l'Illyrie par le Préteur Anicius. Persée se campe avantageusement. Paul Emile rétablit la discipline dans son armée. Il découvre des eaux dans un lieu qui en manquoit. On apprend la nouvelle de la victoire remportée en Illyrie. Les Ambassadeurs des Rhodiens arrivent dans le camp. Paul Emile délibére sur

sur la maniére d'attaquer Persée. Il envoie Scipion Nasica avec un gros détachement pour s'emparer de Pythium. Il amuse Persée par de légéres escarmouches sur les bords de l'Enipée. Scipion s'empare de Pythium, & demeure maître du passage. Persée quitte l'Enipée, & s'avance vers Pydna, résolu d'y hazarder le combat. Paul Emile différe sagement de le donner. Sulpicius Gallus prédit aux Romains une éclipse de Lune. Paul Emile expose les raisons qu'il a eues de différer le combat. Enfin la bataille se donne. Persée est défait, & mis en déroute.

Q. MARCIUS II.
CN. SERVILIUS.

AN. R. 583. Av. J.C. 169.

LE TEMS des Assemblées pour l'élection des Consuls approchant, tout le monde attendoit avec inquiétude sur qui tomberoit un choix si important, & l'on ne parloit d'autre chose dans toutes les conversations. On n'étoit point content des Consuls qui depuis trois ans avoient été emploiés contre Persée, & qui avoient assez mal soutenu l'honneur du nom Romain. On se rappelloit dans l'esprit les

Inquiétude générale sur le choix prochain des Consuls.

Plut. in Æmil. pag. 259. 260.

AN. R. 583. Av. J. C. 169.

les célébres victoires remportées sur Philippe son pére, ce puissant Roi de Macédoine, qui avoit été obligé de demander par grace la paix; sur Antiochus, Prince célébre par ses exploits jusqu'à mériter le surnom de Grand, qui avoit été relégué au dela du mont Taurus, & forcé de paier un gros tribut; enfin sur un ennemi plus redoutable qu'aucun Roi du monde, c'est-à-dire, sur Annibal contraint quelques années auparavant de quitter l'Italie après plus de seize ans de guerre, & vaincu dans sa patrie presque au pié des murailles de Carthage. On trouvoit qu'il y avoit pour Rome une espéce de honte, que ses Consuls fussent si lontems aux prises avec le Roi Persée, lors même qu'il ne combattoit contre eux qu'avec les misérables restes de la défaite de son pére. Ils ne savoient pas que Philippe avoit laissé la Macédoine plus puissante à sa mort, qu'elle ne l'avoit été avant sa défaite.

On sentoit bien, sur tout depuis les derniéres nouvelles reçues de Macédoine, qu'il n'étoit plus tems de donner le commandement des armées à la brigue ou à la faveur, & que l'on devoit apporter la derniére attention à choi-

choisir un Général qui eût de la sa- An. R.
gesse, de l'expérience, & du courage ; 583.
en un mot qui fût en état de conduire Av. J.C.
une guerre aussi importante que celle 169.
dont il s'agissoit actuellement.

Tout le monde jettoit les yeux sur Paul Emile. Il y a des occasions où un mérite singulier réunit tous les suffrages ; & rien n'est plus flateur qu'un tel jugement, fondé, non sur la naissance ou le crédit, mais sur la connoissance des services qu'un homme a déja rendus, sur l'estime que les troupes font de sa capacité, & sur le besoin pressant qu'a l'Etat de sa valeur & de sa sagesse. Paul Emile avoit près de soixante ans : mais l'âge, sans rien diminuer de ses forces, n'avoit fait que lui ajouter une maturité de conseil & de prudence plus nécessaire encore à un Général que le courage & la bravoure.

Il avoit été nommé Consul pour la premiére fois il y avoit quatorze ans, & s'étant fait estimer généralement par sa bonne conduite, il avoit terminé son Consulat par une glorieuse victoire, qui lui avoit mérité l'honneur du triomphe. Comme il se sentoit encore en état de servir la patrie, il avoit desiré un second Consulat, & même

AN. R. 583. Av. J.C 169.

il se mit une fois au rang de ceux qui demandoient cette charge. Le Peuple se refusa à ses desirs : & Paul Emile, déchu de cette espérance, substitua la douceur du repos à l'éclat des emplois. Comme Augure, il s'appliqua uniquement aux choses de la religion, & comme pére, à l'éducation de ses enfans. Fort réservé & économe pour tout ce qui n'a trait qu'au luxe & au faste, mais noble & magnifique pour les dépenses d'honneur & de devoir, il n'épargna rien pour leur procurer une éducation digne de leur naissance. Grammairiens, Rhéteurs, Philosophes; Sculpteurs, Peintres, Ecuiers habiles à domter & à dresser des chevaux, Véneurs destinés à instruire les jeunes gens aux exercices de la chasse, il donna à ses fils tous les secours & tous les Maîtres propres à leur former & l'esprit, & le corps. Lui-même, lorsqu'il n'étoit point occupé aux affaires publiques, il assistoit à leurs études & à leurs exercices, [a] témoignant par ces soins assidus que de tous les Romains il étoit le pére qui avoit pour ses enfans le plus d'amour & de tendresse.

Il seroit à souhaiter que cet exemple

a. Φιλοτεκνότατος Ῥωμαίων γενόμενος.

ple fût suivi par toutes les personnes constituées en dignité, qui sont à la vérité redevables de leur tems au public, mais qui ne sont pas par là déchargées du soin qu'elles doivent à leurs enfans par un droit naturel & imprescriptible, d'autant plus que travailler à leur instruction, c'est travailler pour le public. An. R. 583. Av. J.C. 169.

Tous les parens & tous les amis de Paul Emile le pressoient de se rendre aux vœux du Peuple qui l'appelloit au Consulat. Pour lui il ne songeoit qu'à se dérober aux vifs empressemens de ce Peuple, comme ne se souciant point de commander, & aimant mieux se renfermer dans la vie tranquille qu'il menoit depuis un tems. Cependant quand il vit que tous les matins on s'assembloit en foule à sa porte, qu'on l'appelloit à la place, & qu'on crioit hautement contre son refus opiniâtre, il ne put résister plus lontems à de si fortes instances, & il se joignit à ceux qui aspiroient à cette dignité. Ce fut une grande joie & une espéce de triomphe pour le Peuple Romain, qui regarda comme un présage assuré de la victoire sur les ennemis celle qu'il venoit d'remporter sur Paul Emile en le for-

Paul Emile est nommé Consul avec Licinius Crassus.

AN. R. 583. Av. J. C. 169.
çant d'accepter le Consulat. Cet honneur lui fut déféré d'un consentement unanime. On lui donna pour Collégue C. Licinius Crassus. Le Peuple ne voulut point abandonner au caprice du sort le département des provinces, & décerna à Paul Emile le commandement des armées de Macédoine. Licinius commanda en Italie. Tite-Live dit pourtant qu'ils tirérent au sort. Mais le récit de Plutarque paroit plus vraisemblable : car le sort auroit pu rendre inutile toute la bonne volonté & tout l'empressement du Peuple.

On dit que Paul Emile rentrant chez lui accompagné de la multitude qui le suivoit en foule pour lui faire honneur, il trouva sa fille Tertia, encore enfant, qui pleuroit. Il l'embrasse, & lui demande le sujet de ses larmes. Tertia le serrant avec ses petits bras, & le baisant : *Vous ne savez donc pas, mon pére*, lui dit-elle, *que notre Persée est mort?* Elle parloit d'un petit chien qu'elle élevoit, & qui avoit nom *Persée*. Paul Emile, frapé de ce mot, lui dit : *A la bonne heure, ma chére enfant. J'accepte de bon cœur cet augure.* Les Anciens portoient fort loin la superstition sur ces sortes de rencontres fortuites.

La

La maniére dont Paul Emile s'y prit pour se préparer à la guerre dont on avoit chargé, fit juger du succès qu'on en devoit attendre. Avant même que d'entrer en charge, il demanda au Sénat qu'on envoiât des Commissaires en Macédoine pour visiter les armées & les flotes, & pour faire ensuite leur raport, après une exacte enquête, de ce qu'ils auroient appris, & de ce qu'il faudroit ajouter de troupes soit par terre, soit par mer. Ils devoient aussi s'informer, autant que cela seroit possible, à quel nombre montoient les troupes du Roi, où elles étoient actuellement, aussi bien que celles des Romains : si ceux-ci avoient leur camp dans les gorges des montagnes, ou s'ils les avoient entiérement passées, & étoient dans la plaine : sur quels Alliés on pouvoit certainement compter, qui étoient ceux dont la fidélité paroissoit douteuse & chancelante, & quels Peuples l'on devoit regarder comme ennemis déclarés. Pour combien de tems on avoit des vivres, & d'où il faloit en faire transporter, soit par des voitures de terre, soit dans des vaisseaux. Enfin, ce qui s'étoit passé dans la derniére campagne tant sur

An. R. 583.
Av. J.C. 169.

Sages précautions de Paul Emile.

Liv. XLIV. 18.

An. R. 583. Av. J.C. 169. terre que sur mer. En Général habile & expérimenté, il vouloit qu'on descendît dans ce détail, persuadé qu'on ne pouvoit former le plan de la campagne où il alloit entrer, ni en bien régler les opérations, que sur toutes ces connoissances. Les militaires savent de quel prix est cet esprit de prévoiance & ce caractére d'exactitude, qu'on ne peut porter trop loin. Le Sénat approuva fort de si sages mesures, & nomma des Commissaires au gré de Paul Emile, qui partirent deux jours après.

An. R. 584. Av. J.C. 168.

L. ÆMILIUS PAULUS II.
C. LICINIUS CRASSUS.

Ambassade d'Egypte. *Liv.* XLIV. 19.

Paul Emile & son Collégue entrérent en charge avant que les Commissaires fussent de retour. Dans l'intervalle on donna audience aux Ambassadeurs de Ptolémée & Cléopatre Roi & Reine d'Egypte, qui portoient des plaintes à Rome contre les entreprises injustes d'Antiochus Roi de Syrie. On envoia en Egypte trois Députés. L'affaire est racontée au long dans le Tome VIII. de l'Histoire Ancienne.

Les *Com-*

Les Commissaires avoient fait une gran-

grande diligence. Etant de retour à Rome, ils dirent : „ Que Marcius „ avoit forcé les passages de la Macé- „ doine, mais avec plus de péril que „ d'utilité. Que le Roi étoit maître „ de la Piérie, où l'armée Romaine „ s'étoit engagée. Que les deux camps „ étoient fort voisins l'un de l'autre, „ n'étant séparés que par le fleuve Eni- „ pée. Que le Roi évitoit le combat, „ & que l'armée Romaine n'étoit point „ en état de l'y contraindre, ni de le „ forcer dans ses lignes. Qu'aux autres „ incommodités étoit survenu un hi- „ ver fort rude, qui se fesoit sentir vi- „ vement dans un pays de montagnes, „ & qui empéchoit absolument d'agir; „ & qu'il ne restoit de vivres que pour „ peu de tems. Qu'on fesoit monter „ l'armée des Macédoniens à trente „ mille hommes. Que si Appius Clau- „ dius avoit eu aux environs de Lych- „ nide dans l'Illyrie où il étoit campé „ des forces assez considérables, il au- „ roit pu faire une diversion embarras- „ sante pour Persée : mais qu'actuelle- „ ment ce Général, & ce qu'il avoit „ avec lui de troupes, étoit en grand „ danger, si l'on ne lui envoioit au „ plutôt un renfort considérable, ou

AN. R. 584. Av.J.C. 168. Missaires revenus de Macédoine rendent compte de l'état des armées de terre & de mer. *Liv.* XLIV. 20.

„ si

An. R. 584. Av. J.C. 168.

„ si l'on ne lui fesoit quitter le poste „ qu'il occupoit. Qu'après avoir visité le camp, ils s'étoient rendus à la „ flote. Qu'ils avoient appris qu'une „ partie de l'équipage avoit péri de „ maladie : que ce qui en étoit échapé, „ sur tout les Siciliens, étoient retournés chez eux ; & que la flote manquoit absolument de matelots & de „ soldats : que ceux qui étoient restés, „ n'avoient point reçu leur paie, & „ manquoient d'habits. Qu'Eumène „ & sa flote, après s'être un peu montrés, avoient disparu presque aussitôt sans qu'on en pût dire de bonnes „ raisons, & qu'il ne paroissoit pas „ qu'on pût ni qu'on dût compter sur „ ses dispositions : mais que pour Attale son frére, sa bonne volonté n'étoit pas douteuse.

On hâte le départ des Généraux. Liv. XLIV, 21.

Sur ce raport des Commissaires, le Sénat ordonna que le Consul partiroit incessamment pour la Macédoine, aussi bien que le Préteur Cn. Octavius qui avoit le commandement de la flote, & L. Anicius autre Préteur qui devoit succéder à Appius Claudius aux environs de Lychnide dans l'Illyrie. Le nombre des troupes que chacun d'eux devoit commander fut réglé de la maniére qui suit.

Les

...es troupes qui composoient l'ar- AN. R.
...e de Paul Emile, montoient à 584.
...gt-cinq mille huit cens hommes: Av. J.C.
...oir, deux Légions Romaines, cha- 168.
...ne de six mille hommes de pié, & ...énom-
...e trois cens chevaux, ce qui fesoit ...brement
...louze mille six cens hommes. Plus ...e leurs
...antant d'Infanterie, & le double de troupes.
Cavalerie des Alliés du pays Latin.
Le reste des troupes qu'on lui assignoit,
...toient pour remplir les garnisons.
Celles qui composoient l'armée du Pré-
teur Anicius qui devoit commander en
Illyrie montoient à vingt & un mille
huit cens hommes; savoir deux Lé-
gions Romaines, composées chacune
de cinq mille deux cens hommes de
pié, & de trois cens chevaux: dix
mille hommes d'infanterie Latine, &
huit cens chevaux. On assigna au Pré-
teur Octavius Amiral de la flote cinq
mille soldats qui y devoient servir
sous lui.

Comme l'on se proposoit de finir Atten-
cette année la guerre de Macédoine, tion sur
on prit toutes les précautions que l'on le choix
put imaginer pour le bien du service. des Tri-
Les Tribuns des soldats étoient les pre- buns Lé-
miers Officiers de la Légion, & la com- gionai-
mandoient tour-à-tour. Il fut dit qu'on res.

ne

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

ne choisiroit pour cet emploi que des hommes qui eussent été en charge: & sur les quarante-huit Tribuns qu'il s'agissoit de nommer pour huit Légions que la République avoit actuellement sur pié, on donna à Paul Emile la liberté de choisir ceux qu'il lui plairoit au nombre de douze pour les deux Légions qu'il devoit avoir sous ses ordres.

Il faut avouer que Rome se conduisit ici avec une grande sagesse. Elle avoit, comme on l'a vû, nommé d'un consentement unanime pour Consul & pour Général celui des Romains qui étoit incontestablement le plus habile guerrier de son tems. Elle veut qu'on éléve à la charge de Tribuns les Officiers qui ont le plus de mérite, le plus d'expérience, le plus d'habileté reconnue par des services réels, avantages que ne donnent pas toujours ni la naissance ni l'ancienneté, auxquelles aussi les Romains n'étoient point du tout astreints. Rome fait plus, & par une exception singuliére, compatible avec le gouvernement Républicain, elle laisse Paul Emile maître absolu de choisir parmi les Tribuns ceux qu'il lui plaira, sachant de quelle importance il est qu'il y ait une parfaite union en-

tre

tre le Général & les Officiers subalternes qui servent sous lui, afin que les ordres que donne le premier, qui est comme l'ame de toute l'armée, & qui en doit régler les mouvemens, soient exécutés avec la derniére exactitude: ce qui ne peut se faire s'il ne régne entre eux une parfaite intelligence, fondée sur l'amour du bien public, & que ni l'intérêt, ni la jalousie, ni l'ambition ne soient capables de troubler.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Après que tous ces réglemens eurent été faits, le Consul Paul Emile passa du Sénat à l'Assemblée du Peuple, & il y tint ce discours. *Il me semble, Romains, qu'en me chargeant du soin de la guerre de Macédoine d'un consentement si unanime, vous avez paru concevoir une espérance presque assurée, que ce sera sous mes auspices que l'on verra finir à la gloire du Peuple Romain cette guerre qui traîne beaucoup en longueur. J'espére de la protection des dieux qu'elle me soutiendra dans une si grande entreprise, & remplira vos desirs: mais de quoi je puis vous répondre avec assurance, c'est que je ferai tous mes efforts pour ne point tromper votre attente.*

Discours de Paul Emile au Peuple avant son départ. *Liv.* XLIV. 22.

Le Sénat a réglé sagement tout ce qui est nécessaire pour l'expédition dont je suis

chargé;

AN. R. 584. Av. J.C. 168. *chargé ; & comme il m'a ordonné de partir incessamment, si je laisse quelque chose à faire par raport à la levée & au départ des troupes qui me sont destinées, je sai que C. Licinius mon Collégue, plein de zéle pour le bien public & d'affection pour moi, y travaillera avec la même ardeur & la même promtitude que si c'étoit pour lui-même.*

J'aurai soin de vous mander exactement tout ce qui arrivera, & vous pouvez compter sur la certitude & la vérité des nouvelles que j'envoierai, soit au Sénat, soit à vous. Mais je vous demande en grace de ne point ajouter foi ni donner du poids par vôtre crédulité à des bruits vagues & sans auteur certain. Car de la maniére dont les choses se passent parmi vous, sur tout depuis cette guerre, il n'y a point de Général, quelque fermeté d'ame qu'il ait, que les discours que l'on tient ici ne soient capables d'ébranler & de décourager.

Il y a des gens qui dans les cercles & les conversations, & même au milieu des repas, conduisent les armées, réglent les démarches du Consul, & prescrivent toutes les opérations de la campagne. Ils savent mieux que le Général qui est sur les lieux, où il faut camper, & de quels postes

postes il faut se saisir : où il est à propos d'établir des greniers & des magazins : par où, soit par terre soit par mer, on peut faire venir des vivres : quand il faut en venir aux mains avec l'ennemi, & quand il faut se tenir en repos. Et non seulement ils prescrivent ce qu'il y a de meilleur à faire, mais pour peu qu'on s'écarte de leur plan, ils en font un crime au Consul, & le citent à leur Tribunal. An. R. 584. Av. J.C. 168.

Sachez, Romains, que cette licence qu'on se donne à Rome, apporte un grand obstacle au succès de vos armes, & au bien public. Tous vos Généraux n'ont pas la fermeté & la constance de Fabius, qui aima mieux voir son autorité insultée par la témérité d'une multitude indiscréte & imprudente, que de ruiner les affaires de la République, en se piquant à contretems de bravoure pour faire cesser les bruits populaires.

Je suis bien éloigné de croire que les Généraux n'aient pas besoin de recevoir des avis. Je pense, au contraire, que quiconque veut seul tout conduire par ses seules lumiéres & sans consulter, marque plus de présomption que de sagesse. Que peut-on donc exiger raisonnablement ? C'est que personne ne s'ingére de donner des avis à vos Généraux ; que ceux

pre-

AN. R. 584. Av. J. C. 168.

premiérement qui sont habiles dans le métier de la guerre, & à qui l'expérience a appris ce que c'est que de commander; & secondement, ceux qui sont sur les lieux, qui connoissent l'ennemi, qui sont en état de juger des différentes conjonctures, & qui se trouvant comme embarqués dans un même vaisseau partagent avec nous les dangers. Si donc quelqu'un se flate de pouvoir m'aider de ses conseils dans la guerre dont vous m'avez chargé, qu'il ne refuse point de rendre ce service à la République, & qu'il vienne avec moi en Macédoine : galére, chevaux, tentes, vivres, je le défraierai de tout. Mais, si l'on ne veut pas prendre cette peine, & qu'on préfére le doux loisir de la ville aux dangers & aux fatigues du camp, qu'on ne s'avise pas de vouloir tenir le gouvernail en demeurant tranquille dans le port. S'ils ont une si grande démangeaison de parler, la Ville, par elle-même, leur fournit assez d'autres matiéres: celle-ci n'est point de leur compétence. En un mot, qu'ils sachent que nous ne ferons cas que des conseils qui se donneront dans le camp même.

Plut. in Paul. Æmil.

Il n'est pas imaginable combien ce discours, où Paul Emile parloit à ses Maîtres avec une noble mais sage fierté,

té, exigeant d'eux qu'ils ne s'amuſaſ- An. R. 584.
ſent point, comme ils avoient coutu- Av. J.C.
me de le faire, à contrôler les actions 168.
de leur Général, lui attira d'eſtime & de reſpect. Chaque citoien, en particulier, s'applaudiſſoit d'avoir eu le courage de mépriſer, dans le choix d'un Conſul, la flaterie de ceux qui briguoient baſſement ſes ſuffrages, & d'avoir confié le commandement des armées à un homme plein de nobleſſe & de franchiſe, qui le refuſoit : tant, dit Plutarque, le Peuple Romain, pour dominer ſur tous les autres peuples, ſe rendoit eſclave de la vertu & du vrai mérite.

Au reſte, l'abus dont ſe plaint Paul Emile dans ce diſcours dicté par le bon ſens & la raiſon, nous montre que les hommes, dans tous les tems, ſont toujours les mêmes. On ſe fait un plaiſir ſecret & comme un mérite d'examiner, de critiquer, de condanner la conduite des Généraux, & l'on ne s'aperçoit pas qu'en cela l'on péche viſiblement & contre le bon ſens, & contre l'équité. Contre le bon ſens : car quoi de plus abſurde & de plus ridicule, que de voir des gens ſans aucune connoiſſance de la guerre & ſans aucune expérience, s'ériger en cenſeurs des plus habiles Généraux,

An. R. 584. Av. J.C. 168. raux, & prononcer d'un ton de maîtres ſur leurs actions. Contre l'équité : car les plus experts même n'en peuvent juger ſainement s'ils ne ſont ſur les lieux, la moindre circonſtance du tems, du lieu, de la diſpoſition des troupes, des ordres même ſecrets qui ne ſont pas connus, pouvant changer abſolument les régles ordinaires. Mais il ne faut pas eſpérer que l'on ſe corrige de ce défaut, qui a ſa ſource dans la curioſité & dans la vanité naturelles à l'homme ; & les Généraux, à l'exemple de Paul Emile, font ſagement de mépriſer ces bruits de ville, & ces rumeurs de gens oiſifs, ſans occupation, & ſouvent ſans jugement.

Départ de Paul Emile. *Liv.* XLIV. 22.

Paul Emile, après avoir ſatisfait aux devoirs de religion, partit pour la Macédoine avec le Préteur Cn. Octavius deſtiné à commander la flote. Jamais Conſul, partant pour ſa Province, ne fut accompagné d'une ſi grande multitude de citoiens. Dès ce jour là, tous les Romains conçurent une eſpérance ferme qu'il termineroit la guerre de Macédoine, & reviendroit bientôt à Rome victorieux & triomphant.

Préparatifs de Perſée contre

Pendant qu'on avoit travaillé à Rome aux préparatifs de la guerre, Perſée de

de son côté ne s'étoit pas endormi. La crainte du danger prochain dont il étoit menacé, l'aiant enfin emporté sur son avarice, il convint de donner à Gentius Roi d'Illyrie trois cens talens d'argent, (trois cens mille écus) & d'acheter à ce prix son alliance.

An. R. 584. Av. J.C. 168.

Differentes Ambassades de ce Prince vers Gentius, les Rhodiens, Euméne, & Antiochus.

Polyb. Legat. 85. *Liv.* XLIV. 23-25.

Il envoia en même tems des Ambassadeurs à Rhodes, persuadé que si cette Ile, très-puissante alors sur mer, prenoit son parti, Rome seroit fort embarrassée. Il en députa aussi vers Euméne & Antiochus, les deux plus grands Rois de l'Asie, & qui étoient fort en état de le secourir. C'étoit sagesse à Persée de recourir à ces moiens, & de chercher à se fortifier par de tels appuis : mais il s'en avise trop tard. Il auroit falu commencer par là, & en faire le premier fondement de son entreprise. Il ne songe sérieusement à remuer ces puissances éloignées, que lorsque le péril le menace déja de près. C'étoit appeller plutôt des spectateurs & des associés de sa ruine, que des soutiens & des appuis. Les instructions qu'il donne à ses Ambassadeurs, sont très-solides & très-capables de persuader, comme on va le voir :

An. R. 584. Av. J.C. 168. voir : mais il les faloit emploier trois ans plutôt, & en attendre l'effet, avant que de s'embarquer seul dans la guerre contre un peuple si puissant, & qui avoit tant de ressources dans ses malheurs.

Les Ambassadeurs avoient les mêmes instructions pour Euméne & Antiochus. Ils leur représentérent, „ qu'il „ y avoit une inimitié naturelle entre „ les Républiques & les Monarchies. „ Que le Peuple Romain attaquoit les „ Rois l'un après l'autre, &, ce qui „ étoit le comble de l'indignité, qu'il „ emploioit les forces des Rois mêmes „ pour les ruiner successivement. Qu'ils „ avoient accablé Philippe son pére „ par le secours d'Attale : que par ce„ lui d'Euméne, & en partie aussi de „ Philippe, Antiochus avoit été sub„ jugué : qu'actuellement ils avoient „ armé Euméne & Prusias contre lui „ Persée. Qu'après que le Roiaume de „ Macédoine auroit été détruit, vien„ droit le tour de l'Asie, dont ils avoient „ déja envahi une partie sous le spé„ cieux prétexte de rétablir les villes „ dans leur ancienne liberté ; & que la „ Syrie suivroit de près. Qu'on com„ mençoit déja à mettre Prusias au

„ des-

„ dessus d'Euméne par des distinctions AN. R. 584.
„ d'honneur particuliéres ; & qu'on * Av. J. C. 168.
„ obligeoit Antiochus de renoncer au
„ fruit de ses victoires en Egypte. Per-
„ sée les exhortoit, ou à porter les
„ Romains à laisser la Macédoine en
„ paix ; ou, s'ils persévéroient dans
„ l'injuste dessein de lui faire la guerre,
„ à les regarder comme les ennemis
„ communs de tous les Rois „. Les Ambassadeurs agirent ouvertement & sans détour avec Antiochus.

Pour ce qui regarde Euméne, ils couvrirent leur voiage du prétexte de racheter les prisonniers, & ne traitérent qu'en secret ce qui en étoit la véritable cause. Il y avoit déja eu sur le même sujet plusieurs pourparlers en différens tems & en différens lieux, qui avoient commencé à rendre ce Prince fort suspect aux Romains. Ce n'est pas qu'Euméne, dans le fond, souhaitât que Persée pût remporter la victoire sur les Romains : l'énorme pouvoir qu'il auroit eu pour lors lui auroit fait ombrage, & auroit vivement piqué sa jalousie. Il ne vouloit pas non plus se déclarer ouvertement contre lui, ni lui faire

* *Le fait auquel ces paroles font allusion, sera raconté au commencement du livre suivant.*

An. R. 584. Av. J.C. 168.

faire la guerre. Mais, croiant voir les deux partis également disposés à la paix, Persée par la crainte des maux qui pouvoient lui arriver, les Romains par l'ennui d'une guerre qui trainoit fort en longueur; il cherchoit à se rendre le médiateur de cette paix, & à vendre chérement à Persée sa médiation, ou du moins son inaction & sa neutralité. On étoit déja convenu du prix, qui étoit mille talens (trois millions) pour ne point donner de secours aux Romains ni par terre ni par mer; & quinze cens talens (quatre millions cinq cens mille livres) pour obtenir d'eux qu'ils laissassent Persée en paix. Il n'y avoit plus de dispute que sur le tems du paiement. Persée vouloit attendre que le service fût rendu, & cependant mettre l'argent en dépôt dans la Samothrace. Euméne ne croioit pas que par là sa somme lui fût assurée, parce que la Samothrace dépendoit de Persée, & il exigeoit que dès lors on lui en paiât une partie. C'est ce qui rompit le Traité. Il n'étoit guére honorable ni pour l'un, ni pour l'autre.

Persée manque par son avarice.

Persée en manqua encore un autre, qui ne lui auroit pas été moins avantageux. Il avoit fait venir d'au dela du Danube

Danube un corps de troupes Gauloises, composé de dix mille Cavaliers, & d'autant de fantassins; & il étoit convenu de donner dix piéces d'or à chaque Cavalier, cinq à chaque Fantassin, & mille à leur Général. Ces Gaulois étoient ceux dont nous avons déja parlé sous le nom de Bastarnes, Colonie Gauloise établie sur les bords du Borysthéne, appellé maintenant le Niéper. Cette nation n'étoit accoutumée ni à labourer la terre, ni à nourrir des troupeaux, ni à faire le commerce : elle vivoit de guerre, & vendoit ses services aux peuples qui vouloient l'emploier. Quand il les sut arrivés sur les frontiéres de ses Etats, il alla au devant d'eux avec la moitié de ses troupes, & donna ordre que dans les villes & les villages par où ils devoient passer, on tînt des vivres préparés en abondance, du blé, du vin, & des troupeaux. Il avoit quelques présens pour les principaux Officiers, des chevaux, des harnois, des casaques. Il y joignit aussi quelque argent, qui devoit être distribué entre un petit nombre. Et pour ce qui est de la multitude, il croioit que l'espérance suffiroit pour les attirer. Le

AN.R. 584. Av.J.C. 168.

le puissant secours des Bastarnes.

Plut. in Paul. Æmil. 260. 261.

Liv. XLIV. 26. 27.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Roi s'arréta auprès du fleuve * Axius, & y campa avec ses troupes.

Il députa Antigone, l'un des premiers de sa Cour, vers les Gaulois, qui étoient environ à vingt-cinq lieues de là. Antigone fut étonné quand il vit des hommes d'une taille extraordinaire, adroits à tous les exercices du corps, habiles à manier les armes, fiers & audacieux en paroles pleines de bravades & de menaces. Il leur fit beaucoup valoir les ordres que son Maître avoit donnés pour qu'ils fussent bien reçus par tout où ils passeroient, & les présens qu'il leur préparoit : ensuite il les invita à s'avancer jusqu'à un certain lieu qu'il leur marquoit, & à envoier les principaux d'entr'eux vers le Roi. Les Gaulois n'étoient pas gens à se paier de paroles. Clondicus, le Chef & le Roi de ces étrangers, alla droit au fait, & demanda si l'on apportoit la somme dont on étoit convenu. Comme on ne lui donnoit point de réponse positive : *Allez*, dit-il, *déclarer à votre Prince, qu'avant qu'il ait envoié les otages & les sommes convenues, les Gaulois ne partiront point d'ici.* Le Roi, au retour de son Député, assembla son Conseil. Il pres-

* *Dans la Mygdonie.*

pressentit où iroient les avis ; &, comme il étoit meilleur gardien de son argent que de son Roiaume, pour colorer son avarice il s'étendit fort sur la perfidie & la férocité des Gaulois, ajoutant qu'il seroit dangereux de donner entrée dans la Macédoine à une multitude si nombreuse de qui l'on auroit tout à craindre, & que cinq mille Cavaliers lui suffiroient. On sentoit bien qu'il ne craignoit que pour son argent, mais personne n'osa le contredire.

Antigone retourna vers les Gaulois, & leur dit que son Maître n'avoit besoin que de cinq mille Cavaliers. A cette parole, il s'éleva un frémissement & un murmure général contre Persée, qui les avoit fait venir de si loin pour leur insulter. Clondicus aiant encore demandé à Antigone s'il apportoit de l'argent pour les cinq mille Cavaliers, comme celui-ci cherchoit des détours & ne répondoit point nettement, les Gaulois entrérent en fureur, & peu s'en falut qu'ils ne se jettassent sur lui pour le mettre en piéces, & lui même l'appréhendoit fort. Cependant ils respectérent la qualité de Député, & le renvoiérent sans lui avoir fait aucun mauvais traitement. Les Gaulois partirent

An. R. 584. Av. J.C. 168. tirent sur le champ, reprirent le chemin du Danube, & ravagérent la Thraçe qui se trouvoit sur leur passage.

Persée, avec un renfort si considérable, auroit fort embarrassé les Romains. Il pouvoit faire passer ces Gaulois dans la Thessalie, où ils auroient pillé le plat pays, & pris les places les plus fortes. Par là, demeurant tranquille auprès du fleuve Enipée, il auroit mis les Romains hors d'état, & de pénétrer dans la Macédoine dont il leur fermoit l'entrée par ses troupes, & de subsister plus lontems dans le pays, parce qu'ils n'auroient plus tiré, comme auparavant, leurs vivres de la Thessalie, qui auroit été entiérement ravagée. L'avarice qui le dominoit l'empécha de profiter d'un si grand avantage.

Avarice & perfidie de Persée à l'égard de Gentius.

Liv. XLIV. 27.

Plut. in Paul. 261.

Elle le priva encore du fruit qu'il auroit pu tirer d'une autre alliance, qui devoit lui être précieuse. Pressé par l'état de ses affaires, & par l'extrême danger dont il se voioit menacé, il avoit enfin consenti de donner à Gentius les trois cens talens qu'il lui avoit demandés depuis plus d'un an pour lever des troupes & équiper une flote. Pantauchus avoit ménagé ce Traité de

de la part du Roi de Macédoine, & avoit commencé par faire toucher au Prince Illyrien dix talens (dix mille écus) sur la somme qui lui étoit promise. Gentius fit partir ses Ambassadeurs, & avec eux des gens sûrs, pour transporter le reste de l'argent. Il leur donna ordre aussi, quand tout auroit été terminé, de se joindre aux Ambassadeurs de Persée, & d'aller ensemble à Rhodes, pour porter cette République à faire alliance avec eux. Pantauchus lui avoit représenté que si les Rhodiens y consentoient, Rome ne pourroit tenir contre ces trois puissances réunies. Persée reçut ces Ambassadeurs avec toutes les marques de distinction possibles. Après que de part & d'autre on eut livré les otages, & prété les sermens, il ne restoit plus qu'à fournir les deux cens quatre vingt-dix talens. Les Ambassadeurs & les Agens de l'Illyrien se rendirent à Pella, où l'argent leur fut compté, & mis dans des caisses scêlées du cachet des Ambassadeurs pour être transporté en Illyrie. Le voila, ce semble, bien en sureté pour Gentius. Persée avoit fait dire sous main à ses gens chargés de ce transport de marcher lentement & à petites

AN. R. 584. Av.J.C. 168.

AN. R. 584. Av. J. C. 168.

journées, &, quand ils seroient arrivés aux frontiéres de Macédoine, de s'y arréter, & d'attendre ses ordres. Pendant tout ce tems-là, Pantauchus, qui étoit demeuré à la Cour d'Illyrie, pressoit fort le Roi de se déclarer contre les Romains par quelque acte d'hostilité. Gentius avoit déja touché dix talens comme des arrhes, & aiant reçu nouvelle que la somme entiére étoit en chemin, il la comptoit dans ses coffres. Sur les instances réitérées de Pantauchus, violant tous les droits divins & humains, il fit emprisonner deux Ambassadeurs Romains, qu'il avoit actuellement auprès de lui, sous prétexte que c'étoient des espions.

Dès que Persée en eut reçu la nouvelle, le croiant engagé suffisamment & sans retour contre les Romains par ce coup d'éclat, il fit revenir ceux qui portoient les trois cens talens, se félicitant lui-même en secret de l'heureux succès de sa perfidie qui lui avoit sauvé son argent. Mais il ne fesoit que le garder & le mettre en réserve pour l'ennemi, au lieu qu'il auroit dû s'en servir pour se défendre contre lui, & pour le vaincre. Il devoit savoir que c'étoit la maxime de Philippe & d'Alexandre,

les

les plus illuſtres de ſes prédéceſſeurs, *Que l'on doit acheter la victoire par l'argent, & non pas conſerver l'argent aux dépens de la victoire.*

AN. R. 584. AV. J.C. 168.

Les Ambaſſadeurs de Perſée & de Gentius étant arrivés à Rhodes, y furent reçus d'une maniére fort gracieuſe. On leur fit part du Décret par lequel la République avoit réſolu d'emploier tout ſon crédit & toutes ſes forces pour obliger les deux partis à faire la paix, & de ſe déclarer contre celui qui refuſeroit d'entrer dans des propoſitions d'accommodemens.

Dès le commencement du printems, les Généraux Romains s'étoient rendus chacun à leurs départemens: le Conſul en Macédoine, Octavius à Orée avec la flote, Anicius dans l'Illyrie.

Conquête rapide de l'Illyrie par le Préteur Anicius. *Liv.* XLIV. 30-32.

Ce dernier eut un ſuccès auſſi rapide qu'heureux. Il avoit à faire la guerre contre Gentius. Il la termina avant qu'on ſût à Rome qu'elle étoit commencée. Elle ne dura que trente jours. Dès qu'il fut entré dans l'Illyrie, toutes les villes ſe ſoumirent à lui avec d'autant plus de facilité qu'il montroit beaucoup de clémence & de juſtice envers les vaincus. Gentius ſe renferma

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

dans Scodra ſa capitale : & aiant tenté une ſortie qui lui réuſſit mal, il perdit courage, & vint ſe jetter aux piés d'Anicius, implorant ſa miſéricorde, & avouant, les larmes aux yeux, ſa faute ou plutôt ſa folie, d'avoir pris les armes contre les Romains. Le Préteur le traita humainement. Son premier ſoin fut de tirer de priſon les deux Ambaſſadeurs. Il envoia l'un d'eux, nommé Perperna, à Rome, pour y porter la nouvelle de ſa victoire; &, peu de jours après, y fit conduire Gentius, ſa mére, ſa femme, ſes enfans, ſon frére, avec les principaux Seigneurs du pays. La vûe de priſonniers ſi illuſtres augmenta fort la joie du Peuple. On rendit des actions de graces publiques aux dieux, & il ſe fit aux temples un grand concours de perſonnes de tout âge & de tout ſexe.

Perſée ſe campe avantageuſement.

Plut. in Paul. Liv. XLIV. 32.

Paul Emile, de ſon côté, ne demeuroit pas dans l'inaction. Quand il ſe fut approché des ennemis, il trouva Perſée campé avantageuſement près de la mer au pié du mont Olympe, dans des lieux qui paroiſſoient inacceſſibles. Il avoit devant lui l'Enipée, qu'on pouvoit paſſer à gué, mais dont les bords étoient fort élevés; & ſur la rive

qui étoit de son côté, il avoit construit de bons retranchemens, avec des tours d'espace en espace, où il avoit placé des balistes & d'autres machines pour lancer des traits & des pierres contre les ennemis, s'ils osoient en approcher. Persée s'y étoit fortifié de telle sorte, qu'il se croioit dans une entiére sureté, & qu'il espéroit consumer & rebuter enfin Paul Emile par la longueur du tems, & par les difficultés qu'il auroit à faire subsister ses troupes dans un pays ennemi, & à s'y maintenir.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Paul Emile rétablit la discipline dans son armée. *Liv.* XLIV. 33. & 34. *Plut.*

Il ne savoit pas quel adversaire on lui avoit mis en tête. Paul Emile n'étoit occupé que du soin de tout préparer pour une action, & cherchoit continuellement dans son esprit toutes sortes d'expédiens & de moiens pour rendre inutiles toutes les précautions de l'ennemi. Il commença par établir une exacte & sévére discipline dans son armée, qu'il avoit trouvé corrompue par la licence où on la laissoit vivre. Il réforma plusieurs choses, soit pour la maniére dont les ordres du Général devoient se distribuer dans l'armée, soit par raport aux Sentinelles & aux Gardes. Les soldats étoient accoutumés à critiquer leur Général, à examiner

AN. R. 584. Av. J. C. 168.

miner entr'eux toutes ſes actions, à lui preſcrire ſes devoirs, & à marquer ce qu'il devoit faire ou ne pas faire. Il leur parla avec fermeté & dignité, comme il avoit fait aux citoiens à Rome. Il leur fit entendre „ que ces diſ„ cours convenoient mal au ſoldat : que „ trois choſes ſeulement devoient l'oc„ cuper, le ſoin de ſon corps, pour „ le rendre robuſte & agile ; le ſoin „ de ſes armes, afin qu'elles fuſſent „ toujours propres & en bon état ; le „ ſoin d'avoir toujours des vivres cuits, „ afin d'être prêt à partir au premier „ ordre. Que du reſte, il devoit s'en „ repoſer ſur la bonté des dieux im„ mortels, & ſur la vigilance du Géné„ ral. Que pour lui, il n'ometrroit rien „ de tout ce qui ſeroit néceſſaire pour „ leur donner occaſion de montrer leur „ courage : qu'ils euſſent ſoin ſeule„ ment, quand on leur en donneroit „ le ſignal, de bien faire leur devoir.

Quand les choſes ſont raiſonnables par elles-mêmes, & qu'elles ſont dites avec un air de dignité & d'autorité, elles font toujours impreſſion ſur les eſprits. On ne peut dire combien ce diſcours, quoique mêlé d'une ſorte de réprimande, plut aux troupes, & les

An. R. 584. Av. J.C. 168.

les anima. Les vieux soldats avouoient que ce n'étoit que de ce jour qu'ils avoient appris leurs devoirs. On aperçut tout d'un coup un changement merveilleux dans le camp. Personne n'y demeuroit oisif. On voioit les soldats aiguiser leurs épées ; polir leurs casques, leurs cuirasses, leurs boucliers; s'essaier à se mouvoir agilement sous leurs armes ; agiter avec bruit leurs javelots, & faire briller leurs épées nues; enfin se rompre & s'endurcir dans tous les exercices militaires : de sorte qu'il étoit aisé de juger qu'à la premiére occasion qu'ils auroient d'en venir aux mains avec les ennemis, ils étoient déterminés à vaincre, ou à mourir.

Paul Emile découvre des eaux dans un lieu qui en manquoit. *Liv.* XLIV. 33. *Plut.*

Le camp étoit placé dans un endroit très-favorable d'ailleurs, mais qui manquoit d'eau ; & c'étoit une grande incommodité pour l'armée. Paul Emile, qui savoit profiter de tout, voiant devant lui le mont Olympe très-haut, & tout couvert d'arbres fort verds & fort toufus, jugea par la quantité & la qualité de ces arbres qu'il y avoit nécessairement dans les creux de cette montagne des sources d'eau vive, & donna ordre en même tems de faire des ouvertures au pié, & de creuser des puits

dans

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

dans le ſable. A peine en eut-on effleuré la ſurface, qu'on vit ſortir de pluſieurs ſources des eaux, troubles d'abord & en petite quantité, mais bientôt après très-claires & très-abondantes. Cet événement, qui étoit tout naturel, fut regardé par les ſoldats comme une faveur ſinguliére des dieux, qui avoient pris Paul Emile ſous leur protection; ce qui le leur rendit encore plus cher & plus reſpectable.

Quand Perſée vit ce qui ſe paſſoit dans le camp des Romains, l'ardeur des ſoldats, les mouvemens qu'ils ſe donnoient, les divers exercices par leſquels il ſe préparoient au combat, il entra dans une vraie inquiétude, & vit bien qu'il n'avoit plus affaire à un Licinius, un Hoſtilius, un Marcius, & que dans l'armée Romaine tout étoit changé avec le Général. Il redoubla ſes ſoins & ſon attention de ſon côté, anima les ſoldats, s'appliqua auſſi à les former par différens exercices, ajouta de nouveaux retranchemens aux anciens, & travailla à mettre ſon camp hors d'inſulte.

On apprend la nouvelle de la victoire

Cependant arrive la nouvelle de la victoire remportée ſur les Illyriens, & de la priſe du Roi avec toute ſa famille. Elle cauſa dans l'armée des Romains une

une joie incroiable, & excita parmi les soldats une ardeur extrême de se signaler pareillement de leur côté. Car c'est l'ordinaire, qu'entre deux armées qui agissent en divers endroits, l'une ne veuille point céder à l'autre en courage ni en gloire. Persée tâcha d'abord d'étoufer cette nouvelle : mais le soin qu'il prenoit de la dissimuler, ne servit qu'à la rendre plus publique & plus certaine. L'allarme fut générale parmi ses troupes, & leur fit craindre un sort pareil.

An. R. 584. Av. J.C. 168. remportée en Illyrie. Liv. XLIV. 34. 35.

Ce fut alors que les Ambassadeurs Rhodiens vinrent faire touchant la paix à Paul Emile la même proposition, qui avoit excité à Rome une si grande indignation dans le Sénat. Il est aisé de juger comment elle fut reçue dans le camp. Quelques-uns, transportés de colére, vouloient qu'on les renvoiât avec insulte. Le Consul crut leur marquer mieux son mépris, en leur répondant froidement qu'il leur rendroit réponse dans quinze jours.

Les Ambassadeurs des Rhodiens arrivent dans le camp. Liv. XLIV. 35.

Pour montrer le peu de cas qu'il fesoit de la médiation pacifique des Rhodiens, il assembla le Conseil de guerre pour délibérer sur les moiens d'entrer en action. Quelques-uns vouloient

Paul Emile délibére sur la maniére d'at-

qu'on

AN. R. 584. Av. J. C. 168. qu'on entreprît de forcer les retranchemens des ennemis sur les bords de l'Enipée : ils prétendoient que les Macédoniens, qui l'année précédente avoient été chassés d'endroits plus élevés & plus fortifiés, ne pourroient soutenir le choc des Légions Romaines. D'autres étoient d'avis qu'Octavius, avec la flote, allât vers Thessalonique ravager les côtes maritimes, afin d'obliger le Roi, par cette diversion, à retirer une partie de ses troupes de l'Enipée pour la défense de son pays, & à laisser ainsi quelque passage ouvert. Il est bien important qu'un Général habile & expérimenté soit maître de prendre le parti qui lui plait davantage. Paul Emile avoit des vûes toutes différentes. Il voioit que la rive de l'Enipée, tant par sa situation naturelle, que par les fortifications que l'on y avoit ajoutées, étoit inaccessible. D'ailleurs il savoit, sans parler des machines disposées de toutes parts, que les troupes ennemies étoient beaucoup plus habiles que les siennes à lancer des javelots & des traits. Entreprendre de forcer des lignes aussi impénétrables que celles-là, c'eût été exposer les troupes à la boucherie; & un bon Général

Taquer Persée. *Ibid.*

ral épargne le sang des soldats, parce qu'il s'en regarde comme le pére, & qu'il croit devoir les ménager comme ses enfans. An. R. 584. Av. J. C. 168.

Il se tint donc quelques jours en repos sans faire le moindre mouvement. En tout autre tems le soldat, plein d'ardeur & d'impatience, auroit murmuré: mais Paul Emile lui avoit appris à se laisser conduire. Enfin, à force de chercher & de s'informer, il apprit de deux marchands Perrhébiens, dont la prudence & la fidélité lui étoient connues, qu'il y avoit un chemin qui conduisoit à Pythium, ville située au plus haut du mont Olympe; que ce chemin n'étoit pas d'un difficile accès, mais qu'il étoit bien gardé: Persée y avoit envoié un détachement de cinq mille hommes. Paul Emile conçut que si l'on pouvoit surprendre ce corps de troupes par une attaque subite & imprévûe, il seroit peut-être aisé de les chasser de ce poste, & de s'en emparer.

Il envoie Scipion Nasica avec un gros détachement pour s'emparer de Pythium.

Il s'agissoit de tromper l'ennemi, & de lui cacher son dessein. Il fait venir le Préteur Octavius, & s'étant ouvert à lui, il lui ordonne d'aller à Héraclée avec sa flote, & de prendre assez de vivres pour mille hommes pendant dix

jours,

An. R. 584. Av. J.C. 168.

jours, afin de faire croire à Perſée qu'on ſe propoſoit de ravager la côte maritime. En même tems il fait partir Scipion Naſica gendre de Scipion l'Africain, & Fabius Maximus ſon fils alors fort jeune, leur donne un détachement de cinq mille hommes de troupes choiſies, & leur fait prendre le chemin de la mer vers Héraclée, comme s'ils devoient s'y embarquer, ſelon ce qui avoit été propoſé dans le Conſeil de guerre. Quand ils furent arrivés, Naſica découvrit aux principaux Officiers les ordres dont il étoit chargé. Dès que la nuit fut venue, quittant le chemin de la mer, ils s'avancent, ſans s'arréter, vers Pythium à travers les montagnes & les rochers, conduits par les deux guides de Perrhébie. On étoit convenu qu'ils y arriveroient le troiſiéme jour, & qu'ils attaqueroient le fort vers la fin de la nuit.

Paul Emile amuſe Perſée par de légéres eſcarmouches ſur les

Cependant Paul Emile, pour amuſer l'ennemi & l'occuper tellement des objets préſens qu'il ne penſât à rien autre choſe, le lendemain dès le matin détache ſes troupes armées à la légére pour attaquer les Macédoniens qui gardoient l'entrée de la riviére, dont la rive avoit dans ſa pente de chaque

côté

côté depuis le haut jusqu'en bas trois cens pas d'étendue ; & le lit en avoit plus de mille de largeur. Ce fut dans cet espace que l'action se passa à la vûe du Roi & du Consul, qui étoient, chacun avec leurs troupes, à la tête de leur camp. Le Consul fit sonner la retraite vers le midi. La perte fut à peu près égale de part & d'autre. Le jour suivant le combat commença encore de la même sorte, & à peu près à la même heure : mais il fut plus vif & dura plus lontems. Les Romains n'avoient pas affaire seulement à ceux avec qui ils en venoient aux mains : ils étoient encore accablés de traits & de pierres que lançoient contr'eux les ennemis du haut des tours disposées le long du rivage. Le Consul perdit beaucoup plus de monde ce jour-là, & fit retirer ses troupes plus tard. Le troisiéme jour, Paul Emile se tint en repos, & parut avoir dessein de tenter un autre passage plus près de la mer. Persée ne se doutoit en aucune maniére du danger qui le menaçoit.

An. R. 584. Av. J.C. 168.

bords de l'Enipée.

Scipion étoit arrivé la nuit du troisiéme jour près de Pythium. Ses troupes étoient fort fatiguées : il les fit reposer pendant le reste de la nuit. Les Offi-

Scipion s'empare de Pythium, & s'ou-

An. R. 584. Av. J.C. 168.

vre un passage. *Plut. in Æmil.*

Officiers Macédoniens qui gardoient le passage à Pythium, étoient si négligens, que personne ne s'aperçut de l'approche des Romains. Scipion, selon Polybe, les trouva endormis, & n'eut pas de peine à les déloger de ce poste. La plupart furent tués: le reste se sauva par la fuite, & porta la terreur dans le camp.

Persée quitte l'Enipée, & se retire vers Pydna, résolu d'y hazarder le combat. *Plut. ibid.*

Persée saisi de fraieur, & craignant que les Romains, après s'être ouvert ce passage, ne vinssent l'attaquer par ses derriéres, décampa sur le champ pour se mettre en sureté. Ensuite il tint un grand Conseil sur le parti qu'il faloit prendre. Il s'agissoit de savoir s'il devoit s'arréter devant les murailles de Pydna ville voisine & bien fortifiée, pour tenter le hazard d'une bataille; ou partager ses troupes dans ses places, & y attendre les ennemis, qui ne pourrient pas subsister lontems dans un pays qu'il auroit pris soin de ravager, & qui ne fourniroit ni fourrages pour les chevaux, ni vivres pour les hommes. Ce dernier parti avoit de grands inconvéniens, & marquoit un Prince réduit à la derniére extrémité, & à qui il ne restoit ni ressource ni espérance, sans parler de la haine qu'exciteroit con-

contre lui le ravage des terres commandé & exécuté par le Roi même. Auſſi les principaux Officiers lui repréſentent que ſon armée eſt fort ſupérieure à celle des Romains, que les troupes ſont réſolues de bien faire leur devoir aiant à défendre leurs femmes & leurs enfans: qu'étant lui-même le témoin de toutes leurs actions, & combattant à leur tête, elles redoubleront de courage, & donneront à l'envi des marques de leur valeur. Ces raiſons raniment le Prince. Il ſe retire ſous les murs de Pydna, y établit ſon camp, ſe prépare à donner bataille, n'oublie rien pour profiter de l'avantage des lieux, aſſigne à chacun ſon poſte, & donne tous les ordres néceſſaires, réſolu d'attaquer les Romains dès qu'ils paroitront.

An. R. 584. Av. J.C. 168.

Cependant Paul Emile aiant rejoint le détachement de Scipion, marchoit en ordre de bataille vers l'ennemi, en cotoiant toujours la mer d'où la flote Romaine lui envoioit des vivres ſur des barques. Quand il fut arrivé à la vûe des Macédoniens, & qu'il eut conſidéré la bonne diſpoſition de leur armée & le nombre de leurs troupes, il fit alte pour penſer à ce qu'il avoit à faire.

Paul Emile différe ſagement le combat. *Liv.* XLIV. 36.

Le

AN. R. 584. AV. J.C. 168.

Le lieu où campoit Persée étoit une campagne rase & unie, très-propre à mettre en bataille un corps nombreux de gens de pié pesamment armés, tel qu'étoit la Phalange. A droite & à gauche il y avoit des coteaux, qui, touchant les uns aux autres, fournissoient une retraite sûre à l'Infanterie légére & aux gens de trait, & leur donnoient aussi moien de dérober leur marche, & d'aller enveloper l'ennemi en l'attaquant par les flancs.

On étoit dans le fort de l'été. Il étoit près de midi. Ses gens avoient fait une assez longue marche dans un chemin rempli de poussiére, & brulé par le soleil. La chaleur & la lassitude se fesoient déja sentir; &, à cette heure du jour, il étoit visible quelles augmenteroient encore. Il résolut donc, pour toutes ces considérations, de ne les pas mettre aux mains avec un ennemi frais & reposé.

Mais l'envie de combattre étoit si vive dans les deux armées, que le Consul n'eut pas moins de peine à éluder l'ardeur de ses soldats, qu'à réprimer la fougue des ennemis. Comme ils n'étoient pas encore tous rangés en bataille, il affectoit de presser les Tri-

buns

buns de se mettre chacun dans son poste. Il parcouroit lui-même les rangs, exhortant les siens à bien faire leur devoir. Et d'abord ils lui demandoient le signal avec empressement. Mais insensiblement, & à mesure que le soleil devenoit plus ardent, l'air de leur visage paroissoit moins animé, le ton de leur voix s'affoiblissoit, & quelques-uns même, déja fatigués, s'appuioient sur leurs boucliers ou sur leurs javelines. Alors il commanda ouvertement aux premiers Capitaines des Légions de prendre l'alignement du camp, & de placer les bagages. Les soldats reconnurent avec joie que leur Général n'avoit pas voulu les mener au combat las & fatigués comme ils étoient. AN. R. 584. Av. J. C. 168.

Le Consul avoit autour de lui ses Lieutenans, & les Commandans des troupes étrangéres du nombre desquels étoit Attale, qui tous approuvoient le dessein de combattre qu'ils lui supposoient : car ils ne savoient pas encore sa pensée. Quand ils virent qu'il changeoit de sentiment, tous demeurérent dans le silence. Scipion, dont le courage & la hardiesse étoient fort augmentés par le succès qu'il venoit d'avoir sur le mont Olympe, osa seul prendre la

AN. R. 581. Av. J.C. 168.

parole, & lui faire de vives inſtances. Il lui repréſente „ que les Généraux „ qui l'avoient précédé, avoient donné „ lieu à l'ennemi, par leurs délais, de „ s'échaper de leurs mains. Qu'il étoit „ à craindre que Perſée ne s'enfuît pen- „ dant la nuit, & qu'on ne fût obligé „ de le pourſuivre avec grande peine & „ grand danger à travers les défilés „ impénétrables des montagnes de la „ Macédoine, comme il étoit arrivé „ les derniéres années. Il lui conſeil- „ loit donc, pendant que l'ennemi étoit „ dans une pleine campagne, de l'atta- „ quer ſur le champ, & de ne pas per- „ dre une ſi belle occaſion de le vaincre.

Autrefois, répondit le Conſul adreſſant la parole à Naſica, *j'ai eu la même façon de penſer que vous avez aujourdhui, & un jour vous penſerez comme je penſe préſentement. Je vous rendrai compte de ma conduite dans un autre tems : repoſez-vous en maintenant ſur la prudence d'un ancien Général.* Le jeune Officier ſe tut, bien perſuadé que le Conſul avoit de bonnes raiſons pour en uſer ainſi.

En achevant ces mots, il comman-da que les troupes qui étoient à la tête de l'armée expoſées à la vûe de l'ennemi, ſe miſſent en bataille, & pré-

présentassent un front comme pour combattre. Elles étoient rangées, selon la coutume des Romains, sur trois lignes. En même tems des pionniers, couverts par ces troupes, travaillérent à former le camp. Comme ils étoient en grand nombre, l'ouvrage fut bientôt achevé. Alors le Consul fit défiler peu à peu ses bataillons, en commençant par les derniers qui étoient les plus voisins des travailleurs, & retira toute son armée dans ses retranchemens, sans confusion, sans desordre, & sans que l'ennemi pût y mettre obstacle. Le Roi de son côté, après avoir été dans la disposition de combattre ce jour-là, fit aussi rentrer ses soldats dans leur camp, ne manquant pas de leur faire observer que c'étoit l'ennemi qui avoit reculé.

AN. 584. Av. J. 168.

Hist. Princi Triarii

C'étoit,[a] chez les Romains, une loi inviolable, n'eussent-ils eu qu'un jour ou une nuit à séjourner dans un endroit, de s'enfermer dans un camp,

a Majores vestri castra munita portum ad omnes casus exercitûs ducebant esse... Patria est militaris hæc sedes, vallumque pro mœnibus, & tentorium suum cuique militi domus ac penates sunt... Castra sunt victori receptaculum, victo perfugium. *Liv.* XLIV. 39.

An. R. 584. Av. J.C. 168.

& de s'y bien fortifier. Par là, ils se mettoient hors d'insulte, & évitoient toute surprise. Les soldats regardoient cette demeure militaire comme leur ville: les retranchemens leur tenoient lieu de murailles, & les tentes de maisons. En cas de bataille, si l'armée étoit vaincue, le camp lui servoit de retraite & d'asyle: & si elle étoit victorieuse, elle y trouvoit un repos tranquille.

Sulpicius Gallus prédit aux Romains une éclipse de lune.

Liv. XLIV. 37. *Plut. in Æmil.*

Quand les Romains se furent mis en sureté dans leurs retranchemens, C. Sulpicius Gallus Tribun des soldats de la seconde Légion, qui avoit été Préteur l'année précédente, assembla les soldats avec la permission du Consul, & les avertit „ que la nuit suivante „ il y auroit éclipse de lune depuis la „ seconde heure de la nuit jusqu'à „ la quatriéme, afin qu'ils ne fussent „ point effraiés, comme si c'étoit un „ prodige, d'un phénoméne qui arri- „ voit en certains tems fixés, par des „ causes tout-à-fait naturelles, & qu'il „ étoit aisé, par cette raison, de pré- „ voir & d'annoncer d'avance. Qu'ain- „ si, comme ils n'étoient point surpris „ du lever ni du coucher du soleil & de „ la lune, parce que l'un & l'autre arri- „ voient à certaines heures marquées;

„ non

„ non plus que des inégalités qu'ils „ avoient coutume de voir dans le dis- „ que de la lune tantôt plus grand tan- „ tôt plus petit : de même ils ne de- „ voient pas regarder comme un évé- „ nement prodigieux l'obscurcissement „ de cet astre, qui n'étoit occasionné „ que par l'ombre de la terre qui la ca- „ choit à nos yeux „. Cette éclipse, arrivée la nuit du trois au quatre du mois * d'Août, fit regarder Sulpicius comme un homme inspiré des dieux par tous les soldats de l'armée Romaine ; & remplit les Macédoniens de fraieur, comme si c'eût été un pronostique de la ruine du Roiaume & de toute la Nation. On n'entendit dans leur camp que des cris & des hurlemens, jusqu'à ce que la lune eût repris son éclat ordinaire.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Le lendemain au point du jour, Paul Emile, qui étoit fort religieux observateur de toutes les cérémonies prescrites pour les sacrifices, ou plutôt qui étoit fort superstitieux, se mit à immoler des beufs à Hercule. Il en immola jusqu'à vingt de suite, sans pouvoir trouver dans ces victimes aucun signe favorable. Enfin au vingt & unié-

 me,

* *On peut consulter la Note de Mr. Crevier sur le chiffre* 30. *du Livre* XLIV. *de Tite-Live.*

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

me, il crut en voir qui lui promettoient la victoire s'il ne fesoit que se défendre sans attaquer. En même tems il fait vœu d'offrir à ce dieu un sacrifice de cent beufs, & de célébrer des jeux publics en son honneur.

Paul Emile expose les raisons qu'il a eues de différer le combat. *Liv.* XLIV. 38. *Plut.*

Aiant achevé toutes ces cérémonies de religion vers les neuf heures, il assemble le Conseil de guerre. Il avoit entendu les plaintes qu'on fesoit de sa lenteur à attaquer les ennemis. Il voulut bien, dans cette Assemblée, rendre compte de sa conduite, sur tout par raport à Scipion à qui il l'avoit promis. „Les principales raisons qu'il „avoit eues de ne pas donner le com„bat la veille, étoient: Premiérement „parce que l'armée ennemie étoit „beaucoup supérieure en nombre à „la sienne, qu'il avoit été obligé d'af„foiblir encore considérablement par „le gros détachement destiné à gar„der les bagages. En second lieu, y „auroit-il eu de la prudence de met„tre aux mains avec des troupes tou„tes fraîches les siennes, qui étoient „épuisées par une longue & pénible „marche, par le poids excessif de leurs „armes, par l'ardeur brulante du so„leil, & par une soif qui les tourmen-

„toit

„ toit violemment. „ En dernier lieu, il insista fortement sur la nécessité indispensable pour un bon Général de ne point donner la bataille avant que d'avoir derriére lui un camp bien retranché, qui pût, en cas d'accident, servir de retraite à l'armée. La conclusion de son discours fut de se préparer au combat pour ce jour-là. An. R. 584. Av. J.C. 168.

On [a] voit ici qu'autre est le devoir des soldats & des Officiers subalternes, autre celui du Général. Les premiers ne doivent s'occuper que du soin & du desir de combattre. C'est au Général, qui a dû tout prévoir, tout peser, tout comparer, à prendre son parti après une mûre délibération. Et souvent, par un sage délai de quelques jours ou même de quelques heures, il sauve une armée, qu'un empressement inconsidéré auroit exposée au danger de périr.

Enfin bataille se donne. Persée est défait & mis en déroute.

Quoique des deux côtés la résolution de combattre fût prise, cependant ce fut plutôt une espéce de hazard qui engagea la bataille, que l'ordre des Géné-

a Divisa inter exercitum ducesque munia. Militibus cupidinem pugnandi convenire: duces providendo, consultando, cunctatione sæpius quàm temeritate prodesse. *Tacit. Hist.* III. 20.

AN. R. 584. Av. J.C. 168. *Liv.* XLIV. 40. 41. *Plut.*

Généraux, qui de part ni d'autre ne se pressoient pas beaucoup. Des soldats Thraces chargérent quelques Romains qui revenoient du fourrage. Sept cens Liguriens coururent au secours de ces fourrageurs. Les Macédoniens firent avancer des troupes pour soutenir les Thraces; & les renforts qu'on envoioit aux uns & aux autres grossissant toujours, enfin la bataille se trouva engagée.

Il est fâcheux que nous ayons perdu l'endroit où Polybe, & après lui Tite-Live, décrivoient l'ordre de cette bataille. C'est ce qui me met hors d'état d'en donner une juste idée, ce que nous en dit Plutarque étant tout différent du peu qui en reste dans Tite-Live.

La charge étant commencée, la Phalange Macédonienne se distingua parmi toutes les troupes du Roi d'une maniére particuliére. Paul Emile alors s'avance aux premiers rangs, & trouve que les Macédoniens, qui formoient la tête de la Phalange, enfonçoient le fer de leurs piques dans les boucliers de ses soldats, de sorte que ceux-ci, quelque effort qu'ils fissent, ne pouvoient les atteindre avec leurs épées; & il voit en même tems toute la premiére ligne des ennemis joindre ensemble

ſemble leurs boucliers, & préſenter leurs piques. Ce rempart d'airain, & cette foret de piques impénétrable à ſes Légions, le rempliſſent d'étonnement & de crainte. Il parloit ſouvent depuis de l'impreſſion qu'avoit fait ſur lui ce terrible ſpectacle, juſqu'à le faire douter de la victoire. Mais, pour ne pas décourager ſes troupes, il leur cacha ſon inquiétude, & leur montrant un viſage gai & ſérein, il parcourut à cheval tous les rangs ſans caſque & ſans cuiraſſe, les animant par ſes diſcours, & encore plus par ſon exemple. On voioit le Général, âgé de plus de ſoixante ans, s'expoſer au danger & à la fatigue comme un jeune Officier.

AN. 584. Av. J. 168.

Les * Péligniens, qui avoient attaqué la Phalange Macédonienne, ne pouvant la rompre avec tous leurs efforts, un de leurs Officiers prit l'enſeigne de ſa Compagnie, & la jetta au milieu des ennemis. Les ſoldats s'élancent donc à corps perdu pour éviter la honte de perdre leur drapeau. Il ſe fait là des exploits inouis de part & d'autre, & un carnage effroiable. Les Péligniens tâchent de couper avec leurs

 épées

** C'eſt un peuple d'Italie, qui fourniſſoit comme Allié des troupes aux Romains.*

An. R. 584. Av. J.C. 168.

épées les piques des Macédoniens, où de les repousser avec leurs boucliers : ou ils essaient avec leurs mains de les arracher, ou de les détourner, pour s'ouvrir une entrée. Mais les Macédoniens se serrant toujours, & tenant à deux mains leurs piques, présentent ce rempart de fer, & donnent de si grands coups à ceux qui s'avancent sur eux, que perçant boucliers & cuirasses, ils jettent morts à la renverse les plus hardis de ces Péligniens, qui sans aucun ménagement alloient, comme des bêtes féroces, s'enferrer eux-mêmes, & se précipiter dans une mort qu'ils voioient devant leurs yeux.

Toute la premiére ligne étant donc mise en désordre, la seconde découragée commença à se rallentir. Paul Emile vit avec une extrême douleur que ces premiéres troupes étant rendues, les Romains n'osoient attaquer la Phalange. Elle présentoit un front redoutable couvert de longues piques serrées les unes contre les autres : & l'on ne voioit aucun moien de la rompre ni de l'entamer. Mais enfin l'inégalité du terrain, & la grande étendue du front de la bataille, ne permettant pas à l'ennemi de continuer par tout

cette

cette haie de boucliers & de piques, Paul Emile remarqua que la Phalange des Macédoniens étoit forcée de laisser des ouvertures & des intervalles, & qu'elle demeuroit en arriére d'un côté pendant qu'elle avancoit de l'autre. Le Consul, en habile Capitaine qui observe tout, & qui sait prendre son parti sur le champ, séparant ses troupes par pelotons, leur ordonne de se jetter dans les espaces vuides de la bataille des ennemis, & de ne les plus attaquer tous ensemble de front & d'un commun effort, mais par troupes détachées, & par différens endroits tout à la fois. AN. 584. Av. J. C. 168.

Cet ordre, donné si à propos, fut cause du gain de la bataille. Les Romains s'insinuent d'abord dans les intervalles, & mettent par là l'ennemi hors d'état de se servir de ses longues piques. Ils le prennent en flanc & en queue par où il étoit découvert. En un moment cette Phalange est rompue, & toute sa force, qui ne consistoit que dans son union, & dans l'impression qu'elle fesoit toute ensemble, s'évanouit & disparoit. Quand on en vint à combattre d'homme à homme, ou par pelotons séparés, les Macédoniens avec

AN. R. 584. Av.J.C. 168.

leurs petites épées ne frapoient que des coups foibles ſur les boucliers des Romains qui étoient forts & ſolides, & qui les couvroient preſque depuis la tête juſqu'aux piés : & au contraire ils n'oppoſoient que de petits pavois aux épées des Romains qui étoient lourdes & maſſives, & maniées avec tant de force & de roideur, qu'elles ne portoient & ne déchargeoient point de coup, qui ne perçât ou ne fît voler en éclats & boucliers & cuiraſſes, & qu'on ne vît couler le ſang. Ainſi les Phalangites, tirés de leur avantage & pris par leur foible, ne réſiſtérent qu'avec beaucoup de peine, & furent enfin renverſés.

Le Roi de Macédoine, ſe laiſſant emporter à ſa fraieur, s'étoit ſauvé à toute bride dès le commencement du combat, & s'étoit retiré dans la ville de Pydna, ſous prétexte d'aller faire un ſacrifice à Hercule : comme ſi, dit Plutarque, Hercule étoit un dieu à recevoir les timides ſacrifices des lâches, & à exaucer des vœux injuſtes : car il n'eſt pas juſte que celui qui n'oſe attendre l'ennemi, remporte la victoire : au lieu que ce dieu recevoit favorablement les priéres de Paul Emile, parce qu'il

qu'il lui demandoit la victoire les armes à la main, & qu'en combattant avec courage il s'en rendoit digne. AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Ce fut à l'attaque de la Phalange que se fit le plus grand effort, & où les Romains trouvérent le plus de résistance. Et ce fut là aussi que le fils de Caton, gendre de Paul Emile, après avoir fait des prodiges de valeur, perdit malheureusement son épée, qui lui échapa de la main. A cet accident hors de lui-même & inconsolable, il parcourt les rangs, & ramassant autour de lui une troupe de jeunes gens hardis & déterminés, il se jette avec eux tête baissée & à corps perdu sur les Macédoniens. Après des efforts extraordinaires & une boucherie horrible, ils les poussent, & demeurés maîtres du terrain, ils se mettent à chercher cette épée, qu'ils trouvent enfin à grande peine, ensevelie sous des monceaux d'armes & de morts. Ravis de cette bonne fortune, & poussant des cris de victoire, ils se jettent avec une nouvelle ardeur sur ceux des ennemis qui font encore ferme, de sorte qu'enfin un corps de trois mille Macédoniens d'élite, qui étoient la fleur de la Nation pour la force & pour le courage, fut entiérement taillé en

An. R. 584. Av. J.C. 168. piéces, sans qu'aucun quittât son rang, & cessât de combattre jusqu'au dernier soupir.

Après cette défaite tout le reste prit la fuite, & on en tua un si grand nombre, que toute la plaine jusqu'au pié de la montagne étoit couverte de morts. On dit qu'il périt dans ce combat du côté des Macédoniens plus de vingt-cinq mille hommes: les Romains n'en perdirent que cent. (Cela paroit bien difficile à croire: il pourroit bien y avoir quelque erreur dans les chiffres.) Ils firent onze ou douze mille prisonniers.

La Cavalerie qui n'avoit point eu de part au combat, voiant la déroute de l'Infanterie, s'étoit retirée, & les Romains, acharnés sur les Phalangites, ne songérent point pour lors à la poursuivre.

Cette grande bataille fut décidée si promtement, qu'aiant commencé vers les trois heures après midi, la victoire se déclara avant quatre heures. Le reste du jour fut emploié à courir après les fuiards, que l'on poursuivit fort loin, de sorte que l'on ne revint que bien avant dans la nuit. Tous les valets de l'armée coururent au devant de

de leurs maîtres avec de grands cris de joie, & les ramenérent aux flambeaux dans leurs tentes, où l'on avoit fait des illuminations, & que l'on avoit couvertes de festons de * lierre & de couronnes de lauriers.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Mais, au milieu de cette joie, le Général étoit plongé dans une extrême affliction. De deux fils qu'il avoit à ce combat, le plus jeune, qui n'avoit que dix-sept ans, & qu'il aimoit le plus tendrement parce qu'il donnoit dès lors une grande espérance, ne paroissoit point. On craignit qu'il n'eût été tué. L'allarme fut générale dans le camp, & changea les cris de joie en un morne silence. On le cherche avec des flambeaux parmi les morts, mais inutilement. Enfin, comme la nuit étoit déja fort avancée, & qu'on désespéroit de le retrouver, il revint de la poursuite des fuiards, accompagné seulement de deux ou trois de ses camarades, tout couvert du sang des ennemis. Paul Emile crut le recouvrer d'entre

Inquiétude de Paul Emile au sujet de son fils qui ne paroissoit point.

Liv. XLIV. 44.

Plut.

** C'étoit la coutume des Romains. César marque dans le troisiéme livre de la guerre civile, qu'il trouva dans le camp de Pompée les tentes de Lentulus & de quelques autres couvertes de lierre.* L. etiam Lentuli & nonnullorum tabernacula protecta hederâ.

AN. R. 584. Av. J.C. 168. tre les morts, & ne commença à sentir la joie de sa victoire que dans ce moment. Il étoit réservé à d'autres larmes & à d'autres pertes non moins sensibles. Le jeune Romain dont nous parlons ici, est le second Scipion, qui dans la suite fut surnommé l'Africain & le Numantin pour avoir ruiné Carthage & Numance. Il avoit été adopté par le fils de Scipion vainqueur d'Annibal. Le Consul fit partir sur le champ trois couriers distingués, (Fabius son fils aîné en étoit un) pour porter à Rome la nouvelle de cette victoire.

§. IV.

Persée s'enfuit de Pella à Amphipolis, & de là dans l'Ile de Samothrace. Le Consul marche à la poursuite de ce Prince. Lettre de Persée à Paul Emile. La flote Romaine aborde à Samothrace. Evandre de Créte est accusé & cité devant les Juges. Le Roi le fait tuer. Il songe à s'enfuir : il est trahi par Oroandes. Il se livre à Octavius, qui le fait conduire au Consul. Paul Emile le reçoit, & lui parle avec bonté. Discours de Paul Emile aux jeunes Romains. Fin de la guerre & du Roiaume de Macédoine. Sort de ce Roiaume.

me. Nouvelle de la victoire de Paul Emile, portée à Rome. Commissaires nommés pour la Macédoine & pour l'Illyrie. Réglemens pour ces deux nouvelles conquêtes. Anicius, après avoir pacifié l'Epire, retourne en Illyrie. Promulgation des nouveaux réglemens pour l'Illyrie. Paul Emile visite les villes de la Gréce. Il retourne en Macédoine. De concert avec les Commissaires il en régle les affaires. Le jeune Scipion s'occupe aux exercices de la chasse. Paul Emile donne des Jeux magnifiques à Amphipolis. Son noble désintéressement. L'Epire abandonnée au pillage. Paul Emile arrive à Rome, & après lui Anicius & Octavius. Le Sénat leur décerne le Triomphe. Les soldats de Paul Emile, animés par Galba, complotent pour empêcher son Triomphe. Discours de Servilius en faveur de Paul Emile. Le Triomphe lui est accordé d'un consentement général. Il perd deux de ses enfans, l'un devant, l'autre après son Triomphe, Son discours au Peuple. Persée est gardé à Albe avec son fils Alexandre. Triomphes d'Octavius & d'Anicius. Le fils de Cotys lui est renvoié.

PER-

An. R. 584. Av. J. C. 168.

Persée s'enfuit de Pella à Amphipolis, puis dans l'Ile de Samothrace. *Liv.* XLIV. 44. 45. *Plut.*

PERSÉE, après sa défaite, ne perdit point de tems. Continuant sa fuite, de Pydna il arriva sur le minuit à Pella. Allarmé par la désertion presque générale de ses Officiers & de ses Courtisans, il ne s'y crut pas en fureté, & en partit la même nuit pour se rendre à Amphipolis, emportant avec lui la plus grande partie de ses trésors. Quand il y fut arrivé, il envoia des Députés à Paul Emile avec un Caducée, pour demander qu'il lui fût permis de faire ses propositions. D'Amphipolis il passa dans l'Ile de Samothrace, & se réfugia dans le temple de Castor & de Pollux. Toutes les villes de Macédoine ouvrirent leurs portes au Vainqueur, & firent leur soumission.

Le Consul marche à la poursuite de Persée. *Liv.* XLIV. 46. *Plut.*

Le Consul étant parti de Pydna, arriva le lendemain à Pella, dont il admira l'heureuse situation. Le trésor du Roi avoit été dans cette ville : mais on n'y trouva alors que les trois cens talens (trois cens mille écus) que Persée avoit fait partir pour Gentius Roi d'Illyrie, & qu'ensuite il avoit fait revenir. Paul Emile aiant appris que Persée étoit dans la Samothrace, se rendit à Amphipolis, pour passer de là dans cette Ile. Il s'avança dans la contrée

contrée Odomantique, au dela du Strymon, & campa à * Sires.

AN. R. 584. Av. J. C. 168.

Lettre de Persée à Paul Emile. *Liv.* XLV. 4.

Ce fut là qu'il reçut une lettre de Persée, qui lui fut présentée par trois Députés d'une condition & d'une naissance peu considérable. Il ne put s'empécher de verser des larmes en fesant réflexion à l'inconstance des choses humaines, dont l'état présent de Persée, comparé à ce qu'il étoit un moment auparavant, lui donnoit un exemple bien sensible. Mais, quand il vit que la lettre avoit pour inscription & pour titre, *Le Roi Persée, au Consul Paul Emile, salut;* l'ignorance stupide, dit Tite-Live, où étoit ce Prince par raport à son état, étoufa en lui tout sentiment de compassion; &, quoique la teneur de la lettre fût d'un style humble & suppliant, & qui convenoit peu à la dignité Roiale, il renvoia les Députés sans faire de réponse. Quelle hauteur dans ces fiers Républicains, qui dégradent & déposent ainsi sur le champ un Roi malheureux! Persée sentit alors quel nom desormais il devoit oublier. Il écrivit une seconde lettre, où il ne mit que son nom simple sans qua-

* *Ville obscure & inconnue à l'extrémité Orientale de la Macédoine.*

An. R. 584. Av. J.C. 168. qualité. Il demandoit qu'on lui envoiât des Commiſſaires avec qui il pût traiter: ce qui lui fut accordé. Cette négociation fut ſans effet, parce que d'un côté Perſée ne vouloit point renoncer à la qualité de Roi, & que de l'autre Paul Emile exigeoit qu'il remit ſon ſort abſolument à la diſpoſition du Peuple Romain.

La flote Romaine aborde à Samothrace. Liv. XLV. 1. Pendant ce tems-là, le Préteur Octavius, qui commandoit la flote, étoit abordé à Samothrace. Il n'arracha pas Perſée de cet aſyle par reſpect pour les dieux qui y préſidoient: mais il tâcha, mélant les menaces aux promeſſes, de l'engager à ſortir du temple, & à ſe livrer aux Romains. Ses efforts furent inutiles.

Evandre de Créte eſt accuſé, & cité devant les Juges. Le Roi le fait tuer. Un jeune Romain, (il s'appelloit Atilius) ſoit de ſon mouvement propre, ſoit de concert avec le Préteur, prit un autre tour pour tirer le Roi de l'aſyle. Etant entré dans l'Aſſemblée des Samothraciens qui ſe tenoit actuellement: *Eſt-ce avec vérité*, leur dit-il, *ou ſans fondement, qu'on dit que votre Ile eſt ſacrée, & qu'elle eſt dans toute ſon étendue une terre ſainte & inviolable?* Tout le monde aiant rendu témoignage à la ſainteté de l'Ile: *Pour-*

quoi

quoi donc, continua-t-il, *un homicide, souillé du ſang du Roi Euméne, a-t-il violé un ſéjour ſi auguſte & ſi ſacré? &, pendant que l'on commence toutes les cérémonies de religion par en exclure ceux qui n'ont pas les mains pures, comment pouvez-vous ſouffrir que votre temple même ſoit ſouillé & profané par la préſence d'un infame meurtrier?* Cette accuſation regardoit Evandre, que tout le monde ſavoit avoir été le miniſtre de l'aſſaſſinat d'Euméne. AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Les Samothraciens déclarérent donc au Roi, qu'Evandre étoit accuſé d'aſſaſſinat: qu'il vînt, ſelon les loix établies pour leur aſyle, ſe juſtifier devant les Juges; ou, s'il craignoit de le faire, qu'il prît ſes ſuretés, & ſortît du temple. Le Roi aiant fait venir Evandre, lui conſeilla fort de ne point ſubir un tel jugement. Il avoit ſes raiſons pour lui donner ce conſeil, craignant qu'il ne déclarât que c'étoit par ſon ordre qu'il avoit entrepris cet aſſaſſinat. Il lui fit donc entendre qu'il ne lui reſtoit d'autre parti que de ſe donner à lui-même la mort. Evandre parut y conſentir, & témoignant qu'il aimoit mieux emploier pour cela le poiſon que le fer, il ſongea à ſe dérober par la fuite.

Le

AN. R. 584. Av. J. C. 168. Le Roi l'aiant appris, & craignant que les Samothraciens ne fiſſent retomber ſur lui leur colére, comme aiant ſouſtrait le coupable au ſupplice qu'il méritoit, il le fit tuer. C'étoit ſouiller la ſainteté de l'aſyle par un nouveau crime : mais il corrompit à force d'argent le premier Magiſtrat, qui déclara dans l'Aſſemblée qu'Evandre s'étoit donné à lui-même la mort.

Perſée ſonge à s'enfuir, mais eſt trahi par Oroandes. *Liv.* XLV. 6. *Plut. in Æmil.* Le Préteur n'aiant pu perſuader à Perſée de quitter ſon aſyle, s'étoit réduit à lui ôter tous les moiens de s'embarquer & de s'enfuir. Cependant, malgré toutes ſes précautions, Perſée gagna ſecrettément un certain Oroandes de Créte qui avoit un vaiſſeau marchand, & lui perſuada de le recevoir ſur ſon bord avec toutes ſes richeſſes : elles montoient à deux mille talens, c'eſt-à-dire à ſix millions. Mais, ſoupçonneux comme il étoit, il ne ſe deſſaiſit pas du tout, n'en envoia qu'une partie, & réſerva à faire porter le reſte avec lui. Le Crétois, ſuivant en cette rencontre le génie de ſa nation fourbe & trompeur, embarqua ſur le ſoir tout l'or & l'argent qu'on lui avoit envoié, & manda à Perſée qu'il n'avoit qu'à ſe rendre vers le minuit ſur le port avec

avec ses enfans, & les gens qui lui étoient absolument nécessaires pour le service de sa personne. AN. R 584. Av. J.C. 168.

L'heure du rendez-vous approchant, Persée se glissa avec des peines infinies par une fenêtre très-étroite, traversa un jardin, & sortit par une vieille masure avec sa femme & ses enfans. Le reste de son trésor le suivoit. On ne sauroit exprimer sa douleur & son désespoir lorsqu'il apprit qu'Oroandes, avec sa riche charge, étoit en pleine mer. Il falut qu'il retournât à son asyle, lui & Philippe son fils aîné. Il confia ses autres enfans à Ion de Thessalonique qui avoit été son favori, & qui le trahit dans sa mauvaise fortune. Car il les livra à Octavius; ce qui fut la principale cause qui obligea Persée à se remettre lui-même au pouvoir de ceux qui avoient ses enfans entre leurs mains.

Il se livre à Octavius, qui le fait conduire au Consul. *Liv.* XLV. 6. 7. *Plut.*

Dès qu'Octavius fut maître de la personne du Roi, il le fit embarquer pour l'envoier au Consul, à qui auparavant il en avoit donné avis. Emilius, regardant avec raison cet événement comme une seconde victoire, offrit aussitôt un sacrifice aux dieux; & aiant assemblé le Conseil, après y avoir fait la lecture des Lettres d'Octavius, il envoia

An. R. 584. Av. J.C. 168.

envoia Q. Elius Tubéron son gendre au devant du Roi, ordonnant à tous les autres de rester avec lui dans sa tente, & de l'y attendre. Jamais spectacle n'attira tant de monde. Syphax, plusieurs années auparavant, avoit été amené prisonnier dans le camp des Romains. Mais outre qu'il n'étoit pas comparable à Persée ni par lui-même, ni par la gloire de sa nation; il n'étoit alors qu'un accessoire de la guerre de Carthage, comme Gentius de celle de Macédoine: au lieu que Persée étoit l'objet capital de la présente guerre, & qu'il étoit recommandable par lui-même, par le souvenir de son pére, de son ayeul, & de tant de Rois qu'il comptoit parmi ses ancêtres ou ses prédécesseurs, entre lesquels brilloient par dessus tous les autres Philippe & Alexandre qui avoient soumis l'Univers aux Macédoniens.

Paul Emile le reçoit, & lui parle avec bonté. *Liv.* XLV. 7. 8. *Plut.*

Persée arriva dans le camp, vétu de noir, accompagné seulement de son fils. Il ne pouvoit avancer, tant il y avoit de monde qui s'empressoit de le voir, & lui fermoit le passage, jusqu'à ce que le Consul envoia ses Licteurs pour écarter la foule, & lui ouvrir un libre accès à sa tente. Paul Emile se leva,

leva, & ordonnant à tous les autres de demeurer assis, il alla quelques pas au devant de lui, & lui présenta la main. Ce Prince voulut se jetter aux piés du Vainqueur, & embrasser ses genoux: mais le Consul ne le souffrit pas, & l'aiant relevé, il le fit asseoir vis-à-vis de ceux qui formoient l'Assemblée.

AN. R. 584. Av. J. C. 168.

Il commença par lui demander, „ quel sujet de mécontentement l'a„ voit porté à entreprendre avec tant „ d'animosité contre le Peuple Ro„ main une guerre, qui l'exposoit lui „ & son Roiaume à une perte inévita„ ble „. Comme, au lieu de la réponse que tout le monde attendoit, le Roi, tenant les yeux baissés en terre, & versant des larmes, gardoit le silence, Paul Emile continua de la sorte. *Si vous étiez monté encore jeune sur le trône, je m'étonnerois moins que vous eussiez ignoré de quel poids étoit l'amitié ou l'inimitié du Peuple Romain. Mais aiant vous-même eu part à la guerre que votre pére a faite contre nous, & vous souvenant du Traité de paix dont elle a été suivie, & dont nous avons de notre part observé les conditions avec une entiére exactitude; comment avez-vous pu mieux aimer être en guerre qu'en paix avec un peuple,*

An. R. 584. Av. J.C. 168.

dont vous aviez éprouvé & la valeur dans la guerre, & la fidélité dans la paix? Persée ne répondant pas plus à ce reproche, qu'à la premiére question: *De quelque maniére cependant*, reprit le Consul, *que ces choses soient arrivées, soit par une erreur dont tout homme est capable, soit par un effet du hazard, soit par l'ordre inévitable de la fatale destinée, prenez courage. La clémence dont le Peuple Romain a usé à l'égard de beaucoup de Rois & de peuples doit vous inspirer, je ne dis pas seulement quelque espérance, mais une confiance presque assurée qu'il vous traitera d'une façon dont vous aurez lieu de vous louer.* La suite fera juger de ce qu'il faut penser de cette flateuse promesse.

Discours de Paul Emile aux jeunes Romains. *Ibid.*

Il parla ainsi en Grec à Persée; puis, se tournant vers les Romains, & reprenant la langue Latine: *Vous voiez*, leur dit-il, *un grand exemple de l'inconstance des choses humaines. C'est à vous principalement, jeunes guerriers, que j'adresse ce discours. L'incertitude de ce qui peut nous arriver d'un jour à un autre doit nous apprendre à n'user jamais dans la prospérité de fierté ni de violence à l'égard de qui que ce soit, & à ne point compter sur le bonheur présent.*

La

La preuve d'un vrai mérite & d'un vrai courage, c'est de ne se laisser ni élever par les bons succès, ni abbattre par les mauvais. Paul Emile aiant renvoié l'Assemblée, chargea Tubéron de prendre soin du Roi. Il le fit manger ce jour-là avec lui, & ordonna qu'on lui rendît tous les honneurs qu'on pouvoit lui rendre dans l'état où il se trouvoit. Ensuite il distribua ses troupes dans les quartiers d'hiver, la plus grande partie à Amphipolis, & le reste dans les villes voisines.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Ainsi fut terminée la guerre entre les Romains & Persée, après avoir duré quatre ans: ainsi finit un Roiaume qui s'étoit rendu si célébre tant dans l'Europe que dans l'Asie. Persée avoit régné onze ans. On le comptoit pour le * trente-neuviéme Roi depuis Caranus, qui le premier avoit régné en Macédoine. Une conquête si importante ne couta à Paul Emile que quinze jours.

Fin de la guerre & du Roiaume de Macédoine.

Liv. XLV. 9.

Ibid. 14.

Le Roiaume de Macédoine avoit été fort obscur jusqu'à Philippe fils d'Amyntas. Sous ce Prince, & par ses grands exploits, il prit des accroisse-

Sort du Roiaume de Macédoine.

 mens

* *Tite-Live, tel que nous l'avons, dit le vingtiéme. Mais il y a sans doute faute dans le chiffre. La Chronique d'Eusébe porte 39.*

AN. R. 584. Av. J. C. 168.

mens considérables, sans pourtant sortir des bornes de l'Europe: il embrassa une partie de la Thrace & de l'Illyrie, & acquit une sorte de domination sur toute la Gréce. Ce même Royaume s'étendit ensuite dans l'Asie, & pendant les treize années du régne d'Alexandre, il se soumit toutes les provinces qui fesoient partie du vaste Empire des Perses, & se porta d'un côté jusqu'à l'Arabie, & de l'autre jusqu'aux Indes, qui étoient regardées pour lors comme l'extrémité du monde. Cet Empire, le plus grand qui fût sur la terre, partagé ou plutôt déchiré en différens Roiaumes après la mort d'Alexandre par ses successeurs qui en tirérent chacun à soi leur morceau, subsista dans la Macédoine pendant l'espace d'un peu plus de cent cinquante ans, jusqu'à ce qu'il fut entiérement détruit par les armes des Romains. Voila où se terminérent les exploits si vantés de ce fameux Conquérant, la terreur & l'admiration de l'Univers, ou, pour parler plus juste; l'exemple de l'ambition la plus vaine & la plus insensée qui fut jamais.

Nouvelle de la vic-

Paul Emile, aussitot après la bataille où Persée avoit été vaincu, avoit envoié

envoié à Rome trois Députés, pour y porter l'heureuse nouvelle de cette victoire. Lontems avant leur arrivée, & le quatriéme jour seulement depuis la bataille, pendant qu'on célébroit les Jeux dans le Cirque, il s'étoit répandu un bruit sourd qu'on avoit donné un combat dans la Macédoine, & que Persée avoit été vaincu. Cette nouvelle causa dans tout le Cirque des battemens de mains & des cris de victoire. Mais, quand les Magistrats, après d'exactes enquêtes, eurent reconnu que ce bruit étoit sans auteur & sans fondement, cette fausse & courte joie se dissipa, & laissa seulement une secrette espérance que c'étoit peut-être un pressentiment de la victoire ou déja remportée, ou qui le seroit bientôt.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Victoire de Paul Emile, portée à Rome.

L'arrivée des Députés, quelques jours après, tira Rome d'inquiétude. On apprit que Persée avoit été entiérement défait, qu'il étoit en fuite, & qu'il ne pouvoit échaper aux mains du Vainqueur. Alors la joie du peuple, qui jusques-là avoit été suspendue, éclata sans borne & sans mesure. Les Députés lurent, d'abord dans le Sénat, puis dans l'Assemblée du Peuple, le détail circonstancié de la bataille. On

An. R. 584. Av. J.C. 168.

ordonna des priéres publiques & des sacrifices en action de graces, & tous les temples se trouvérent remplis dans le moment d'une foule infinie de personnes de tout âge & de tout sexe, qui alloient remercier les dieux de l'éclatante victoire qu'ils avoient accordée à la République. On apprit, quelque tems après, la prise de Persée ; ce qui mit le comble à la joie publique. On ordonna de nouvelles actions de graces & de nouveaux sacrifices.

An. R. 585. Av. J.C. 167.

Q. ÆLIUS PÆTUS.
M. JUNIUS PENNUS.

Pour ne point interrompre ce qui regarde la Macédoine & Paul Emile, j'omets quelques faits auxquels je reviendrai.

Commissaires nommés pour la Macedoine & pour l'Illyrie. Réglemens pour ces deux ...

Après la nomination des nouveaux Consuls à Rome, on prorogea le commandement des armées, dans la Macédoine à Paul Emile, & dans l'Illyrie à L. Anicius : puis on nomma dix Commissaires pour aller terminer les affaires de la Macédoine, & cinq pour celles de l'Illyrie ; le tout de concert avec les Généraux. Quoiqu'on eût choisi pour cette Commission des personnes sur la prudence desquelles on pou-

pouvoit ſûrement compter, on crut que l'importance de l'affaire demandoit qu'elle fût mûrement diſcutée dans le Sénat, afin que le plan fût tracé aux Généraux, & qu'ils n'euſſent qu'à y mettre la derniére main.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

nouvelles conquêtes. *Liv.* XLV. 17. 18.

Avant toutes choſes il fut ordonné „ que les Macédoniens & les Illyriens „ demeureroient libres, pour faire con- „ noitre à toutes les nations que le „ but des armes du Peuple Romain „ n'étoit point d'aſſervir les peuples „ libres, mais de délivrer ceux qui „ étoient en ſervitude; enſorte que „ les uns puſſent, ſous la protection „ du nom Romain, conſerver pour „ toujours leur liberté; & que les au- „ tres, ſoumis à la domination des „ Rois, en fuſſent traités avec plus de „ douceur & d'équité par conſidéra- „ tion pour les Romains: ou que, ſi „ jamais la guerre s'élevoit entre ces „ Rois & le Peuple Romain, les nations „ ſuſſent que l'iſſue de ces guerres ſe- „ roit la victoire pour les Romains, & „ la liberté pour elles.

„ Le Sénat abolit auſſi les impôts „ ſur les mines, & ſur les revenus de „ certaines terres: parce que ces im- „ pôts ne pouvoient ſe tirer que par

AN. R. 585. Av. J.C. 167. „ le ministére des Fermiers, appellés „ communément Publicains; & que „ par tout où il y a de ces sortes de „ Fermiers, il arrive nécessairement de „ deux choses l'une. Si on leur com- „ mande de traiter les Peuples avec „ douceur, ces impôts se réduisent „ presque à rien : si on leur permet „ d'emploier la rigueur & la dureté, „ c'est permettre ou plutôt commander „ la ruine & l'oppression des peuples. „ On auroit pu les faire lever par les „ Macédoniens mêmes : mais on crut „ que le maniement des deniers pu- „ blics enrichissant toujours ceux qui „ les touchent, ce seroit une occasion „ d'envie & de haine entre eux, & „ une matiére perpétuelle de sédition. „ Ainsi le plus sûr parut de les sup- „ primer absolument & pour toujours.

„ On ne voulut point qu'il y eût „ dans la Macédoine un Conseil com- „ mun à toute la Nation, de peur que „ la multitude insolente ne fît dégé- „ nérer en une funeste licence la liber- „ té que le Sénat lui auroit donnée, „ laquelle ne pouvoit être salutaire, „ qu'autant qu'on en useroit modéré- „ ment. La Macédoine fut donc par- „ tagée en quatre régions, dont cha-

„ cune

„ cune auroit son Conseil particulier, „ & paieroit aux Romains la moitié „ des tributs qu'elle avoit coutume de „ paier à ses Rois „. En effet, ce partage d'un Etat unique en quatre parties en affoiblissoit beaucoup la puissance, & paroit une suite, mais ici sage & équitable, de ce grand principe du gouvernement, qu'il faut diviser pour régner : *Divide, ut regnes.*

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

On prit les mêmes mesures, & l'on donna les mêmes ordres pour l'Illyrie. Le reste fut abandonné à la prudence des Généraux & des Commissaires, qui étant sur les lieux, verroient encore mieux que le Sénat ce qu'il conviendroit d'ajouter à ces réglemens.

Ceux qui étoient nommés pour l'Illyrie partirent les premiers, & s'y rendirent incessamment. Le Propréteur Anicius étoit passé en Epire avec une partie de son armée. Cette contrée, comme nous l'avons raporté plus haut, avoit embrassé le parti de Persée : & il s'agissoit de la soumettre aux Romains. La ville de Phanote se rendit d'abord à Anicius, & la plupart des autres en firent de même. Celle de Passaron refusa d'abord d'ouvrir ses portes. Deux

Anicius, après avoir pacifié l'Epire, retourne en Illyrie. *Liv.* XLV. 26.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

des principaux citoiens de cette ville, qui de concert avec Céphale avoient fait soulever toute la nation contre les Romains, voiant bien qu'il n'y avoit point de pardon à espérer pour eux, pour s'ensevelir sous les ruines de leur patrie, engagérent les habitans à se mettre en défense contre Anicius, les exhortant à préférer la mort à la servitude. Personne n'osoit ouvrir la bouche contre deux hommes dont le pouvoir étoit absolu. Théodote, jeune citoien d'une naissance & d'un rang illustre, eut le courage de prendre la parole contre eux, les craignant moins que les Romains. *Quelle rage vous posséde*, dit-il à ses compatriotes, *& vous porte à enveloper tant d'innocens dans la punition de deux coupables ? J'ai bien oui dire qu'il s'étoit trouvé des particuliers qui étoient morts généreusement pour leur patrie : ceux-ci sont les seuls jusqu'à ce jour, qui aient cru que leur patrie devoit périr pour eux & avec eux. Ouvrons plutôt nos portes aux Romains, & nous soumettons à une puissance à qui tout l'Univers est soumis.* Les deux auteurs de la révolte voiant que la multitude suivoit ce jeune citoien, fondirent sur le corps de garde des enne-

mis

mis le plus voisin, & s'offrant eux-mêmes à leurs coups, y trouvérent la mort qu'ils cherchoient. La ville, aussitôt, se rendit aux Romains. Céphale dans celle de Tecmon tint à peu près la même conduite, & eut le même sort que ceux dont je viens de parler : après quoi les Romains ne trouvérent plus aucune résistance. Anicius aiant pacifié l'Epire, & mis ses troupes en quartier d'hiver dans les villes les plus commodes, retourna dans l'Illyrie.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Il y trouva les Commissaires de Rome à Scodra capitale du pays, qui lui communiquérent les ordres du Sénat. Après qu'Anicius eut pris leur avis, il convoqua l'Assemblée des Illyriens, & étant monté sur son Tribunal, il déclara que le Sénat & le Peuple Romain accordoient la liberté aux Illyriens, & qu'au premier jour on retireroit les garnisons de toutes les villes & de toutes les citadelles du pays. A l'égard de quelques Peuples qui avant ou pendant la guerre s'étoient déclarés pour les Romains, on ajoutoit à la liberté l'exemtion de tout tribut : les autres étoient déchargés de la moitié de ceux qu'ils paioient auparavant

Promulgation des nouveaux Réglemens pour l'Illyrie. *Liv. ibid.*

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

au Roi Gentius. L'Illyrie fut divisée en trois régions ou parties, qui avoient chacune leur Conseil public & leurs Magistrats. Après y avoir établi cette forme de gouvernement, il retourna à son quartier d'hiver de Passaron dans l'Epire.

Paul Emile visite les villes de la Gréce.

Liv. XLV. 27. 28. *Plut. in Æmil.*

Avant que les Commissaires pour la Macédoine y fussent arrivés, Paul Emile, qui étoit de loisir, résolut de visiter pendant l'autonne les plus célébres villes de la Gréce, pour voir de ses propres yeux bien des choses dont tout le monde parloit sans les connoitre. Aiant laissé le commandement du camp à Sulpicius Gallus, il partit avec un cortége peu nombreux, accompagné du jeune Scipion son fils, & d'Athénée frére du Roi Euméne.

Il traversa la Thessalie pour aller à Delphes, l'Oracle le plus célébre de l'Univers. La multitude & la richesse des présens, des statues, des vases, des trépiés, dont ce temple étoit rempli, le surprit extrêmement. Il y offrit un sacrifice à Apollon. Aiant vû une grande colonne quarrée de pierres blanches, où l'on devoit poser une statue d'or de Persée, il ordonna qu'on y mît la sienne, disant, *Que les vaincus devoient céder la place aux vainqueurs.* Il

Il vit à Lébadie le temple de Jupiter surnommé Trophonius, & l'entrée de la caverne où descendoient ceux qui consultoient* l'Oracle. Il offrit un sacrifice à Jupiter, & à la déesse Hercynna. On croit qu'elle étoit fille de Trophonius.

An.R. 585. Av.J.C. 167.

A Chalcis, il fut curieux d'y voir l'Euripe, & tout ce qui se disoit du flux & reflux de cette mer, dont les retours sont bien plus fréquens qu'ailleurs, & tout-à-fait irréguliers.

De là il passa à la ville d'Aulide, du port de laquelle partit autrefois pour Troie la célébre flote d'Agamemnon. Il visita le temple de Diane, sur l'autel de qui ce Roi des Rois immola sa fille Iphigénie, pour obtenir de la déesse une heureuse navigation.

Après avoir passé par Orope dans l'Attique, où le devin Amphiloque étoit honoré comme un Dieu, il se rendit à Athénes, ville célébre par son ancienne réputation, & qui présenta à sa vûe beaucoup d'objets capables de piquer & de satisfaire sa curiosité, la Citadelle, les ports, les murs qui joignoient le Pirée à la ville, les arsenaux, les monumens des grands Capitaines,

* *Il est parlé de cet Oracle dans l'Hist. Anc.* Liv. X.

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

taines, enfin les ſtatues des dieux & des Héros, dans leſquelles l'art l'emportoit encore ſur la richeſſe & la variété des matiéres. Il n'oublia pas d'offrir un ſacrifice à Minerve, déeſſe tutélaire de la Citadelle.

Pendant que Paul Emile étoit dans cette ville, il demanda aux Athéniens un excellent Philoſophe pour achever d'inſtruire ſes enfans, & un habile Peintre pour diriger les ornemens de ſon Triomphe. Ils jettérent auſſitôt les yeux ſur Métrodore, qui excelloit en même tems & dans la Philoſophie, & dans la Peinture. On voit ici quelle attention les grands hommes de l'antiquité donnoient à l'éducation de leurs enfans. Les fils de ce Général Romain étoient ſortis de l'enfance, puiſque le plus jeune, connu depuis ſous le nom du ſecond Scipion l'Africain, avoit alors dix-ſept ans. Cependant il ſonge encore à mettre auprès d'eux un Philoſophe, capable de leur former & l'eſprit par l'étude des ſciences, & le cœur par celle de la morale, qui eſt de toutes les études la plus importante, & cependant la plus négligée. Paul Emile, après avoir trouvé dans la perſonne de Métrodore le tréſor qu'il cher-

cherchoit, sortit d'Athénes bien content. AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Il arriva en deux jours à Corinthe. La Citadelle & l'Isthme lui fournirent un spectacle curieux. La Citadelle, élevée à une hauteur prodigieuse, & abondante en eaux qui sortoient d'une infinité de sources; l'Isthme, qui séparoit par une langue de terre fort étroite deux mers voisines, l'une au couchant, l'autre au levant.

Sicyone & Argos, deux villes fort illustres, se rencontrérent ensuite sur son passage : puis Epidaure, moins opulente que les deux autres, mais fort connue par le fameux temple d'Esculape, où l'on voioit alors une multitude infinie de riches présens, offerts par les malades en reconnoissance de la guérison qu'ils prétendoient avoir reçue de ce dieu.

Sparte ne se distinguoit point par la magnificence de ses édifices, mais par la sagesse de ses loix, de ses coutumes, & de sa discipline.

Aiant passé par Mégalopolis, il arriva à Olympie. Il y vit beaucoup de choses dignes d'être admirées : mais quand il eut jetté les yeux sur la statue de Jupiter, (c'étoit le chef-d'œuvre de

AN.R. 585. Av.J.C. 167.

de Phidias) il en fut ému & frapé, dit Tite-Live, comme s'il avoit vû ce dieu lui-même : *Jovem velut præsentem intuens, motus animo est* ; & il s'écria que *ce Jupiter* * *de Phidias étoit le véritable Jupiter d'Homére.* Aussi rempli de vénération que s'il eût été dans le Capitole, il y offrit un sacrifice plus solennel que par tout ailleurs.

Paul Emile retourne en Macédoine.

Aiant ainsi parcouru la Gréce, sans s'informer en aucune sorte de ce que chacun avoit pensé par raport à Persée, pour ne point laisser d'inquiétude dans l'esprit des Alliés, il retourna à Démétriade. Il avoit trouvé en chemin une troupe d'Etoliens, qui venoient l'informer d'une horrible violence exercée sur les principaux de la Nation. Il leur donna rendez-vous à Amphipolis. Aiant appris que les dix Commissaires avoient déja passé la mer, il quitta toutes les autres affaires, & alla à leur rencontre à Apollonie, distante d'Amphipolis d'une journée seulement. Il fut fort surpris d'y rencontrer Persée, que ses gardes laissoient aller de côté & d'autre avec beaucoup de liberté; de

* *Voila une grande louange pour Phidias, d'avoir si bien exprimé l'idée d'Homére ; mais elle est encore plus grande pour Homére, d'avoir si bien conçu toute la majesté du dieu.*

de quoi il fit dans la ſuite de vifs reproches à Sulpicius, aux ſoins de qui il avoit confié la garde de cet important priſonnier. Il le remit entre les mains de Poſtumius auſſi bien que Philippe ſon fils, avec ordre de le mieux garder. Pour ce qui eſt de ſa fille & de ſon ſecond fils, il les fit venir de Samothrace à Amphipolis, où il en fit prendre tout le ſoin que demandoit leur naiſſance & leur état.

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

Lorſque le jour fut arrivé, où il avoit mandé à Amphipolis les dix principaux de chaque ville, & ordonné qu'on y apportât tous les Régîtres publics en quelque lieu qu'ils fuſſent dépoſés, avec tout l'argent du Roi, il ſe plaça ſur ſon Tribunal au milieu des dix Commiſſaires. Et quoique la multitude des Macédoniens qui s'étoit répandue autour d'eux, fût accoutumée à l'éclat de la majeſté Roiale, cependant ce Licteur qui écartoit le peuple, ce Héraut qui citoit les parties devant le Magiſtrat, ces Huiſſiers avec leurs haches & leurs faiſceaux, tous objets nouveaux pour leurs yeux & pour leurs oreilles, & capables d'intimider non ſeulement des ennemis vaincus, mais même des Alliés de la République, rem-

De concert avec les dix Commiſſaires, il régle à Amphipolis les affaires de la Macédoine.

Liv. XLV. 29. 30. *Plut.*

An. R. 585. Av. J.C. 167. remplirent d'abord leurs esprits d'étonnement & de fraieur. Paul Emile aiant fait faire silence, exposa en Latin ce que le Sénat, & ce que lui-même avec les Commissaires avoient réglé au sujet de la Macédoine : & le Préteur Octavius qui étoit présent, expliquoit le tout à l'Assemblée en langue Grecque.

Les principaux articles étoient:,, Que ,, les Macédoniens seroient libres, con- ,, serveroient leurs villes, leurs campa- ,, gnes, leurs loix, & qu'ils créeroient ,, tous les ans de nouveaux Magistrats. ,, Qu'ils paieroient aux Romains la ,, moitié des tributs qu'ils avoient paiés ,, à leurs Rois: (Plutarque fait monter cette moitié à cent talens, c'est-à-dire à cent mille écus.),, Que la Ma- ,, cédoine seroit désormais divisée en ,, quatre régions, quatre cantons, qui ,, auroient chacun leur Conseil, où ,, ressortiroient toutes les affaires. Les ,, villes capitales où se devoient tenir ,, les Assemblées de chaque Canton, ,, étoient pour le premier, Amphipo- ,, lis; pour le second, Thessalonique; ,, pour le troisiéme, Pella; pour le qua- ,, triéme, Pélagonie. Ce fut dans ces ,, quatre villes que les Peuples de cha-

„ que Gouvernement avoient ordre de AN.
„ s'assembler par leurs Députés, de 585.
„ porter leurs tributs, & de créer leurs Av. J.
„ Magistrats. Il n'étoit permis à per- 167.
„ sonne de contracter des mariages, ni
„ d'acheter des terres ou des maisons
„ hors de son Canton. Il leur étoit dé-
„ fendu de travailler aux mines soit
„ d'or, soit d'argent: on n'abandonna
„ à leur industrie que celles de cuivre
„ & de fer, & l'on ne taxa ceux qui
„ s'en chargeoient qu'à la moitié des
„ droits qu'ils avoient paiés au Roi. On
„ leur défendit aussi de se servir de sel
„ étranger, & de couper eux-mêmes,
„ ou de permettre à d'autres de cou-
„ per des bois propres à construire des
„ navires. On permit aux régions qui
„ étoient voisines des nations barbares
„ (& toutes l'étoient à l'exception de
„ la troisiéme) de tenir des troupes
„ armées sur leurs frontiéres.

Ces Réglemens, exposés en pleine Assemblée, firent différentes impressions sur les esprits. L'article de la liberté, & celui de la diminution des tributs, causérent un extrême plaisir aux Macédoniens, qui s'y attendoient peu. Mais ils regardoient le partage de la Macédoine en diverses régions qui n'au-

An. R. 585. Av. J.C. 167. n'auroient plus aucun commerce entr'elles, comme si on eût déchiré un corps en séparant les membres, qui ne sont vivans & ne subsistent que par le mutuel secours qu'ils se prétent les uns aux autres.

Liv. XLV. 31. Le Proconsul ensuite donna l'audience qu'il avoit promise aux Etoliens. J'en parlerai ailleurs. Après un intervalle qui fut rempli par d'autres affaires, il tint une seconde assemblée générale des Macédoniens, pour mettre le nouveau gouvernement en train. Puis il fit lire publiquement les noms des principaux de la Macédoine qu'on avoit résolu de faire passer en Italie avec ceux de leurs enfans qui auroient plus de quinze ans. Cet ordre, qui parut d'abord dur & cruel, fut reconnu ensuite nécessaire à la liberté des peuples. Car [a] on ne nomma dans cette liste que les grands Seigneurs, les Généraux d'armées, les Capitaines de vaisseaux, tous ceux qui avoient eu quelque char-

[a] Nominati sunt enim Regis amici purpuratique, duces exercituum, præfecti navium, aut præsidiorum; servire Regi humiliter, aliis superbè imperare assueti: prædivites alii, alii, quos fortunâ non æquarent, his sumptibus pares: Regius omnibus victus vestitusque: nulli civilis animus, neque legum neque libertatis æquæ patiens. *Liv.*

ge, ou qui avoient été emploiés dans les Ambaſſades; en un mot tous les Officiers conſidérables ou non, mais également accoutumés à faire baſſement leur cour au Roi, & à commander aux autres avec fierté & inſolence. Dans ce nombre, il y en avoit de fort puiſſans & de fort riches par eux-mêmes : d'autres, qui leur étant beaucoup inférieurs en naiſſance & en biens, s'efforçoient de les égaler, & même de les ſurpaſſer, par le luxe & la dépenſe : tous vivant preſque comme des Rois & pour la table & pour les équipages. De tels hommes ne ſe feroient pas facilement réduits à un genre de vie tout différent, où la liberté égale tous les citoiens, & où tout le monde eſt ſoumis aux loix ſans diſtinction. Ils eurent tous ordre de ſortir de Macédoine, & de paſſer en Italie, ſous peine de mort.

AN. R 585. Av. J.C 167.

Les réglemens que Paul Emile donna à la Macédoine, étoient ſi ſages, & ſi judicieuſement concertés, qu'ils paroiſſoient faits, non pour des ennemis vaincus par la force des armes, mais pour de fidéles Alliés dont on auroit eu tout ſujet d'être content; & l'uſage, qui ſeul fait ſentir ce qu'il peut y avoir de foible & de défectueux dans les

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Loix, ne trouva rien, pendant un fort long tems, à corriger dans celles que ce ſage Magiſtrat avoit établies.

Le jeune Scipion s'occupe aux exercices de la chaſſe.

Polyb. in Excerpt. pag. 161.

Pendant que Paul Emile étoit occupé de ces ſoins importans, Scipion ſon fils, à qui l'âge ne permettoit pas encore d'y prendre part, s'amuſoit aux exercices de la chaſſe qu'il aimoit fort. La Macédoine lui fourniſſoit abondamment de quoi ſatisfaire ſon inclination, parce que la chaſſe, qui y feſoit le divertiſſement ordinaire des Rois, aiant été ſuſpendue depuis quelques années à cauſe de la guerre, il y trouvoit une grande quantité de gibier de toute eſpéce. Paul Emile, attentif à procurer à ſon fils d'honnêtes plaiſirs, pour le détourner de ceux que la raiſon lui interdiſoit, lui laiſſa goûter avec une pleine liberté celui de la chaſſe pendant tout le tems que les troupes Romaines demeurérent dans le pays depuis la victoire qu'il avoit remportée ſur Perſée. Le jeune Romain emploia ſon loiſir à cet exercice ſi convenable à ſon âge, & il n'eut pas moins de ſuccès dans cette guerre innocente qu'il déclara aux bêtes de Macédoine, que ſon pére en avoit eu dans celle qu'il avoit faite contre les habitans de ce pays.

Paul

Paul Emile lui-même fit succéder à ses occupations sérieuses des jeux & des spectacles qu'il avoit préparés de longue main, & auxquels il avoit eu soin d'inviter tout ce qu'il y avoit de personnes plus considérables dans les villes de l'Asie & de la Gréce. Il fit de magnifiques sacrifices aux dieux, & donna des fêtes superbes, tirant abondamment des trésors du Roi de quoi fournir à cette grande dépense, mais ne tirant que de lui-même le bon ordre & le bon goût qui y régnoient. Car, aiant à recevoir tant de milliers d'hommes, il témoigna un si juste discernement & une connoissance si exacte de ce qui étoit dû à tous, que chacun y fut logé, placé, & traité selon son rang & son mérite, & qu'il n'y eut personne qui n'eût à se louer de sa politesse & de son honnêteté. Les Grecs ne pouvoient se lasser d'admirer que dans les Jeux même, chose inconnue jusques-là aux Romains, il portât tant d'exactitude & d'intelligence; & qu'un homme, occupé des plus grandes affaires, ne négligeât pas la moindre bienséance dans les petites.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Jeux magnifiques donnés à Amphipolis par Paul Æmile.

Plut. in Æmil. 270. *Liv.* XLV. 32.

Il avoit rassemblé en un monceau toutes les dépouilles qu'il ne vouloit point

An. R. 585. Av. J.C. 167.
point tranſporter à Rome, des arcs, des carquois, des fléches, des javelines, enfin des armes de toutes ſortes, & les avoit rangées comme en trophées. Le flambeau à la main il y mit le premier le feu, & les principaux Officiers après lui.

Il expoſa enſuite aux yeux des ſpectateurs, dans un lieu élevé & préparé pour cela, tout ce qu'il y avoit de plus riche & de plus magnifique dans le butin qu'il avoit fait en Macédoine, & qui devoit être porté à Rome: des meubles précieux, des ſtatues & des tableaux de la main des plus grands maîtres, des vaſes d'or, d'argent, d'airain, d'ivoire, qui ſurpaſſoient en magnificence tout ce qui ſe voioit de plus-beau en ce genre dans le Palais même d'Alexandrie.

Mais la plus grande ſatisfaction que Paul Emile reçut de ſa magnificence, & qui flatoit le plus l'amour propre, ce fut de voir qu'au milieu de tant de choſes rares, & de tant de ſpectacles ſi capables d'attirer les yeux, on ne trouvoit rien de ſi merveilleux & de ſi digne d'attention & d'admiration que lui-même. Et comme on étoit ſurpris de la belle ordonnance qui

régnoit

régnoit à sa table, il disoit [a] agréablement, que le même esprit qui servoit à ranger une bataille, servoit aussi à bien ordonner un festin; l'une pour rendre une armée formidable aux ennemis, l'autre pour rendre un repas agréable aux conviés.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

En louant sa magnificence & sa politesse, on ne louoit pas moins son desintéressement & sa magnanimité. Car tout l'or & l'argent qu'on avoit trouvé dans les trésors du Roi, & qui montoit à de très-grandes sommes, il ne daigna pas seulement le voir, mais il le fit remettre entre les mains des Trésoriers pour le porter dans l'Epargne. Il permit seulement à ses fils, qui aimoient l'étude, de retenir pour eux les livres de la Bibliothéque de Persée. Les jeunes Seigneurs pour lors, & ceux qui étoient destinés à commander un jour les armées, ne témoignoient donc pas du mépris pour l'étude, & ne la croioient pas ou indigne de leur naissance, ou inutile à la profession des armes.

Noble desintéressement de Paul Emile.

Paul Emile, en distribuant les prix de

a Vulgò dictum ipsius ferebant, & convivium instruere & ludos parare, ejusdem esse qui vincere bello sciret. *Liv.*

AN. R. 585. Av.J.C. 167. de la valeur, ne donna à ſon gendre Tubéron qu'une coupe d'argent du poids de cinq livres. C'eſt ce même Tubéron, qui avec ſeize perſonnes de ſa famille, vivoit à la campagne d'une petite terre, qui ſuffiſoit à leur ſubſiſtance & à leur entretien. Cette coupe fut la premiére piéce de vaiſſelle d'argent qui entra dans la maiſon des Eliens: encore falut-il que ce fuſſent la vertu & l'honneur qui l'introduiſiſſent dans cette petite & pauvre maiſon, digne véritablement d'être appellée le palais & le temple de la Pauvreté. Si Paul Emile, maître des tréſors immenſes de Perſée, en avoit détourné une partie pour s'enrichir, pourroit-on dire de même que ce ſeroient la vertu & l'honneur qui auroient introduit ces richeſſes dans ſa maiſon? Il étoit bien éloigné d'un ſi honteux & ſi infame procédé. Je l'appelle ainſi après Cicéron, qui déclare que [a] l'avarice eſt le plus honteux de tous les vices, ſur tout dans ceux qui ſont chargés du gouvernement de la Ré-

[a] Nullum vitium tetrius quàm avaritia, præſertim in principibus rempublicam gubernantibus. Habere enim quæſtui rempublicam, non modò turpe eſt, ſed ſceleratum etiam & nefarium. *Offic.* II. 77.

République; & que de faire d'un si noble emploi un trafic & un moien de s'enrichir, c'est la chose du monde, non seulement la plus honteuse, mais la plus noire & la plus criminelle. Il avoit dit auparavant en parlant de Paul Emile, que de tous les trésors de Persée il n'en étoit rien entré dans la maison de ce Général, qu'une gloire immortelle pour son nom & pour sa vertu. *At hic nihil domum suam præter memoriam nominis sempiternam detulit.* AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Quand Paul Emile eut fait embarquer toutes les précieuses dépouilles de Persée pour être transportées à Rome par les soins de Cn. Octavius, & qu'il eut réglé toutes les affaires de la Macédoine, il prit congé des Grecs, & après avoir exhorté les Macédoniens à ne pas abuser de la liberté que les Romains leur avoient accordée, & à la conserver par le bon gouvernement & par l'union, il partit pour l'Epire, avec un Décret du Sénat, qui lui ordonnoit d'abandonner à ses troupes le pillage de toutes les villes de cette contrée qui s'étoient révoltées contre les Romains pour embrasser le parti du Roi. Il avoit aussi envoié Scipion Nasica & Fabius son fils avec une

L'Epire abandonnée au pillage.

Liv. XLV. 34.

AN. R. 585. AV. J.C. 167. partie de ses troupes pour ravager le pays des Illyriens qui avoient donné du secours à ce Prince.

Le Général Romain arrivé en Epire crut devoir s'y prendre prudemment, pour exécuter sa commission, de sorte que lon ne pût pas prévoir son dessein. Il envoia dans toutes les villes des Officiers, sous prétexte d'en tirer les garnisons, afin que les Epirotes jouissent de la liberté comme les Macédoniens. Voila ce qu'on appelle prudence. En même tems il fit signifier à dix des principaux citoiens de chaque ville qu'ils eussent à apporter dans les places publiques à certain jour tout l'or & l'argent qui étoient dans toutes les maisons & dans tous les temples; & il distribua ses Cohortes dans toutes les villes, comme pour s'emparer de ces sommes, & les conduire sûrement. Le jour marqué étant venu, l'or & l'argent fut apporté dès le matin dans les places, & livré aux Officiers Romains: & à dix-heures, le signal aiant été donné, tout le reste fut pillé par le soldat. Il y eut cent cinquante mille hommes faits esclaves. Après avoir pillé les villes au nombre de soixante & dix, on en rasa les murailles. On vendit tout le butin,

butin, & de la ſomme qu'on en re- cueillit, il en revint à chaque fantaſ- ſin pour ſa part cent francs, (deux cens deniers) & à chaque Cavalier deux cens francs. Cette violente exé- cution fait bien voir que les Romains connoiſſoient les maximes des Con- quérans, cruels lorſqu'il s'agit d'éta- blir leur domination, ſauf à la faire gouter enſuite par la ſageſſe & la dou- ceur de leur gouvernement.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Après que Paul Emile, contre ſon naturel qui étoit doux & humain, eut fait exécuter ce Décret, il deſ- cendit vers la mer à la ville d'Ori- que, fit embarquer toute ſon armée, & repaſſa en Italie. Quelques jours après, Anicius aiant aſſemblé ce qui reſtoit d'Epirotes & d'Acarnaniens, ordonna aux principaux, dont la cauſe avoit été réſervée au juge- ment du Sénat, de le ſuivre en Ita- lie.

Paul Emile arrive à Rome; & après lui Anicius & Octavius.

Paul Emile étant arrivé à l'embou- chure du Tibre, remonta cette riviére ſur la galére du Roi Perſée qui étoit à ſeize rangs de rames, & où l'on avoit étalé, non ſeulement les ar- mes captives, mais encore les plus riches étofes & les plus beaux tapis

AN. R. 585. Av. J.C. 167. *Liv. ibid.* 35.

de pourpre trouvés parmi le butin. Tous les citoiens, ſortis au devant de cette galére, l'accompagnoient en foule de deſſus le rivage, & ſembloient rendre par avance au Proconſul les honneurs du Triomphe qu'il avoit ſi bien mérité.

Le Sénat leur décerne le Triomphe.

Peu de jours après arrivérent Anicius & Octavius avec la flote. Le Sénat leur décerna le Triomphe à tous trois, & ordonna au Préteur C. Caſſius d'engager les Tribuns du Peuple au nom du Sénat à propoſer la Loi, ou l'ordonnance uſitée en pareil cas pour donner droit à ces Généraux de conſerver le titre du Commandement le jour qu'ils entreroient en triomphe dans la ville. L'envie [a] néglige ordinairement un mérite qui n'eſt que médiocre, & s'attache à ce qu'il y a de plus grand & de plus diſtingué. Anicius & Octavius ne trouvérent aucun obſtacle à leur Triomphe : Paul Emile, à qui ils auroient eu honte eux-mêmes de ſe comparer, fut ſeul arrété. Ce Général avoit fait obſerver à ſes ſoldats la diſcipline auſtére des premiers Romains. La part du butin qu'il leur

Les ſoldats de Paul Emile, animés par Galba, complotent pour empécher ſon Triomphe.

Liv. XLV. 35. 36.

a Intacta invidiâ media ſunt : ad ſumma fermè tendit.

leur avoit accordée étoit infiniment au dessous de leur espérance : pour satisfaire pleinement leur avidité, il auroit falu leur abandonner tous les trésors du Roi. Ainsi l'armée de Macédoine étoit disposée à témoigner peu de zêle pour son Général dans l'Assemblée qui alloit se tenir pour faire passer la Loi. Mais Servius Galba, qui avoit servi dans la Macédoine en qualité de Tribun des soldats de la seconde Légion, & qui étoit personnellement ennemi de Paul Emile, avoit indisposé sa Légion contre lui, & par son moien engagé toute l'armée à se trouver à l'Assemblée, & à se venger d'un Général dur & avare, en rejettant la Loi que l'on proposoit pour son Triomphe. Il appelloit dureté l'exactitude avec laquelle Paul Emile avoit fait observer la discipline, & avarice son attention à réserver au trésor public les richesses du pays vaincu. Ces discours fesoient néanmoins grande impression sur les soldats : & leur mécontentement, fondé sur leur insatiable avidité, jettoit un voile sur les excellentes qualités de leur Général, à qui pourtant ils étoient tous forcés de rendre justice en eux-mêmes, en

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

reconnoissant la supériorité de son mérite en tout genre.

Le jour de l'Assemblée, comme le Triomphe lui alloit être décerné tout d'une voix, Galba voiant que personne ne se présentoit pour s'opposer à une Loi qui ne paroissoit souffrir aucune difficulté, s'avança, & dit que les particuliers étant en droit de parler pour ou contre les loix proposées, il demandoit que l'affaire fût remise au lendemain, parce qu'il étoit déja deux heures après midi, & que les quatre heures qui restoient ne lui suffisoient pas pour déduire tous les moiens qu'il avoit à opposer au Triomphe de Paul Emile. Les Tribuns lui aiant ordonné de parler sur l'heure même s'il avoit quelque chose à dire, il entama un long discours tout rempli d'injures & de reproches, dont le but étoit d'animer & d'aigrir les soldats en exagérant la dureté des Généraux à leur égard, & leur fesant entendre que si tous de concert ils rejettoient la Loi, ils apprendroient aux Grands de Rome par cette fermeté à ménager les troupes plus qu'ils ne fesoient. Il consuma ainsi le reste du jour.

Le lendemain, les soldats se trouvérent

rent en si grand nombre à l'Assemblée, qu'il n'étoit presque pas possible aux autres citoiens d'y aborder pour donner leurs suffrages. Les premiéres Tribus rejettérent absolument la proposition du Triomphe. Alors les Sénateurs, outrés d'indignation que l'on refusât à Paul Emile un honneur qu'il avoit si bien mérité, & d'ailleurs allarmés par une conspiration qui alloit à soumettre les Généraux aux soldats, & à les rendre les victimes de leur licence & de leur avarice, firent grand bruit dans l'Assemblée. Après que le tumulte eut été appaisé, M. Servilius qui avoit été Consul, & qui avoit tué en combat singulier vingt-trois ennemis qui l'avoient appellé, pria les Tribuns de recommencer la délibération, & de lui permettre de parler au Peuple. Ce qui lui aiant été accordé, il s'expliqua de la sorte.

An. R. 585. Av. J.C. 167.

Il me semble, Romains, que nous pouvons aujourdhui, plus que jamais, connoitre jusqu'où va l'habileté de Paul Emile dans le métier de la guerre, puisqu'aiant à conduire une armée si portée à la licence & à la révolte, il a su la contenir dans l'ordre, & faire avec elle de si grandes & de si belles actions. Mais,

Discours de Servilius en faveur de Paul Emile.

Liv. XLV. 37-39. *Plut. in Æmil.*

AN. R. 585. AV. J.C. 167. *ce que je ne puis concevoir, c'est qu'après avoir témoigné une joie si vive & si générale, & rendu même des actions de graces aux dieux sur la simple nouvelle de la victoire remportée en Macédoine, maintenant que cette victoire vous est en quelque manière mise sous les yeux & rendue présente par la présence du Général à qui nous en sommes redevables, vous y paroissiez indifférens, & disposés à refuser à ces mêmes dieux les honneurs & la reconnoissance que vous leur devez pour une protection si éclatante.*

Auroit-on cru qu'il se fût trouvé quelqu'un à Rome qui pût être fâché qu'on y triomphât des Macédoniens, & que ce fussent les propres soldats de Paul Emile qui cherchassent à obscurcir l'éclat de leur victoire. Mais quelles plaintes font-ils donc de leur Général? Il nous a obligés, disent-ils, à garder nos postes avec une sévérité extrême. Il nous a fait faire les sentinelles & les rondes avec plus de rigueur qu'aucun de ceux qui ont commandé avant lui. Il a exigé de nous plus d'assiduité au travail qu'on n'en avoit demandé auparavant, se trouvant par tout en personne, & ne nous donnant aucun relâche. Enfin, pouvant nous enrichir du butin que nous avions fait, il

a mieux aimé garder les trésors du Roi pour les exposer dans son Triomphe, & les faire ensuite porter dans le Tresor public. Vous auriez honte, soldats, de vous exprimer en ces termes. Voila pourtant les seuls reproches que vous puissiez faire à votre Commandant, & les seules raisons que vous ayez de vous opposer à l'honneur qu'on veut lui faire.

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

Mais ne vous y trompez point, soldats. Ce n'est point à Paul Emile que votre refus fera du tort. Le Triomphe ne peut rien ajouter à sa gloire, reconnue généralement comme elle l'est, & attestée par tant de nobles exploits. C'est au Peuple Romain même, c'est à la République entière que vous faites injure. Il ne faut pas s'imaginer que le Triomphe soit une cérémonie particuliére & privée. C'est un honneur commun à toute la Nation. Quoi! tant de Triomphes remportés sur les Gaulois, sur les Espagnols, sur les Carthaginois, n'ont-ils rendu illustres que les Généraux qui avoient vaincu ces peuples? La plus grande partie de leur éclat n'a-t-elle pas rejailli sur le nom du Peuple Romain?

Y a-t-il pour lui un spectacle plus agréable & plus flateur, que de voir un nombre considérable de Généraux d'ar-

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

mées, de grands Seigneurs, & Persée lui-même avec ses enfans, ce Roi le plus illustre & le plus opulent de l'Europe, chargés tous de chaînes, marcher devant le char & presque sous les piés du Triomphateur? Voila le doux & sensible plaisir, voila l'éclatante gloire, dont une maligne envie travaille à priver la Nation.

Au lieu de cet honneur, vous préparez au Peuple Romain une honte & une infamie, qui ternira pour toujours sa réputation, en le fesant regarder comme un peuple ennemi du vrai mérite. Et vous faites en même tems un tort irréparable à la République. Car quel est le Romain qui s'efforcera d'imiter ou Scipion ou Paul Emile dans une ville, qui ne paie que d'ingratitude les plus importans services de ses Généraux?

Mais j'ai tort, soldats, de vous imputer à tous des sentimens si éloignés de votre caractére, & de la conduite que vous avez gardée jusqu'ici. Une conspiration si noire & si criminelle ne peut être l'effet que de la haine & de la fureur de quelques particuliers personnellement ennemis de Paul Emile. Les suffrages que vous allez porter dans ce moment, & que je suis persuadé ne pouvoir man-

manquer de lui être favorables, vous justifieront pleinement. AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Ce discours fit tant d'impression sur l'esprit des gens de guerre, que les Tribus aiant été rappellées, opinérent toutes pour le Triomphe de Paul Emile. Ainsi le mérite de ce Général l'aiant emporté sur la mauvaise volonté & la jalousie de ses ennemis, il triompha de Persée & des Macédoniens pendant trois jours consécutifs. Le Triomphe est accordé à Paul Emile d'un consentement général. *Liv.* XLV. 39.

Le Triomphe dont nous parlons l'emporta de beaucoup sur tous ceux qu'on avoit vûs jusques-là à Rome, soit par la grandeur du Roi vaincu, soit par le nombre & l'excellence des statues & des tableaux qu'on y exposa en spectacle, soit par les sommes immenses qui furent portées dans le Trésor public. On peut voir la description détaillée de cette pompe dans le petit Traité sur les Triomphes inséré au Tome précédent. Ces sommes étoient si considérables, que les Citoiens ne paiérent plus aucun tribut jusqu'au tems d'Hirtius & de Pansa, qui furent Consuls l'année qui suivit la mort de César. Triomphe de Paul Emile. *Plut.* *Liv.* XLV. 40.

Il est aisé de comprendre combien la vûe d'un Roi aussi puissant que Persée

AN. R. 585. Av. J.C. 167. sée réduit à un état si humiliant, accompagné de la Reine sa femme, & suivi de ses enfans baignés de larmes, devoit exciter la compassion des spectateurs. Ce Prince avoit fait prier Paul Emile de ne pas le donner en spectacle au Peuple Romain, & de lui épargner l'affront d'être mené en triomphe. Paul Emile répondit froidement : *La grace qu'il me demande est en son pouvoir, & il peut lui-même se la procurer.* On entend bien ce qu'il vouloit lui dire par ces paroles.

Quand la pompe fut arrivée au bas du Capitole, les prisonniers furent conduits, selon la coutume, dans la prison publique.

Paul Emile donna à chaque fantassin cent deniers, (cinquante francs) le double aux Centurions, & le triple aux Cavaliers.

Paul Emile perd deux de ses enfans dans le tems de son triomphe. *Liv.* XLV. 40.

Au reste Persée, chargé de chaînes & conduit par la ville devant le char de son Vainqueur, ne fut pas le seul qui donna dans ces jours-là un grand exemple de l'inconstance des choses humaines. Paul Emile, au milieu de son Triomphe, tout éclatant d'or & de pourpre, en donna aussi une preuve, non moins triste ni moins tou-

touchante. De quatre fils qu'il avoit, les deux du premier lit, Fabius & Scipion, étoient paſſés dans deux familles étrangéres. Des deux autres qu'il avoit eus de ſa ſeconde femme, & qu'il avoit retenus dans ſa maiſon pour être les héritiers de ſon nom, de ſes biens, & de ſa gloire; le plus jeune mourut à l'âge de douze ans, cinq jours avant ſon Triomphe, & l'autre, qui en avoit quatorze, lui fut enlevé trois jours après. Il n'y eut perſonne qui ne fût vivement touché de l'affliction de ce pére infortuné, dont les proſpérités & la joie étoient mélées d'une ſi ſenſible perte & d'une ſi amére douleur.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Plut. in Æmil.

Son diſcours au Peuple. *Liv.* XLV. 41. *Plut.*

Aiant laiſſé paſſer quelques jours, il ſe rendit à l'Aſſemblée du Peuple, pour expoſer ſes ſervices, ſelon la coutume ordinaire, & il y tint ce diſcours, digne d'un vrai Romain. *Quoique mon triomphe & les funérailles de mes enfans, qui vous ont ſervi alternativement de ſpectacles, n'aient pu vous permettre d'ignorer ni les heureux ſuccès de mon Conſulat, ni le triſte ſort d'une famille frapée deux fois de la foudre en ſi peu de jours : ſouffrez cependant, Romains, que je vous expoſe en peu de mots le bon-*

heur

AN. R 585. AV. J.C 167.
heur de la République, & l'infortune de ma maison. Etant parti de Brondufe, au lever du foleil, j'arrivai à trois heures après midi à Corcyre avec toute ma flote. Cinq jours après j'offris à Delphes un facrifice à Apollon pour moi & pour mes armées de terre & de mer. De Delphes j'arrivai en cinq autres jours au camp, je pris le commandement de l'armée, & après avoir réformé quelques abus qui étoient un grand obftacle à la victoire, je m'avançai jufqu'à la vûe des ennemis. Mais voiant qu'il n'étoit pas poffible ni de forcer le Roi dans fes retranchemens, ni de l'engager à combattre, je m'emparai de la forteresse & des défilés de Pythium malgré les troupes qui les gardoient, descendis par là dans les plaines, forçai Perfée d'accepter la bataille, la gagnai, réduifis tout fon Roiaume fous la puiffance du Peuple Romain, & enfin terminai en quinze jours une guerre qui avoit déja duré trois ans, & que les Confuls précédens avoient conduite de façon, que le dernier la remettoit toujours à fon fucceffeur plus difficile & plus dangereufe qu'il ne l'avoit reçue. La fuite des événemens n'a pas été moins fortunée. Toutes les villes qui avoient été fous la puiffance de Perfée, fe font ren-

rendues. Je me suis saisi de tous les trésors de ce Prince. Je l'ai fait ensuite prisonnier dans le temple de Samothrace, où les dieux semblent avoir pris soin de me le livrer avec ses enfans. Ce fut alors que jugeant moi-même que la fortune m'étoit trop favorable, je commençai à me défier de son inconstance. Je craignis qu'elle ne me tendît quelque piége sur mer lorsque je me serois embarqué pour transporter en Italie les riches dépouilles de la Macédoine avec mon armée victorieuse : car c'est sur mer que la Fortune semble exercer sa domination avec le plus d'empire. Mais la navigation a été parfaitement heureuse : mes trésors & mes troupes sont arrivés à bon port en Italie. Il paroissoit que je n'avois plus rien à demander aux dieux. Cependant, persuadé que c'est souvent après ses faveurs les plus signalées que la Fortune se plait à faire sentir sa malignité, je priai les dieux de faire tomber sur moi plutôt que sur la République les disgraces que de si grandes prospérités sembloient annoncer. [a] *Maintenant donc que les funérailles*

AN. R. 585.
AV. J.C. 167.

a Itaque defunctam esse fortunam publicam mea tam insigni calamitate spero; quòd triumphus meus, velut ad ludibrium casuum humanorum, duobus funeribus liberorum meorum est interpositus. *Liv.*

An. R. 585. Av. J.C. 167.

de mes enfans, comme pour insulter à la prospérité humaine sont venues se placer avant & après mon Triomphe, j'ai lieu d'espérer que le désastre si marqué de ma famille a acquité la République envers les dieux, & ne lui laisse plus rien à craindre de leur part. Persée & moi nous sommes également donnés en spectacle au genre humain, pour apprendre à tous les mortels combien peu ils doivent compter sur leur bonheur. Il y a cependant une grande différence entre nous. Réduit en captivité aussi bien que ses enfans, il les a vû traînés devant lui en triomphe: mais enfin il a la consolation de les voir pleins de vie. Et moi, qui ai triomphé de Persée, pére encore plus infortuné que lui, j'ai passé des funérailles de l'un de mes fils sur mon char pour monter au Capitole, & n'en suis descendu que pour voir l'autre tout près d'expirer sous mes yeux. Ainsi, de quatre fils dont j'étois environné, il ne m'en reste aucun qui porte mon nom, les deux premiers étant passés par l'adoption dans des familles étrangéres. Mais votre bonheur, & la félicité publique, me consolent de mes pertes & de la solitude à laquelle ma maison est réduite aujourd'hui. Ce discours, plein de force & de coura-

courage, toucha plus ſes auditeurs, que s'il eût entrepris d'exciter leur compaſſion en déplorant ſon infortune d'un ton lugubre & plaintif. AN. R. 585. Av. J. C. 167.

Quelque ſenſible que fût Paul Emile aux malheurs de Perſée, il ne put autre choſe pour lui, que de le faire transférer de la priſon publique dans un lieu plus commode. Il fut mené par ordre du Sénat à Albe, où il fut gardé, & où on lui fournit de l'argent, des meubles, & des gens pour le servir. La plupart des Auteurs prétendent qu'il ſe fit mourir lui-même, en s'abſtenant de manger. Il avoit régné onze ans. La Macédoine ne fut réduite en province que quelques années après. Perſée eſt gardé à Albe avec ſon fils Alexandre. *Liv. ibid.* 42. *Plut.*

Des trois enfans de Perſée, deux, ſavoir ſa fille, & ſon fils ainé, qui ſe nommoit Philippe, & qui étoit ſon fils ſeulement par adoption, & ſon frére par la naiſſance, ne vécurent pas lontems. Son plus jeune fils, qui ſe nommoit Alexandre, par un revers plus triſte que la captivité & la mort même, ſe vit réduit à travailler des mains pour gagner ſa vie: & enſuite, comme il avoit appris la langue Latine, il devint Greffier ſous les Magiſtrats de

la

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

la ville d'Albe. Quelle chute pour le fils d'un des plus grands Rois du monde ! Quel exemple plus capable d'humilier l'orgueil humain !

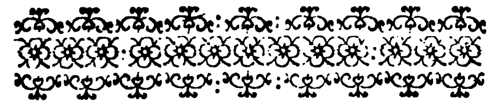
Triomphes d'Octavius & d'Anicius. *Liv. ibid.* 42. 43.

Le Triomphe fut aussi accordé à Cn. Octavius, & à L. Anicius : au premier, pour les avantages qu'il avoit remportés sur mer, & l'autre pour la conquête de l'Illyrie. Dans ce dernier triomphe, le Roi Gentius fut conduit devant le char du Vainqueur avec sa femme, ses enfans, son frére, & plusieurs des premiers de la Nation.

Le fils de Cotys lui est renvoié.

Cotys, Roi de Thrace, envoia redemander son fils, qu'on avoit enfermé en prison après l'avoir mené en Triomphe. Il s'excusoit de son attachement aux intérêts de Persée, & offroit une rançon considérable pour le rachat du jeune Prince. Le Sénat, sans recevoir ses excuses, répondit que plus attentif à ses services anciens qu'à sa faute récente, il lui renvoieroit son fils, mais sans accepter de rançon. Que les bienfaits du Peuple Romain étoient gratuits, & qu'il aimoit mieux en laisser le prix dans le cœur & la reconnoissance de ceux qu'il obligeoit, que d'en exiger un salaire qui les deshonorât.

LIVRE



LIVRE VINGT-SIXIEME.



E LIVRE contient un eſpace de plus de vingt ans. Il renferme principalement une ſuite d'affaires qui naquirent de la guerre des Romains contre Perſée, les commencemens du ſecond Scipion l'Africain, la troiſiéme guerre Punique, & la ruine de Corinthe.

§. I.

Ambaſſadeurs envoiés par le Sénat en Egypte. Ils ſe détournent pour aller à Rhodes. En conſéquence de leurs diſcours, on condanne à mort tous ceux qui s'étoient déclarés pour Perſée contre les Romains. Fierté de Popillius: réponſe du Roi Antiochus. Retour des Ambaſſadeurs à Rome. Ambaſſade des Rois de Syrie & d'Egypte à Rome. Maſgaba, fils de Maſiniſſa, vient en Ambaſſade à Rome. Il y eſt reçu

An. R. 584. Av. J.C. 168.

Pour aller à Rhodes.

Liv. XLV. 10.

Rhodiens les vinrent trouver, & les priérent instamment de venir à Rhodes, leur représentant qu'il étoit important pour le salut & l'honneur de leur République, qu'ils connussent par eux-mêmes ce qui s'étoit passé jusques-là, & ce qui se passoit encore actuellement à Rhodes, afin qu'ils en informassent le Sénat, & le détrompassent des faux bruits qu'on pouvoit avoir répandus contr'eux à Rome. Les Ambassadeurs refusérent lontems de s'arréter : mais les Rhodiens les pressérent si fortement, qu'ils consentirent enfin à ce qu'on leur demandoit.

En conséquence de leurs discours, on condanne à mort tous ceux qui s'étoient déclarés pour Persée contre les Romains.

Ibid.

Ils vinrent donc à Rhodes, où il falut leur faire encore de nouvelles instances pour les engager à venir dans l'Assemblée. Mais la maniére dont ils y parlérent, sur tout Popillius, augmenta encore les allarmes de ce peuple déja tremblant, bien loin de les diminuer. Popillius leur reprocha tout ce que leur République, ou même chacun d'eux en particulier avoit dit ou fait contre les intérêts des Romains, depuis la guerre déclarée au Roi de Macédoine; le tout avec un visage enflammé de colére, & d'un ton d'accusateur qui lui étoit naturel, & leur fesoit

soit sentir davantage leur tort, & le mécontentement des Romains. Car ils jugeoient par l'aigreur d'un seul Sénateur, qui n'avoit aucune raison personnelle d'être irrité contre eux, de la disposition de tout l'Ordre à leur égard. C. Décimius, le second des Ambassadeurs, leur parla avec plus de modération. Car, en reprenant le discours de Popillius, il dit „ que la plupart des „ fautes qu'il leur avoit reprochées, de„ voient être attribuées, non au peu„ ple de Rhodes en général, mais à „ quelques brouillons qui l'avoient ani„ mé contre les Romains. Que ces adu„ lateurs qui avoient une langue véna„ le, avoient dicté des Décrets remplis „ d'éloges outrés pour le Roi de Macé„ doine, & chargé leurs Ambassadeurs „ d'ordres insensés, qui causeroient „ toujours aux Rhodiens autant de re„ pentir que de confusion, & dont la „ peine retomberoit sans doute sur les „ coupables „. Il fut écouté avec beaucoup d'applaudissement, & en conséquence de l'ouverture qu'il avoit donnée, on fit sur le champ un Décret qui condannoit à la mort tous ceux qui seroient convaincus d'avoir dit ou fait quelque chose en faveur de Persée. Mais

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

An. R. 584. Av. J.C. 168.

la plupart de ceux qui se trouvoient dans le cas, ou étoient sortis de la ville dans le tems que les Romains y entroient, ou s'étoient donné volontairement la mort. Les Ambassadeurs ne restérent à Rhodes que cinq jours, & en sortirent aussitôt pour se rendre à Alexandrie.

Fierté de Popillius : réponse du Roi Antiochus. *Liv.* XLV. 12.

Ils y arrivérent, lorsqu'Antiochus se préparoit à en former le siége. Ils allérent à sa rencontre à Eleusis, bourg situé à un petit quart de lieue de la ville. Le Roi voiant Popillius, qu'il avoit connu très-particuliérement à Rome pendant qu'il y étoit en otage, lui tendit la main comme à un ancien ami. Le Romain, qui ne se regardoit plus en ce moment comme particulier, mais comme homme public, voulut savoir, avant que de recevoir sa civilité, s'il parloit à un ami, ou à un ennemi de Rome. Il lui présenta le Décret du Sénat, & lui demanda de le lire. Antiochus, après l'avoir lu, dit qu'il en délibéreroit avec son Conseil, & lui rendroit sa réponse. Popillius, indigné que le Roi parlât de délai, traça sur le sable un cercle autour de ce Prince avec une baguette qu'il avoit à la main; & prenant cet air fier & ce ton sévére qui lui étoit naturel : *Avant que de sortir de ce cercle*, lui dit-il, *ren-*

rendez-moi la réponse que je dois raporter de votre part au Sénat. Le Roi, interdit d'un procédé si hautain, après un moment de réflexion, répondit humblement : *je ferai ce que demande le Sénat.* Alors Popillius lui offrit la main comme à un Prince ami & allié de la République. Quelle hauteur d'ame ! [a] Quelle fierté de langage ! Ce Romain, d'un seul mot, jette dans l'effroi le Roi de Syrie, & sauve celui d'Egypte.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Ce qui inspiroit à l'un tant de hardiesse, à l'autre tant de docilité, étoit la nouvelle qu'on avoit reçue tout récemment de la grande victoire que les Romains avoient remportée sur Persée Roi de Macédoine. Depuis ce tems-là tout plia devant eux, & le nom Romain devint redoutable à tous les Princes & à toutes les nations.

Retour des Ambassadeurs à Rome.

Antiochus étant sorti d'Egypte dans le jour marqué, Popillius avec ses Collégues entra à Alexandrie, où il mit le sceau & la derniére main au Traité d'accommodement entre les * deux fré-

a Quàm efficax est animi sermonisque abscissa gravitas ! Eodem momento Syriæ regnum terruit, Ægypti texit. *Val. Max.* VI. 4.

* *Les deux Ptolémées Philométor & Evergéte. Ces faits, qui ne sont ici traités qu'incidemment, ont été racontés plus au long dans l'Histoire Ancienne Tome VIII.*

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

fréres, qui n'étoit encore qu'ébauché. De là, il passa dans l'Ile de Cypre, dont Antiochus avoit déja presque fait la conquête, la fit rendre aux Rois d'Egypte à qui elle appartenoit de droit, & revint à Rome rendre compte du succès de son Ambassade.

Ambassade des Rois de Syrie & d'Egypte à Rome. *Liv.* XLV. 13.

Il y arriva aussi presque en même tems des Ambassadeurs de la part d'Antiochus, & de celle des deux Ptolémées & de Cléopatre leur sœur. Les premiers dirent, „ Que la paix „ qu'il avoit plu au Sénat d'établir en„ tre leur Maître & les Rois d'Egypte, „ lui paroissoit préférable à toutes les „ victoires qu'il auroit pu remporter, „ & qu'il avoit obéi aux ordres des „ Ambassadeurs Romains comme à „ ceux des dieux mêmes „. Flaterie, également basse & impie ! Ensuite ils félicitérent le Peuple Romain sur la victoire qu'il venoit de remporter sur Persée.

Les Ambassadeurs Egyptiens, non moins outrés que ceux de Syrie, déclarérent : „ Que les deux fréres Ptolé„ mées & Cléopatre se croioient plus „ redevables au Sénat & au Peuple Ro„ main qu'à leurs propres parens, & „ qu'aux dieux mêmes, aiant été déli-

„ vrés

„ vrés par la protection de Rome d'un AN. R.
„ siége très-fâcheux, & rétablis sur le 584.
„ trône de leurs ancêtres, dont ils Av.J.C.
„ étoient presque entiérement déchus. 168.

Le Sénat répondit : „ qu'Antiochus „ avoit fait sagement d'obéir aux Ambassadeurs ; que le Sénat & le Peuple Romain lui en savoient bon gré „. Ne diroit-on pas qu'il y a ici un combat, d'une part d'adulation & de bassesse, de l'autre de hauteur & d'arrogance ? Quant aux Ptolémées & à Cléopatre, on répondit : „ Que le Sénat étoit fort aise d'avoir contribué „ à rendre leur situation plus heureuse, „ & qu'il tâcheroit de leur faire connoitre qu'ils devoient regarder l'amitié & la protection du Peuple Romain comme le plus ferme appui de „ leur Roiaume „. Le Préteur eut ordre de faire aux Ambassadeurs les présens ordinaires.

Cet Antiochus, que nous voions ici si bas & si rampant, étoit pourtant surnommé *Epiphane*, c'est-à-dire, *Illustre & Glorieux*. A son retour d'Egypte, outré de s'être vû arracher par les Romains une Couronne sur laquelle il avoit compté, & dont il étoit déja presque en possession, il fit tomber

An. R. 584. Av. J.C. 168. tout le poids de ſa colére ſur les Juifs, contre qui il exerça les derniéres cruautés. Le Dieu d'Iſraël, dont il avoit entrepris d'abolir le culte à Jéruſalem, appeſantit ſa main ſur ce Roi impie, & le fit mourir au milieu des plus vives douleurs. Tous les événemens du régne de ce Prince, & ſa mort funeſte, avoient été prédits par le Prophéte Daniel.

Hiſt. Anc. Tome VIII.

Maſgaba, fils de Maſiniſſa, vient en Ambaſſade à Rome. Il y eſt reçu fort honorablement.

Liv. XLV. 13. 14.

Il vint à Rome de pluſieurs côtés des Ambaſſades au ſujet de la défaite de Perſée. Maſgaba, fils de Maſiniſſa, aiant débarqué à Pouzoles, y trouva le Queſteur L. Manlius, que le Sénat, averti de ſon arrivée, avoit envoié au devant de lui, pour le conduire de là à Rome aux dépens de la République. Il y fut reçu d'une maniére fort honorable, & eut d'abord audience. Les choſes qu'il avoit à dire au Sénat, fort agréables déja par elles-mêmes, le parurent encore davantage par les expreſſions reſpectueuſes & ſoumiſes dont il les accompagna. „ Après avoir dit un mot „ des troupes de Cavalerie & d'Infan„ terie, des éléphans, & du blé que „ ſon pére avoit envoié depuis quatre „ ans aux armées du Peuple Romain, „ il ajouta que deux choſes lui avoient

„ fait

„ fait de la peine, & causé de la con- AN. R. 584.
„ fusion. La premiére, de ce que le Av.J.C. 168.
„ Sénat l'avoit prié, au lieu de lui
„ ordonner de fournir ces secours au
„ Peuple Romain : la seconde, de ce
„ qu'il lui avoit envoié de l'argent pour
„ le prix du blé. Que Masinissa n'a-
„ voit pas oublié que c'étoit au Peu-
„ ple Romain qu'il étoit redevable de
„ son Roiaume, & de tous les accroisse-
„ mens qu'il avoit reçus: qu'ainsi, se re-
„ gardant comme le simple usufruitier
„ de ses Etats, il comptoit que la pro-
„ prieté en appartenoit à ceux qui les
„ lui avoient donnés. Qu'ils devoient
„ donc user avec lui de commande-
„ ment, & non de priéres, & dispo-
„ ser comme de leur bien des fruits
„ que produisoient les terres qu'il te-
„ noit de leur libéralité. Que Masi-
„ nissa seroit toujours content de la
„ portion que les Romains lui laisse-
„ roient après avoir pris celle dont ils
„ auroient besoin. Que tels étoient les
„ ordres dont son pére l'avoit char-
„ gé à son départ. Mais que depuis,
„ aiant appris la défaite de Persée, il
„ avoit dépêché après lui des Cavaliers
„ pour lui ordonner d'en féliciter de
„ sa part le Sénat, & de lui protester

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

„ que cette nouvelle lui avoit causé „ tant de joie, qu'il desiroit de venir „ à Rome pour offrir un sacrifice à Ju- „ piter dans son temple du Capitole, „ en reconnoissance d'un si grand bien- „ fait, & qu'il prioit le Sénat de lui „ permettre de faire ce voiage.

Le Sénat fit réponse à ce jeune Prince, „ que le Roi son pére portoit „ la reconnoissance trop loin, lorsqu'il „ paroissoit si sensible à un bienfait „ qui n'étoit que la juste récompense „ de ses services. Que dans la guerre „ de Carthage, il avoit secouru la Ré- „ publique avec autant de fidélité que „ de courage; & que les Romains se „ savoient bon gré d'avoir secondé sa „ valeur dans la conquête des Etats „ dont il étoit en possession. Que dans „ la suite il avoit aidé les Romains „ avec le même zêle & le même atta- „ chement dans les guerres qu'ils „ avoient eu à soutenir contre trois „ Rois l'un après l'autre, sans jamais „ se démentir. Qu'il n'étoit pas éton- „ nant qu'il prît part à la victoire des „ Romains, lui qui avoit attaché son „ sort au leur, & avoit résolu de par- „ tager avec eux la bonne & la mau- „ vaise fortune. Qu'il devoit se con-

„ tenter

„ tenter de remercier les dieux de la „ victoire de ses Alliés dans son palais; „ que son fils le feroit à Rome en son „ nom : qu'outre qu'il étoit inutile „ pour lui de faire un si long voiage, „ l'intérêt même du Peuple Romain „ demandoit qu'il ne sortît point de „ son Roiaume, & ne s'éloignât point „ de l'Afrique.

AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Quelque tems après son départ, le Sénat reçut des lettres qui lui apprenoient qu'un autre fils de Masinissa, nommé Misagéne, aiant été congédié par Paul Emile, & remenant sa Cavalerie en Afrique, avoit été attaqué sur la mer Adriatique d'une tempête qui avoit dispersé sa flote, & l'avoit porté lui-même avec trois de ses vaisseaux à Bronduse, où il étoit resté malade. On lui envoia le Questeur L. Stertinius, qui fut chargé de lui louer un hotel dans cette ville, de lui fournir abondamment tous les secours dont il auroit besoin, & de lui préparer des vaisseaux pour le conduire sûrement en Afrique, lorsqu'il auroit recouvré sa santé.

Honneurs rendus à son frére Misagéne.

Cette même année, les Censeurs Ti. Sempronius Gracchus & C. Claudius Pulcher réglérent enfin de con-

Les affranchis sont rejettés dans

AN. R. 584. AV. J.C. 168.

une seule Tribu.

cert une affaire sur laquelle ils avoient lontems disputé sans pouvoir s'accorder entr'eux. Elle regardoit les affranchis, qui après avoir été par deux fois rangés à part dans quatre Tribus qu'on appelloit *les Tribus de la ville*, s'étoient une troisiéme fois répandus dans les autres Tribus. Ces Tribus de la ville, *Urbanæ*, étoient les moins honorables, ne contenant que les gens de métier & les ouvriers de Rome; au lieu que celles de la campagne, *rusticæ*, étoient composées de citoiens plus considérables, qui possédoient des fonds à la campagne, où plusieurs étoient établis, & d'autres y alloient souvent. Après de longues contestations, les Censeurs rejettérent tous les affranchis dans une des quatre Tribus de la ville, nommée Esquiline; ordonnant que desormais ils ne porteroient leurs suffrages que dans cette unique Tribu. Cet arrangement fit beaucoup d'honneur aux Censeurs dans le Sénat. Cicéron l'attribue à Gracchus seul, qui réellement y eut la plus grande part : & il nous donne une grande idée de la sagesse & de l'importance de ce réglement. a

„ Nous

a Atque is (Ti. Gracchus)... libertinos in urbanas

„ Nous avons actuellement bien de la „ peine, fait-il dire à Scévola, à main- „ tenir notre gouvernement dans un „ état tolérable. Mais si Gracchus n'a- „ voit pas renfermé les affranchis dans „ les seules Tribus de la ville, il y a „ lontems que la République seroit en- „ tiérement perdue. AN. R. 584. Av. J.C. 168.

Q. ÆLIUS PÆTUS.
M. JUNIUS PENNUS.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Entre les diverses Ambassades des Rois & des peuples qui venoient à Rome depuis la victoire remportée sur Persée, Attale attira sur lui, plus que tous les autres, les regards & l'attention des Romains. Il venoit au nom de son frére Euméne, les féliciter sur leur victoire récente, & de plus implorer leur secours contre les Gaulois de l'Asie qui avoient fait de grands ravages dans les Etats du Roi de Pergame. Il fut reçu à Rome avec toutes les marques de distinction & d'amitié que devoit attendre un Prince qui avoit fait preuve, dans la guerre de Macédoine, d'un attachement constant, & d'une

Ambassade d'Attale à Rome.

Polyb. Legat. 93. *Liv.* XLV. 19. 20.

banas tribus transtulit : quod nisi fecisset, rempublicam, quam nunc vix tenemus, jamdiu nullam haberemus. *Lib.* I. *de Or.* n. 38.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

d'une fidélité au dessus de tout soupçon.

Il profite des sages remontrances que lui fait le Médecin Stratius. *Ibid.*

Les honneurs extraordinaires que l'on rendit à Attale, dont il ne pénétroit pas la véritable raison, le flatérent extrêmement : & en conséquence il ouvrit les oreilles à des propositions qui dans d'autres circonstances lui auroient tout d'un coup fait horreur.

La plupart des Romains n'avoient plus ni estime ni affection pour Euméne. Ses négociations secrettes avec Persée, dont ils avoient été avertis, leur fesoient croire que ce Prince n'avoit pas été de bonne foi dans leur parti, & qu'il ne s'étoit abstenu de se déclarer contr'eux que faute d'occasion. Pleins de ces préventions, quelques Romains des plus distingués, dans les entretiens particuliers qu'ils eurent avec Attale, lui firent entendre „ que les jugemens que l'on fesoit à „ Rome de lui & de son frére, étoient „ bien différens. Que pour lui, il y „ étoit regardé comme le véritable „ ami des Romains, & Euméne au con- „ traire comme un Allié qui n'avoit été „ fidéle ni à eux, ni à Persée. Qu'il „ étoit également assuré d'obtenir ce „ qu'il demanderoit pour lui-même,

„ &

„ & ce qu'il demanderoit contre Eu- AN. R.
„ méne, tous les Sénateurs étant dif- 585.
„ posés à lui accorder au moins la moi- Av. J. C. 167.
„ tié du Roiaume de son frére. Qu'il
„ devoit donc, quand il paroitroit de-
„ vant le Sénat, s'arréter uniquement
„ sur cette demande, & ne parler que
„ de ses propres intérêts, sans faire
„ mention du sujet pour lequel son
„ frére l'avoit envoié. „ Quelle proposition faite à un frére contre son frére & son Roi! Ces traits d'une politique intéressée qui prenoit alors le dessus chez les Romains, doivent nous servir de clé pour expliquer leur conduite en d'autres occasions où ils se cachent avec plus de soin.

La tentation étoit délicate pour un Prince, qui ne manquoit point sans doute d'ambition, & à qui l'occasion de la satisfaire se présentoit sans qu'il l'eût recherchée. Il écouta donc ces mauvais conseils, d'autant plus qu'ils lui étoient donnés par quelques-uns des principaux de Rome, qui étoient en réputation de sagesse & de probité. Il leur promit qu'il demanderoit dans le Sénat qu'on lui donnât une partie du Roiaume de son frére.

Attale avoit auprès de lui un Médecin,

AN. R. 585. Av. J. C. 167.

decin, nommé Stratius, qu'Euméne avoit envoié avec lui à Rome pour éclairer sa conduite, & pour le rappeller par de sages avis à son devoir s'il venoit à s'en écarter. Stratius avoit de l'esprit, de la pénétration, & des maniéres insinuantes & propres à persuader. Aiant ou pressenti ou connu par Attale même le dessein qu'on lui avoit inspiré, il profita de quelques momens favorables pour lui faire de judicieuses remontrances. Il lui représenta, „ Que „ le Roiaume de Pergame, foible par „ lui-même & tout récemment établi, „ n'avoit subsisté & ne s'étoit accru que „ par l'union & la bonne intelligence „ des fréres qui en étoient possesseurs. „ Qu'un seul d'entr'eux, à la vérité, „ avoit le nom de Roi, & portoit le „ diadême, mais que tous régnoient „ véritablement. Qu'Euméne n'aiant „ point d'enfans mâles, (car on ne „ connoissoit point encore un fils qu'il „ avoit, & qui régna dans la suite) il ne „ pourroit laisser son trône qu'à celui „ de ses fréres qui le suivoit immédia- „ tement. Qu'ainsi le droit d'Attale à „ la succession du Roiaume étoit in- „ contestable; & que, vû l'âge & les „ infirmités de son frére, le tems de

„ lui

„ lui ſuccéder ne pouvoit pas être fort An. R.
„ éloigné. Pourquoi prévenir & hâter 585.
„ par une entrepriſe injuſte & crimi- Av. J.C. 167.
„ nelle ce qui devoit bientôt lui arri-
„ ver par une voie naturelle & légiti-
„ me? Songeroit-il à partager le Roi-
„ aume avec ſon frére, ou à le lui ravir
„ entiérement? Que s'il n'en avoit
„ qu'une partie, tous deux, affoiblis
„ par ce partage, & expoſés aux in-
„ ſultes de leurs voiſins, pourroient
„ bientôt en être également dépouillés:
„ Que s'il prétendoit régner ſeul, que
„ deviendroit ſon frére aîné? Le ré-
„ duiroit-il à vivre en homme privé?
„ ou l'enverroit-il en exil à ſon âge,
„ & malgré ſes infirmités? ou enfin
„ le feroit-il mourir? Qu'il ne dou-
„ toit point que de telles penſées ne
„ lui fiſſent horreur. Que, pour ne
„ point parler de ce qu'on lit dans les
„ fables de la fin tragique des diſcor-
„ des fraternelles, l'exemple tout ré-
„ cent de Perſée devoit bien le fraper.
„ Que ce malheureux Prince, qui avoit
„ répandu le ſang de ſon frére pour
„ s'aſſurer le ſceptre, pourſuivi par la
„ vengeance divine venoit de dépoſer
„ ce même ſceptre aux piés de ſon
„ Vainqueur dans le temple de Samo-
„ thrace„

AN. R. 585. Av. J. C. 167.
„ thrace, comme ſous les yeux & par „ l'ordre des dieux qui y préſident, té- „ moins & vengeurs de ſon crime. Que „ ceux-là même qui ſollicitoient l'am- „ bition d'Attale, plus par haine pour „ Euméne que par amitié pour lui, „ loueroient ſa modération & ſon bon „ cœur, s'il demeuroit fidéle à ſon fré- „ re juſqu'au bout.

De quel prix dans une occaſion pareille doit paroitre un ami ſincére, prudent, & deſintéreſſé ! Quel bonheur à un Prince de donner à ceux qui l'approchent la liberté de lui parler avec force, & d'être connu d'eux ſur ce pié ! Les ſages repréſentations de Stratius firent leur effet ſur l'eſprit d'Attale. Ce Prince aiant été introduit dans le Sénat, ſans parler contre ſon frére, & ſans demander qu'on partageât le Roiaume de Pergame, ſe contenta de féliciter le Sénat au nom d'Euméne & de ſes fréres ſur la victoire qui venoit de terminer la guerre de Macédoine. Il fit modeſtement valoir les ſervices qu'il avoit rendus dans cette guerre. Il pria qu'on envoiât des Ambaſſadeurs pour réprimer l'inſolence des Gaulois, qui ravageoient les terres dépendantes de Pergame,

& pour faire ceſſer les hoſtilités de ces barbares. Il finit par demander pour lui en particulier l'inveſtiture d'Enus & de Maronée ville de Thrace, qui avoient été conquiſes par Philippe pére de Perſée, & lui avoient été conteſtées par Euméne. AN. R 585. Av. J. C 167.

Le Sénat s'imaginant qu'Attale demanderoit une ſeconde audience pour parler en particulier de ſes prétentions ſur une partie du Roiaume de ſon frére, promit qu'il enverroit des Ambaſſadeurs, & fit au Prince les préſens accoutumés. Il lui promit encore de le mettre en poſſeſſion des deux villes qu'il avoit demandées. Mais, quand on ſut qu'il étoit parti de Rome, le Sénat, piqué de voir qu'il n'avoit rien fait de ce qu'on attendoit de lui, & ne pouvant s'en venger d'une autre maniére, revoqua la promeſſe qui le regardoit perſonnellement, & avant que le Prince fût hors d'Italie, déclara Enus & Maronée villes libres & indépendantes. On envoia cependant vers les Gaulois une Ambaſſade : on ne ſait point de quels ordres elle fut chargée.

La politique Romaine ſe dévoile encore ici pleinement, & cela d'une maniére qui couvre de honte, non quel-

An. R. 585. Av. J.C. 167. quelques particuliers, mais le Sénat entier, à qui Polybe attribue la basse & indigne vengeance dont il punit la louable fidélité d'Attale à l'égard de son frére, & le refus qu'il fit de le trahir par une aussi noire perfidie que celle qu'on lui conseilloit. Tite-Live, admirateur outré des Romains, ne fait aucune mention de cette derniére circonstance, capable en effet de les décrier dans l'esprit de tout Lecteur impartial; & il finit ce récit, en disant: „ Attale reçut à Rome tant qu'il y fut, „ & lorsqu'il en sortit, tous les présens „ & tous les honneurs que le Sénat & „ le Peuple Romain ont coutume d'ac„ corder à ceux qu'ils estiment le plus. „ Une telle omission n'est pas une petite faute pour un Historien, dont [a] le principal devoir est, premiérement de n'oser jamais rien avancer de faux, & en second lieu, d'oser dire tout ce qui est vrai: en un mot, d'éviter jusqu'au soupçon de rien donner soit à la faveur des personnes, soit à la haine.

Les Rhodiens. Les Rhodiens parurent ensuite sur la scéne. Pleins d'inquiétudes ils avoient envoié

a Prima est historiæ lex, ne quid falsi dicere audeat, deinde, ne quid veri non audeat: ne qua suspicio gratiæ sit in scribendo, ne qua simultatis. *Cic. de Orat.* II. 62.

envoié coup sur coup deux Ambassades à Rome. Mais le Sénat refusa d'abord de les entendre, comme s'étant rendus par leur conduite indignes de cet honneur, & l'on parloit même de leur déclarer la guerre. Enfin après de grandes instances aiant obtenu d'être admis à l'audience du Sénat, ils y parurent comme supplians, revétus d'habits lugubres, & le visage baigné de larmes. Astyméde porta la parole, & avec tout l'appareil de la plus vive & la plus humble douleur prit la défense de sa patrie infortunée. „ Il se „ donna bien de garde de paroitre „ d'abord la vouloir justifier. Il recon„ nut qu'elle s'étoit justement attiré la „ colére du Peuple Romain: il avoua „ les fautes qu'elle avoit commises: il „ ne dissimula pas le tort que leur pou„ voit faire cette indiscrette Ambassa„ de, que l'insolente fierté de l'Ora„ teur qui portoit la parole avoit rendu „ encore plus criminelle. Mais il pria „ le Sénat de mettre de la différence „ entre le corps entier de la Nation, „ & quelques particuliers désavoués „ qu'elle étoit préte de leur livrer. Il „ représenta qu'il n'y avoit point de „ République, point de ville, qui ne „ ren-

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Sont mal reçus à Rome.

Polyb. Legat. 93. 99. 100. & 104. *Liv.* XLV. 20. 25.

Harangue des Rhodiens. *Ibid.*

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

„ renfermât dans son sein quelques ci-
„ toiens insensés & furieux. Qu'après
„ tout on ne leur objectoit d'autres cri-
„ mes que des paroles, folles à la véri-
„ té, téméraires, extravagantes, (il
„ avouoit que c'étoit le caractére & le
„ défaut de sa Nation) mais dont les
„ personnes sages font ordinairement
„ peu de cas, & qu'elles ne punissent
„ pas avec la derniére rigueur, non plus
„ que Jupiter ne lance point sa foudre
„ contre tous ceux qui parlent de lui
„ peu respectueusement. *Mais*, ajouta-t-il, *on regarde la neutralité que nous avons gardée dans la derniére guerre comme une preuve certaine de notre mauvaise volonté à votre égard. Y* [a] *a-t-il quelque tribunal au monde où l'intention, quand elle est sans effet, soit punie comme l'action même? Mais je veux que vous poussiez la sévérité jusqu'à cet excès: au moins le châtiment ne peut tomber avec justice que sur ceux qui ont eu cette intention; & le grand nombre parmi nous en est innocent. En supposant même que cette neutralité & cette inaction nous rendent tous coupables, les services réels que nous vous avons rendus*

a Neque moribus neque legibus ullius civitatis ita comparatum esse, ut, si quis vellet inimicum perire, si nihil fecerit quo id fiat, capitis damnetur. *Liv.*

dus dans les deux guerres précédentes ne doivent-ils être comptés pour rien, & ne peuvent-ils pas couvrir l'omission qu'on nous impute pour la derniére? Que Philippe, Antiochus, & Persée soient comptés dans notre cause pour trois suffrages: les deux premiers seront certainement pour nous, & nous donneront gain de cause; & le troisiéme, tout au plus & à la rigueur, paroitra douteux & incertain. Pouvez-vous, dans cet état, porter un arrêt de mort contre Rhodes? Car votre Sentence va décider si elle subsistera encore, ou si elle sera entiérement détruite. Vous êtes les maîtres de nous déclarer la guerre, mais vous ne pourrez pas nous la faire: car aucun des Rhodiens ne prendra les armes pour se défendre. Si vous persévérez dans votre colére, nous vous demanderons le tems d'aller rendre compte à Rhodes de notre funeste Ambassade, & dans le moment même, tout ce qu'il y a dans la ville d'hommes, de femmes, en général de personnes libres, nous nous embarquerons avec tous nos biens & tous nos effets: abandonnant nos dieux pénates publics & particuliers, nous viendrons à Rome; & après avoir jetté à vos piés tout notre or & tout notre argent, nous viendrons nous livrer tous à votre dis-

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

AN. R. 585. Av. J.C. 167. *discrétion. Nous souffrirons ici sous vos yeux tout ce que vous nous ordonnerez de souffrir. Si Rhodes est condannée au pillage & au feu, du moins le spectacle de son desastre nous sera épargné. Vous pouvez, par votre Sentence, nous déclarer ennemis: mais une voix secrette, sortie du fond de notre cœur, en portera une toute contraire; & quelque hostilité que vous exerciez contre les Rhodiens, vous ne trouverez en eux que des amis & des serviteurs.*

Après ce discours, les Députés se prosternérent tous par terre, & tenant des branches d'oliviers ils tendoient les mains vers les Sénateurs pour leur demander la paix. Quand on les eut fait sortir du Sénat, on alla aux suffrages. Tous ceux qui avoient servi dans la Macédoine en qualité de Consuls, ou de Préteurs, ou de Lieutenans Généraux, & qui avoient vû de près leur sot orgueil & leur mauvaise volonté pour les Romains, leur furent très-contraires. Caton, si connu par la sévérité de son caractére qui alloit souvent jusqu'à la dureté, s'adoucit ici en faveur des Rhodiens, & parla pour eux d'une maniére fort vive & fort éloquente. Tite-Live ne raporte point son discours, parce qu'on

Caton se déclare en faveur des Rhodiens. *Ibid.*

qu'on le trouvoit alors dans un Ouvrage de Caton même, intitulé *des Origines*, dont nous avons parlé ailleurs, où il avoit inséré ses harangues. AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Aulu-Gelle nous a conservé quelques fragmens de ce discours de Caton, par lesquels il paroît qu'il emploia à peu près les mêmes raisons que l'Ambassadeur de Rhodes. J'en citerai en Latin au bas de la page ce qui m'a paru le plus remarquable, pour présenter au Lecteur des exemples du style mâle & énergique, qui étoit le caractére de l'éloquence Romaine dans ces tems anciens, où l'on étoit plus attentif à la force & à la solidité des pensées, qu'à l'élégance & à l'agrément des paroles.

Caton commence son discours par représenter aux Romains qu'ils ne doivent pas, en conséquence de la victoire remportée sur le Roi de Macédoine, s'abandonner aux transports d'une joie excessive. *Je* [a] *sai*, dit-il, *que la prospérité, pour l'ordinaire, inspire de l'orgueil*

a Scio solere plerisque hominibus rebus secundis atque prolixis animum excellere, superbiam atque ferociam augescere atque crescere: quod mihi nunc magnæ curæ est, quia hæc res tam secundè processit, ne quid in consulendo adversi eveniat, quod nostras secundas res confutet.

AN. R. 585. Av. J. C. 167.

gueil & de l'insolence. C'est pourquoi je crains que dans la délibération présente on ne prenne une mauvaise résolution, qui attire sur Rome quelque malheur, & fasse évanouir la joie frivole à laquelle on se sera livré. L'adversité, en domtant l'esprit, nous rappelle à nous-mêmes, & nous apprend ce qu'il convient de faire. La prospérité, au contraire, nous jette comme à l'écart par la joie qu'elle cause, & nous fait perdre de vûe le parti qu'une assiette d'ame tranquille nous feroit apercevoir & suivre. C'est pourquoi, Messieurs, je suis absolument d'avis que nous différions de quelques jours la décision de cette affaire, jusqu'à ce que, revenus de l'émotion violente de notre joie, nous nous possédions nous-mêmes, & puissions délibérer plus murement... Je croi bien que les Rhodiens

tet, neve hæc lætitia nimis luxuriosè eveniat. Adversæ res se domant, & docent quid opus sit facto: secundæ res lætitiâ transversum trudere solent à rectè consulendo atque intelligendo. Quo majore opere edico suadeoque, uti hæc res aliquot dies proferatur, dum ex tanto gaudio in potestatem nostram redeamus... Atque ego quidem arbitror Rhodienses noluisse nos ita depugnare uti depugnatum est, neque regem Persen vicisse. Non Rhodienses id modò voluere, sed multos populos ac multas nationes idem voluisse arbi-

diens auront souhaité que les Romains n'eussent pas vaincu Persée : mais ce sentiment leur est commun avec tous les autres peuples. Et ce n'a point été l'effet de leur haine contre les Romains, mais de l'amour de leur propre liberté, pour laquelle ils ont un juste sujet de craindre, s'il ne reste plus de puissance qui soit en état de balancer la nôtre, & de nous empêcher de faire tout ce que nous voudrons.... Au reste, les Rhodiens n'ont point donné de secours à Persée. Tout leur crime est, de l'aveu même de leurs plus violens accusateurs, d'avoir songé à devenir nos ennemis, & à se déclarer contre nous. Mais depuis quand la seule volonté, la seule intention est-elle devenue criminelle? Y a-t-il quelqu'un de nous qui voulût qu'on l'assujettît à cette régle? Pour moi, je ne voudrois pas m'y soumettre...

AN. R. 585.
AV. J.C. 167.

arbitror. Atque haud scio, an partim eorum fuerint, qui non nostræ contumeliæ causa id noluerint evenire. Sed enim id metuêre, si nemo esset homo quem vereremur, & quicquid luberet faceremus, ne sub solo imperio nostro in servitute nostra essent. Libertatis suæ causâ in ea fuisse sententia arbitror. Atque Rhodienses tamen Persen publicè nunquam adjuvere. Qui acerrimè adversus eos dicit, ita dicit: hostes voluisse fieri. Et quis tandem est nostrûm, qui, quod ad sese attinet, æquum censeat quempiam pœnas dare ob

eam

An. R. 585. Av. J.C. 167.

Les Rhodiens sont fiers, dit-on. Que nous importe? Nous sied-il bien de leur faire un crime d'être plus fiers que nous?

Réponse du Sénat.

Liv. XLV. 25.

Le sentiment d'un Sénateur aussi grave & aussi respecté que l'étoit Caton, empécha qu'on ne fit la guerre contre les Rhodiens. La réponse qu'on leur rendit ne les déclaroit point ennemis, mais aussi ne les traitoit point en Alliés, & laissoit encore les choses en suspens. On leur ordonna de faire sortir les Commandans qu'ils tenoient dans les villes de Lycie & de Carie. Ces provinces leur avoient été abandonnées après la défaite d'Antiochus, & elles leur furent ôtées dans l'occasion présente en punition de leur infidélité. On leur ordonna aussi quelque tems après d'évacuer les villes de Caune & de Stratonicée. Ils avoient acheté la premiére deux cens talens des Généraux de Ptolémée, & la seconde leur avoit été donnée par Antiochus & Séleucus. Ils tiroient de ces deux villes six-vingts talens chaque année.

Deux cens mille écus.

La

eam rem, quòd arguatur malè facere voluisse? Nemo, opinor: nam ego, quod ad me attinet, nolim... Rhodienses superbos esse aiunt.., Sint sanè superbi. Quid id ad nos attinet? Idne irascimini, si quis superbior est quàm nos? *Cato, apud Gell.* VII. 3.

La réponſé du Sénat aiant diſſipé à Rhodes la crainte que les Romains ne priſſent les armes contre la République, fit paroitre légers tous les autres maux; & c'eſt l'ordinaire, que l'attente de grands malheurs dont on ſe voit délivré, amortiſſe le ſentiment de ceux qui dans d'autres circonſtances auroient paru très-conſidérables. Quelque durs que fuſſent les ordres du Sénat, les Rhodiens s'y ſoumirent, & les exécutérent promtement. Sur le champ on décerna aux Romains une couronne de la valeur de dix mille piéces d'or, & l'on choiſit pour la préſenter l'Amiral Theodote.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Il eut ordre de ſolliciter l'alliance avec les Romains: des raiſons de politique les avoient empéchés juſques-là de la demander. Cette grace ne leur fut point alors accordée. Ils ne l'obtinrent que l'année ſuivante, après de longues & de vives inſtances. Tiberius Gracchus, qui étoit tout récemment revenu d'Aſie, où il avoit été envoié en qualité de Commiſſaire pour en examiner l'état, leur fut d'un grand ſecours. Il atteſta que les Rhodiens avoient ponctuellement obéi aux ordres du Sénat, & qu'ils avoient condanné à mort

Enfin l'alliance avec Rome eſt accordée aux Rhodiens.

Polyb. Leg. 104.

An. R. 585. Av. J.C. 167. les partisans de Persée. Après un témoignage si favorable, on accorda aux Rhodiens l'alliance avec la République Romaine.

Plaintes lamentables des Etoliens à Paul Emile. *Liv.* XLV. 28.

J'AI MARQUE' dans le Livre précédent que les Etoliens s'étoient présentés à Paul Emile revêtus d'habits de deuil à son retour du voiage qu'il avoit fait en Gréce. Le sujet de leurs plaintes étoit que Licisque & Tisippe, que le crédit des Romains, à qui ils étoient livrés, rendoit tout puissans en Etolie, avoient environné le Sénat de soldats que leur avoit prété Bébius qui commandoit dans le pays pour les Romains; qu'ils avoient massacré cinq cens cinquante des principaux de la Nation, dont tout le crime étoit d'avoir paru favorables à Persée; qu'un grand nombre d'autres avoient été envoiés en exil; & que les biens des uns & des autres avoient été donnés à leurs délateurs.

Ils n'obtiennent point justice. *Liv.* XLV. 31.

Si Paul Emile eût été seul juge dans cette affaire, il est à croire qu'il auroit rendu justice aux Etoliens. Dans toutes les occasions où il agit de son propre mouvement, on reconnoit en lui une ame généreuse & pleine de sentimens d'humanité. Mais le conseil des Commissaires se conduisoit par d'autres

tres principes. Toutes les informations qui furent faites, se réduisirent à savoir, non qui avoit commis l'injustice ou l'avoit soufferte, mais si l'on avoit été pour Persée ou pour les Romains. Les meurtriers furent renvoiés absous. Les exilés n'obtinrent pas plus de justice que les morts. Bébius seul fut condanné, pour avoir prété son ministére à cette sanglante exécution. Mais pourquoi le condanner, si elle étoit juste? &, si elle ne l'étoit pas, pourquoi renvoier absous ceux qui en étoient les principaux auteurs?

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Ce jugement répandit la terreur parmi tous ceux qui avoient témoigné quelque attachement pour Persée, & augmenta extraordinairement la fierté & l'insolence des partisans de Rome. Entre les principaux de chaque ville, il y en avoit de trois sortes. Les uns étoient entiérement dévoués aux Romains; les autres s'attachoient à l'amitié des Rois: les uns & les autres fesant leur cour par de basses flateries à leurs protecteurs, se rendoient puissans dans leurs villes, qu'ils tenoient dans l'oppression. Une troisiéme sorte de citoiens, opposés aux deux autres, gardoient une espéce de milieu, ne

Le crédit & la fierté des partisans de Rome augmentent extrémement. *Ibid.*

AN. R. 585. Av.J.C. 167. prenant le parti ni des Romains ni des Rois, mais dévoués à la défense des Loix & de la liberté. Ces derniers, dans le fond, étoient fort estimés & aimés chacun dans leur ville, mais ils n'y avoient aucun crédit. Toutes les charges, toutes les Ambassades, toutes les distinctions & les récompenses étoient, depuis la défaite de Persée, pour ceux qui avoient suivi le parti des Romains, & ils emploioient leur crédit à perdre sans ressource ceux qui pensoient autrement qu'eux.

Dans cette vûe, ils se rendirent en grand nombre de toutes les parties de la Gréce auprès des dix Commissaires nommés par le Sénat pour en régler les affaires. Ils leur firent entendre, qu'outre ceux qui s'étoient déclarés ouvertement pour Persée, il y en avoit beaucoup d'autres secrettement ennemis des Romains, & qui, sous prétexte de maintenir la liberté, révoltoient contre Rome tous les esprits; & que jamais la Gréce ne demeureroit tranquille & parfaitement soumise aux Romains, à moins, qu'après avoir abbatu le parti contraire, on n'y établît fortement l'autorité de ceux qui n'avoient à cœur que les intérets de la Ré-

République Romaine. Les dix Commissaires goutérent parfaitement toutes ces réflexions, & en firent la régle de leur conduite.

An. R. 585. Av. J.C. 167.

Quelle justice peut-on attendre d'un Tribunal, où l'on est déterminé à regarder & à traiter comme criminels tous ceux qui ne sont pas du parti Romain, & à combler de toutes sortes de faveurs & de graces ceux qui se déclareront leurs délateurs & leurs ennemis? Voila où conduit l'ambition de dominer. Elle aveugle sur tous les devoirs & sur toutes les bienséances; & la justice, quand elle devient un obstacle aux projets que l'on a formés, est elle-même sacrifiée comme tout le reste. Plus nous avançons dans l'histoire des Romains, plus nous les voions se corrompre, & abandonner les sentimens anciens de générosité & d'équité, pour se livrer à une politique contraire à toutes les régles de la vertu. Les conséquences de ces nouvelles maximes vont se manifester par la plus injuste & la plus criante persécution qu'il soit possible d'imaginer.

Injuste & criante politique des Romains.

Le Général Romain, sur des ordres qu'il n'approuvoit pas, mais qu'il se croioit obligé d'exécuter, aiant reçu

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

la liste des noms de ceux qui étoient suspects, les manda de l'Etolie, de l'Acarnanie, de l'Epire, & de la Béotie, & leur ordonna de le suivre à Rome pour s'y défendre sur les chefs qui leur étoient imputés. On envoia aussi dans l'Asie des Commissaires, pour faire des informations contre ceux qui avoient favorisé Persée ou publiquement, ou en secret.

Les Achéens soupçonnés d'avoir favorisé Persée, sont envoiés à Rome, bannis, & dispersés en différentes villes.

Liv. XLV. 31. *Pausan. in Achaïc. pag.* 416. 417.

De tous les petits Etats de la Gréce nul ne fesoit tant d'ombrage à la République Romaine, que la Ligue des Achéens, qui s'étoit jusques-là fait respecter par le nombre & la valeur de ses troupes, par l'habileté de ses Généraux, & sur tout par l'union qui régnoit entre les villes dont elle étoit composée. Les Romains, dès lontems jaloux d'une puissance qui pouvoit mettre obstacle à leurs desseins ambitieux, sur tout si elle s'étoit jointe au Roi de Macédoine ou à celui de Syrie, avoient travaillé en différentes occasions à l'affoiblir en y mettant la division : mais c'est dans la conjoncture dont nous parlons ici, qu'ils commencérent à agir avec une violence ouverte, & à fouler aux piés les droits & la liberté de la République Achéenne.

Après

Après la défaite de Persée, Callicrate, pour achever de ruiner auprès des Romains, à qui il étoit vendu, les partisans de la liberté qu'il regardoit comme ses ennemis, déféra nommément aux dix Commissaires tous ceux qu'il soupçonnoit avoir eu des liaisons avec Persée. Ils ne crurent pas devoir se contenter d'écrire aux Achéens, comme ils avoient fait aux autres peuples, pour leur ordonner d'envoier à Rome ceux de leurs citoiens qui étoient accusés d'avoir favorisé Persée : mais ils députérent deux d'entre eux pour aller en personne déclarer cet ordre à la Ligue. Deux raisons les portérent à en user ainsi. La première étoit la crainte que les Achéens, qui étoient fort jaloux de leur liberté & pleins de courage, ne refusassent d'obéir à de simples Lettres qui leur auroient été écrites, & que Callicrate & les autres délateurs ne courussent risque de leur vie dans l'Assemblée : la seconde, c'est que dans les papiers de Persée, on n'avoit rien trouvé de convaincant contre les Achéens dénoncés ; & cependant on vouloit les perdre.

An. R. 585. Av. J.C. 167.

Les deux Commissaires envoiés en Achaïe étoient C. Claudius & Cn.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Domitius Ahenobarbus. L'un d'eux, plus vendu à l'injustice que l'autre, (Pausanias, qui nous a conservé ce détail, ne le nomme point) se plaignit dans l'Assemblée que plusieurs des plus puissans de la Ligue avoient soutenu Persée contre les Romains, & demanda qu'on les condannât à mort, après quoi il les nommeroit. Cette proposition révolta toute l'Assemblée. On se récria de toutes parts qu'il étoit inoui qu'on eût jamais condanné des personnes avant qu'elles eussent été dénoncées, & on le pressa de désigner les coupables. Forcé ainsi de s'expliquer, il répondit, à la suggestion de Callicrate, que tous ceux qui avoient été en charge & avoient commandé les armées, s'étoient rendu coupables de ce crime. Alors Xénon, qui étoit fort considéré parmi les Achéens, s'étant levé parla ainsi : *Je suis du nombre de ceux qui ont été Préteurs, & j'ai commandé les armées. Je proteste que je n'ai jamais agi en rien contre les intérêts des Romains, & je m'offre à le prouver, soit ici dans l'Assemblée des Achéens, soit à Rome devant le Sénat.* Le Romain saisit cette derniére parole comme favorable à ses desseins, & ordonna

ordonna que tous ceux que Callicrate lui avoit dénoncés en particulier, & il les nomma, seroient envoiés à Rome pour s'y justifier. AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Ce fut une désolation extrême dans toute l'Assemblée. Jamais on n'avoit rien vû de pareil, pas même sous Philippe, ni sous Alexandre son fils. Quoique tout-puissans, ils ne s'avisoient point de faire venir en Macédoine ceux qui leur étoient contraires. Il y avoit dans la Gréce des Tribunaux réglés où les affaires des Grecs se décidoient suivant toutes les formalités prescrites par les Loix. Ces Princes laissoient le jugement de pareilles affaires au Conseil des Amphictyons, leurs Juges naturels. Les Romains n'en usérent pas de la sorte. Par une entreprise qu'on peut appeller tyrannique, ils firent enlever & conduire à Rome plus de mille citoiens des plus considérables de la Ligue Achéenne. Callicrate devint plus que jamais un objet d'horreur & d'exécration à tous les Achéens. On fuioit sa présence & sa rencontre comme d'un infame traître, & personne ne se baignoit dans les bains publics après lui, qu'on n'en eût fait vuider toute l'eau.

An. R. 585. Av. J.C. 167.

Polybe, le célébre Hiſtorien, étoit du nombre de ces accuſés. Quand ils furent arrivés à Rome, le Sénat, ſans les entendre, ſans examiner leur cauſe, ſans obſerver aucune formalité de juſtice, ſuppoſant ſans aucun fondement, & contre la notoriété publique, qu'ils avoient été ouis & condannés dans l'Aſſemblée des Achéens, les relégua dans l'Etrurie, où ils demeurérent diſperſés dans différentes villes. Polybe fut traité avec moins de rigueur. Les deux fils de Paul Emile, Fabius & Scipion, obtinrent pour lui la permiſſion de demeurer à Rome. Ce ſervice qu'ils rendoient à Polybe leur fut bien utile à eux-mêmes, comme je le marquerai bientôt : mais je croi devoir raconter tout de ſuite ce qui regarde le triſte état de ces Bannis.

Les Achéens font pluſieurs Députations à Rome en faveur des Bannis, mais tou-

Les Achéens, extrêmement ſurpris & affligés du ſort de leurs compatriotes, députérent à Rome pour demander qu'il plût au Sénat d'entrer en connoiſſance de leur cauſe. On leur répondit qu'elle étoit finie, & que c'étoient eux-mêmes qui l'avoient jugée. Sur cette réponſe, les Achéens renvoiérent les mêmes Députés à Rome, (Euréas étoit à leur tête) pour proteſter encore devant

vant les Sénateurs que jamais les accusés n'avoient été entendus dans le pays, & que jamais leur affaire n'y avoit été jugée. Euréas donc entre dans le Sénat avec les autres Députés qui l'accompagnoient. Il expose les ordres qu'il avoit reçus, & prie qu'on prenne enfin connoissance de l'affaire, & qu'on ne laisse pas périr des accusés sans avoir prononcé sur le crime dont on les chargeoit. Qu'il étoit à souhaiter que le Sénat examinât l'affaire par lui-même, & fit connoitre les coupables : mais que, si ses grandes occupations ne lui laissoient pas ce loisir, il n'avoit qu'à renvoier l'affaire aux Achéens, qui en feroient justice de maniére à faire sentir combien ils avoient d'aversion pour les méchans.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Séjours inutilement.

Polyb. Legat. 105.

Rien n'étoit plus équitable que cette demande : aussi le Sénat fut-il fort embarrassé comment il y répondroit. D'une part, il ne croioit pas qu'il lui convînt de juger, car l'accusation étoit sans fondement : de l'autre, renvoier les exilés sans avoir porté de jugement, c'étoit condanner sa premiére conduite, & d'ailleurs perdre sans ressource les amis qu'il avoit dans l'Achaïe. Le Sénat, pour ôter aux Grecs toute espérance

An. R. 585. Av J.C. 167. pérance de recouvrer leurs exilés, & les rendre par là plus dépendans, & plus ſoumis à ſes ordres, écrivit dans l'Achaïe à Callicrate, & dans les autres Etats aux partiſans des Romains, qu'il ne lui paroiſſoit pas qu'il fût de leur intérêt, ou de celui des peuples mêmes, que les exilés retournaſſent dans leur patrie. Cette réponſe conſterna non ſeulement les exilés, mais encore tous les peuples de la Gréce. Ce fut un deuil univerſel. On ſe perſuada qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer pour les Achéens accuſés, & que leur banniſſement étoit ſans retour.

Polyb. Legat. 122. Cependant la République Achéenne envoia de nouveaux Députés, qu'elle chargea de demander le retour des exilés, & ſur tout de Polybe & de Stratius : car la plupart des autres, & notamment les principaux, étoient morts pendant leur exil. Ces Députés avoient ordre de demander cette grace en ſuppliant, de peur qu'en inſiſtant ſur l'innocence des bannis, ils ne paruſſent reprocher au Sénat ſon injuſtice. Il ne leur échapa rien dans leur harangue qui ne fût très-meſuré. Malgré cela, le Sénat demeura inflexible, & prononça qu'il s'en tenoit à ce

ce qui avoit été réglé. Reconnoit-on dans une telle conduite l'ancien Sénat de Rome ? AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Les Achéens, ſans ſe rebuter, ordonnérent en différens tems pluſieurs députations, qui n'eurent pas plus de ſuccès. Ils avoient raiſon de s'adreſſer ainſi perſévéramment au Sénat en faveur de leurs compatriotes. Quand leurs inſtances réitérées n'auroient eu d'autre effet que de mettre l'injuſtice des Romains dans un plus grand jour, on ne pourroit pas lès regarder comme inutiles. Mais pluſieurs des Sénateurs en avoient été touchés, & avoient appuié de leur ſuffrage une ſi juſte demande. *Id. Legat. 129. 130.*

Les Achéens en aiant eu avis, crurent devoir profiter de cette favorable diſpoſition des eſprits, & ordonnérent une derniére députation. Il y avoit déja dix-ſept ans que les Achéens étoient bannis, & il en étoit mort un grand nombre. Il y eut de grandes conteſtations dans le Sénat, les uns voulant que ces bannis fuſſent renvoiés dans leur patrie & rétablis dans leurs biens, & les autres s'y oppoſant. Scipion Emilien, à la priére de Polybe, avoit ſollicité Caton en faveur des exilés. Enfin les bannis ſont renvoiés dans leur patrie. *Plut. in Catone, pag. 341.*

AN. R. 585. AV. J.C. 167.

exilés. Ce grave Sénateur se levant pour parler à son tour : *A nous voir*, dit-il, *disputer tout un jour pour savoir si quelques pauvres vieillards de Gréce seront plutôt enterrés par nos fossoieurs que par ceux de leur pays, ne diroit-on pas que nous n'avons rien à faire, & que nous cherchons à tuer le tems?* Peut-être [a] cette plaisanterie eut-elle son effet, & fit-elle honte au Sénat de sa longue opiniâtreté. Peut-être aussi la politique eut-elle plus de part que la considération de la justice dans le parti que prirent les Sénateurs de se laisser enfin fléchir. Ce fut lorsqu'ils étoient prêts d'entreprendre la guerre contre Carthage, qu'ils renvoiérent ces exilés. Il y a de l'apparence qu'ils étoient bien aises de donner quelque satisfaction aux Achéens, dans le tems qu'ils se mettoient sur les bras d'aussi puissans ennemis que les Carthaginois.

Polybe auroit encore souhaité qu'on les rétablit dans les honneurs & les dignités qu'ils avoient avant leur bannissement : mais, avant que de présenter sa requête au Sénat, il crut devoir pressentir Caton, qui lui dit en souriant :

a Ridiculum acri Fortius ac meliùs magnas plerumque secat res. *Horat.*

riant : *Vous n'imitez pas, Polybe, la sagesse d'Ulysse. Vous voulez rentrer dans l'antre du Cyclope pour quelques méchantes hardes que vous y avez laissées.* Les exilés retournérent donc dans leur patrie : mais de mille qu'ils étoient venus, il n'en restoit alors qu'environ trois cens. Polybe n'usa pas de cette permission ; ou, s'il s'en servit, il ne tarda pas à rejoindre Scipion, puisque trois ans après il étoit au siége de Carthage avec lui.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Scipion, n'aiant pas encore plus de dix-huit ans, s'étoit lié étroitement avec Polybe à son retour de Macédoine. Il y avoit déja entre eux quelque commencement de connoissance. Mais ce fut sans doute à l'occasion du service important rendu à Polybe, comme nous l'avons dit ci-dessus, par les fils de Paul-Emile, que Scipion forma avec lui cette amitié, qui devint si utile à ce jeune Romain, & qui ne lui a guéres moins fait d'honneur dans la postérité que toutes ses victoires. Il paroit que Polybe demeuroit & mangeoit avec les deux fréres. Un jour que Scipion se trouva seul avec lui, il lui ouvrit son cœur avec une pleine effusion, & se plaignit, mais d'une ma-

Etroite liaison du jeune Scipion avec Polybe. *Polyb. apud Vales.* 149. 150.

AN. R. 585. Av. J.C. 167. maniére douce & tendre, de ce que Polybe, dans les conversations qu'on avoit à table, adressoit toujours la parole à son frére Fabius. *Je sens bien*, lui dit-il, *que cette indifférence pour moi vient de la pensée où vous êtes, comme tous nos citoiens, que je suis un jeune homme inappliqué, & qui n'ai rien du goût qui régne aujourdhui dans Rome, parce qu'on ne voit pas que je m'attache aux exercices du barreau, & que je cultive le talent de la parole. Mais comment le ferois-je? On me dit perpétuellement que ce n'est point un Orateur que l'on attend de la maison des Scipions, mais un Général d'armée. Je vous avoue, pardonnez-moi la franchise avec laquelle je vous parle, que votre indifférence pour moi me touche & m'afflige sensiblement.*

Polybe, surpris de ce discours auquel il ne s'attendoit point, le consola du mieux qu'il put, & l'assura,, que ,, s'il adressoit ordinairement la parole ,, à son frére, ce n'étoit point du tout ,, faute d'estime ou d'affection pour ,, lui, mais uniquement parce que ,, Fabius étoit l'aîné, & que d'ailleurs, ,, sachant que les deux fréres pensoient ,, de même & étoient fort unis, il avoit

,, cru

„ cru que parler à l'un c'étoit parler à AN. R.
„ l'autre. *Au reste*, ajouta-t-il, *je* 585.
m'offre de tout mon cœur à votre ser- Av. J.C. 167.
vice, & vous pouvez disposer absolument de moi. Par raport aux sciences de l'étude desquelles on vous occupe actuellement, vous trouverez assez de secours dans ce grand nombre de savans qui viennent tous les jours de Gréce à Rome: mais pour le métier de la guerre, qui est proprement votre profession aussi bien que votre passion, je pourrai vous être de quelque utilité.

Alors Scipion lui prenant les mains, & les serrant avec ses siennes: *Oh*, dit-il, *quand verrai-je cet heureux jour, où libre de tout autre engagement, & vivant avec moi, vous voudrez bien vous appliquer à me former l'esprit & le cœur? C'est alors que je me croirai véritablement digne de mes ancêtres.* Depuis ce tems-là Polybe, charmé & attendri de voir dans un jeune homme de si nobles sentimens, s'attacha particuliérement à lui. Scipion, de son côté, ne pouvoit le quitter: son grand plaisir étoit de s'entretenir avec lui: il le respectoit comme son propre pére, & Polybe de son côté le chérissoit comme son propre enfant.

AN. R. 585. Av. J.C. 167. enfant. La ſuite nous montrera combien Scipion profita des converſations & des avis d'un ſi précieux ami; tréſor ineſtimable pour de jeunes Seigneurs, quand ils ſont aſſez heureux pour trouver à l'acquérir, & aſſez ſenſés pour en connoitre tout le prix.

Baſſeſſe d'ame de Pruſias. Pruſias, Roi de Bithynie, étant venu à Rome pour faire au Sénat & au Peuple des complimens de conjouiſſance ſur l'heureux ſuccès de la guerre contre Perſée, y deshonora la majeſté Roiale par ſes baſſes flateries, qui allérent juſqu'à l'impiété. De longue main il étoit fait à ce ſtyle: & lorſque des Ambaſſadeurs Romains lui avoient été envoiés, il avoit été au devant d'eux, la tête raſée, & avec le bonnet, l'habit, & la chauſſure des Affranchis; puis, ſaluant les Députés: *Vous voiez*, leur avoit-il dit, *un de vos Affranchis, prêt à faire tout ce qu'il vous plaira, & à ſe conformer entiérement à tout ce qui ſe pratique chez vous.* Il ne démentit pas cette baſſeſſe de ſentimens, lorſqu'il vint lui-même à Rome. A ſon entrée dans le Sénat, il ſe tint près de la porte, les mains abbattues, vis-à-vis les Sénateurs qui demeu-

demeurérent assis; il se prosterna, & AN. R.
baisa le seuil. Ensuite s'adressant à 585.
l'Assemblée, il s'écria: *Je vous salue,* Av. J.C.
dieux sauveurs. Le reste de son discours 167.
répondit à ce prélude. Polybe dit qu'il auroit honte de le raporter. Prusias finit en demandant „ que le Peuple „ Romain renouvellât avec lui l'Al- „ liance; & qu'il lui accordât certain „ territoire conquis sur Antiochus, „ dont les Gaulois s'étoient emparés „ sans que personne le leur eut donné. „ Enfin il recommanda au Sénat son fils „ Nicoméde.„ Tout lui fut accordé: on nomma seulement des Commissaires pour examiner l'état du territoire en question, & s'assurer s'il avoit appartenu à Antiochus, auquel cas le Peuple Romain le donnoit volontiers à Prusias.

Tite-Live, dans le récit qu'il fait de cette audience, omet les bassesses rampantes de Prusias, dont il dit que les Historiens Romains ne parloient point. Il se contente d'indiquer à la fin une partie de ce qu'en avoit dit Polybe. Il avoit quelque raison. Car ces bassesses, si elles sont réelles, deshonorent du moins autant le Sénat qui les souffroit, que le Prince qui les fesoit.

AN. R. 585. Av. J.C. 167.

Fin de l'Histoire de Tite-Live.

Ici finit ce qui nous reſte de Tite-Live. Son Hiſtoire Romaine, contenue en cent quarante ou cent quarante-deux Livres, s'étendoit depuis la fondation de Rome juſqu'à la mort & à la ſépulture de Druſus, qui tombe en l'an de Rome 743, & renfermoit par conſéquent ce même nombre d'années. De ces cent quarante-deux Livres il n'en eſt parvenu juſqu'à nous, comme je l'ai déja obſervé ailleurs, que trente-cinq, dont quelques-uns même ne ſont point entiers. Ce n'eſt pas la quatriéme partie de l'ouvrage. Quelle perte pour la République Littéraire! Mon Hiſtoire, dans la ſuite, s'en ſentira bien. Je ne dois pas m'étonner que juſqu'ici elle n'ait pas tout-à-fait déplu au Public. Les beautés de Tite-Live, qui ont fait l'admiration de Rome dans un tems où le bon goût avoit été porté à une ſouveraine perfection, & qui depuis ont été généralement admirées dans tous les ſiécles ſuivans: ces mêmes beautés, quoique beaucoup affoiblies dans une langue étrangére, ont dû avoir quelque ſuccès, ſur tout dans un ſiécle comme le nôtre, qui a eu & qui conſerve encore tant de raport avec celui

d'Au-

d'Auguste. Plutarque, qui sera maintenant mon principal guide, me consolera un peu de la perte que je fais de Tite-Live. AN. R. 585. AV. J.C. 167.

Je ferai dans la suite beaucoup d'usage des Supplémens de Freinshemius. On peut voir ce que j'ai dit de cet excellent ouvrage, Tome III. pag. 384.

Mais malgré les secours que pourront me fournir & les anciens & les modernes, il se trouvera de tems en tems des années stériles, & qui fourniront peu de matiére; il se trouvera des faits dont il ne sera pas aisé d'assigner la date précise. Ainsi je ne pourrai pas toujours ranger mon histoire par années avec la même exactitude que dans les livres précédens. Je ferai pourtant ensorte d'éviter la confusion: & sans déterminer toujours, puisque la chose n'est pas possible, l'année où chaque fait s'est passé, je lierai ensemble ceux qui auront du raport les uns aux autres.

§. II. *Di-*

§. II.

Diverses Ambassades à Rome. Le Sénat détourne l'entrée d'Euméne dans Rome. Prusias, par ses Ambassadeurs, accuse Euméne devant le Sénat. Attale & Athénée justifient leur frére Euméne. Conduite imprudente de Sulpicius en Asie contre Euméne. Alliance renouvellée avec Ariarathe Philopator. Censure de Paul Emile & de Marcius Philippus. Horloge. Troubles en Syrie après la mort d'Antiochus Epiphane. Démétrius demande inutilement au Sénat la permission de retourner en Syrie. Meurtre d'Octavius. Démétrius se sauve de Rome, arrive en Syrie, & est généralement reconnu pour Roi. Maladie & mort de Paul Emile: ses funérailles: son éloge. Amour & estime de la pauvreté dans Tubéron, & dans sa femme fille de Paul Emile. Généreux & noble usage que Scipion Emilien, fils de Paul Emile, fait de ses richesses en plusieurs occasions. Tubéron comparé avec Scipion Emilien. Nasica obtient du Peuple la démolition d'un Théatre déja bien avancé. AFFAIRES DE ROME. *Décret pour chasser de Rome*

Rome les Philosophes & les Rhéteurs. Ambassade de Carnéade à Rome. Deux Consuls se démettent pour un défaut de formalité religieuse dans leur élection. Tribun du Peuple puni pour avoir manqué de respect au Grand Pontife. GUERRES *contre les Dalmates & contre quelques peuples Liguriens. Les Dalmates sont vaincus par Figulus & par Nasica. Les Marseillois sont vengés par les Romains des Oxibiens & des Décéates.* AFFAIRES DE MACEDOINE. *Andriscus, qui se disoit fils de Persée, s'empare de la Macédoine. Enfin il est vaincu, pris, & envoié à Rome. Deux nouveaux imposteurs s'élévent en Macédoine, & sont vaincus.*

AN. R. *586.*
AV. J.C. *166.*

M. CLAUDIUS.
C. SULPICIUS.

Diverses Ambassades à Rome.

NOUS avons déja observé que depuis la défaite de Persée il venoit tous les jours à Rome de nouvelles Ambassades, soit pour féliciter les Romains sur cette victoire, soit pour se justifier ou s'excuser sur l'attachement que l'on avoit paru avoir pour ce Prince, soit enfin pour porter quelques plaintes devant le Sénat.

AN. R. 586. Av. J.C. 166.

LeSénat détourne l'entrée d'Euméne dans Rome.

Polyb. Légat. 97.

A peine Prusias étoit-il parti, qu'on apprit qu'Euméne étoit sur le point d'arriver en Italie. Cette nouvelle jetta le Sénat dans l'embarras. Ce Prince, dans la guerre contre Persée, s'étoit conduit de sorte qu'on ne pouvoit le regarder ni comme ami, ni comme ennemi. On avoit contre lui de violens soupçons, non des preuves certaines. L'admettre à l'audience, c'étoit le déclarer innocent : le condanner comme coupable, c'étoit se mettre dans la nécessité de lui faire la guerre, & annoncer comme à haute voix qu'ils avoient manqué de prudence en comblant de biens & d'honneurs un Prince dont ils avoient peu connu le caractére. Pour éviter ces inconvéniens, le Sénat fit une Ordonnance, par laquelle il défendit à tous les Rois de venir à Rome ; & il fit signifier cette Ordonnance au Roi de Pergame, qui n'eut pas de peine à en comprendre le sens. Il retourna donc dans ses Etats.

Prusias, par ses Ambassadeurs, accuse Euméne devant le Sénat.

Cet affront donna du courage à ses ennemis, & refroidit l'affection de ses Alliés. Prusias envoia contre lui un Ambassadeur à Rome, pour se plaindre des irruptions qu'il fesoit dans la Bithy-

Bithynie. Il ajoutoit que ce Prince avoit des intelligences ſecrettes avec Antiochus, qu'il maltraitoit tous ceux qui paroiſſoient favorables aux Romains, & qu'en particulier il véxoit les Gallo-Grecs ſes voiſins, n'obſervant point à leur égard les Ordonnances du Sénat. Ceux-ci avoient auſſi envoié à Rome des Députés, pour y porter leurs plaintes, qu'ils reitérérent dans la ſuite pluſieurs fois, auſſi bien que Pruſias. Le Sénat ne ſe déclara point encore. Il ſe contenta d'aider & de ſoutenir ſous main les Gallo-Grecs en tout ce qu'il put, ſans faire d'injuſtice manifeſte à Euméne.

AN. R. 586. Av. J.C. 166. *Polyb. Legat.* 104.

Le Roi de Pergame, à qui l'entrée dans Rome étoit interdite, y envoia Attale & Athénée ſes fréres, pour répondre aux accuſations dont on le chargeoit. L'apologie qu'ils firent parut réfuter ſolidement toutes les plaintes qu'on avoit portées contre le Roi; & l'on en fut ſi ſatisfait, qu'on les renvoia en Aſie comblés d'honneurs & de préſens. Cependant ils n'effacérent pas entiérement les préjugés où l'on étoit contre leur frére. On ne pouvoit ſe perſuader qu'il n'y eût point d'intelligence & de complot formé entre lui

Attale & Athénée juſtifient leur frére Euméne. *Polyb. Légat.* 106.

AN. R. 586. Av. J.C. 166.

& le Roi de Syrie. Et quoique Ti. Gracchus, envoié peu auparavant en Asie pour reconnoitre les dispositions des Rois & des Peuples à l'égard de Rome, eût rendu un compte favorable de la conduite de ces deux Princes, qui l'avoient accablé de témoignages de politesse & de respect, le Sénat dépécha de nouveau Sulpicius Gallus & Manius Sergius avec ordre d'aprofondir les choses, & d'examiner curieusement les démarches d'Euméne & d'Antiochus.

Conduite imprudente de Sulpicius en Asie contre Euméne.

Polyb. in Excerpt. Valef. 145.

Sulpicius se conduisit dans cette commission d'une maniére très-imprudente. C'étoit un esprit vain, qui aimoit le bruit, & qui cherchoit à faire de l'éclat en bravant Euméne. Quand il fut arrivé en Asie, il fit afficher dans toutes les villes que ceux qui auroient des plaintes à faire au sujet de ce Prince, vinssent le trouver à Sardes. Et là, pendant dix jours, il écouta tranquillement toutes les accusations qu'on voulut former contre Euméne: liberté qui réveilla tous les mécontens, & ouvrit la porte à toutes sortes de calomnies.

Alliance renouvel-

Vers ce même tems-là mourut Ariarathe Roi de Cappadoce, dont Euméne

ne avoit épousé la sœur. Son fils Ariarathe, surnommé Philopator, lui succéda. Le pére avoit projetté, quand son fils fut en âge, de lui céder son Roiaume; mais le jeune Prince ne voulut jamais y consentir : c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Philopator*, c'est-à-dire *Amateur de son pére*. Action bien louable dans un siécle, où c'étoit une chose commune de s'élever au Trône par des parricides ! Dès que le jeune Ariarathe fut devenu Roi, il envoia des Députés à Rome pour demander le renouvellement de l'alliance que son pére avoit eue avec les Romains : ce qui lui fut accordé avec de grands témoignages d'estime & de bienveillance. Le Sénat étoit prévenu favorablement pour ces Princes, en conséquence du raport que Ti. Gracchus avoit fait de leurs dispositions, à son retour de l'Ambassade dont nous avons parlé plus haut.

AN. R. 586. Av. J.C. 166.

Ariarathe Philopator.

Polyb. Legat. 109.

Je passe plusieurs plaintes respectives des Rois de Pergame, de Bithynie, de Cappadoce ; aussi bien que diverses Ambassades de part & d'autre à Rome. J'en ai parlé dans le Tome IX. de l'Histoire ancienne.

Dans la clôture qui se fit du dénombrement

Censure

AN. R. 586. Av. J.C. 166. bremènt l'an de Rome 588. par les Censeurs Paul Emile & Marcius Philippus, il se trouva trois cens trente-sept mille quatre cens cinquante-deux citoiens.

De Paul Emile & de Marcius Philippus. *Plut. in Paul.*

On substitua à Rome un nouveau Cadran solaire en la place de l'ancien, qui avoit été mis près de la Tribune aux harangues cent ans auparavant, J'en ai parlé Tome IV. p. 57.

Horloge. *Plin.* VII. 60.

Je réserve à indiquer ailleurs quelques Loix portées vers ce tems-ci contre le luxe de la table.

Les faits que nous venons de raporter remplissent trois ans, 586. 587. 588. & partie de 589.

AN. R. 589. Av. J.C. 163.

TI. SEMPRONIUS GRACCHUS II.
M. JUVENCIUS THALNA.

Troubles en Syrie après la mort d'Antiochus Epiphane. *Polyb. Legat.* 107. *Just.* XXXIV. 3.

La mort d'Antiochus Epiphane, arrivée l'année précédente, donna lieu à de grands troubles en Syrie. Antiochus Eupator son fils, âgé seulement de neuf ans, lui avoit succédé sous la tutéle de Lysias. Mais Démétrius fils de Séleucus Philopator, qui étoit actuellement en otage à Rome, prétendoit que la couronne lui appartenoit. Il demanda donc au Sénat de lui laisser la liberté de retourner en Syrie,

rie, & le pria instamment de vouloir bien l'aider à monter sur un trône dont il étoit le légitime héritier, comme fils de Séleucus frére aîné d'Epiphane, & qui avoit régné avant lui. Pour engager le Sénat à lui être favorable, il représenta qu'aiant été élevé à Rome depuis l'âge de douze ans, (il en avoit alors vingt-trois,) il regarderoit toujours cette ville comme sa patrie, les Sénateurs comme ses péres, & leurs fils comme ses fréres. Le Sénat eut plus d'égard aux intérêts de la Républiquè, qu'au droit de Démétrius, & [a] jugea qu'il seroit plus avantageux aux Romains qu'il y eût un Roi mineur sur le trône de Syrie, qu'un Prince comme Démétrius, qui pourroit dans la suite leur devenir formidable. On voit de jour en jour dans le Sénat un dépérissement sensible par raport à l'équité & à la bonne foi. Les Sénateurs firent un Décret pour confirmer Eupator, & envoiérent en Syrie Cn. Octavius, Sp. Lucrétius, & L. Aurelius, avec le caractére d'Ambassadeurs, pour y régler toutes choses conformément aux arti-

An. R. 589. Av. J.C. 163.

Appian. in Syr.

Démétrius demande inutilement au Sénat la permission de retourner en Syrie.

 cles

a Senatu, tacito judicio, tutius apud pupillum, quàm apud eum, [Demetrium] regnum futurum arbitrante. *Justin.*

An. R. 589. Av. J.C. 163.

cles du Traité fait avec Antiochus le Grand. Leur vûe étoit d'affoiblir ce Roiaume autant qu'ils le pourroient.

An. R. 590. Av. J.C. 162.

P. Cornelius Scipio Nasica.
C. Marcius Figulus.

Meurtre d'Octavius. Cic. Philip. IX. 4.

Quand les Ambassadeurs furent arrivés, ils trouvérent que le Roi avoit plus de vaisseaux & d'éléphans que le Traité ne portoit. Ils firent bruler es vaisseaux & tuer les éléphans qui se trouvérent passer le nombre stipulé dans le Traité, & dans tout le reste prirent les arrangemens les plus avantageux aux Romains. Ce traitement parut insupportable, & souleva l'esprit du peuple contr'eux. Un nommé Leptine en fut si indigné, que de rage il se jetta sur * Octavius pendant qu'il étoit au bain, & le tua. On soupçonna Lysias, Régent du Roiaume, d'avoir trempé sous main dans cet assassinat. On envoia des Ambassadeurs à Rome, pour justifier le Roi, & protester

* *Cet Octavius avoit été Consul quelque tems auparavant, & il étoit le premier de sa famille qui fût parvenu à cet honneur.* Cic. Philipp. IX. 4. *Octavius César, qui devint Empereur, si connu sous le nom d'Auguste, étoit de la même maison que cet Octavius, mais d'une autre branche, dans laquelle jamais le Consulat n'étoit entré.* Sueton.

tester qu'il n'avoit eu aucune part à cet attentat. Le Sénat les renvoia sans leur donner aucune réponse, n'aiant pas de preuves certaines contre Lysias, & d'un autre côté ne croiant pas qu'il fût de la dignité du nom Romain d'accepter une satisfaction légére pour un tel outrage de la part d'un homme légitimement suspect. Par son silence il se réservoit l'examen & la vengeance du crime.

AN. R. 590. Av. J.C. 162.

Démétrius se sauve de Rome, arrive en Syrie & est généralement reconnu pour Roi.

Démétrius crut que le mécontentement des Romains contre Eupator étoit pour lui une conjoncture favorable dont il faloit profiter, & il s'adressa une seconde fois au Sénat pour en obtenir la permission de retourner en Syrie. Il fit cette démarche contre l'avis de la plupart de ses amis, qui lui conseilloient de se sauver sans rien dire. L'événement lui fit connoitre qu'ils pensoient juste. Comme les mêmes raisons d'intérêt qu'avoit eu d'abord le Sénat de le retenir à Rome subsistoient toujours, il en reçut la même réponse, & eut la douleur d'essuier un second refus. Alors il revint au premier conseil de ses amis, & Polybe l'Historien, qui étoit alors à Rome, fut un de ceux qui le pressérent davantage de l'exécuter

 secret-

AN. R. 590. Av. J.C. 162.

ſecrettement, mais promtement. Il le crut. Après avoir pris toutes ſes meſures, il ſortit de Rome ſous prétexte d'une partie de chaſſe, ſe rendit à Oſtie, & s'embarqua avec une petite ſuite dans un vaiſſeau * Carthaginois qui alloit à Tyr. Tout ce que put faire le Sénat fut de députer, quelques jours après, Ti. Gracchus, L. Lentulus, & Servilius Glaucia en Syrie pour obſerver quel effet y produiroit le retour de Démétrius.

Démétrius aiant débarqué à Tripoli en Syrie, fit répandre le bruit que c'étoit le Sénat qui l'avoit envoié prendre poſſeſſion de ſes Etats, & qu'il étoit bien réſolu de l'y ſoutenir. Auſſitôt on regarda Eupator comme ruiné ſans reſſource, & tout le monde l'abandonna pour prendre le parti de Démétrius. Eupator & Lyſias, arrêtés par leurs propres ſoldats, furent livrés à leur ennemi, qui les fit mourir. Ainſi Démétrius ſe trouva établi ſur le trône ſans oppoſition, & avec une rapidité prodigieuſe.

Je parlerai peu dans la ſuite des affaires

* *Ce vaiſſeau alloit porter à Tyr, ſelon la coutume, les prémices des fruits & des revenus de Carthage.*

faires d'Orient & d'Egypte, ſinon lorſqu'il ſe préſentera des traits étroitement liés avec l'Hiſtoire Romaine. Pour le reſte, on me permettra de renvoier à l'Hiſtoire ancienne. AN. R. 590. Av. J.C. 162.

L. ANICIUS GALLUS.
M. CORNELIUS CETHEGUS. AN. R. 592. Av. J.C. 160.

J'ai dit un mot auparavant de la Cenſure de Paul Emile, où il s'acquit, comme dans toutes les autres places qu'il avoit remplies, une grande réputation. Au ſortir de cette charge, il fut attaqué d'une maladie, que l'on crut d'abord fort dangereuſe, mais qui dans la ſuite parut devoir traîner en longueur. Les Médecins lui aiant conſeillé de changer d'air, il s'embarqua pour Vélie, où il demeura aſſez lontems près de la mer dans une maiſon fort ſolitaire & fort retirée. Les Romains ſe plaignirent bientôt de ſon abſence, & témoignérent en plus d'une occaſion par leurs regrets l'impatience où ils étoient de le revoir. Il ne put réſiſter à des ſentimens ſi flateurs pour lui, & revint à Rome. On n'y jouit pas lontems du bonheur de le poſſéder, & il mourut généralement regretté de tous les citoiens. Maladie & mort de Paul Emile.

AN. R. 591. Av. J.C. 160.

Ses funérailles.

Ses funérailles se firent avec une pompe véritablement digne du mérite & du caractére de ce grand homme. Elle ne consistoit point dans la somptueuse magnificence qui accompagne ordinairement ces sortes de cérémonies, mais dans l'affection très-sincére, dans les véritables regrets, & dans la vive reconnoissance, que témoignoient non seulement les citoiens, mais les ennemis mêmes. Les Ambassadeurs de Macédoine, qui étoient pour lors à Rome, demandérent par grace qu'il leur fût permis de porter sur leurs épaules le lit funébre de Paul Emile. Sur quoi Valére-Maxime fait cette réflexion : „ Cette marque d'estime paroitra encore plus extraordinaire, si l'on considére que le devant „ de ce lit étoit orné de tableaux où „ étoient représentés les triomphes „ que celui dont ils honoroient la mémoire avoit remportés sur la Macédoine. En [a] effet, quelle vénération „ & quel respect ne marquérent pas à „ Paul Emile des hommes qui pour „ l'a-

a Quantum enim Paulo tribuerant, propter quem gentis suæ cladium indicia per ora vulgi ferre non exhorruerunt. Quod spectaculum funeri speciem alterius triumphi adjecit.

„ l'amour de lui n'eurent pas horreur An. R.
„ de porter eux-mêmes au travers de 592. Av. J.C.
„ tout un peuple les témoignages des 160.
„ défaites de leur Nation ? Ce spectacle
„ fit que ses funérailles parurent moins
„ une pompe funébre, qu'une espéce
„ de second triomphe.

Mais ce qui fait le plus parfait éloge Eloge de Paul Emile.
de Paul Emile, & ce qui est à peine
croiable, c'est la modicité du bien
qu'il laissa en mourant. La somme
qu'il fit porter dans le Trésor public
le jour de son triomphe sur la Macédoine, montoit à plus de vingt-six Offic. II. 76.
millions ; & il faloit en effet qu'elle fût
bien considérable, puisqu'elle suffit
pour faire abolir les tributs que paioient les citoiens Romains. Se[a] croiant
trop heureux d'avoir pu enrichir la République, il ne fit pas entrer dans sa
maison la moindre partie de ces immenses dépouilles, mais se contenta
d'y laisser un souvenir de son nom &
une gloire qui ne devoit jamais périr.
Pour que sa succession fût en état de
paier

a At hic nihil domum suam præter memoriam nominis sempiternam detulit. *Cic.* Penates suos nulla ex parte locupletiores fecit : præclarè secum actum existimans, quòd ex illa victoria alii pecuniam, ipse gloriam occupasset. *Val. Max.* IV. 3.

AN. R. 586. Av. J.C. 166.

& le Roi de Syrie. Et quoique Ti. Gracchus, envoié peu auparavant en Asie pour reconnoitre les dispositions des Rois & des Peuples à l'égard de Rome, eût rendu un compte favorable de la conduite de ces deux Princes, qui l'avoient accablé de témoignages de politesse & de respect, le Sénat dépécha de nouveau Sulpicius Gallus & Manius Sergius avec ordre d'aprofondir les choses, & d'examiner curieusement les démarches d'Euméne & d'Antiochus.

Conduite imprudente de Sulpicius en Asie contre Euméne.

Polyb. in Excerpt. Vales. 145.

Sulpicius se conduisit dans cette commission d'une maniére très-imprudente. C'étoit un esprit vain, qui aimoit le bruit, & qui cherchoit à faire de l'éclat en bravant Euméne. Quand il fut arrivé en Asie, il fit afficher dans toutes les villes que ceux qui auroient des plaintes à faire au sujet de ce Prince, vinssent le trouver à Sardes. Et là, pendant dix jours, il écouta tranquillement toutes les accusations qu'on voulut former contre Euméne: liberté qui réveilla tous les mécontens, & ouvrit la porte à toutes sortes de calomnies.

Alliance renouvel-

Vers ce même tems-là mourut Ariarathe Roi de Cappadoce, dont Euméne

ne avoit épousé la sœur. Son fils Ariarathe, surnommé Philopator, lui succéda. Le pére avoit projetté, quand son fils fut en âge, de lui céder son Roiaume; mais le jeune Prince ne voulut jamais y consentir : c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Philopator*, c'est-à-dire *Amateur de son pére.* Action bien louable dans un siécle, où c'étoit une chose commune de s'élever au Trône par des parricides ! Dès que le jeune Ariarathe fut devenu Roi, il envoia des Députés à Rome pour demander le renouvellement de l'alliance que son pére avoit eue avec les Romains : ce qui lui fut accordé avec de grands témoignages d'estime & de bienveillance. Le Sénat étoit prévenu favorablement pour ces Princes, en conséquence du raport que Ti. Gracchus avoit fait de leurs dispositions, à son retour de l'Ambassade dont nous avons parlé plus haut.

AN. R. 586. Av. J.C. 166.

Alliance renouvellée avec Ariarathe Philopator.

Polyb. Legat. 109.

Je passe plusieurs plaintes respectives des Rois de Pergame, de Bithynie, de Cappadoce ; aussi bien que diverses Ambassades de part & d'autre à Rome. J'en ai parlé dans le Tome IX. de l'Histoire ancienne.

Dans la clôture qui se fit du dénombrement

Censure

AN. R. 592. AV. J.C. 160.

paier la dot de sa femme, qui montoit à soixante & quinze mille livres, il falut vendre une partie de ses esclaves, de ses meubles, & quelques métairies: après quoi il ne resta pour tout bien que cent quatre-vingts sept mille cinq cens livres.

Que Paul Emile, issu d'une des plus nobles & des plus anciennes maison de Rome, illustrée par les plus grandes charges & les plus grands emplois, n'ait hérité de ses péres qu'un bien si médiocre, cela fait honneur à cette longue suite d'ayeux. Mais qu'au milieu de tant d'occasions de s'enrichir par des voies légitimes, & dans un siécle où les anciennes maximes étoient presque généralement méprisées, il se soit constamment renfermé dans les bornes d'un modique patrimoine, c'est une gloire qui lui est propre. Il faloit assurément qu'il eût une force d'ame & une supériorité de courage extraordinaires pour ne point céder au torrent, & pour se mettre au dessus des exemples & des discours.

Amour & estime de la pauvreté dans

L'ancien goût d'estime & d'amour pour la simplicité, & même pour la pauvreté, se conservoit encore dans quelques familles par les bons exemples

ples domestiques, & par l'extrême soin qu'on avoit de ne point s'allier à des personnes qui eussent des principes opposés. C'est dans cet esprit que Paul Emile choisit pour gendre Ælius Tubéron, [a] grand homme de bien, dit Plutarque, & qui soutint la pauvreté plus noblement & plus généreusement que nul autre Romain. Ils étoient seize proches parens, tous du nom & de la famille Ælia, qui n'avoient qu'une petite maison à la ville, & autant à la campagne, où ils vivoient tous ensemble avec leurs femmes, & un grand nombre de petits enfans. J'ai fait mention auparavant de ce même Tubéron au sujet de la coupe d'argent dont Paul Emile son beau-pére lui fit présent, laquelle fut la premiére piéce de vaisselle d'argent qui entra dans la famille des Ælius.

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

Tubéron, & dans sa femme fille de Paul Emile.

L'épouse de cet illustre amateur de la pauvreté ne dégénéroit point de la noblesse de ses sentimens. Plutarque raporte qu'Emilie, fille d'un pére deux fois Consul, & deux fois triomphateur, ne rougissoit point de la pauvreté de son mari, mais admiroit en

lui

a Ἀνὴρ ἄριστος, καὶ μεγαλοπρεπέστατα Ῥωμαίων πενίᾳ χρησάμενος.

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

lui la vertu qui le fesoit consentir à rester pauvre; c'est-à-dire le motif qui le retenoit dans sa pauvreté, en lui interdisant les moiens de s'enrichir, qui sont d'ordinaire peu honnêtes, & mélés d'injustice. Car les voies légitimes d'amasser du bien étoient très-rares pour un noble Romain, à qui celles du négoce & des manufactures étoient fermées, & qui ne pouvoit attendre, pour récompense des services qu'il rendoit à l'Etat, ni gratification, ni pension, ni aucun de ces bienfaits, que les Officiers ont coutume aujourdhui de recevoir de la libéralité de nos Rois. Il ne pouvoit guéres devenir riche qu'en pillant les provinces comme le fesoient depuis quelque tems la plupart des Magistrats & des Généraux. Et c'est cette grandeur d'ame, ce desintéressement, ces sentimens d'honneur, cette préférence donnée hautement à la vertu sur les richesses, que cette Dame admiroit dans son mari, & avec grande raison. Infiniment élevée au dessus de la façon de penser commune & ordinaire, elle déméloit à travers les voiles de la pauvreté & de la simplicité la vertu qui en étoit la cause, & se croioit obli-

gé-

gée de le respecter encore davantage par l'endroit même qui l'auroit peut-être rendu méprisable à d'autres. θαυμάζυσα τὴν ἀρετὴν δὶ ἧς πένης ἦν. C'est dans la maison de Paul Emile que cette illustre Dame avoit puisé ces grands principes : & nous allons voir que c'est en conséquence de ces mêmes principes que Scipion Emilien son frére fit des richesses le plus noble usage qu'il soit possible d'imaginer.

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

Il est plus d'un lieu où la grandeur d'ame peut paroitre avec éclat, & elle ne renferme pas ses opérations dans les bornes du camp & des armées. Avant que de produire notre Scipion sur ce théatre, j'ai cru qu'il étoit à propos de le montrer dans l'intérieur de sa famille & de son domestique, principalement par raport à l'usage des richesses.

Généreux & noble usage que Scipion Emilien, fils de Paul Emile, fait de ses richesses en plusieurs occasions.

J'ai déja marqué que Scipion, âgé à peine de dix-huit ans, s'étoit livré tout entier à Polybe, & qu'il regardoit comme le plus grand bonheur de sa vie de pouvoir être formé par les conseils d'un tel ami, dont il préféroit l'entretien à tous les vains amusemens qui ont ordinairement tant d'attrait pour les jeunes gens. Que ne

AN. R 592. Av. J.C. 160.

ne promet point pour l'avenir une telle diſpoſition !

Polybe commença par lui inſpirer une averſion extrême pour ces plaiſirs également dangereux & honteux, auxquels s'abandonnoit la jeuneſſe Romaine, déja preſque généralement déréglée & corrompue par le luxe & les déſordres que les richèſſes & les nouvelles conquêtes avoient introduits à Rome. Scipion, pendant les cinq premiéres années qu'il fut à une ſi excellente école, ſut bien profiter des leçons qu'il y recevoit. Auſſi, aiant eu le courage de ſe mettre au deſſus des mauvais exemples des jeunes gens, il fut regardé dès lors dans toute la ville comme un modéle de retenue & de ſageſſe.

Toujours guidé par les ſages conſeils de Polybe, il joignit à l'innocence des mœurs la générosité, le noble déſintéreſſement, le bel uſage des richeſſes, vertus ſi néceſſaires aux perſonnes d'une grande naiſſance, & que Scipion porta au ſuprême degré, comme on peut le voir par quelques faits que Polybe en raporte, & qui ſont bien dignes d'admiration.

Emilie

Emilie * femme du premier Scipion l'Africain, & mére de celui qui avoit adopté le Scipion dont parle ici Polybe, avoit laissé à son petit-fils en mourant une riche succession. Cette Dame, outre les diamans, les pierreries, & les autres bijoux, qui composent la parure des personnes de son sexe & de son rang, avoit une grande quantité de vases d'or & d'argent destinés pour les sacrifices, un train magnifique, des chars, des équipages, un nombre considérable d'esclaves de l'un & de l'autre sexe : le tout proportionné à l'opulence de la maison où elle étoit entrée. Quand elle fut morte, Scipion abandonna tout ce riche appareil à sa mére Papiria, qui aiant été répudiée depuis plusieurs années par Paul Emile, & n'aiant pas de quoi soutenir la splendeur de sa naissance, menoit une vie obscure, & ne paroissoit plus ni dans les assemblées, ni dans les cérémonies publiques. Quand on l'y vit reparoitre avec cet éclat, une si magnifique libéralité fit beaucoup d'honneur à Scipion, sur tout parmi les Dames qui ne s'en turent pas, & dans une ville où, dit Polybe, on ne

AN. R. 592.
Av. J.C. 160.

* *Elle étoit sœur de Paul Emile.*

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

ne se dépouilloit pas volontiers de son bien.

Il ne se fit pas moins admirer dans une autre occasion. Il étoit obligé, en conséquence de la succession qui lui étoit échue par la mort de sa grand-mére, de paier en trois termes différens aux deux filles de Scipion son grand pére adoptif la moitié de leur dot : c'étoient vingt-cinq talens pour chacune (vingt-cinq mille écus.) A l'échéance du premier terme, Scipion fit remettre entre les mains du banquier la somme entiére. Tibérius Gracchus & Scipion Nasica qui avoient épousé ces deux sœurs, croiant que Scipion s'étoit trompé, allérent le trouver, & lui représentérent que les Loix, qui peutêtre lui étoient inconnues, lui laissoient l'espace de trois ans pour fournir cette somme en trois différens paiemens. Le jeune Scipion répondit qu'il n'ignoroit pas la disposition des Loix : qu'on en pouvoit suivre la rigueur avec des étrangers, mais qu'avec des proches & des amis il convenoit d'en user avec plus de simplicité & de noblesse ; & il les pria d'agréer que la somme entiére leur fût remise. Ils s'en retournérent pleins d'admira-

tion

tion pour la générosité de leur parent, & [a] se reprochant à eux-mêmes la bassesse de leurs sentimens par raport à l'intérêt, quoiqu'ils fussent les premiers de la ville, & les plus estimés. Cette libéralité leur paroissoit d'autant plus admirable, dit Polybe, qu'à Rome, loin de vouloir paier cinquante mille écus trois ans avant l'échéance du terme, personne n'auroit voulu en paier mille avant le jour préfix. AN. R. 592. Av. J.C. 160.

Ce fut par le même esprit que deux ans après, Paul Emile son pére étant mort, il céda à son frére Fabius, qui étoit moins riche que lui, tout ce qui lui revenoit de la succession de leur pére, laquelle montoit à plus de soixante talens (soixante mille écus), afin de corriger ainsi l'inégalité de biens qui se trouvoit entre les deux fréres.

Ce même frére aiant dessein de donner un spectacle de gladiateurs après la mort de leur pére, pour honorer sa mémoire comme c'étoit la coutume, & ne pouvant pas facilement soutenir cette dépense qui alloit fort loin, Scipion donna quinze talens (quinze

a κατεγνωκότες τῆς αὐτῶν μικρολογίας.

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

(quinze mille écus) pour en porter du moins la moitié.

Les préſens magnifiques que Scipion avoit faits à ſa mére lui rentroient de plein droit après la mort de cette Dame : & ſes ſœurs, ſelon l'uſage de ces tems, n'y pouvoient rien prétendre. Mais il auroit cru ſe deshonorer, & retracter ſes dons, s'il les avoit repris. Il laiſſa donc à ſes ſœurs tout ce qu'il avoit donné à leur mére, ce qui montoit à une ſomme fort conſidérable, & s'attira de nouveaux applaudiſſemens par cette nouvelle preuve qu'il donna de ſa grandeur d'ame, & de ſa tendre amitié pour ſa famille.

Ces différentes largeſſes, qui réunies enſemble montoient à de très-grandes ſommes, tiroient, ce ſemble, un nouveau prix de l'âge où il les feſoit, (car il étoit fort jeune,) & encore plus des maniéres gracieuſes & obligeantes dont il ſavoit les aſſaiſonner: on pourroit ajouter, & de la circonſtance du tems où il vivoit, où l'amour de l'argent, excité & allumé par les folles dépenſes du luxe qui croiſſoient de jour en jour, commençoit à devenir une façon de penſer preſque générale, &

que

que l'on regardoit en quelque ſorte comme néceſſaire. AN. R. 592. Av. J. C. 160.

Les faits que je viens de citer ſont ſi éloignés de nos mœurs, qu'il y auroit lieu de craindre qu'on ne les prît pour une exagération outrée d'un Hiſtorien prévenu, comme il arrive aſſez ſouvent, en faveur de ſon Héros: ſi l'on ne ſavoit que le caractére dominant de Polybe qui les raporte, étoit un grand amour de la vérité, & un extrême éloignement de toute flaterie. Dans l'endroit même d'où j'ai tiré ce récit, il a cru devoir prendre quelques précautions par raport à ce qu'il dit des actions vertueuſes & des rares qualités de Scipion: & il fait obſervèr que ſes Ecrits devant être lus par les Romains, qui étoient parfaitement inſtruits de tout ce qui regarde ce grand homme, il ne manqueroit pas d'être démenti par eux, s'il oſoit avancer quelque choſe qui fût contraire à la vérité: affront, auquel il n'eſt pas vraiſemblable qu'un Auteur qui a quelque ſoin de ſa réputation voulût s'expoſer gratuitement.

Tubéron comparé avec Scipion Emilien.

Au milieu du dépériſſement des mœurs Romaines, nous venons de voir deux hommes illuſtres montrer une

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

une grandeur d'ame extraordinaire, mais par des voies toutes différentes: Tubéron, dans la modicité d'une vie simple & pauvre, embrassée par choix & par goût; Scipion Emilien, dans une opulence, qui ne se signale que par des bienfaits: l'un par le mépris généreux des richesses, l'autre par le sage & noble usage qu'il en a su faire. De quel coté y a-t-il plus de mérite & de gloire? Faut-il plus de force d'esprit, plus de courage pour se roidir contre le torrent de la coutume & de l'exemple, qui semble autoriser tout [a] moien d'amasser légitime ou non, pour ne point s'inquiéter sur les besoins d'une famille nombreuse comme étoit celle de Tubéron, pour mépriser une sorte d'opprobre & de mépris que l'opinion des hommes attache à la pauvreté; que pour ne point se laisser corrompre l'esprit ni le cœur par le secret poison des richesses, pour s'y conserver pur & exemt de tout reproche, pour n'y trouver d'autre avantage que le pouvoir qu'elles donnent de faire du bien aux autres, en un mot pour faire servir à la libéralité, à la généro-

a Rem facias, rem: quocumque modo
Si possis, rectè: si non, rem. *Horat.*

générosité, à la véritable magnificence, & à l'exercice des plus grandes vertus, ce qui est pour l'ordinaire l'aliment comme naturel du luxe, du faste, des folles dépenses, d'une estime ridicule de soi-même, & d'un mépris orgueilleux de quiconque n'est point riche ni opulent, quelque mérite qu'il puisse avoir d'ailleurs? Cette question est une belle matiére pour une dissertation de Philosophes; mais elle nous écarteroit de notre but dans une histoire.

AN. R. 592. Av. J.C. 160.

Je croi pouvoir placer ici un fait, qui ressent, comme ceux que je viens de raporter, l'esprit de simplicité, de sévérité, & de sagesse qui régnoit anciennement à Rome. Scipion Nasica, fils de celui qui avoit été jugé le plus homme de bien de Rome, se montra digne d'un tel pére dès les premiéres années de sa vie par une probité & une innocence de mœurs singuliéres, & se rendit encore recommandable par la connoissance profonde du Droit public & particulier, & par le talent de la parole. Il fit usage de son éloquence dans une occasion importante, où il avoit de grandes difficultés à vaincre, & où le succès qu'il eut montra combien sa vertu lui avoit donné d'autorité

Nasica obtient du Peuple la démolition d'un Théatre déja bien avancé. *Freinshem.* XLVIII. 27.

AN. R. 592. Av. J.C. 160.
ſur les eſprits. Les Cenſeurs ſortis récemment de charge, (c'étoient M. Valerius Meſſala, & C. Caſſius Longinus) entre autres ouvrages publics, avoient ordonné la conſtruction d'un Théatre dans l'enceinte de la ville, & l'édifice étoit déja fort avancé. Auparavant les citoiens aſſiſtoient tout debout aux jeux & aux piéces que l'on repréſentoit à Rome. Naſica prévoioit que la commodité d'y être aſſis à ſon aiſe augmenteroit beaucoup l'ardeur du Peuple pour les ſpectacles qui n'étoit déja que trop grande, & que la licence des piéces de théatre, dans le dépériſſement des mœurs qui croiſſoit de jour en jour, ne manqueroit pas d'infecter toute la ville, & d'éteindre dans la Jeuneſſe tout ſentiment d'honnêteté & de pudeur. Plein de zêle pour le bien public, il repréſenta au Sénat les inconvéniens & les ſuites funeſtes de ce nouvel établiſſement avec tant de force & de vivacité, que ſur-le champ la démolition de l'édifice fut ordonnée, & exécutée; & le Sénat fit un Décret pour défendre que déſormais, dans la ville, ou plus près qu'à mille pas de la ville, on plaçât des ſiéges ou des bans pour être aſſis à la re-

représentation des Jeux, voulant que les citoiens n'y assistassent que debout, afin [a] qu'au milieu même de leurs plaisirs & de leurs divertissemens ils conservassent toujours quelque chose de mâle, & une vigueur qui caractérisât les mœurs Romaines. Paterculus [b] a raison de mettre ce Réglement au nombre de ceux qui ont fait le plus d'honneur à la gravité & à la sévérité Romaine, particuliérement dans un siécle qui avoit déja si fort dégénéré des mœurs anciennes. AN. R. 592. Av. J.C. 160.

Avant que de passer aux guerres importantes que Rome a eu à soutenir contre les Carthaginois, contre les Achéens, contre Viriathus, & contre les Numantins en Espagne, & pour n'être point obligé d'en interrompre la suite par le mélange de faits étrangers, & souvent peu intéressans, je vais d'abord rapeller quelques événemens qui se sont passés dans Rome même, & qui méri-

a Ut scilicet remissioni animorum juncta standi virilitas, propria Romanæ gentis nota esset. *Val. Max.* II. 4.

b Cui [Cassio theatrum facienti]... eximia civitatis severitas & * Consul Scipio restitere. Quod ego inter clarissima publicæ **voluntatis argumenta posuerim. *Vell. Paterc.* I. 15.

* *Nasica n'étoit plus Consul.*

** *Ce mot paroit être peu juste.* gravitatis *conviendroit peut-être mieux.*

méritent de n'être pas omis : ensuite je dirai un mot de deux guerres peu importantes contre les Dalmates & contre quelques Peuples Liguriens : enfin j'anticiperai le récit de divers mouvemens arrivés en Macédoine, & les réunirai tous sous un même point de vue.

AFFAIRES DE ROME.

Décret pour chasser de Rome les Philosophes & les Rhéteurs.

AN. R. 591.

Toute nouveauté est suspecte. Les Arts des Grecs qui commençoient principalement depuis la défaite de Persée à s'introduire dans Rome, y furent d'abord fort mal reçus. L'an 591. il fut rendu par le Sénat un Décret pour bannir de la ville les Philosophes & les Rhéteurs.

Ambassade de Carnéade à Rome

AN. R. 597.

Tomes IX. & XI. de l'Hist. Ancienne

J'ai parlé ailleurs de la fameuse Ambassade des Athéniens, composée de trois illustres Philosophes, dont Carnéade est le plus célébre. J'ai dit que la sévérité de Caton fut allarmée du concours de la jeunesse Romaine autour de ces trois grands maîtres, & de l'empressement avec lequel on recueilloit leurs discours. Il eut soin de presser la conclusion de l'affaire pour laquelle ils étoient venus à Rome, & de leur faire donner promtement leur audience de congé, „de peur, „disoit-

„ disoit-il, que notre jeunesse corrom-
„ pue par les subtilités des Grecs, ne
„ s'écarte de la simplicité des mœurs
„ anciennes.

Le respect pour la Religion se conservoit soigneusement dans Rome, & j'en trouve deux beaux exemples dans les tems dont il s'agit ici.

Deux Consuls se démettent pour un défaut de formalité religieuse dans leur élection.

Gracchus étant Consul l'an 589 pour la seconde fois, présida aux Assemblées pour l'élection des Consuls de l'année suivante, qui furent P. Cornelius-Scipion Nasica, & C. Marcius Figulus. Ces nouveaux Consuls entrérent en charge, tirérent au sort leurs départemens : & ils étoient déja l'un en Corse, l'autre en Gaule, lorsqu'il vint un scrupule à Gracchus sur une cérémonie à laquelle il avoit manqué, & dont le défaut rendoit leur élection vicieuse. Il étoit alors en Sardaigne. Il écrivit donc au Collége des Augures pour l'instruire de ce fait : & les Augures en rendirent compte au Sénat. L'affaire parut très-sérieuse : sur le champ on expédia des ordres pour rappeller les deux Consuls. Ceux-ci, qui étoient l'un & l'autre gens sages & modérés, obéirent avec une soumission parfaite : & de retour à Rome ils

AN. R. 589.

Cic. de Nat. deor. l. II

abdiquérent le Consulat, & on leur nomma des successeurs. „ [a] Ainsi, dit „ Cicéron, Gracchus aima mieux „ avouer une faute qu'il pouvoit ca- „ cher, que de laisser la République „ responsable envers la Religion d'une „ négligence punissable peutêtre par „ les dieux : & les Consuls ne firent „ pas difficulté de se dépouiller à l'heu- „ re même de la premiére dignité de „ l'Etat, plutôt que de la garder un „ instant contre les régles de la Reli- „ gion „. On ne souffrit pas que la modération de ces deux illustres citoiens leur portât préjudice : & on rendit à l'un & à l'autre le Consulat quelques années après.

Tribun du Peuple puni pour avoir manqué de respect au Grand Pontife. AN. R. 592.

Nous ne sommes instruits de l'autre fait, qui me reste à raporter, que par l'Epitome du 47[e] Livre de Tite-Live, qui ne nous donne aucun détail. Elle nous apprend seulement que Cn. Tremellius Tribun du peuple, aiant eu une prise avec M. Emilius Lepidus grand Pontife, dans laquelle il s'étoit servi de termes injurieux, fut condanné à une amen-

a (Gracchus) peccatum suum quod celari posset confiteri maluit, quàm hærere in Republica religionem : Consules summum imperium statim deponere, quàm id tenere punctum temporis contra religionem.

amende. On ſait quelle étoit la puiſſance énorme des Tribuns du peuple, qui rendoit même leur perſonne ſacrée & inviolable. Cependant le reſpect dû à la Religion l'emporta ſur cette Magiſtrature, redoutable ſouvent aux Conſuls mêmes, & à tout le Sénat.

GUERRES *contre les Dalmates & contre quelques peuples Liguriens.* AFFAIRES DE MACEDOINE.

Les Dalmates qui avoient autrefois obéï à Gentius, s'étant rendu incommodes à leurs voiſins par leurs courſes, les * Liſſiens, qui ſouffroient beaucoup de ces incurſions, & qui étoient alliés des Romains, en portérent leurs plaintes au Sénat. Auſſitôt on fit partir des Ambaſſadeurs, qui furent mal reçus des Dalmates. La guerre aiant donc été déclarée, deux Conſuls furent envoiés ſucceſſivement contre ces peuples. Le premier fut C. Marcius Figulus, alors Conſul pour la ſeconde fois, qui avança tellement les choſes, que ſon ſucceſſeur Scipion Naſica, à qui l'on avoit auſſi donné un ſecond Conſulat, n'eut pour terminer la guerre qu'à aſſiéger Del-

Les Dalmates ſont vaincus par Figulus & par Naſica.

AN. R. 596.

AN. R. 597.

* *Une des principales villes des Liſſiens étoit* Tragurium, *aujourdhui* Trau *en Dalmatie.*

Delminium la Capitale du pays. Il prit cette ville, & la rasa : & elle ne s'est point relevée depuis. Ce n'est aujourdhui qu'une assez méchante bourgade, qui conserve encore le même nom, *Delminio* sur le Drin dans la *Bosnie*. Ce qui mérite le plus d'être remarqué dans toute cette guerre, d'ailleurs peu importante, c'est la modestie du vainqueur, qui refusa le titre d'*Imperator* que lui donnoient ses soldats par acclamation, & qui eut bien de la peine à se résoudre à accepter le triomphe que le Sénat lui décerna. Il se rendoit justice, car ses exploits n'étoient pas fort considérables. Mais qui est-ce qui se rend justice en semblable occasion ?

Auctor de Vir. Illustr.

AN. R. 598. Les Marseillois sont vengés par les Romains des Oxybiens & des Décéates.

L'année suivante les Romains passérent pour la premiére fois les Alpes en armes, non pas encore pour faire la guerre aux Gaulois, mais contre des peuples Liguriens d'origine, quoiqu'établis dans les Gaules. Polybe les nomme Oxybiens & Décéates : & ils habitoient au-delà du Var, le long des côtes de la mer, aux environs des villes de Nice, d'Antibe, & de * Fréjus. Ces bar-

* *Fréjus ne subsistoit pas encore, au moins comme colonie Romaine, & sous le nom de* Forum Julii. *Mais j'ai voulu déterminer clairement le pays dont je parle.*

barbares attaquoient Nice & Antibe, Colonies des Marſeillois, & ſe rendoient même redoutables à Marſeille. Une Ambaſſade envoiée par le Sénat de Rome ſur les plaintes des Marſeillois, ne fut pas mieux reçue des Liguriens que celle dont nous venons de parler ne l'avoit été des Dalmates. Ainſi il falut que le Conſul Q. Opimius marchât contre eux avec une armée pour les ranger à la raiſon. L'entrepriſe n'étoit pas difficile à la puiſſance Romaine. Opimius mit le ſiége devant la ville où l'inſulte avoit été faite aux Ambaſſadeurs, la prit de force, en réduiſit les habitans en eſclavage, & envoia liés & garottés à Rome les principaux auteurs de l'inſulte pour y ſubir la peine de leur crime. Les Liguriens furent battus plus d'une fois & taillés en piéces. Le Conſul, pour aſſurer la tranquillité des Marſeillois à l'avenir, leur donna une partie des terres conquiſes ſur les vaincus, & ordonna que dans la ſuite ces barbares envoieroient à Marſeille des otages, que l'on changeroit de tems en tems.

JE VIENS maintenant à ce qui regarde la Macédoine.

Quinze ou ſeize ans après la dé- Andriſcus, qui

 faite

Un imposteur, qui se disoit fils de Persée, s'empare de la Macédoine. Enfin il est vaincu, pris, & envoié à Rome.

Freinshem. XLIX. & L.

AN. R. 600.

faite & la mort de Persée, un certain Andriscus d'Adramyte, ville de Mysie dans l'Asie Mineure, homme de la plus basse naissance, se donna pour fils de Persée, prit le nom de Philippe, & entra en Macédoine, dans l'espérance de s'y faire reconnoitre Roi par les habitans du pays. Il avoit composé sur sa naissance une fable, qu'il débitoit par tout où il passoit, prétendant qu'il étoit né d'une concubine de Persée. Il s'étoit flaté qu'on le croiroit sur sa parole, & qu'il se feroit dans la Macédoine un grand mouvement en sa faveur. Quand il vit que tout y demeuroit tranquille, il se retira en Syrie chez le Roi Démétrius Soter, dont la sœur avoit épousé Persée. Ce Prince, qui connut tout d'un coup la fourbe, le fit arréter, & l'envoia à Rome, voulant par ce service s'attirer la protection des Romains, dont il avoit pour lors un besoin particulier.

Les Romains ne firent pas grande attention à cet imposteur, qui ne leur parut digne que de mépris; de sorte qu'on ne se mit point en peine de le garder exactement, ni de le tenir resserré de fort près. Il profita de la négligence de ses gardes & s'échapa

de

de Rome. Aiant trouvé le moien de lever une aſſez groſſe armée chez les Thraces, qu'il ſut faire entrer dans ſes vûes, il ſe rendit maître de la Macédoine ſoit de gré, ſoit de force, & prit les marques de la dignité Roiale. AN. R. 603.

SP. POSTUMIUS ALBINUS. AN. R. 604.
C. CALPURNIUS PISO. AV. J. C. 148.

Andriſcus, homme de néant, qui avoit été élevé & avoit vécu juſques-là dans la baſſeſſe, & qui un moment auparavant étoit ſans biens & ſans fortune, encouragé par la rapidité de ſes premiers ſuccès, & ſe trouvant trop reſſerré dans les bornes de la Macédoine, attaqua la Theſſalie, & en ſoumit une partie à ſes loix.

L'affaire, pour lors, commença à paroitre plus ſérieuſe aux Romains. Ils nommérent Scipion Naſica pour aller avec la qualité d'Ambaſſadeur ou de Commiſſaire appaiſer ce tumulte dans ſa naiſſance, le jugeant très-propre pour cet emploi. En effet, il poſſédoit parfaitement l'art de manier les eſprits, & de les amener à ſon point par la perſuaſion; & s'il étoit beſoin d'emploier la voie des armes, il étoit très-capable de former un projet avec

ſageſſe, & de l'exécuter avec courage. Dès qu'il fut arrivé en Gréce, & qu'il ſe fut exactement inſtruit de l'état des affaires de la Macédoine, il en donna avis au Sénat, &, ſans perdre de tems, il parcourut les villes des Alliés, afin de lever promtement des troupes pour la défenſe de la Theſſalie. Les Achéens, qui étoient encore pour lors les plus puiſſans de la Gréce, furent ceux qui lui en fournitent le plus grand nombre, oubliant leurs mécontentemens paſſés. Il enleva bien-tôt au faux Philippe toutes les villes qu'il avoit priſes dans la Theſſalie, en chaſſa ſes garniſons, & le repouſſa lui-même dans la Macédoine.

Cependant à Rome on vit bien ſur les lettres de Scipion, qu'il ne faloit pas différer davantage d'envoier un Général & des forces contre cet ennemi. Le Préteur P. Juventius Thalna eut ordre de paſſer la mer au plutôt avec une armée. Il partit ſans tarder. Mais ne regardant Andriſcus que comme un Roi de Théatre, il ne crut pas devoir prendre de grandes précautions contre lui, & il s'engagea témérairement dans un combat où il perdit la vie avec une partie de ſon armée : le

le reſte ne ſe ſauva qu'à la faveur de la nuit.

Le vainqueur, enorgueilli par cet heureux ſuccès, & croiant ſa puiſſance ſolidement établie, s'abandonna à tous ſes mauvais panchans ſans meſure & ſans retenue, comme ſi être véritablement Roi c'étoit ne reconnoitre d'autre loi ni d'autre régle que ſa paſſion & ſon caprice. Il étoit avare, fier, cruel. On ne voioit par tout que violences, que confiſcations de biens, que meurtres. Profitant de la terreur que la défaite des Romains avoit jettée dans les eſprits, il recouvra bientôt tout ce qu'il avoit perdu en Theſſalie. Une Ambaſſade que les Carthaginois, actuellement attaqués par les Romains, lui envoiérent avec promeſſe d'un promt ſecours, lui enfla extrêmement le courage.

Q. Cecilius Metellus, nommé récemment Préteur, avoit pris la place de Juventius, & étoit déja près de l'ennemi. Andriſcus avoit réſolu d'aller à ſa rencontre : mais il ne crut pas devoir beaucoup s'éloigner de la mer, & il s'arréta à Pydna, où il fortifia ſon camp. Le Préteur Romain l'y ſuivit bientôt. Les deux armées étoient en pré- AN. R. 605.

préſence. Il ſe donnoit tous les jours des eſcarmouches. Andriſcus remporta un avantage aſſez conſidérable dans un petit combat de Cavalerie. Le ſuccès aveugle ordinairement ceux qui ont peu d'expérience, & leur devient funeſte. Andriſcus ſe croiant ſupérieur aux Romains, fit un gros détachement pour défendre ſes conquêtes en Theſſalie. Ce fut une faute groſſiére, & Metellus, qui étoit attentif à tout, ne manqua pas d'en profiter. L'armée reſtée en Macédoine fut battue, & Andriſcus obligé de prendre la fuite. Il s'étoit retiré chez les Thraces, d'où il revint bientôt avec une nouvelle armée. Il eut la témérité de hazarder une ſeconde bataille, qui fut auſſi malheureuſe pour lui que la premiére. Il y eut dans ces deux combats plus de vingt-cinq mille hommes de tués.

Il ne manquoit à la gloire du Romain que de ſe ſaiſir d'Andriſcus, qui s'étoit réfugié chez un petit Roi de Thrace, à la bonne foi duquel il s'étoit abandonné. Mais les Thraces ne ſe piquoient pas trop de bonne foi, & la faiſoient céder à leur intérêt. Celui-ci remît ſon hôte & ſon ſuppliant entre

les

les mains de Metellus, pour ne point s'attirer la colére & les armes des Romains. Il fut envoié à Rome.

Deux nouveaux imposteurs s'élévent en Macédoine, & sont vaincus. *Freinshem.*

Un autre avanturier, qui se disoit aussi fils de Persée, & qui se fesoit nommer Alexandre, eut le même sort que le premier, si ce n'est que Metellus ne put l'arréter: il s'étoit retiré dans la Dardanie, où il se tint caché.

Ce fut pour lors que la Macédoine, qui avoit si mal usé de la liberté à elle accordée par les Romains, fut réduite en province, c'est-à-dire, traitée en pays de conquête.

AN. R. 610.

Un troisiéme imposteur, quelques années après, parut encore sur les rangs, & se donna pour fils de Persée sous le nom de Philippe. Sa prétendue Roiauté fut de peu de durée. Il fut vaincu & tué en Macédoine par Tremellius, qui reçut en cette occasion le surnom de *Scrofa*, parce qu'en encourageant ses soldats à bien faire, il les avoit assurés qu'il dissiperoit les ennemis, *ut Scrofa porcos.*

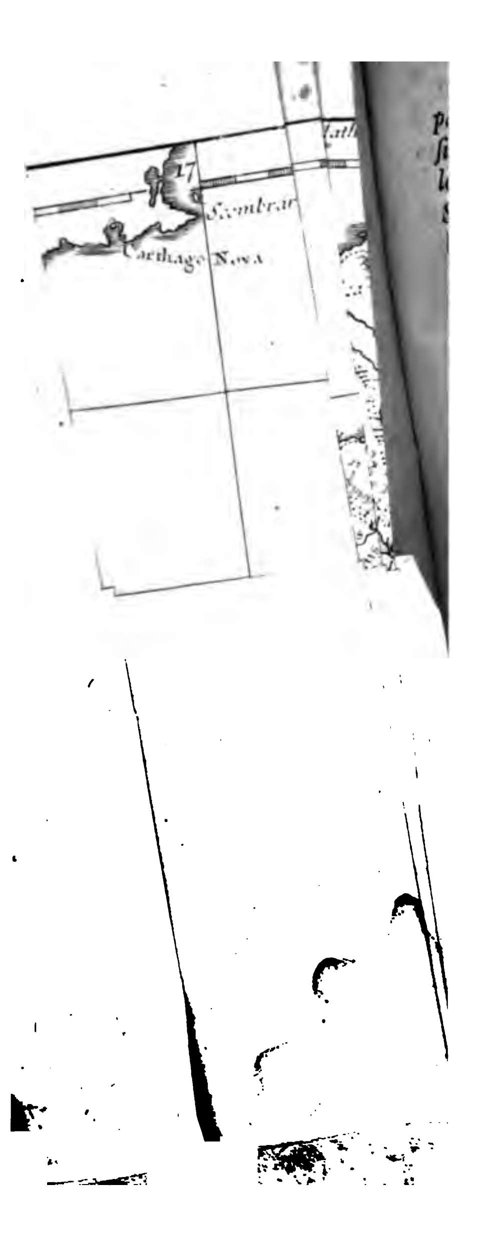
§. III. TROP-

§. III.

TROISIEME GUERRE PUNIQUE.

Origine & occaſion de la troiſiéme guerre Punique. Rome ſe montre peu favorable aux Carthaginois dans leurs démélés avec Maſiniſſa. Guerre entre les Carthaginois & Maſiniſſa. Inquiétude & vive crainte des Carthaginois par raport aux Romains. On délibére à Rome, ſi l'on déclarera la guerre à Carthage. Il eſt réſolu de la lui déclarer. Allarme des Carthaginois. Ils députent à Rome. Dures conditions qu'on leur propoſe. Ils les acceptent. Ils envoient trois cens citoiens des plus qualifiés en otage. Ils livrent toutes leurs armes. Enfin on leur déclare qu'ils aient à ſortir de Carthage qui ſera détruite. Horrible douleur des Députés. Deſeſpoir & fureur de Carthage quand on y apprend cette nouvelle. Réflexion ſur la conduite des Romains. Efforts généreux de Carthage pour ſe préparer au ſiége. Evocation des divinités tutélaires de Carthage, & dévouement de cette ville. Carthage aſſiégée par les deux Conſuls. Scipion ſe diſtingue parmi

gine
cca-
de
oi-
ne


17
Scombrar
Carthago Nova

tous les Officiers. Mort de Ma-. Le nouveau Consul continue ge avec beaucoup de langueur. on, qui ne demandoit que l'Edi- est nommé Consul, & chargé de uerre d'Afrique. Il arrive en que, & délivre Mancinus d'un d danger. Il rétablit la discipline les troupes. Il pousse le siége avec eur. Description de Carthage. bare cruauté d'Asdrubal. Com- naval. Scipion, pendant l'hiver, que & prend Néphéris, place ine de Carthage. Continuation du e. La ville enfin se rend. Asdru- se rend aussi. Sa femme égorge ses ns, & se jette avec eux dans le . Compassion de Scipion sur la rui- le Carthage. Bel usage qu'il fait des ouilles de cette ville. Joie que ré- d à Rome la nouvelle de la prise de thage. Dix Commissaires envoiés Afrique. Destruction de Cartha- Scipion retourne à Rome, & y oit l'honneur du Triomphe. Car- ge rétablie.

TROISIEME guerre Punique, s considérable que les deux pre- s par le nombre & la grandeur des

Origine & occa-sion de la troi-siéme

guerre Punique. des combats, & par sa durée qui se borna à quatre ans, le fut beaucoup plus par le succès & l'événement, puisqu'elle se termina par la ruine & la destruction entiére de Carthage.

Rome se montre peu favorable aux Carthaginois dans leurs démélés avec Masinissa.

Cette ville, depuis sa derniére défaite, & le Traité de paix qui en fut la suite, sentit bien ce qu'elle avoit à craindre des Romains, en qui elle remarqua toujours beaucoup de mauvaise volonté toutes les fois qu'elle s'adressa à eux dans ses démélés avec Masinissa.

J'ai raporté dans les Livres précédens plusieurs Députations faites de part & d'autre, plusieurs Commissions établies par les Romains qui envoioient sur les lieux des Sénateurs pour prendre connoissance de ces disputes, & pour les terminer, sans que jamais ils prononçassent aucun jugement définitif. Il est visible qu'à Rome on ne se mettoit point du tout en peine de satisfaire les Carthaginois, ni de leur rendre justice, & qu'on y traînoit exprès la querelle en longueur, pour laisser à Masinissa le tems de s'affermir dans ses usurpations, & d'affoiblir ses ennemis.

Polyb. Legat. 118.

Sur de nouvelles plaintes faites par les

les Carthaginois, on ordonna à Rome une Députation pour aller sur les lieux faire de nouvelles enquêtes. Caton étoit du nombre des Commissaires. Quand ils furent arrivés, ils demandérent aux parties si elles vouloient s'en raporter à leur arbitrage. Masinissa y consentit volontiers. Les Carthaginois répondirent qu'ils avoient une régle fixe à laquelle ils s'en tenoient, qui étoit le Traité conclu par Scipion, & demandérent à être jugés en rigueur. Cette réponse fut un prétexte pour les Députés de ne rien décider. Ils visitérent tout le pays qu'ils trouvérent en fort bon état, sur tout la ville de Carthage; & ils furent étonnés de la voir presque rétablie au même point de grandeur & de puissance où elle étoit avant sa derniére défaite. A leur retour ils ne manquérent pas d'en rendre compte au Sénat, déclarant que Rome ne feroit jamais en sûreté tant que Carthage subsisteroit.

AN. R. 595. Av. J.C. 157.

App. de bell. Pun. pag. 37.

Dès lors les esprits des Sénateurs s'aigrirent extrêmement contre Carthage : & si la guerre ne fut déclarée qu'assez lontems après, on peut croire que l'occasion & les prétextes manquérent plutôt aux Romains, que la volonté.

té. Enfin Masinissa leur procura & un motif plausible d'attaquer Carthage, & l'espérance d'une victoire aisée. Voici comment la chose arriva.

Guerre entre les Carthaginois & Masinissa.

La division s'étoit mise dans Carthage, & le Roi Numide y avoit un parti puissant. Les zélés Républicains aiant trouvé un moment favorable, chassérent de la ville les chefs de ce parti au nombre de quarante, & firent préter serment au peule que jamais il ne souffriroit qu'on parlât de rappeller les exilés. Ceux-ci se retirérent chez Masinissa, qui envoia à Carthage deux de ses fils, Gulussa & Micipsa, pour solliciter leur rétablissement. On leur ferma les portes de la ville, & même Gulussa fut vivement poursuivi par Amilcar l'un des Généraux de la République. Nouveau sujet de guerre: on leve une armée de part & d'autre. La bataille se donne. Ce fut sous le Consulat de Quintius & d'Acilius.

An. R. 602. Av. J.C. 150.

T. QUINTIUS FLAMININUS.
M. ACILIUS BALBUS.

Scipion le jeune, qui depuis ruina Carthage, fut spectateur de cette bataille. Il étoit venu vers Masinissa de la part de Luculle qui fesoit la guerre en

en Espagne, & sous qui il servoit, pour lui demander des éléphans. Pendant tout le combat il se tint sur le haut d'une colline qui étoit tout près du lieu où il se donnoit. Il fut étonné de voir Masinissa, âgé pour lors de plus de quatre-vingts ans, monté à cru sur un cheval, selon la coutume du pays, donner par tout les ordres, & soutenir, comme un jeune Officier, les fatigues les plus dures. Le combat fut très-opiniatre, & dura depuis le matin jusqu'à la nuit: mais enfin les Carthaginois pliérent. Scipion disoit dans la suite qu'il avoit assisté à bien des batailles, mais que nulle ne lui avoit fait tant de plaisir que celle-ci, où tranquille & de sang froid il avoit vû plus de cent mille hommes en venir ensemble aux mains, & se disputer lontems la victoire. Et comme il étoit fort versé dans la lecture d'Homére, il ajoutoit qu'avant lui il n'y avoit jamais eu que Jupiter & Neptune, à qui il eût été donné de jouir d'un pareil spectacle: lorsque l'un du haut du mont Ida, l'autre du sommet le plus élevé de l'île de Samothrace, avoient eu le plaisir de voir un combat entre les Crecs & les Troiens. Je ne sai si la vûe de cent mille

AN. R. 602. Av.J.C. 150.

Hom Il. VIII. 51. & XIII. 12.

An. R. 602. Av. J.C. 150. mille hommes qui s'entrecoupent la gorge cause une joie bien pure, ni si cette joie peut subsister avec le sentiment d'humanité qui nous est naturel.

Appian. Ibid. pag. 40. Les Carthaginois après le combat priérent Scipion de vouloir bien terminer leurs disputes avec Masinissa. Il écouta les deux parties. Les premiers consentoient à céder le territoire d'Empories qui avoit été le premier sujet de la querelle, à paier actuellement à Masinissa deux cens talens d'argent, & à y en ajouter dans la suite huit cens en différens termes dont on conviendroit. Mais comme Masinissa demandoit le rétablissement des exilés, les Carthaginois n'aiant point voulu écouter cette proposition, on se sépara sans rien conclure. Scipion, après avoir fait ses complimens & ses remercimens à Masinissa, partit avec les éléphans qu'il étoit venu chercher.

Ibid. Le Roi, depuis le combat, tenoit le camp des ennemis enfermé sur une colline, où il ne pouvoit leur arriver ni vivres, ni troupes. Sur ces entrefaites arrivent les Députés de Rome. Ils avoient ordre, en cas que Masinissa

eût

eût eu du deſſous, de terminer l'affaire ; autrement, de ne rien décider & de donner de bonnes eſpérances au Roi : & c'eſt ce dernier parti qu'ils ſuivirent. Cependant la famine augmentoit tous les jours dans le camp des Carthaginois, & pour ſurcroit de malheur la peſte s'y joignit, & fit un horrible ravage. Réduits à la derniére extrémité, ils ſe rendirent, avec promeſſe de livrer à Maſiniſſa les transfuges, de lui paier cinq mille talens d'argent dans l'eſpace de cinquante années, & de rétablir les exilés malgré le ſerment qu'ils avoient fait au contraire. Ils furent tous paſſés ſous le joug, & renvoiés chacun avec un habit ſeulement. Guluſſa, pour ſe venger du mauvais traitement que nous avons dit auparavant qu'il avoit reçu, envoia contre eux un corps de Cavalerie, dont ils ne purent ni éviter l'attaque, ni ſoutenir le choc, dans l'état de foibleſſe où ils étoient. Ainſi de cinquante-huit mille hommes il en retourna fort peu à Carthage.

AN. R. 602. Av. J.C. 150.

Quinze millions.

Une défaite ſi conſidérable y répandit une grande allarme. On craignit ſur tout que les Romains, ſous prétexte que les Carthaginois, contre les conditions

Inquiétude & vive crainte des Carthagi–

AN. R. 602. Av. J.C. 150.

nois par raport aux Romains.

ditions du Traité, avoient pris les armes contre un Roi allié de Rome, ne leur déclaraſſent la guerre: car ils ne pouvoient douter de la mauvaiſe volonté du Sénat Romain à leur égard. Pour en prévenir l'effet, les Carthaginois déclarérent par un décret du Sénat Aſdrubal & Carthalon, qui avoient été l'un Général de l'armée, l'autre * Commandant des troupes auxiliaires, coupables de crime d'Etat, comme étant les auteurs de la guerre contre le Roi de Numidie. Puis ils députérent à Rome, pour ſavoir ce qu'on penſoit & ce qu'on ſouhaitoit d'eux. On leur répondit froidement, que c'étoit au Sénat & au Peuple de Carthage à voir quelle ſatisfaction ils devoient aux Romains. N'aiant pu tirer d'autre réponſe ni d'autre éclairciſſement par une ſeconde députation, ils entrérent dans une grande inquiétude; & ſaiſis d'une vive crainte par le ſouvenir des maux paſſés, ils croioient déja voir l'ennemi à leurs portes, & ſe repréſentoient toutes

* *Les troupes étrangéres avoient chacune des Chefs de leur nation, qui tous enſemble étoient commandés par un Officier Carthaginois, qu'Appien appelle* Βοηθάρχος.

tes les ſuites funeſtes d'un long ſiége, & d'une ville priſe d'aſſaut. AN. R. 602. Av. J. C. 150.

Cependant à Rome on délibéroit dans le Sénat ſur le parti que devoit prendre la République; & les diſputes entre Caton & Scipion Naſica, qui penſoient tout différemment ſur ce ſujet, ſe renouvellérent. Le premier, à ſon retour d'Afrique, avoit déja repréſenté vivement qu'il avoit trouvé Carthage, non dans l'état où les Romains la croioient, épuiſée d'hommes & de richeſſes, affoiblie & humiliée; mais au contraire remplie d'une floriſſante jeuneſſe, d'une quantité immenſe d'or & d'argent, d'un prodigieux amas de toutes ſortes d'armes, & d'un puiſſant appareil de guerre; & ſi fiére & ſi pleine de confiance dans tous ces grands préparatifs, qu'il n'y avoit rien de ſi haut à quoi elle ne portât ſon ambition & ſes eſpérances. On dit même qu'après avoir tenu ce diſcours, il jetta au milieu du Sénat des figues d'Afrique qu'il avoit dans le pan de ſa robe; & que, comme les Sénateurs en admiroient la beauté & la groſſeur, il leur dit: *Sachez qu'il n'y a que trois jours que ces fruits ont été cueillis. Telle eſt la diſtance qui nous ſépare de l'ennemi.*

On délibére à Rome ſi l'on déclarera la guerre à Carthage.

Plut. in vit. Cat. pag. 352.

Plin. XV. 18.

AN. R. 602. Av. J.C. 150. Et depuis ce tems, sur quelque affaire qu'on délibérât dans le Sénat, Caton ajoutoit toujours; *Et je conclus de plus qu'il faut détruire Carthage*. Nasica au contraire vouloit qu'on la laissât subsister.

Plut. ibid. Ils avoient tous deux leurs raisons pour opiner comme ils fesoient. Nasica, voiant que le Peuple étoit d'une insolence qui lui fesoit commettre toutes sortes d'excès, qu'enflé d'orgueil par ses prospérités il ne pouvoit plus être retenu par le Sénat même, & que sa puissance étoit parvenue à un tel point, qu'il étoit en état d'entraîner par force la République dans tous les partis qu'il voudroit embrasser: Nasica, dis-je, dans une pareille situation vouloit lui laisser la crainte de Carthage, comme un frein, pour modérer & réprimer son audace. Car il pensoit que les Carthaginois étoient trop foibles pour subjuguer les Romains, & qu'ils étoient aussi trop forts pour en être méprisés. Caton de son côté trouvoit que par raport à un Peuple devenu fier & insolent par ses victoires, & qu'une licence sans bornes précipitoit dans toutes sortes d'égaremens, il n'y avoit rien de plus dange-

reux

reux que de lui laisser pour rivale & pour ennemie une ville, jusques-là toujours puissante, mais devenue par ses malheurs mêmes plus sage & plus précautionnée que jamais, & de ne pas lui ôter entiérement toute crainte du dehors, lorsqu'il avoit au dedans tous les moiens de se porter aux derniers excès.

An. R. 602. Av. J.C. 150.

Mettant à part pour un moment les loix de l'équité, je laisse au Lecteur à décider qui de ces deux grands hommes pensoit plus juste selon les régles d'une politique éclairée, & par raport aux véritables intérêts de l'Etat. Ce qui est certain, c'est que tous les [a] Historiens ont remarqué que depuis la destruction de Carthage le changement de conduite & de gouvernement fut sensible à Rome ; que ce ne fut plus timidement & comme à la dérobée que le vice s'y glissa, mais qu'il leva

a Ubi Carthago, æmula imperii Romani, ab stirpe interiit... fortuna sævire ac miscere omnia cœpit. *Sallust. in bell. Catil.*

Ante Carthaginem deletam populus & Senatus Rom. placidè modestèque inter se remp. tractabant... Metus hostilis in bonis artibus civitatem retinebat. Sed ubi formido illa mentibus decessit, ilicet ea quæ secundæ res amant, lascivia atque superbia incessere. *Id. in bell. Jugurth.*

An. R. 602. Av. J. C. 150. leva la tête, & saisit avec une rapidité étonnante tous les Ordres de la République : & qu'on se livra sans réserve, & sans plus garder de mesures, au luxe & aux délices, qui ne manquérent pas, comme cela est inévitable, d'entraîner la ruine de l'Etat. „ [a] Le pre„ mier Scipion, dit Paterculus en par„ lant des Romains, avoit jetté les fon„ demens de leur grandeur future : le „ dernier, par ses conquêtes, ouvrit „ la porte à toutes sortes de déréglemens & de dissolutions. Depuis que „ Carthage, qui tenoit Rome en halei„ ne en lui disputant l'empire, eut été „ entiérement détruite, la décadence „ des mœurs n'alla plus lentement, ni „ par degrès, mais fut promte & pré„ cipitée.

An. R. 603. Av. J. C. 149.

L. MARCIUS CENSORINUS.
M. MANILIUS.

Il est résolu à Rome le dé-

Quoi qu'il en soit, il fut résolu dans le Sénat qu'on déclareroit la guerre aux Carthaginois : & les raisons, ou les

a Potentiæ Romanorum prior Scipio viam aperuerat, luxuriæ posterior, aperuit. Quippe remoto Carthaginis metu, sublataque imperii æmula, non gradu, sed præcipiti cursu à virtute descitum, ad vitia transcursum. *Vell. Paterc.* II. 1.

les prétextes qu'on en apporta, furent que, contre la teneur du Traité, ils avoient conſervé des vaiſſeaux, conduit une armée hors de leurs terres contre un Prince allié de Rome, dont ils avoient maltraité le fils dans le tems même qu'il avoit avec lui un Ambaſſadeur Romain.

AN. R. 603. Av. J.C. 149.

clarer la guerre aux Carthaginois.

App. p. 42.

Un événement tout-à-fait heureux, qui concourut avec le tems où l'on délibéroit ſur l'affaire de Carthage, contribua ſans doute beaucoup à faire prendre cette réſolution. Ce fut l'arrivée des Députés d'Utique, qui venoient ſe mettre eux, leurs biens, leurs terres, & leur ville entre les mains des Romains. Rien ne pouvoit arriver plus à propos. Utique étoit la ſeconde place d'Afrique, fort riche & fort opulente, qui avoit un port également ſpacieux & commode, qui n'étoit éloignée de Carthage que de ſoixante ſtades, & qui pouvoit ſervir de place d'armes pour l'attaquer. On n'héſita plus pour lors, & la guerre fut déclarée dans les formes. On preſſa les deux Conſuls de partir le plus promtement qu'il ſeroit poſſible, & on leur donna un ordre ſecret de ne terminer la guerre que par

Trois lieues.

An. R. 603. Av. J.C. 149. la destruction de Carthage. Ils partirent aussitôt, & s'arrétérent à Lilybée en Sicile. La flote étoit considérable. Elle portoit quatre-vingts mille hommes d'infanterie, & environ quatre mille de cavalerie.

Allarme des Carthaginois. Ils députent à Rome. *Polyb. excerpt. Legat. pag. 972.* Carthage ne savoit point encore ce qui avoit été résolu à Rome. La réponse que les Députés en avoient raportée n'avoit servi qu'à y augmenter le trouble & l'inquiétude. C'étoit aux Carthaginois, leur avoit-on dit, à voir par où ils pouvoient satisfaire les Romains. Ils ne savoient quel parti prendre. Enfin ils envoient encore de nouveaux Députés, mais avec plein pouvoir de faire tout ce qu'ils jugeront à propos, & même, si les circonstances leur sembloient l'exiger, de déclarer que les Carthaginois s'abandonnoient eux & tout ce qui leur appartenoit à la discrétion des Romains. C'étoit, selon la force de cette formule, *se suaque eorum arbitrio permittere*, les rendre maîtres absolus de leur sort, & se reconnoitre pour leurs vassaux. Ils n'avoient jamais pu se résoudre dans les guerres précédentes à une si humiliante démarche : & néanmoins ils n'en attendoient pas un grand

succès,

succès, parce que ceux d'Utique les aiant prévenus, leur avoient enlevé le mérite d'une promte & volontaire soumission.

An. R. 603. Av. J.C. 149.

En arrivant à Rome, les Députés apprirent que la guerre étoit déclarée, & que l'armée étoit partie. Ils n'eurent donc pas à délibérer, & se remirent eux & tout ce qui leur appartenoit entre les mains des Romains. En conséquence de cette démarche, il leur fut répondu que parce qu'enfin ils avoient pris le bon parti, le Sénat leur accordoit la liberté, l'usage de leurs loix, toutes leurs terres, & tous les autres biens que possédoient soit les particuliers, soit la République; à condition que dans l'espace de trente jours ils enverroient en otage à Lilybée trois cens des jeunes gens les plus qualifiés de la ville, & qu'ils feroient ce que leur ordonneroient les Consuls. Ce dernier mot les jetta dans une étrange inquiétude: mais le trouble où ils étoient ne leur permit pas de rien répliquer, ni de demander aucune explication; & ç'auroit été bien inutilement. Ils partirent donc pour Carthage, & y rendirent compte de leur députation.

Dures conditions proposées aux Carthaginois. Ils les acceptent.

Tous les articles du Traité étoient affli-

Ibid.

An. R. 603. Av. J.C. 149.

affligeans : mais le silence gardé sur les villes, dont il n'étoit point fait mention dans le dénombrement de ce que Rome vouloit bien leur laisser, les inquiéta extrêmement. Cependant il ne leur restoit autre chose à faire que d'obéir. Après les pertes anciennes & récentes qu'ils avoient faites, ils n'étoient pas en état de tenir tête à un tel ennemi, eux qui n'avoient pu résister à Masinissa. Troupes, vivres, vaisseaux, alliés, tout leur manquoit : l'espérance & le courage encore plus que tout le reste.

Ils envoient trois cens citoiens des plus qualifiés en otage.

Ils ne crurent pas devoir attendre l'expiration du terme de trente jours qui leur avoit été accordé; mais pour tâcher de fléchir l'ennemi par la promtitude de leur obéissance, quoique pourtant ils n'osassent pas s'en flater, ils firent partir sur le champ les otages. C'étoit l'élite & toute l'espérance des plus nobles familles de Carthage. Jamais spectacle ne fut plus touchant. On n'entendoit que cris lugubres, on ne voioit que pleurs. Tout retentissoit de gémissemens & de lamentations. Sur tout les méres éplorées, toutes baignées de larmes, s'arrachoient les cheveux, se frapoient la

poi-

poitrine, & comme forcenées par la douleur & le désespoir jettoient des hurlemens capables de toucher les cœurs les plus durs. Ce fut encore toute autre chose dans le moment fatal de la séparation, lorsqu'après les avoir conduits jusqu'au bord du vaisseau, elles leur fesoient les derniers adieux ne comptant plus les revoir jamais, les baignoient de leurs larmes, ne se lassoient point de les embrasser, les ténoient étroitement serrés entre leurs bras sans pouvoir consentir à leur départ, en sorte qu'il falut les leur arracher par force, ce qui étoit plus dûr pour elles que si on leur eût arraché leurs propres entrailles. Quand ils furent arrivés en Sicile, on fit passer les otages à Rome, & les Consuls dirent aux Députés que quand ils seroient à Utique, ils leur feroient savoir les ordres de la République.

AN. R. 603. Av. J.C. 149.

Dans de pareilles conjonctures il n'y a rien de plus cruel qu'une affreuse incertitude, qui sans rien montrer en détail, laisse envisager tous les maux. Dès qu'on sut que la flote étoit arrivée à Utique, les Députés se rendirent au camp des Romains, marquant qu'ils venoient au nom de l'Etat pour rece-

Ils livrent toutes leurs armes.

Polyb. pag. 975. App. pag. 44-46.

AN. R. 603. Av. J.C. 149. voir leurs ordres, auxquels on étoit prêt d'obéir en tout. Le Consul Censorinus, qui portoit la parole, après avoir loué leur bonne disposition & leur obéissance, leur ordonna de lui livrer sans fraude & sans délai généralement toutes leurs armes. Ils y consentirent, mais ils le priérent de faire réflexion à quel état il les réduisoit dans un tems où Asdrubal, qui n'étoit devenu leur ennemi qu'à cause de leur parfaite soumission aux ordres des Romains, étoit presque à leurs portes avec une armée de vingt mille hommes. On leur répondit que Rome y pourvoiroit.

App. pag. 46. Cet ordre fut exécuté sur le champ. On vit arriver dans le camp une longue file de chariots, chargés de tous les préparatifs de guerre qui étoient dans Carthage : deux cens mille armures complettes, un nombre infini de traits & de javelots, deux mille machines propres à lancer des pierres & des dards. Suivoient les Députés de Carthage, accompagnés de ce que le Sénat avoit de plus respectables vieillards, & la religion de prêtres plus vénérables, pour tâcher d'exciter à compassion les Romains dans ce moment critique, où l'on

l'on alloit prononcer leur sentence, & décider en dernier lieu de leur sort. Le Consul se leva un moment à leur arrivée avec quelques témoignages de bonté & de douceur ; puis reprenant tout-à-coup un air grave & sévére : „ Je ne „ puis pas, leur dit-il, ne point louer „ votre promtitude à exécuter les „ ordres du Sénat. Il m'ordonne de „ vous déclarer que sa derniére volonté est que vous sortiez de Carthage „ qu'il a résolu de détruire, & que „ vous transportiez votre demeure „ dans tel endroit qu'il vous plaira de „ votre domaine, pourvû que ce soit „ à quatre-vingts stades de la mer.

AN. R. 603. Av. J. C. 149.

Enfin on leur déclare qu'ils aient à sortir de Carthage, qui sera détruite.

Quatre lieues.

Quand le Consul eut prononcé cet arrêt foudroiant, ce ne fut qu'un cri lamentable parmi les Carthaginois. Frapés comme d'un coup de tonnerre qui les étourdit sur le champ, ils ne savoient ni où ils étoient, ni ce qu'ils fesoient. Ils se rouloient dans la poussiére, déchirant leurs habits, & ne s'expliquant que par des gémissemens & des sanglots entrecoupés. Puis revenus un peu à eux, ils tendoient leurs mains suppliantes tantôt vers les dieux, tantôt vers les Romains, & imploroient leur miséricorde & leur justice

Horrible douleur des Députés.

App. pag. 46. 53.

AN. R. 603. Av.J.C. 149.

pour un peuple qui alloit être réduit au déſeſpoir. Mais comme tout étoit ſourd à leurs priéres, ils les convertirent bien-tôt en reproches & en imprécations, les feſant reſſouvenir qu'il y avoit des dieux vengeurs auſſi bien que témoins des crimes & de la perfidie. Les Romains ne purent refuſer des larmes à un ſpectacle ſi touchant, mais leur parti étoit pris. Les Députés ne purent même obtenir qu'on ſursît l'exécution de l'ordre juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent encore préſentés au Sénat Romain, pour tâcher d'en obtenir la révocation. Il falut partir, & porter la réponſe à Carthage.

Déſeſpoir & fureur de Carthage, quand on y apprend cette nouvelle. *App. pag.* 53. 54.

On les y attendoit avec une impatience & un tremblement qui ne ſe peuvent exprimer. Ils eurent bien de la peine à percer la foule qui s'empreſſoit autour d'eux pour ſavoir la réponſe, qu'il n'étoit que trop aiſé de lire ſur leurs viſages. Quand ils furent arrivés dans le Sénat, & qu'ils eurent expoſé l'ordre cruel qu'ils avoient reçu, un cri général apprit au peuple quel étoit ſon ſort: & dès ce moment ce ne fut plus dans toute la ville que hurlemens, que déſeſpoir, que rage, & que fureur.

Qu'il

Qu'il me soit permis de m'arrêter ici un moment, pour faire quelque attention sur la conduite des Romains. Je ne puis assez regretter que le fragment de Polybe, où cette députation est raportée, finisse précisément dans l'endroit de cette histoire le plus intéressant ; & j'estimerois beaucoup plus une courte réfléxion d'un Auteur si judicieux, que les longues harangues qu'Appien met dans la bouche des Députés, & dans celle du Consul. Or je ne puis croire que Polybe, plein de bon sens, de raison, & d'équité comme il étoit, eût pu approuver dans l'occasion dont il s'agit le procédé des Romains. On n'y reconnoit point, ce me semble, leur ancien caractére : cette grandeur d'ame, cette noblesse, cette droiture, cet éloignement déclaré des petites ruses, des déguisemens, des fourberies, qui ne sont point, comme il est dit quelque part, du génie Romain : *minimè Romanis artibus.* Pourquoi ne point attaquer les Carthaginois à force ouverte ? Pourquoi leur déclarer nettement par un Traité, qui est une chose sacrée, qu'on leur accorde la liberté, & l'usage de leurs loix, en sousentendant des conditions

Av. J.C. 603.
Av. J.C. 149.

Réflexion sur la conduite des Romains.

An. R. 603. Av. J.C. 149. ditions qui en ſont la ruine entiére? Pourquoi cacher ſous la honteuſe réticence du mot de *ville* dans ce Traité le perfide deſſein de détruire Carthage, comme ſi à l'ombre de cette équivoque ils le pouvoient faire avec juſtice? Pourquoi enfin ne leur faire la derniére déclaration qu'après avoir tiré d'eux à différentes repriſes leurs otages & leurs armes, c'eſt-à-dire, après les avoir mis abſolument hors d'état de leur rien refuſer? N'eſt-il pas viſible que Carthage, après tant de pertes, tant de défaites, toute affoiblie & épuiſée qu'elle eſt, fait encore trembler les Romains, & qu'ils ne croient pas la pouvoir domter par la voie des armes? Il eſt bien dangereux d'être aſſez puiſſant pour commettre impunément l'injuſtice, & pour en eſpérer même de grands avantages. L'expérience de tous les empires nous apprend qu'on ne manque guéres de la commettre, quand on la croit utile.

Polyb. l. 13. p. 671. 672. L'éloge magnifique que Polybe fait des Achéens, eſt bien éloigné de ce que nous voions ici. Ces peuples, dit-il, loin d'emploier des ruſes & des tromperies à l'égard de leurs alliés pour

pour augmenter leur puissance, ne croioient pas même qu'il leur fût permis d'en user contre leurs ennemis, & ne comptoient pour solide & glorieuse victoire que celle qui se remporte les armes à la main par le courage & la bravoure. Il avoue dans le même endroit, qu'il ne reste plus chez les Romains que de légéres traces de l'ancienne générosité de leurs péres; & il se croit obligé, dit-il, de faire cette remarque contre un principe devenu fort commun de son tems parmi ceux qui étoient chargés du gouvernement, qui croioient que la bonne foi n'est point compatible avec la bonne politique, & qu'il est impossible de réussir dans l'administration des affaires publiques soit en guerre soit en paix, sans emploier quelquefois la fraude & la tromperie.

AN. R. 603. Av. J.C. 149.

Efforts généreux de Carthage pour se préparer au siége.

App. pag. 55. Strab. lib. 17. pag. 833.

Je reviens à mon sujet. Les Consuls ne se hâtérent pas de marcher contre Carthage, ne s'imaginant pas qu'ils eussent rien à craindre d'une ville desarmée. On y profita de ce délai pour se mettre en état de défense: car il fut résolu d'un commun accord de ne point abandonner la ville. On nomma pour Général au-dehors

Asdru-

AN. R. 603. Av.J.C. 149.

Asdrubal qui étoit à la tête de vingt mille hommes, vers qui l'on députa pour le prier d'oublier en faveur de la patrie l'injustice qu'on lui avoit faite par la crainte des Romains. On donna le commandement des troupes dans la ville à un autre Asdrubal, petit-fils de Masinissa. Puis on fabriqua des armes avec une promtitude incroiable. Les temples, les palais, les places publiques furent changées en autant d'ateliers. Hommes & femmes y travailloient jour & nuit. On fesoit chaque jour cent quarante boucliers, trois cens épées, cinq cens piques ou javelots, mille traits, & un grand nombre de machines propres à les lancer; & parce qu'on manquoit de matiéres pour faire des cordes, les femmes coupérent leurs cheveux, & en fournirent abondamment.

App. pag. 55.

Masinissa étoit mécontent de ce qu'après qu'il avoit extrêmement affoibli la puissance des Carthaginois, les Romains venoient profiter de sa victoire, sans même qu'ils lui eussent fait part en aucune sorte de leur dessein, ce qui causa entre eux quelque réfroidissement.

Cependant les Consuls s'avancent vers

vers la ville pour en former le siége. On peut croire que c'est alors que fut faite par les Romains la double cérémonie de l'évocation des divinités tutélaires de Carthage, & du dévouement de cette ville. Macrobe nous apprend que c'étoit une coutume ancienne chez les Romains, mais que l'on tenoit fort secrette, lorsqu'ils assiégeoient une ville ennemie, d'en évoquer les dieux qui y fesoient leur habitation, soit qu'ils crussent ne pouvoir pas sans cela prendre la ville, soit qu'il leur parût irréligieux de faire des dieux prisonniers. Ils avoient une formule pour cette évocation, & une autre dont ils fesoient usage ensuite pour dévouer la même ville à la colére des dieux des enfers. Macrobe, qui nous a conservé ces deux formules, assure qu'on les emploia à l'égard de Carthage. Je vais les raporter l'une & l'autre, comme des monumens curieux & respectables de la persuasion où a été toute l'antiquité touchant le pouvoir que la Divinité exerce sur les choses humaines. Voici la premiére.

AN. R. 603. Av. J.C. 149.

Evocation des divinités tutélaires de Carthage, & dévouement de cette ville.

Macrob. Sat. III. 9.

O vous, Dieu ou Déesse, sous la protection de qui est le peuple & l'Etat de Carthage, & vous surtout qui avez

pris

AN. R. 603. Av. J C. 149.

pris sous votre sauve-garde cette ville & son peuple, je vous prie, je vous conjure, je vous demande en grace d'abandonner le peuple & l'Etat de Carthage, d'en quitter tous les lieux, les temples, les sacrifices, & la ville, de vous en éloigner, de répandre sur ce peuple & sur cet Etat la terreur, la crainte, & l'aveuglement. Abandonnés par vos anciens serviteurs venez à Rome au milieu de mon peuple : que tout ce qui nous appartient, lieux, temples, sacrifices, ville, vous soit plus agréable & vous plaise davantage que votre ancienne demeure : soyez nos défenseurs, de moi, du peuple Romain, de mes soldats, de façon que nous sentions & que nous reconnoissions les effets de votre protection. Si vous exaucez ma priére, je fais vœu de vous ériger des temples, & de célébrer des jeux en votre honneur.

Après avoir ainsi évoqué les dieux protecteurs de la ville ennemie, les Romains la dévouoient aux divinités de l'enfer par cette seconde formule, qui devoit être, comme la premiére, prononcée par le Général.

Dieu Pluton, Jupiter malfesant, Dieux Manes, ou de quelque autre nom qu'il

qu'il faille vous appeller, je demande que vous remplissiez de désordre & de fuite, d'effroi, de terreur, toute cette ville de Carthage, & l'armée que je conçois & que j'entens; que vous entraîniez, & priviez de la lumiére du jour ceux qui porteront des armes défensives ou offensives contre nos légions & notre armée; que vous fassiez périr cette armée & ces ennemis que nous attaquons, hommes, villes, terres, & tous ceux qui habitent dans les lieux, régions, terres, & villes qui appartiennent à nos ennemis; que vous regardiez comme vous étant dévouée & consacrée, selon toute la rigueur des dévouemens les plus solennels, l'armée des ennemis, leurs villes, leurs terres, que je conçois & que j'entens, leurs têtes & toutes les différences d'âges qui se trouvent parmi eux. Je vous les donne & vous les dévoue pour être substitués en la place de moi, de tout ce qui m'est confié, de ma magistrature, du peuple Romain, de nos armées & de nos légions. Je vous demande enfin que vous permettiez que moi, tout ce qui m'est confié, mon commandement, nos légions, & notre armée actuellement occupée à cette guerre, nous n'éprouvions aucune disgrace.

AN. R. 603. AV. J.C. 149.

AN. R. 603. Av. J.C. 149. *disgrace. Si vous faites ces choses, de manière que je sache, que je sente, que je reconnoisse que ma prière ait été exaucée, alors qui que ce soit qui exécute ce vœu, & de quelque maniére qu'il l'exécute, en vous immolant trois brebis noires, qu'il soit censé bien exécuté. Je vous prie & vous atteste, Terre qui étes la mére des humains, & vous aussi Jupiter.*

La superstition respire de toute part dans ces formules. On y remarque qu'ils reconnoissoient deux sortes de divinités, les unes bienfesantes, qu'ils évoquent de la ville ennemie, & qu'ils invitent à venir habiter & protéger Rome; les autres malfesantes, à la colére desquelles ils dévouent les ennemis, & à qui ils ne demandent pour eux-mêmes que de n'en recevoir aucun mal. Ces répétitions fatiguantes des mêmes mots, ces dénombremens ennuieux, cette attention scrupuleuse à ne laisser aucune ambiguité, jusqu'à ajouter cette clause, *que je conçois & que j'entens*, pour lever par là l'obscurité qui pourroit se trouver malgré eux dans leurs paroles; tout cela est assurément bien misérable. Mais à travers ces nuages brille néanmoins la con-

connoissance de la divinité, & l'aveu solennel de sa puissance sur tous les événemens humains. C'est un bon or auquel l'alliage de la superstition ne sauroit ôter son prix.

An. R. 603. Av. J.C. 149.

Toutes ces imprécations furent donc lancées contre Carthage; après quoi les Consuls l'attaquérent par la force des armes. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à y trouver une vigoureuse résistance, & la hardiesse incroiable des assiégés les jetta dans un grand étonnement. Ce n'étoient que sorties fréquentes & vives pour repousser les assiégeans, pour brûler les machines, pour harceler les fourrageurs. Censorinus attaquoit la ville d'un côté, & Manilius de l'autre. Scipion, dès lors la terreur de Carthage, servoit alors en qualité de Tribun, & se distinguoit parmi tous les Officiers autant par sa prudence que par sa bravoure. Les Consuls firent plusieurs fautes pour n'avoir pas voulu suivre ses avis. Ce jeune Officier tira les troupes de plusieurs mauvais pas où l'imprudence des Chefs les avoit engagées. Un illustre Carthaginois, nommé Himilcon Phaméas, chef de la cavalerie ennemie, qui harceloit sans

Carthage assiégée par les deux Consuls.

App. pag. 55-58.

Scipion se distingue parmi tous les Officiers.

AN. R. 603. Av. J. C. 149.

ſans ceſſe & incommodoit beaucoup les fourrageurs, n'oſoit paroitre en campagne, quand le tour de Scipion étoit venu pour les ſoutenir; tant il ſavoit contenir ſes troupes dans l'ordre, & ſe poſter avantageuſement. Une ſi grande & ſi générale réputation lui attira d'abord de l'envie: mais comme il ſe conduiſoit en tout avec beaucoup de modeſtie & de retenue, elle ſe changea bientôt en admiration, de ſorte que quand le Sénat envoia des Députés dans le camp pour s'informer de l'état du ſiége, toute l'armée ſe réunit pour lui rendre un témoignage favorable, ſoldats, Officiers, Généraux même, & ce ne fut qu'une voix pour relever le mérite du jeune Scipion: tant il eſt important d'amortir, pour parler ainſi, l'éclat d'une gloire naiſſante par des maniéres douces & modeſtes, & de ne pas irriter la jalouſie par des airs de hauteur & de ſuffiſance, dont l'effet naturel eſt de réveiller dans les autres l'amour propre, & de rendre la vertu même odieuſe!

SP. POS-

SP. POSTUMIUS ALBINUS. AN. R. 604.
L. CALPURNIUS PISO. Av.J.C. 148.

Masinissa se voiant près de mourir, pria Scipion de vouloir bien se rendre auprès de lui, pour l'aider à prendre les arrangemens convenables par raport à sa succession, & au partage qu'il seroit à propos d'en faire entre ses enfans. Scipion le trouva mort en arrivant. Ce Prince leur avoit commandé en mourant de s'en raporter pour toutes choses à ce que régleroit Scipion, qu'il leur laissoit pour pére & pour tuteur. Je différe à parler ailleurs avec plus d'étendue de la famille & de la postérité de Masinissa, pour ne point interrompre trop longtems l'histoire de Carthage.

Mort de Masinissa.

L'estime que Phaméas avoit conçue pour Scipion, l'engagea à quitter le parti des Carthaginois pour embrasser celui des Romains. Il vint se rendre à lui avec plus de deux mille cavaliers, & il fut dans la suite d'un grand secours aux assiégeans.

App. pag. 65.

Calpurnius Pison Consul, & L. Mancinus son Lieutenant, arrivérent en Afrique au commencement du printems. La campagne se passa sans

Le nouveau Consul Pison continue le

qu'ils

AN. R. 604. Av. J.C. 148.

Siége avec beaucoup de langueur. *App p. 66.*

qu'ils fissent rien de considérable. Ils eurent même du dessous en plusieurs occasions, & ils ne poussérent que lentement le siége de Carthage. Les assiégés au contraire avoient repris courage. Leurs troupes augmentoient considérablement : ils travailloient à intéresser les Peuples & les Rois dans leur querelle. Ils envoiérent jusques dans la Macédoine vers le faux * Philippe qui se donnoit pour fils de Persée, & qui fesoit pour lors la guerre aux Romains, l'exhortant de la presser vivement, & lui promettant de lui fournir de l'argent & des vaisseaux.

* *Andriscus.*

Scipion, qui ne demandoit que l'Edilité, est nommé Consul, & chargé de la guerre d'Afrique. *Appian. p. 68.*

Ces nouvelles causérent de l'inquiétude à Rome. On commença à craindre le succès d'une guerre qui devenoit de jour en jour plus douteuse & plus importante qu'on ne se l'étoit d'abord imaginé. Autant qu'on étoit mécontent de la lenteur des Généraux, & qu'on parloit mal d'eux, autant chacun s'empressoit à dire du bien du jeune Scipion, & à vanter ses rares vertus : & Caton même, qui ne louoit pas volontiers, lui appliquoit ce que dit Homére de Tirésias comparé aux autres morts : ,, Seul il a du sens & de ,, la tête ; les autres ne sont que des ombres,

„ ombres „. Οἷος πέπνυται· τοὶ δὲ σκιαὶ ἀΐσσουσι. Il étoit venu à Rome pour demander l'Edilité. Dès qu'il parut dans l'Assemblée, son nom, son visage, sa réputation, la croiance commune que les dieux le destinoient pour terminer la troisiéme guerre Punique, comme le premier Scipion son grand-pére adoptif avoit terminé la seconde; tout cela frapa extrémement le Peuple; & quoique la chose fût contre les loix, & que par cette raison les anciens s'y opposassent, au lieu de l'Edilité qu'il demandoit, le Peuple lui donna le Consulat, laissant dormir les loix pour cette année, & voulut qu'il eût l'Afrique pour département, sans tirer les Provinces au sort, comme c'étoit la coutume, & comme Drusus son Collégue demandoit qu'on le fît.

AN. R. 604. Av. J.C. 148.

Hom. Od. l. X. v. 495.

P. CORNELIUS SCIPIO.
C. LIVIUS DRUSUS.

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

Dès que Scipion eut achevé ses recrues, il partit pour la Sicile, & arriva bientôt après à Utique. Ce fut fort à propos pour Mancinus Lieutenant de Pison, qui s'étoit engagé témérairement dans un poste où les ennemis le tenoient enfermé, & où ils alloient

Scipion arrive en Afrique, & délivre Mancinus d'un grand danger.

AN. R. 605. Av. J. C. 147. le tailler en piéces le matin même, si le nouveau Consul, qui apprit en arrivant le danger où il étoit, n'eût fait remonter de nuit ses troupes dans ses vaisseaux, & n'eût volé à son secours.

App. pag. 69.

Il rétablit la discipline dans les troupes.

Le premier soin de Scipion à son arrivée fut de rétablir parmi les troupes la discipline, qu'il y trouva entiérement ruinée. Nul ordre, nulle subordination, nulle obéissance. On ne songeoit qu'à piller, qu'à faire bonne chére, & qu'à se divertir. Il chassa du camp toutes les bouches inutiles, régla la qualité des viandes que les vivandiers pourroient apporter, & n'en voulut point d'autres que de simples & de militaires, écartant avec soin tout ce qui sentoit le luxe & les délices.

Ib. pag. 70.

Il pousse le siége avec vigueur.

Quand il eut bien établi cette réforme, qui ne lui couta pas beaucoup de tems ni de peine, parce qu'il donnoit l'exemple aux autres, il compta pour lors avoir des soldats, & songea sérieusement à pousser le siége. Aiant fait prendre à ses troupes des haches, des leviers, & des échelles, il les conduisit de nuit en grand silence vers une partie de la ville appellée Mégare, & aiant fait jetter tout d'un coup de grands cris, il l'attaqua fort vivement.

Les

Les ennemis, qui ne s'attendoient pas à être attaqués de nuit, furent d'abord fort effraiés. Néanmoins ils se défendirent avec beaucoup de courage, & Scipion ne put point escalader les murailles. Mais aiant aperçu une tour qu'on avoit abandonnée, qui étoit hors de la ville fort près des murs, il y envoïa un nombre de soldats hardis & déterminés, qui par le moien des pontons passérent de la tour sur les murs, entrérent dans Mégare, & en brisérent les portes. Scipion y entra dans le moment, chassa de ce poste les ennemis, qui troublés par cette attaque imprévûe, & croiant que toute la ville avoit été prise, s'enfuirent dans la Citadelle, & y furent suivis par les troupes mêmes qui campoient hors de la ville. Elles abandonnérent leur camp aux Romains, & pensérent devoir aussi se mettre en sûreté.

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

Description de Carthage.

App. pag. 56. & 57. Strab. l. 17. pag. 832.

Avant que de passer outre, je dois donner ici quelque idée de la situation & de la grandeur de Carthage, qui contenoit au commencement de la guerre contre les Romains sept cens mille habitans. Elle étoit située dans le fond d'un golfe, environnée de mer en forme d'une presqu'île, dont le col,

 c'est-

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

c'eſt-à-dire l'Iſthme qui la joignit au continent, étoit large d'une lieue & un quart (vingt-cinq ſtades.) La preſqu'île avoit de circuit dix-huit lieues (360 ſtades.) Du côté de l'occident il en ſortoit une longue pointe de terre, large à peu près de cinquante-deux toiſes, (un demi-ſtade) qui s'avançant dans la mer, la ſéparoit d'avec le marais, & étoit fermée de tous côtés de rochers, & d'une ſimple muraille. Du côté du midi & du continent, où étoit la citadelle appellée *Byrſa*, la ville étoit cloſe d'une triple muraille, haute de trente coudées ſans les parapets & les tours qui la flanquoient tout à l'entour par égales diſtances, éloignées l'une de l'autre de quatre-vingts toiſes. Chaque tour avoit quatre étages : les murailles n'en avoient que deux ; elles étoient voutées, & dans le bas il y avoit des étables pour mettre trois cens éléphans avec les choſes néceſſaires pour leur ſubſiſtance, & des écuries au-deſſus pour quatre mille chevaux, & les greniers pour leur nourriture. Il s'y trouvoit auſſi de quoi loger vingt mille fantaſſins, & quatre mille cavaliers. Enfin tout cet appareil de guerre étoit renfermé dans les ſeules murailles. Il n'y avoit

qu'un endroit de la ville dont les murs AN. R.
fussent foibles & bas : c'étoit un angle 605.
négligé qui commençoit à la pointe Av. J.C.
de terre dont nous avons parlé, & 147.
continuoit jusqu'aux Ports, qui étoient du côté du couchant. Il y en avoit deux qui se communiquoient l'un à l'autre, mais qui n'avoient qu'une seule entrée, large de soixante & dix piés, & fermée avec des chaînes. Le premier étoit pour les marchands, où l'on trouvoit plusieurs & diverses demeures pour les matelots. L'autre étoit le port intérieur pour les navires de guerre, au milieu duquel on voioit * une Ile, nommée Cothon, bordée, aussi bien que le port, de grands quais, où il y avoit des loges séparées pour mettre à couvert deux cens vingt navires, & des magasins au dessus, où l'on gardoit tout ce qui est nécessaire à l'armement & à l'équipement des vaisseaux. L'entrée de chacune de ces loges destinées à retirer les vaisseaux, étoit ornée de deux colonnes de marbre d'ouvrage Ionique: de sorte que tant le port que l'île représentoient des deux côtés deux magnifiques galeries. Dans cette

 Ile

* *Selon Sam. Bochart le* Cothon *n'étoit point une île, mais le port même creusé de main d'homme.*

AN. R. 605. Av. J.C. 147. Ile étoit le palais de l'Amiral: & comme elle étoit vis-à-vis de l'entrée du port, il pouvoit de là découvrir tout ce qui se passoit dans la mer, sans que de la mer on pût rien voir de ce qui se fesoit dans l'intérieur du port. Les marchands de même n'avoient aucune vûe sur les vaisseaux de guerre, les deux ports étant séparés par une double muraille, & il y avoit dans chacun une porte particuliére pour entrer dans la ville sans passer par l'autre port. On peut donc distinguer trois parties dans Carthage. Le port, qui étoit double, appellé quelquefois *Cothon*, à cause de la petite île de ce nom: la citadelle, appellée *Byrsa*: la ville proprement dite, où demeuroient les habitans, qui environnoit la citadelle, & étoit nommée *Megara*.

Boch. in Phal. p. 512.

Barbare cruauté d'Asdrubal. *App. pag. 72.*

Asdrubal Général des Carthaginois, au point du jour voiant la honteuse déroute de ses troupes, pour se venger des Romains, & en même tems pour ôter aux habitans toute espérance d'accommodement & de pardon, forma & exécuta un projet digne de lui. C'étoit cet Asdrubal que nous avons vû proscrit d'abord par ses citoiens, puis chargé par eux de com-

mander

mander les troupes qui étoient hors de la ville, pendant qu'un autre Asdrubal, petit-fils de Masinissa par sa mére, commanderoit dans Carthage. Ce premier Asdrubal, homme ambitieux & violent, enflé d'ailleurs de quelques succès qu'il avoit eus d'abord contre les Romains, n'avoit pu souffrir que l'autorité fût partagée entre lui & un Collégue: & pour la réunir toute entiére en sa personne, & se délivrer d'un rival incommode, il avoit suscité des délateurs pour l'accuser d'intelligence avec Gulussa son oncle, & l'aiant fait assommer dans la place publique, il étoit resté ainsi seul en possession du commandement tant au dedans qu'au dehors de Carthage.

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

Dans l'occasion dont nous parlons, par une barbare & lâche vengeance, il fit avancer sur le mur tout ce quil y avoit de prisonniers Romains, en sorte qu'ils fussent à portée d'être vûs de toute l'armée. Là il n'y eut point de supplices qu'il ne leur fit souffrir. On leur crevoit les yeux; on leur coupoit le nés, les oreilles, les doits; on leur arrachoit toute la peau de dessus le corps avec des peignes de fer: & après les avoir ainsi tourmen-

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

tés, on les précipitoit du haut des murs en bas. Un traitement si cruel fit horreur aux Carthaginois, bien loin d'augmenter leur courage: mais il ne les épargnoit pas eux-mêmes, & il fit égorger plusieurs des Sénateurs qui osérent s'opposer à sa tyrannie.

Ouvrages de Scipion pour serrer Carthage.

Appian. pag. 73.

Scipion, se voiant maître absolu de l'Isthme, brûla le camp que les ennemis avoient abandonné, & en construisit un nouveau pour ses troupes. Il étoit de forme quarrée, environné de grands & de profonds retranchemens armés de bonnes pallissades. Du côté des Carthaginois il éleva un mur haut de douze piés, flanqué d'espace en espace de tours & de redoutes; & sur la tour qui étoit au milieu s'en élevoit une autre de bois fort haute, d'où l'on découvroit tout ce qui se passoit dans la ville. Ce mur occupoit toute la largeur de l'Isthme, c'est-à-dire vingt-cinq stades. Les ennemis, qui étoient à portée du trait, firent tous leurs efforts pour empécher cet ouvrage: mais comme toute l'armée y travailloit sans relâche jour & nuit, il fut achevé en vingt jours. Scipion en tira un double avantage: premiérement, parce que ses troupes étoient lo-

Une lieue & un quart.

logées plus sûrement & plus commo- AN. R.
dément; en second lieu, parce qu'il 605.
coupa par ce moien les vivres aux as- Av.J.C.
siégés, à qui l'on n'en pouvoit plus 147.
porter que par mer, ce qui souffroit de très-grandes difficultés, tant à cause que la mer de ce côté-là est souvent orageuse, que par la garde exacte que fesoit la flote Romaine. Et ce fut là une des principales causes de la famine qui se fit bientôt sentir dans la ville. D'ailleurs Asdrubal ne distribuoit le blé qui lui arrivoit qu'aux trente mille hommes de troupes qui servoient sous lui, se mettant peu en peine du reste de la multitude.

Pour leur couper encore davantage *Ibid.*
les vivres, Scipion entreprit de fer- *p.* 74.
mer l'entrée du port par une levée qui commençoit à cette langue de terre dont nous avons parlé, laquelle étoit assez près du port. L'entreprise d'abord parut folle aux assiégés, & ils insultoient aux travailleurs. Mais, quand ils virent que l'ouvrage avançoit extraordinairement chaque jour, ils commencérent véritablement à craindre, & songérent à prendre des mesures pour le rendre inutile. Femmes & enfans, tout le monde se mit à tra-

AN. R. 605. Av. J.C. 147. vailler, mais avec un tel ſecret, que Scipion ne put jamais rien apprendre par les priſonniers de guerre, qui raportoient ſeulement qu'on entendoit beaucoup de bruit dans le port, mais ſans qu'on ſût ce qui s'y feſoit. Enfin, tout étant prêt, les Carthaginois ouvrirent tout d'un coup une nouvelle entrée d'un autre côté du port, & parurent en mer avec une flote aſſez nombreuſe qu'ils venoient tout récemment de conſtruire des vieux matériaux qui ſe trouvérent dans les magaſins. On convient que s'ils avoient été ſur le champ attaquer la flote Romaine, ils s'en ſeroient infailliblement rendu maîtres, parce que, comme on ne s'attendoit à rien de tel, & que tout le monde étoit occupé ailleurs, ils l'auroient trouvée ſans rameurs, ſans ſoldats, ſans Officiers. Mais, dit l'Hiſtorien, il étoit arrété que Carthage ſeroit détruite. Ils ſe contentérent donc de faire comme une inſulte & une bravade aux Romains, & rentrérent dans le port.

Combat naval. App. pag. 75. Deux jours après ils firent avancer leurs vaiſſeaux pour ſe battre tout de bon, & ils trouvérent l'ennemi bien diſpoſé. Cette bataille devoit décider

du

du fort des deux partis. Elle fut longue & opiniâtre, les troupes de côté & d'autre fesant des efforts extraordinaires, celles-là pour sauver leur patrie réduite aux abois, celles-ci pour achever leur victoire. Dans le combat les brigantins des Carthaginois se coulant par dessous le bord des grands vaisseaux des Romains, leur rompoient tantôt la poupe, tantôt le gouvernail, & tantôt les rames; & s'ils se trouvoient pressés, ils se retiroient avec une promtitude merveilleuse pour revenir incontinent à la charge. Enfin les deux armées aiant combattu avec égal avantage jusqu'au soleil couchant, les Carthaginois jugérent à propos de se retirer, non qu'ils se comptassent vaincus, mais pour recommencer le lendemain. Une partie de leurs vaisseaux ne pouvant entrer assez promtement dans le port, parce que l'entrée en étoit trop étroite, se retira devant une terrasse fort spacieuse qu'on avoit faite contre les murailles pour y descendre les marchandises, sur le bord de laquelle on avoit élevé un petit rempart durant cette guerre, de peur que les ennemis ne s'en saisissent. Là le combat recommença en-

AN. R 605.
Av. J. C 147.

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

core plus vivement que jamais, & dura bien avant dans la nuit. Les Carthaginois y souffrirent beaucoup, & ce qui leur resta de vaisseaux se réfugia dans la ville. Le matin étant venu, Scipion attaqua la terrasse, & s'en étant rendu maître avec beaucoup de peine, il s'y logea, s'y fortifia, & y fit faire une muraille de brique du côté de la ville fort proche des murs, & de pareille hauteur. Quand elle fut achevée, il y fit monter quatre mille hommes avec ordre de lancer sans cesse des traits & des dards sur les ennemis, qui en étoient fort incommodés, à cause que les deux murs étant d'une hauteur égale, ils ne jettoient presque aucun trait inutilement. Ainsi fut terminée cette campagne.

Scipion, pendant l'hiver, attaque & prend Néphéris, place voisine de Carthage.

Appian. p. 78.

Pendant les quartiers d'hiver, Scipion s'appliqua à se débarrasser des troupes de dehors, qui incommodoient fort ses convois, & facilitoient ceux qu'on envoioit aux assiégés. Pour cela il attaqua une place voisine, nommée Néphéris, qui leur servoit de retraite. Dans une derniére action, il périt du côté des ennemis plus de soixante & dix mille hommes, tant soldats que paysans ramassés, & la

place

place fut emportée avec beaucoup de peine après vingt-deux jours de siége. Cette prise fut suivie de la reddition de presque toutes les places d'Afrique, & contribua beaucoup à la prise même de Carthage, où depuis ce tems là il n'étoit presque plus possible de faire entrer des vivres.

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

CN. CORNELIUS LENTULUS.
L. MUMMIUS.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Au commencement du printems Scipion attaqua en même tems le port appellé Cothon, & la Citadelle. S'étant rendu maître de la muraille qui environnoit ce port, il se jetta dans la grande place de la Ville, qui en étoit proche, d'où l'on montoit à la Citadelle par trois rues en pente bordées de côté & d'autre d'un grand nombre de maisons, du haut desquelles on lançoit une grêle de dards sur les Romains, qui furent contraints, avant que de passer outre, de forcer les premiéres maisons, & de s'y poster, pour pouvoir de là chasser ceux qui combattoient des maisons voisines. Le combat au haut & au bas des maisons dura pendant six jours, & le carnage fut horrible. Pour nettoier les rues, &

Continuation du siége. *Id. p.* 79.

en

AN. R. 606. Av. J.C. 146.
en faciliter le paſſage aux troupes, on tiroit avec des crocs les corps des habitans qu'on avoit tués, ou précipités du haut des maiſons, & on les jettoit dans des foſſes, la plupart encore vivans & palpitans. Dans ce travail, qui dura ſix jours & ſix nuits, les ſoldats étoient relevés de tems en tems par d'autres tout frais, ſans quoi ils auroient ſuccombé à la fatigue. Il n'y eut que Scipion qui pendant tout ce tems-là ne dormit point, donnant par tout les ordres, & s'accordant à peine le tems de prendre quelque nourriture.

La ville enfin ſe rend. *Appian. p.* 81.

Les aſſiégés étoient aux abois : & le ſeptiéme jour on vit paroitre des hommes en habits de ſupplians, qui demandoient pour toute compoſition qu'il plût aux Romains de donner la vie à tous ceux qui voudroient ſortir de la Citadelle : ce qui leur fut accordé, à la réſerve ſeulement des transfuges. Il ſortit cinquante mille tant hommes que femmes, qu'on fit paſſer vers les champs avec bonne garde. Les transfuges, qui étoient environ neuf cens, voiant qu'il n'y avoit point de quartier à eſpérer pour eux, ſe retranchérent dans le temple d'Eſculape avec Aſdru-

Asdrubal, sa femme, & ses deux enfans : où, quoiqu'ils fussent en petit nombre, ils ne laissérent pas de se défendre pendant quelque tems, parce que le lieu étoit fort élevé, assis sur des rochers, & qu'on y montoit par soixante degrés. Mais enfin, pressés de la faim, accablés de lassitude, il falut succomber : & abandonnant l'enceinte du temple, ils s'enfermérent dans le temple même, résolus de ne le quitter qu'avec la vie.

An. R. 606. Av. J.C. 146.

Cependant Asdrubal songeant à sauver la sienne, descendit secrettement vers Scipion, portant en main une branche d'olivier, & se jetta à ses piés. Scipion le fit voir aussitôt aux transfuges, qui transportés de fureur & de rage, vomirent contre lui mille injures, & mirent le feu au temple. Pendant qu'on l'allumoit, on dit que la femme d'Asdrubal se para le mieux qu'elle put, & se mettant à la vûe de Scipion avec ses deux enfans, lui parla à haute voix en cette sorte : *Je ne fais point d'imprécation contre toi, ô Romain : car tu ne fais qu'user des droits de la guerre. Mais puissent les dieux de Carthage, & toi de concert avec eux, punir comme il le mérite, ce per-*

Asdrubal se rend aussi.

La femme d'Asdrubal égorge ses enfans, & se jette avec eux dans le feu.

AN. R. 606. Av. J. C. 146. *perfide, qui a trahi sa patrie, ses dieux, sa femme, & ses enfans!* Puis adressant la parole à Asdrubal: *Scélérat*, dit-elle, *perfide, le plus lâche de tous les hommes, ce feu va nous ensevelir moi & mes enfans; pour toi, indigne Capitaine de Carthage, va orner le triomphe de ton vainqueur, & subir à la vûe de Rome le supplice dû à tes crimes.* Après ces reproches elle égorgea ses enfans, les jetta dans le feu, puis s'y précipita elle-même. Tous les transfuges en firent autant.

Compassion de Scipion sur la ruine de Carthage. *Appian. pag.* 82.

Pour Scipion, voiant cette ville, qui avoit été si florissante pendant sept cens ans, comparable aux plus grands Empires par l'étendue de sa domination sur mer & sur terre, par ses armées nombreuses, par ses flotes, par ses éléphans, par ses richesses; supérieure même aux autres nations par le courage & la grandeur d'ame, qui, toute dépouillée qu'elle étoit d'armes & de vaisseaux, lui avoient fait soutenir pendant trois années entiéres toutes les miséres d'un long siége: voiant, dis-je, alors cette ville absolument ruinée, on dit qu'il ne put refuser des larmes à la malheureuse destinée de Carthage. Il considéroit que les villes, les

les peuples, les Empires, ſont ſujets AN. R. 606. Av. J.C. 146.
aux révolutions, auſſi bien que les
hommes en particulier : que la même
diſgrace étoit arrivée à Troie, jadis
ſi puiſſante; & depuis aux Aſſyriens,
aux Médes, aux Perſes, dont la domination s'étendoit ſi loin; & tout récemment encore aux Macédoniens, dont l'Empire avoit jetté un ſi grand éclat. Plein de ces triſtes idées, il prononça deux vers d'Homére, dont le ſens eſt: *Il [a] viendra un tems où la ville ſacrée de Troie, & le belliqueux Priam, & ſon peuple périront*, déſignant par ces vers le ſort futur de Rome, comme il l'avoua à Polybe, qui le pria de lui expliquer ſa penſée. Iliad. lib. VI.

S'il avoit été éclairé des lumiéres de la vérité, il auroit ſû ce que nous apprend l'Ecriture, „ Qu'un roiaume „ eſt transféré d'un peuple à un autre „ à cauſe des injuſtices, des violences, „ des outrages qui s'y commettent, & „ de la mauvaiſe foi qui y régne en „ différentes maniéres. „ Carthage eſt détruite, parce que l'avarice, la perfidie, la cruauté y étoient montées à leur comble. Rome aura le même ſort, Eccli. X. 8.

a Ἔσσεται ἦμαρ ὅταν ποτ' ὀλώλῃ Ἴλιος ἱρὴ,
Καὶ Πρίαμος, καὶ λαὸς ἐϋμμελίω Πριάμοιο.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

ſort, lorſque ſon luxe, ſon ambition, ſon orgueil, ſes injuſtes uſurpations palliées ſous le faux dehors de vertu & de juſtice, auront forcé le ſouverain maître & diſtributeur des Empires à donner par ſa chute une grande leçon à l'Univers.

Bel uſage que fait Scipion des dépouilles de Carthage. *Appian. pag.* 83.

Carthage aiant été priſe de la force, Scipion en abandonna le pillage aux ſoldats pendant quelques jours, à la réſerve de l'or, de l'argent, des ſtatues, & des autres offrandes qui ſe trouveroient dans les temples. Enſuite il leur diſtribua pluſieurs récompenſes militaires, auſſi bien qu'aux Officiers, parmi leſquels deux s'étoient ſur tout diſtingués, Ti. Gracchus, & C. Fannius, qui les premiers étoient montés ſur le mur. Il fit parer des dépouilles des ennemis un navire fort léger, & l'envoia à Rome porter la nouvelle de la victoire.

En même tems il fit ſavoir aux habitans de la Sicile qu'ils euſſent chacun à venir reconnoitre & reprendre les tableaux & les ſtatues que les Carthaginois leur avoient enlevées dans les guerres précédentes. Et en rendant à ceux d'Agrigente [a] le fameux taureau de

a Quem taurum Scipio cùm redderet Agri-

de Phalaris, il leur dit que ce taureau, AN. R.
qui étoit en même tems un monument 606.
de la cruauté de leurs anciens Rois, Av. J.C.
& de la bonté de leurs nouveaux Maî- 146.
tres, devoit leur apprendre s'il leur ſeroit plus avantageux d'être ſous le joug des Siciliens, que ſous le gouvernement du Peuple Romain.

Aiant mis en vente une partie des dépouilles qu'on avoit trouvées à Carthage, il fit de ſévéres défenſes à ſes gens de rien prendre, ni même de rien acheter de ces dépouilles, tant il étoit attentif à écarter de ſa perſonne & de ſa maiſon juſqu'au plus léger ſoupçon d'intérêt.

Joie que répand à Rome la nouvelle de la priſe de Carthage.

Quand la nouvelle de la priſe de Carthage fut arrivée à Rome, on s'y livra ſans meſure aux ſentimens de la joie la plus vive, comme ſi ce n'eût été que de ce moment que le repos public fût aſſuré. On repaſſoit dans ſon eſprit tous les maux qu'on avoit ſoufferts de la part des Carthaginois en Sicile, en Eſpagne, & même en Italie pendant ſeize ans conſécutifs, durant leſquels

gentinis, dixiſſe dicitur, æquum eſſe illos cogitare utrum eſſet Siculis utilius, ſuiſne ſervire, an populo R. obtemperare, cùm idem monumentum & domeſticæ crudelitatis, & noſtræ manſuetudinis haberent. *Cic. in Verr. l.* IV. *num.* 78.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Annibal avoit ſaccagé quatre cens villes, fair périr en diverſes rencontres trois cens mille hommes, & réduit Rome même à la derniére extrémité. Dans le ſouvenir de ces maux, on ſe demandoit l'un à l'autre s'il étoit donc bien vrai que Carthage fût ruinée. Tous les ordres témoignérent à l'envi leur reconnoiſſance envers les dieux, & la ville pendant pluſieurs jours, ne fut occupée que de ſacrifices ſolennels, de priéres publiques, de jeux & de ſpectacles.

Dix Commiſſaires envoiés en Afrique. *Appian.* p. 84.

Destruction de Carthage.

Après qu'on eut ſatisfait aux devoirs de la religion, le Sénat envoia dix Commiſſaires en Afrique pour en régler l'état & le ſort à l'avenir conjointement avec Scipion. Le premier de leurs ſoins fut de faire démolir tout ce qui reſtoit de Carthage. Rome, [a] déja maitreſſe du monde preſque entier, ne crut pas pouvoir être en ſureté tandis que le nom de Carthage ſubſiſteroit : tant une haine invétérée, & nourrie par de longues & de cruelles guer-

a Neque ſe Roma, jam terrarum orbe ſuperato, ſecuram ſperavit fore, ſi nomen uſquam maneret Carthaginis. Adeo odium certaminibus ortum, ultra metum durat, & ne in victis quidem deponitur, neque ante inviſum eſſe deſinit, quàm eſſe deſiit. *Vell. Paterc. lib.* I. *cap.* 12.

guerres, dure au delà même du tems où l'on a à craindre, & ne cesse de subsister que lorsque l'objet qui l'excite a cessé d'être. Défenses furent faites au nom du peuple Romain d'y habiter désormais, avec d'horribles imprécations contre ceux qui, au préjudice de cet interdit, entreprendroient d'y rebâtir quelque chose, & principalement Byrsa, & Mégare. Ils exceptoient apparemment le port, comme pouvant leur être utile. Au reste on n'en défendoit l'entrée à personne: Scipion [a] n'étant pas fâché qu'on vît les tristes débris d'une ville qui avoit osé disputer de l'empire avec Rome. Ils arrétérent encore que les villes qui dans cette guerre avoient tenu le parti des ennemis, seroient toutes rasées, & donnérent leur territoire aux alliés du Peuple Romain; & ils gratifiérent en particulier ceux d'Utique de tout le pays qui est entre Carthage & Hippone. Ils rendirent tout le reste tributaire, & en firent une province de l'empire Romain, où l'on envoieroit tous les ans un Préteur. C'est ce qui fut appellé *la Province d'Afrique*.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Quand

[a] Ut ipse locus eorum, qui cum hac urbe de Imperio certarunt, vestigia calamitatis ostenderet. *Cic. Agrar.* 2. *n.* 50.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Scipion retourne à Rome, & y reçoit l'honneur du Triomphe.

App. ibid.

Quand tout fut réglé, Scipion retourna à Rome, où il entra en triomphe. On n'en avoit jamais vû de si éclatant. Car ce n'étoit que statues, que raretés, que piéces curieuses & d'un prix inestimable, que les Carthaginois, pendant le cours d'un grand nombre d'années, avoient apportées en Afrique, sans compter l'argent qui fut porté dans le trésor public, & qui montoit à de très-grandes sommes. Par cette importante conquête Scipion se rendit propre le surnom d'Africain, qu'il portoit déja par droit de succession.

Carthage rétablie.

App. p. 85.

Plut. in vit. Gracch. pag. 839.

Quelques précautions qu'on eût prises pour empêcher que jamais on ne pût songer à rétablir Carthage, moins de trente ans après, l'un des Gracques, pour faire sa cour au peuple, entreprit de la repeupler, & y conduisit une colonie composée de six mille citoiens. Le Sénat aiant appris que plusieurs signes funestes avoient répandu la terreur parmi les ouvriers lorsqu'on désignoit l'enceinte & qu'on jettoit les fondemens de la nouvelle ville, voulut empécher qu'on ne passât outre: mais le Tribun, peu délicat sur la religion & peu scrupu-

puleux, pressa l'ouvrage malgré tous ces présages sinistres, & le finit en peu de jours. Ce fut la premiére Colonie Romaine envoiée hors de l'Italie. AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Mais le malheureux sort du fondateur de cette Colonie, empécha qu'elle ne pût se soutenir. Il faloit qu'il n'y eût encore que des espéces de cabanes, [a] lorsque Marius dans sa fuite en Afrique s'y retira. Car il est dit qu'il menoit une vie pauvre sur les ruines & les débris de Carthage, se consolant par la vûe d'un spectacle si étonnant, & pouvant aussi en quelque sorte par son état servir de consolation à cette ville infortunée.

Appien raporte que Jule César, après la mort de Pompée, étant passé en Afrique, vit en songe une grande armée qui l'appelloit en versant des larmes; & que touché de ce songe il écrivit sur ses tablettes le dessein qu'il avoit formé à cette occasion de rétablir Carthage & Corinthe: mais qu'aiant été tué bientôt après par les con-

a Marius cursum in Africam direxit, inopemque vitam in tugurio ruinarum Carthaginensium toleravit: cùm Marius aspiciens Carthaginem, illa intuens Marium, alter alteri possent esse solatio. *Vell. Paterc. lib. 2. cap. 19.*

AN. R. 606. Av. J.C. 146. conjurés, César Auguste son fils adoptif, qui trouva ce mémoire parmi ses papiers, fit rétablir la ville de Carthage près du lieu où étoit l'ancienne, pour ne pas encourir les exécrations qu'on avoit fulminées lorsqu'elle fut démolie contre quiconque oseroit la rebâtir.

Strab. l. XVII. p. 833. Plut. in Cæs. pag. 738. Strabon & Plutarque attribuent néanmoins le rétablissement de Carthage & de Corinthe à Jule César: & Plutarque même remarque comme une singularité par raport à ces deux villes, que comme il leur étoit arrivé auparavant d'être prises & détruites en même tems, il leur arriva aussi à toutes deux d'être en même tems rebâties & repeuplées. Apparemment le rétablissement de Carthage fut commencé par Jule César. Mais sa mort & les guerres civiles qui la suivirent aiant retardé l'exécution, Auguste mit la derniére main à l'ouvrage. Quoiqu'il en soit, Strabon assure que de son tems Carthage étoit aussi peuplée qu'aucune autre ville d'Afrique; & elle fut toujours sous les Empereurs suivans la capitale de toute l'Afrique. Elle a encore subsisté avec éclat pendant environ sept cens ans: mais elle a été enfin entiérement détruite par les

les Sarrasins au commencement du septiéme siécle. AN. R. 606. AV. J.C. 146.

Je parlerai dans la suite du caractére & des grandes qualités du second Scipion l'Africain. Je croi devoir maintenant traiter de la guerre d'Achaïe & de la ruine de Corinthe, qui concourt pour le tems avec celle de Carthage.

§. IV.

Troubles excités dans l'Achaïe. La Ligue Achéenne déclare la guerre à Lacédémone. La Béotie se joint aux Achéens. Métellus défait l'armée des Achéens. Il se rend maître de Thébes & de Mégare. Le Consul Mummius arrive devant Corinthe. Les assiégés livrent témérairement une bataille & la perdent. La ville de Corinthe est prise, brulée, & entiérement détruite. L'Achaïe est réduite en province Romaine. Grand butin fait dans Corinthe. Tableaux d'un grand prix. Desintéressement de Mummius. Simplicité du même Consul. Zéle de Polybe pour l'honneur de Philopémen. Desintéressement du même Polybe. Il établit l'ordre & la tranquillité dans l'Achaïe. Triomphes de Métellus & de Mummius.

AN. R. 605. AV. J.C. 147.

P. CORNELIUS SCIPIO.
C. LIVIUS DRUSUS.

Troubles excités dans l'Achaie
Pausan. in Achaic pag. 421. 428. Polyb. Legat. 143. 144. Id. in Excerpt. de virt. & vit. pag. 181-189. Justin. lib. 34. cap. 1. Flor. lib. 2. cap. 16.

IL S'ETOIT élevé dans la Ligue des Achéens de violens troubles, excités par la témérité & l'avarice de ceux qui y occupoient les premiéres places. Ce n'étoient plus la raison, la prudence, l'équité qui formoient les résolutions des assemblées, mais l'intérêt & la passion des Magistrats, & le caprice aveugle d'une multitude intraitable. La Ligue Achéenne & Sparte avoient envoié des Ambassadeurs à Rome sur une affaire qui les partageoit. Damocrite cependant (c'étoit le premier Magistrat des Achéens) avoit fait déclarer la guerre contre Sparte. Métellus, qui après avoir vaincu le faux Philippe Andriscus, arrangeoit actuellement les affaires de Macédoine, fit prier Damocrite de surseoir les hostilités, & d'attendre l'arrivée des Commissaires que Rome avoit nommés pour terminer leurs querelles. Il n'en fit rien, non plus que Diæus qui lui avoit succédé. L'un & l'autre entrérent à main armée dans la Laconie, & la ravagérent.

Les Commissaires étant arrivés, l'As-

l'Assemblée fut convoquée à Corinthe. (Aurelius Oreste étoit à la tête de la Commission.) Le Sénat leur avoit donné ordre d'affoiblir le corps de la Ligue, & pour cela d'en séparer le plus de villes qu'ils pourroient. Oreste notifia à l'Assemblée le Décret du Sénat, qui tiroit de la Ligue Sparte, Corinthe, Argos, Héraclée près du mont Oeta, Orchoméne d'Arcadie, sous prétexte que ces villes n'avoient point fait d'abord partie du corps des Achéens. Quand les Députés, qui composoient l'Assemblée, eurent rendu compte de ce Décret à la multitude, elle entra en fureur, se jetta sur tous les Lacédémoniens qui se rencontrérent à Corinthe & les massacra, arracha de la maison des Commissaires ceux qui s'y étoient réfugiés, & les auroit eux-mêmes maltraités, s'ils ne s'étoient dérobés à sa violence par la fuite.

AN. R. 605. Av. J.C. 147.

Oreste & ses Collégues, de retour à Rome, exposérent ce qui leur étoit arrivé. Le Sénat en fut très-indigné, & députa sur le champ Julius dans l'Achaïe avec quelques autres Commissaires : mais il les chargea de se plaindre modérément, & d'exhorter simplement les Achéens à ne pas pré-

An. R. 605. Av. J.C 147. ter l'oreille à de mauvais conſeils, de peur que par imprudeuce ils n'encouruſſent la diſgrace des Romains, malheur qu'ils pouvoient éviter en puniſſant eux-mêmes ceux qui les y avoient expoſés. Carthage n'étoit pas encore priſe, & l'on avoit intérêt de ménager des Alliés auſſi puiſſans que les Achéens. Les Commiſſaires trouvérent en chemin un Député que les ſéditieux envoioient à Rome : ils le ramenérent avec eux à Egium, où la Diéte de la nation avoit été convoquée. Ils y parlérent avec beaucoup de modération & de douceur. Dans leur diſcours ils ne ſe plaignirent point du mauvais traitement fait aux Commiſſaires, ou ils l'excuſérent mieux que les Achéens eux-mêmes n'auroient fait. Ils ne firent point mention non plus des villes qu'on vouloit ſouſtraire à la Ligue. Ils ſe bornérent à exhorter le Conſeil à ne pas aggraver leur premiére faute, à ne pas irriter davantage les Romains, & à laiſſer Lacédémone en paix. Des remontrances ſi modérées furent extrémement agréables à tout ce qu'il y avoit de gens ſenſés. Mais Diæus, Critolaüs, & ceux de leur faction, tous choi-

choisis dans chaque ville entre ce qu'il y avoit de gens les plus scélérats, les plus impies, & les plus pernicieux, souffloient dans les esprits le feu de la discorde, fesant entendre que la douceur des Romains ne venoit que du mauvais état de leurs affaires en Afrique où ils avoient eu du dessons en plusieurs rencontres, & de la crainte qu'ils avoient que la Ligue Achéenne ne se déclarât contre eux. AN. R. 605. Av. J.C. 147.

Cependant on prit avec les Commissaires des maniéres assez polies. On leur dit qu'on envoieroit Théaridas à Rome, & on les pria eux-mêmes de se transporter à Tégée, pour y traiter avec les Lacédémoniens, & les disposer à la paix. Ils s'y rendirent en effet, & amenérent ceux de Lacédémone à s'accommoder avec les Achéens, & à suspendre toute hostilité, jusqu'à-ce que de nouveaux Commissaires vinssent de Rome pour pacifier tous leurs différens. Mais du côté des Achéens, Critolaüs seul se rendit au congrès, & même il n'y arriva que fort tard, & lorsqu'on ne l'attendoit presque plus. On conféra avec les Lacédémoniens, mais Critolaüs ne voulut se relâcher

Ville située sur les bords de l'Eurotas.

AN. R. 605. Av. J.C. 147. sur rien. Il dit qu'il ne lui étoit pas permis de rien décider sans l'aveu de la nation, & qu'il raporteroit l'affaire dans la Diéte générale, qui ne pourroit être convoquée que dans six mois. Cette mauvaise ruse, ou plutôt cette mauvaise foi choqua vivement Julius. Après avoir congédié les Lacédémoniens, il partit pour Rome, où il dépeignit Critolaüs comme un homme extravagant & furieux.

Les Commissaires ne furent pas plutôt sortis du Péloponnése, que Critolaüs courut de ville en ville pendant tout l'hiver, & convoqua des Assemblées sous prétexte de faire connoitre ce qui avoit été dit aux Lacédémoniens dans les conférences tenues à Tégée, mais dans le fond pour invectiver contre les Romains, & pour donner un tour odieux à toute leur conduite, afin d'inspirer contr'eux la haine & l'aversion dont il étoit animé lui-même: & il n'y réussit que trop. Il défendit de plus aux Juges de poursuivre aucun Achéen & de l'emprisonner pour dettes jusqu'à la conclusion de l'affaire commencée entre la Diéte & Lacédémone. Par là il persuada tout ce qu'il voulut, & disposa la multitude à rece-

voir

voir tous les ordres qu'il voudroit lui donner. Incapable de faire des réfléxions sûr l'avenir, elle se laissa prendre aux amorces du premier avantage qu'il lui proposa. AN. R. 605. Av. J.C. 147.

Métellus aiant appris en Macédoine les troubles dont le Péloponnése étoit agité, y députa quatre Romains d'une naissance distinguée, qui arrivérent à Corinthe dans le tems que le Conseil y étoit assemblé. Ils y parlérent avec beaucoup de modération, exhortant les Achéens à ne pas s'attirer par une légéreté imprudente & téméraire la colére des Romains. Ils furent moqués, & chassés ignominieusement de l'assemblée. Il s'assembla une troupe innombrable d'ouvriers & d'artisans autour d'eux pour les insulter. Toutes les villes d'Achaïe étoient alors comme en délire: mais Corinthe l'emportoit sur toutes les autres, & étoit livrée à une espéce de fureur. On leur avoit persuadé que Rome vouloit les asservir toutes, & détruire absolument la Ligue Achéenne.

La Ligue Achéenne déclare la guerre

Critolaüs voiant avec complaisance que tout réussissoit à son gré, harangue la multitude, l'irrite contre ceux des Magistrats qui n'entroient pas

AN. R. 605. Av. J.C. 147. à Lacédémone. dans ses vûes, s'emporte contre les Ambassadeurs mêmes, souléve les esprits contre Rome, & fait entendre que ce n'est point sans avoir pris de bonnes mesures qu'il avoit entrepris de faire tête aux Romains; qu'il avoit des Rois dans son parti, & que des Républiques aussi étoient prêtes de s'y joindre. Par ces discours séditieux il vint à bout de faire déclarer la guerre aux Lacédémoniens, & par contre-coup aux Romains. Alors les Ambassadeurs se séparérent. Un d'eux se rendit à Lacédémone pour observer de là les démarches de l'ennemi. Un autre partit pour Naupacte; & deux restérent à Athénes, jusqu'à ce que Métellus y fût arrivé.

La Béotie se joint aux Achéens. Le Magistrat des Béotiens, il s'appelloit Pythéas, aussi téméraire & aussi violent que Critolaüs, entra dans ses vûes, & engagea les Béotiens à joindre leurs armes à celles des Achéens; ils étoient mécontens d'un jugement que Rome avoit rendu contr'eux. La ville de Chalcis se laissa aussi entraîner dans leur parti. Les Achéens, avec de si foibles secours, se crurent en état de soutenir tout le poids de la puissance Romaine, tant leur fureur les aveugloit.

Les

Les Romains avoient choisi pour l'un des Consuls Mummius, & l'avoient chargé de la guerre d'Achaïe. Métellus, pour lui enlever la gloire d'avoir terminé cette guerre, envoia de nouveaux Ambassadeurs aux Achéens, & leur promit que le Peuple Romain oublieroit tout le passé, & leur pardonneroit leurs fautes, s'ils rentroient dans leur devoir, & s'ils consentoient que certaines villes, qu'on avoit désignées auparavant, fussent démembrées de la Ligue. Cette proposition fut rejettée avec hauteur. Alors Métellus fit avancer ses troupes contre les Achéens. Il les atteignit près de Scarphée ville de la Locride, & remporta sur eux une victoire considérable, où il fit plus de mille prisonniers. Critolaüs disparut dans la bataille, sans qu'on ait sû depuis ce qu'il étoit devenu. On croit qu'en fuiant il tomba dans des marais, où il fut noié. Diæus prit le commandement à sa place, accorda la liberté aux esclaves, & arma tout ce qui se trouva d'hommes, chez les Achéens & les Arcadiens, capables de porter les armes. Ce corps de troupes montoit à quatorze mille hommes de pié, &

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Métellus défait l'armée des Achéens.

AN. R. 606. Av. J.C. 146. six cens chevaux. Il ordonna encore à chaque ville d'autres levées. Les villes épuisées étoient dans la derniére désolation. Plusieurs particuliers, réduits au desespoir, se donnoient la mort : d'autres abandonnoient une patrie malheureuse, où ils ne voioient pour eux qu'une perte assurée. Malgré l'extrémité de ces maux, ils ne songeoient point à prendre l'unique parti qui pouvoit les en délivrer. Ils détestoient la témérité de leurs Chefs, & cependant la suivoient.

Il se rend maître de Thébes & de Mégare.

Métellus, après le combat dont il a été parlé, rencontra mille Arcadiens dans la Béotie près de Chéronée, qui cherchoient à retourner dans leur pays : ils furent tous passés au fil de l'épée. De là il marcha avec son armée victorieuse vers Thébes, qu'il trouva presque entiérement déserte. Touché du triste état de cette ville, il défendit qu'on touchât aux temples ou aux maisons, & qu'on tuât ou qu'on fît prisonnier aucun des habitans qu'on trouveroit dans la ville ou dans la campagne. Il excepta de ce nombre Pythéas, l'auteur de tous leurs maux, qui lui fut amené, & mis à mort.

De

De Thébes, après avoir pris Mégare, dont la garnison s'étoit retirée à son approche, il fit marcher ses troupes vers Corinthe, où Diæus s'étoit enfermé. Il y envoia trois des principaux de la Ligue qui s'étoient réfugiés vers lui, pour exhorter les Achéens à revenir à eux, & à accepter les conditions de paix qu'on leur offroit. Metellus souhaitoit passionnément de terminer l'affaire avant l'arrivée de Mummius. Les habitans de leur côté desiroient avec ardeur de voir finir leur maux : mais ils n'étoient pas leurs maîtres, & la faction de Diæus disposoit de tout. Les Députés furent jettés en prison, & auroient été mis à mort, si Diæus n'eût vû la multitude extrêmement irritée du supplice qu'il avoit fait souffrir à Sosicrate, qui parloit de se rendre aux Romains. Ainsi les prisonniers furent renvoiés.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Il fait proposer inutilement aux Achéens un accommodement.

Les choses étoient en cet état lorsque Mummius arriva. Il avoit hâté sa marche dans la crainte de trouver tout fini à son arrivée, & qu'un autre que lui n'eût la gloire d'avoir terminé cette guerre. Métellus lui laissa le commandement, & retourna

Le Consul Mummius arrive devant Corinthe.

AN. R. 605. Av. J.C. 146.

en Macédoine. Quand Mummius eut rassemblé toutes ses troupes, il s'approcha de la ville, & dressa son camp. Un corps de garde avancé se tenant négligemment dans son poste, les assiégés firent une sortie, l'attaquérent vivement, en tuérent plusieurs, & poursuivirent le reste jusques près du camp.

Les assiégés livrent témérairement une bataille, & la perdent.

Ce petit avantage enfla le courage des Achéens, & par là leur devint funeste. Diæus offrit la bataille au Consul. Celui-ci, pour augmenter sa témérité, retient ses troupes dans le camp, comme si la crainte l'arrétoit. La joie & l'audace des Achéens s'accrurent à un point qui ne peut s'exprimer. Ils s'avancent fiérement avec toutes leurs troupes, aiant placé leurs femmes & leurs enfans sur des hauteurs voisines pour être témoins du combat, & se fesant suivre d'un grand nombre de chariots destinés à porter le butin qu'on feroit sur les ennemis, tant ils comptoient sur une victoire assurée.

Jamais confiance ne fut plus téméraire, ni plus mal fondée. Les factieux avoient écarté du service & des Conseils tout ce qu'il y avoit de gens

gens capables de commander les troupes & de conduire les affaires, & leur en avoient substitué d'autres sans talens & sans habileté, afin d'être plus maîtres du gouvernement, & de dominer sans résistance. Les Chefs, sans connoissance de l'art militaire, sans courage, sans expérience, n'avoient pour tout mérite qu'une fureur aveugle & phrénétique. C'étoit déja la derniére des folies de hazarder sans nécessité une bataille qui devoit décider de leur sort, au lieu de songer à se défendre lontems & bravement dans une place aussi forte qu'étoit Corinthe, & à obtenir de bonnes conditions par une vigoureuse résistance.

AN. R. 606. AV. J.C. 146.

Le combat se donna près de * Leucopétra, à l'entrée même de l'Isthme. Le Consul avoit placé une partie de sa Cavalerie dans une embuscade, d'où elle sortit à propos pour attaquer en flanc celle des Achéens, qui, surprise par une attaque imprévûe, plia dans le moment. L'Infanterie fit un peu plus de résistance: mais comme elle n'étoit plus ni couverte ni soutenue par la Cavalerie, elle fut bientôt rompue, & mise en fuite. Si Diæus s'étoit retiré dans la place, il auroit pu y te-

* *Ce lieu est inconnu.*

AN. P. 606. Av. J.C. 146.

y tenir encore du tems, & obtenir une capitulation honorable de Mummius, qui ne cherchoit qu'à terminer cette guerre. Mais livré au desespoir, il courut à toute bride vers Mégalopolis sa patrie, & étant entré dans sa maison, il y mit le feu, tua sa femme pour l'empécher de tomber entre les mains des ennemis, avala du poison, & mit ainsi lui-même à sa vie une fin digne de tous les crimes qu'il avoit commis.

La ville de Corinthe est prise, brulée, & entiérement détruite.

Après la déroute, les habitans perdirent l'espérance de se défendre. Comme ils se trouvoient sans conseil, sans Chefs, sans courage, sans concert, personne ne songea à rallier les débris de la défaite pour faire encore quelque résistance, & pour obliger le vainqueur à leur accorder quelque condition supportable. Ainsi tous ceux des Achéens qui s'étoient retirés à Corinthe, & la plupart des citoiens, en sortirent la nuit suivante, & se sauvérent où ils purent. Le Consul étant entré dans la ville, l'abandonna au pillage. On fit main basse sur tout ce qui étoit resté d'hommes: les femmes & les enfans furent vendus; après avoir placé à l'écart les statues, les tableaux,

bleaux, & les meubles les plus pré-cieux, pour les envoier à Rome, on mit le feu à toutes les maisons, & la ville entiére ne fut plus qu'un incendie général qui dura plusieurs jours. On prétend, mais sans fondement, que l'or, l'argent, & l'airain, fondus ensemble dans cet incendie, formérent un métal nouveau & précieux. Ensuite on abbatit les murailles, & on les détruisit jusques dans les fondemens. Tout cela s'exécutoit par ordre du Sénat, pour punir l'insolence des Corinthiens, qui avoient violé le droit des gens en maltraitant les Ambassadeurs que Rome leur avoit envoiés.

An. R. 606. Av. J.C. 146.

Ainsi périt Corinthe, la même année que Carthage fut prise & détruite par les Romains. Il ne paroit point, ni qu'on songeât à lever de nouvelles troupes pour la défense du pays, ni qu'on convoquât aucune Assemblée pour délibérer sur le parti qu'il faloit prendre, ni que personne se mît en devoir de proposer quelque reméde aux maux publics, ni enfin qu'on cherchât à appaiser les Romains par quelques Députés qui auroient imploré leur clémence. On auroit dit,

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

à voir cette inaction, que la Ligue Achéenne entiére avoit été ensevelie sous les ruines de Corinthe, tant l'affreuse destruction de cette ville avoit jetté l'allarme dans tous les esprits, & abbatu généralement les courages.

L'Achaie est réduite en province Romaine.

On punit aussi les villes qui avoient pris part à la révolte des Achéens, en abbattant leurs murailles, & leur ôtant les armes. Les dix Commissaires, envoiés par le Sénat pour régler conjointement avec le Consul les affaires de la Gréce, abolirent dans toutes les villes le gouvernement populaire, & y établirent des Magistrats, choisis entre les plus riches citoiens. Du reste ils leur laissérent leurs loix & leur liberté. On abolit aussi toutes les assemblées communes qui se tenoient chez les Achéens, les Béotiens, les Phocéens, & autres peuples : mais elles furent rétablies peu de tems après. Depuis ce tems-là la Gréce fut réduite en province Romaine, sous le nom de province d'Achaïe, parce que lors de la prise de Corinthe les Achéens étoient le peuple le plus puissant de la Gréce : le peuple Romain y envoioit tous les ans un Préteur pour la gouverner.

Rome

Rome, en détruisant ainsi Corinthe, crut devoir donner cet exemple de sévérité, pour jetter la terreur parmi les peuples, que sa trop grande clémence rendoit hardis & téméraires par l'espérance qu'ils avoient d'obtenir du peuple Romain le pardon de leurs fautes. D'ailleurs, [a] la situation avantageuse de cette ville, où des peuples révoltés auroient pu se cantonner, & en faire une place d'armes contre les Romains, les détermina à la ruiner absolument. Ciceron, qui n'improuvoit point qu'on eût traité de la sorte Carthage & Numance, auroit souhaité qu'on eut épargné Corinthe.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Grand butin fait dans Corinthe. Tableaux d'un gand prix.

On vendit le butin pris dans Corinthe, & l'on en tira des sommes considérables. Parmi les tableaux il y en avoit un de la main d'un grand * maître, qui représentoit Bacchus, dont la beauté ne fut point connue des Romains : ils ignoroient alors tout ce qui re-

a Majores nostri... Carthaginem & Numantiam funditus sustulerunt. Nollem Corinthum. Sed credo illos secutos opportunitatem loci maximè, ne posset aliquando ad bellum faciendum locus ipse adhortari. *Cic. de Offic. l.* I. *n.* 35.

* *C'étoit Aristide. Le tableau, dont il est parlé ici, étoit si estimé, qu'on disoit communément,* Tous les tableaux ne sont rien en comparaison de Bacchus.

An. R. 606. Av. J.C. 146. regarde les beaux arts. Polybe, qui étoit pour lors dans le pays, comme je le dirai bientôt, eut la douleur de voir ce tableau servir de table aux soldats pour jouer aux dés. Il fut adjugé à Attale, dans la vente qu'on fit du butin, pour six cens mille festerces, c'est-à-dire soixante-quinze mille livres. Pline parle d'un autre tableau du même Peintre que le même Attale acheta cent talens, ou cent mille écus. Les richesses de ce Prince étoient immenses, & avoient passé en proverbe: *Attalicis conditionibus.* Ces sommes néanmoins paroissent hors de vraisemblance. Quoi qu'il en soit, le Consul, surpris qu'on eût fait monter à un si haut prix le tableau dont il s'agit, usa d'autorité, & le retint contre la foi publique, & malgré les plaintes d'Attale, parce qu'il s'imagina qu'il y avoit dans cette piéce quelque vertu cachée qu'il ne connoissoit pas.

Strab. lib. 8. pag. 381. Plin. lib. 7. cap. 38. & lib. 35. cap. 4. & 10.

Desintéressement de Mummius.

Ce [a] n'étoit point pour son intérêt particulier qu'il agissoit ainsi, ni dans le dessein de se l'approprier, puisqu'il l'en-

a Numquid L. Mummius copiosior, cùm copiosissimam urbem funditus sustulisset? Italiam ornare, quàm domum suam, maluit.

l'envoia à Rome, pour y servir d'ornement à la ville. Par où, dit Cicéron, il orna & embellit sa maison bien plus réellement, que s'il y avoit placé ce tableau. La prise de la ville la plus riche & la plus opulente qui fût dans la Gréce, ne l'enrichit pas d'une obole. Ce noble désintéressement étoit encore pour lors assez commun à Rome, & paroissoit moins la vertu des particuliers que celle du siécle même. Profiter du commandement pour s'enrichir, c'étoit non seulement une honte & une infamie, mais une prévarication criminelle. Le tableau dont je parle, fut placé dans le temple de Cérès, où les connoisseurs l'alloient voir par curiosité comme un chef-d'œuvre de l'art, & il y demeura jusqu'à-ce qu'il périt dans l'incendie de ce temple.

AN. R. 606. Av. J. C. 146.

Simplicité du même Consul.

Mummius étoit un grand homme de guerre & un grand homme de bien, mais sans litérature, sans connoissance des arts, sans goût pour les ouvrages de peinture & de sculpture, dont il ne

Quanquam, Italiâ ornatâ, domus ipsa mihi videtur ornatior.... Laus abstinentiæ, non hominis est solùm, sed etiam temporum....

Habere quæstui remp. non modò turpe est, sed sceleratum etiam & nefarium. *Cic. de Offic. lib. 2, n. 76. & 77.*

AN. R. 606. Av.J.C. 146.

ne difcernoit point le mérite, ne croiant pas qu'il y eût quelque différence entre tableau & tableau, ftatue & ftatue, ni que le nom des grands maîtres de l'art y mît le prix. Il le fit bien voir dans l'occafion dont il s'agit. [a] Il avoit chargé des entrepreneurs de faire tranfporter à Rome plufieurs tableaux & plufieurs ftatues des plus excellens maîtres. Jamais perte n'auroit été moins réparable que celle d'un pareil dépôt, compofé des chef-d'œuvres de ces Artifans rares, qui contribuent prefque autant que les grands Capitaines à rendre leur fiécle refpectable à la poftérité. Cependant Mummius, en recommandant le foin de cet amas précieux à ceux à qui il le confioit, les menaça très-férieufement, fi les ftatues, les tableaux, & les chofes dont il les chargeoit de répondre venoient à fe per-

a Mummius tam rudis fuit, ut, capta Corintho, cùm maximorum artificum perfectas manibus tabulas ac ftatuas in Italiam portandas locaret, juberet prædici conducentibus, fi eas perdidiffent, novas eos reddituros. Non tamen puto dubites, Vinici, quin magis pro republica fuerit, manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quàm in tantum ea intelligi; & quin hac prudentia illa imprudentia decori publico fuerit convenientior. *Vell. Patercul. lib.* 1. *n.* 13.

perdre ou à se gâter en chemin, de les obliger à en fournir d'autres à leurs frais & dépens.

AN. R. 606. Av J.C. 146.

Ne seroit-il pas à souhaiter, dit un Historien qui nous a conservé ce fait, que cette heureuse ignorance subsistât encore, & une telle grossiéreté ne seroit-elle pas infiniment préférable, par raport au bien public, à cette extrême délicatesse où notre siécle a porté le goût pour ces sortes de raretés ? Il parloit dans un tems où ce goût pour les beaux ouvrages de l'art étoit aux Magistrats une occasion d'exercer dans les provinces toutes sortes de vols & de brigandages.

Zéle de Polybe pour l'honneur de Philopémen. *Polyb. apud Vales. p. 190-192.*

J'ai dit que Polybe, en revenant dans le Péloponnése, eut la douleur de voir la destruction & l'incendie de Corinthe, & sa patrie réduite en province de l'Empire Romain. Si quelque chose fut capable de le consoler dans une conjoncture si funeste, ce fut l'occasion qu'il eut de défendre la mémoire de Philopémen son Maître dans la science de la guerre.

Un Romain s'étant mis en tête de faire abbattre les statues qu'on avoit dressées à ce Héros, eut la hardiesse de

AN. R. 606. Av. J.C. 146. de le pourſuivre criminellement comme s'il eût été en vie, & de l'accuſer devant Mummius d'avoir été l'ennemi des Romains, & d'avoir toujours traverſé leurs deſſeins autant qu'il avoit pu. Cette accuſation étoit outrée, mais elle avoit quelque couleur, & n'étoit pas tout-à-fait ſans fondement. Polybe prit hautement ſa défenſe. Il repréſenta Philopémen comme le plus grand Capitaine que la Gréce eût produit dans ces derniers tems, qui pouvoit avoir quelquefois porté un peu trop loin ſon zêle pour la liberté de ſa patrie; mais qui, en pluſieurs occaſions, avoit rendu des ſervices conſidérables au Peuple Romain, comme dans les guerres contre Antiochus & contre les Etoliens. Les Commiſſaires, devant qui il plaidoit une ſi belle cauſe, touchés de ſes raiſons, & encore plus de ſa reconnoiſſance pour ſon Maître, décidérent qu'on ne toucheroit point aux ſtatues de Philopémen, en quelque ville qu'elles ſe trouvaſſent. Polybe, profitant de la bonne volonté de Mummius, lui demanda encore les ſtatues d'Aratus & d'Achéus; & elles lui furent accor-

accordées, quoiqu'elles eussent déja été transportées du Peloponnése dans l'Acarnanie. Les Achéens furent si charmés du zêle que Polybe avoit fait paroitre en cette occasion pour l'honneur des grands hommes de son pays, qu'ils lui érigérent à lui-même une statue de marbre.

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Desintéressement du même Polybe.

Dans le même tems il donna une preuve de son désintéressement, qui lui fit autant d'honneur parmi ses citoiens, que sa défense de la mémoire de Philopémen. Après la destruction de Corinthe, on songea à punir les auteurs de l'insulte faite aux Ambassadeurs Romains, & l'on mit leurs biens à l'encan. Lorsqu'on en vint à ceux de Diæus qui y avoit eu le plus de part, les dix Commissaires ordonnérent au Questeur, qui les mettoit en vente, de laisser prendre à Polybe parmi ces biens tout ce qu'il y trouveroit à sa bienséance, sans rien exiger de lui, & sans en rien recevoir. Il refusa cette offre, quelque avantageuse qu'elle parût, & il auroit cru se rendre complice en quelque sorte des crimes de ce scélérat, s'il avoit pris quelque partie de ses biens: outre qu'il regardoit comme hon-

An. R. 606. Av. J.C. 146.

honteux de s'enrichir des dépouilles de son concitoien. Non seulement il ne voulut rien accepter : il exhorta encore ses amis de ne rien souhaiter de ce qui avoit appartenu à Diæus ; & tous ceux qui suivirent son exemple furent extrêmement loués.

Il établit l'ordre & la tranquillité dans l'Achaie Polyb. ibid.

Toute cette conduite de Polybe fit concevoir aux Commissaires une si grande estime pour lui, qu'en sortant de la Gréce ils le priérent de parcourir toutes les villes qui venoient d'être conquises, & d'accommoder leurs différens, jusqu'à-ce que l'on s'y fût accoutumé au changement qui s'y étoit fait, & aux nouvelles loix qui leur avoient été données. Polybe s'acquitta d'une commission si honorable avec tant de douceur, de justice, & de prudence, que soit par raport au gouvernement général, soit par raport aux querelles particuliéres, tout se calma, tout rentra dans une parfaite tranquillité. En reconnoissance d'un si grand bienfait on lui érigea des statues en différens endroits, une entr'autres dont la base portoit cette inscription : *Que la Gréce n'auroit pas fait de fautes, si dès le commencement elle eût été*

docile

docile aux conseils de Polybe ; mais qu'après ses fautes, il avoit été seul son libérateur. AN. R. 606. Av. J.C. 146.

Polybe, après avoir ainsi établi l'ordre & la tranquillité dans sa patrie, retourna joindre Scipion à Rome, d'où il le suivit à Numance, comme il l'avoit accompagné devant Carthage.

Triomphes de Métellus & de Mummius.

Métellus, de retour à Rome, fut honoré du Triomphe, comme vainqueur de la Macédoine & de l'Achaïe, & il prit le surnom de *Macedonicus.* L'imposteur Andriscus étoit traîné devant son char. Entre les dépouilles, parut ce qu'on appelloit *l'Escadron d'Alexandre le Grand.* Ce Prince, à la bataille du Granique, avoit perdu vingt-cinq braves Cavaliers de la compagnie d'élite, que l'on appelloit *la Compagnie des amis du Roi.* Il leur fit faire à chacun, par Lysippe le plus habile ouvrier en ce genre, une statue équestre, & y joignit la sienne. Ces statues avoient été placées à Dium ville de Macédoine. Métellus les fit transporter à Rome, & en décora son triomphe.

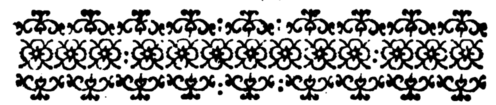
Mummius obtint aussi l'honneur du Triomphe ; & en conséquence de la

AN. R. 606. Av. J.C. 146.

conquête qu'il avoit faite de l'Achaïe, il prit le ſurnom d'*Achaïcus*. Il fit porter dans ſon Triomphe un grand nombre de ſtatues & de tableaux, qui firent depuis l'ornement des édifices publics de Rome & de pluſieurs autres villes d'Italie; mais aucune n'entra dans la maiſon du Triomphateur.



LIVRE



LIVRE VINGT-SEPTIEME.



E LIVRE renferme un espace d'environ vingt ans. Il contient principalement la guerre contre Viriathus, & celle de Numance: puis plusieurs faits détachés jusqu'aux mouvemens des Gracques.

§. I.

L'Espagne cause beaucoup de peine & d'inquiétude aux Romains. Ceux-ci font plusieurs pertes dans la Celtibérie. Divers peuples d'Espagne envoient des Députés à Rome, pour demander la paix. Discours des Députés. Le Sénat les renvoie à Marcellus, mais ordonne secrettement la guerre. La Jeunesse Romaine refuse d'aller servir en Espagne. Le jeune Scipion offre ses services, & entraîne après lui toute la Jeunesse. Marcellus conclut la paix avec les Celtibériens.

riens. Cruelle avarice du Consul Lucullus. Siége & prise d'Intercatie. Combat singulier & victoire de Scipion. Lucullе forme & léve le siége de Pallantia. Le Préteur Galba est défait en Lusitanie. Détestable perfidie de ce Préteur. Viriathus échape du meurtre. De simple berger il devient un terrible guerrier. Fécond en ruse, il bat les Romains en plusieurs rencontres. Le Consul Fabius Emilianus marche contre Viriathus. Un mot de Scipion exclut les deux Consuls du commandement des armées. Fabius remporte plusieurs avantages sur Viriathus. Métellus fait pendant deux ans la guerre contre les Celtibériens. Sa fermeté : son humanité. Mot de lui sur le secret. Eloge & caractére de Viriathus. Après avoir défait le Consul Fabius, il se retire dans la Lusitanie. Q. Pompeïus parvient au Consulat par une mauvaise ruse. Excès auxquels Métellus se porte, lorsqu'il apprend que Pompeïus doit lui succéder. Diverses expéditions de Pompeïus, peu considérables. Expéditions de Fabius dans l'Espagne Ultérieure. Paix conclue entre Viriathus & les Romains. Cette paix est

est rompue. Viriathus se dérobe par ruse à la poursuite de Cépion. Il lui demande la paix inutilement. Cépion, devenu odieux à toute l'armée, court un grand risque. Il fait tuer Viriathus par trahison. Combien ce Chef est regretté. Ses obséques : son mérite. Pompée ruine ses troupes en continuant le siége de Numance pendant l'hiver. Il conclut un Traité de paix avec les Numantins. Pompée ensuite nie avoir fait ce Traité, & il a le crédit de se faire absoudre à Rome. Exemple de sévérité contre un déserteur. Les deux Consuls mis en prison par les Tribuns du peuple. Fermeté du Consul Nasica à l'égard du peuple. Brutus bâtit Valence. Il purge la province de brigands. Popillius défait par ruse devant Numance. Mancinus arrive devant cette ville. Il se retire de nuit, & est poursuivi par les Numantins. Il fait avec eux un indigne Traité par le ministère de Tibérius. Il est mandé à Rome. Mancinus & les Députés de Numance sont écoutés dans le Sénat. Ti. Gracchus appuie fortement la cause de Mancinus. Le Consul Emilius attaque les Vaccéens, assiége Pallance, & est enfin

 obligé

obligé de s'enfuir précipitamment. Heureux succès de Brutus dans l'Espagne. Passage du fleuve de l'oubli. On ordonne à Rome que Mancinus soit livré aux Numantins. Ceux-ci refusent de le recevoir. Il revient à Rome. Noble confiance du Consul Furius en sa vertu. Scipion Emilien est nommé Consul. L'Espagne lui est donnée pour département. Il travaille & réussit à réformer son armée. Elle change entiérement de face. Jugurtha vient trouver Scipion. Marius sert sous lui. Scipion persiste à refuser le combat contre les Numantins. Il tire des lignes de contrevallation & de circonvallation autour de la ville. Il ferme le passage du fleuve Durius. Merveilleux ordre qu'il établit pour être informé de tout. Vains efforts des Numantins. Ils implorent le secours des Arvaques. Scipion punit sevérement la ville de Lutia. Générosité & desintéressement de Scipion. Les Numantins font demander la paix. Numance massacre ses Députés. La famine y fait d'horribles ravages. Enfin elle se rend. Plusieurs se font mourir. Numance est ruinée de fond en comble. Triomphes de Scipion & de Brutus.

Réfle-

Réflexions sur le courage des Numantins, & sur la ruine de Numance. Vie privée de Scipion l'Africain.

L'Espagne cause beaucoup de peine & d'inquiétude aux Romains.

PENDANT que les armes Romaines prospéroient dans l'Afrique & dans l'Achaïe, où elles ruinérent entiérement Carthage & Corinthe, elles n'eurent pas de si heureux succès dans l'Espagne, laquelle, bien que vaincue plusieurs fois, ne fut jamais domtée ni parfaitement soumise avant Auguste. Nous avons déja remarqué ailleurs, que de toutes les provinces de l'Empire, ce fut celle qui eut le plus de peine à subir le joug de l'obéïssance, & qui, toujours prête à se révolter, fit une résistance & plus longue, & plus opiniâtre. C'est [a] le caractére qu'Horace lui donne en plus d'un endroit, en relevant les victoires qu'Auguste remporta sur les peuples de l'Espagne par lui-même ou par ses Lieutenans, & la gloire qu'il eut enfin de la soumettre. Dans le tems dont nous allons parler, l'Espagne donna bien de l'exercice aux Romains. Viriathus d'une part & les Nu-

a Cantabrum indoctum juga ferre nostra. *Od.* 6. *l.* 2. Cantaber serâ domitus catena. *Od.* 8. *l.* 3. Cantaber non antè domabilis. *Od.* 14. *l.* 4.

Numantins de l'autre défirent souvent leurs armées, & couvrirent leurs Généraux de honte & d'opprobre. Je ne ferai point deux titres différens de la guerre de Viriathus & de celle de Numance. Comme la durée de la premiére est renfermée dans celle de la seconde, & que les événemens en sont mélés jusqu'à un certain point, je comprendrai le tout sous le nom de guerre d'Espagne. Elle se fit de différens côtés pendant l'espace de vingt ans, avec quelque interruption, mais toujours avec une animosité & un acharnement, qui a marquoit bien que ce n'étoit point une guerre de gloire & d'ambition, mais d'inimitié & de haine, qui ne pouvoit se terminer que par la ruine de l'une des deux nations. Cette guerre-ci finit par la destruction entiére de Numance.

AN. R. 598.
AV. J.C. 154.

Q. OPIMIUS.
L. POSTUMIUS.

Une victoire remportée par les Lusitaniens sur le Préteur Calpurnius Pison, donna du courage aux peuples voisins, les entraîna tous dans la révolte,

a Cum Celtiberis bellum, ut cum inimicis, gerebatur, uter esset, non uter imperaret. *Offic.* I. 38.

volte, & leur fit prendre les armes contre les Romains. An. R. 598. Av. J.C. 154.

La crainte que ce soulévement n'eût des suites fâcheuses, fit avancer la nomination des Consuls, & leur départ.

Q. FULVIUS NOBILIOR.
T. ANNIUS LUSCUS.

An. R. 599. Av. J.C. 153.

Les Consuls entrérent en charge, non plus le quinze Mars, comme c'étoit l'usage depuis lontems, mais le premier Janvier. Et cet exemple passa en régle.

Les Romains font plusieurs pertes dans la Celtibérie.

Appian. in bel. Hisp. pag. 279-281.

Fulvius, aiant eu pour département l'Espagne, marcha contre les Celtibériens surnommés *Belli*. Ces peuples occupoient Ségéda, ville fort grande & puissante, & ils la fortifioient extrêmement malgré les défenses expresses du Sénat. Quand ils apprirent l'approche du Consul, qui venoit à la tête d'une armée de trente mille hommes, n'aiant pas eu le tems d'achever leurs fortifications, ils se retirérent avec leurs femmes & leurs enfans chez les Arvaques, dont la principale ville étoit Numance, implorant leur secours contre l'ennemi commun. Ceux-ci mirent à la tête de leurs troupes Carus citoien de Ségéda, l'un des plus habiles Capi-

AN. R. 599. Av. J.C. 153.

taines du pays. Aiant dressé des embuches aux Romains, il les attaqua avec vingt-mille hommes de pié, & cinq mille chevaux. L'action fut fort vive, & le succès douteux. Il périt de chaque côté six mille hommes. Les Arvaques se retirérent la nuit suivante dans Numance. Le Consul les y suivit le lendemain, & alla camper à trois milles de la ville. Il s'y donna un second combat. Les Romains eurent d'abord l'avantage, & poursuivirent les vaincus jusqu'aux portes de Numance. Mais les éléphans, que Masinissa leur avoit envoiés, s'étant tournés contre eux-mêmes, les Numantins qui virent que le désordre s'étoit mis dans les troupes ennemies, sortirent de leur ville, les attaquérent vivement, & leur tuérent plus de quatre mille hommes. Ils en perdirent aussi de leur côté près de la moitié. Les Romains eurent encore quelques autres mauvais succès. Ocilis, ville célébre dans le pays, où le Consul avoit mis en dépôt son argent & ses vivres, se rendit aux Celtibériens.

App. ibid. Le Préteur L. Mummius dans l'Espagne Ultérieure reçut d'abord un échec considérable. Mais ensuite, aiant pro-

profité de sa disgrace, il remporta plusieurs avantages, qui sans être décisifs, lui méritérent néanmoins l'honneur du triomphe. C'est le même Mummius qui dans son Consulat, dont nous avons déja parlé, prit & détruisit Corinthe.

AN. R. 599. Av. J.C. 153.

M. CLAUDIUS MARCELLUS III.
L. VALERIUS FLACCUS.

AN. R. 600. Av. J.C. 152.

Divers peuples d'Espagne envoient des Députés à Rome, pour demander la paix.
Appian.

Le Consul Marcellus n'eut pas de grands succès contre les Celtibériens. Il reprit pourtant la ville d'Ocillis, de qui il exigea des otages, & trente talens d'argent (trente mille écus.) Comme il se préparoit à mettre le siége devant Nergobrix, les habitans députérent vers lui pour lui demander la paix à telles conditions qu'il lui plairoit. Il leur répondit qu'ils n'avoient point de paix à espérer, à moins que les Arvaques & les Celtibériens surnommés *Belli* ne se joignissent à eux pour faire la même demande. Ces peuples n'eurent pas de peine à y consentir. Le Consul leur accorda une tréve, pour leur laisser le tems d'aller se présenter au Sénat. D'autres peuples, alliés des Romains, envoiérent aussi à Rome leurs Députés,

An. R. 600. Av. J.C. 152.

pour s'oppoſer à la demande des premiers, ne croiant pouvoir être en ſûreté qu'à l'abri des armes Romaines.

Marcellus paſſa les quartiers d'hiver dans un lieu appellé Corduba, ſitué ſur le fleuve Bétis, en un pays extrêmement fertile. Il aggrandit la place, la fortifia, de ſorte qu'il en a été regardé comme le fondateur. Et telle eſt l'origine de la Colonie de Cordoue.

Mummius aiant quitté la Luſitanie, pour aller demander le Triomphe à Rome, le Préteur M. Atilius prit le gouvernement de cette Province en ſa place. Le nouveau Général, après quelques légers ſuccès, s'étant retiré avec ſes troupes dans les quartiers d'hiver, la révolte devint preſque générale parmi ces peuples, & ils attaquérent quelques villes qui s'étoient déclarées pour les Romains.

An. R. 601. Av. J.C. 151.

A. POSTUMIUS ALBINUS.
L. LICINIUS LUCULLUS.

Diſcours des Députés. *Polyb. Legat.* 141. *Appian.*

Cependant les Députés dont nous avons parlé arrivérent à Rome. Ceux qui étoient amis du Peuple Romain, furent reçus dans la ville: pour les Arvaques, que l'on regardoit comme ennemis, on leur ordonna de reſter audela

audela du Tibre, jusqu'à ce qu'on les mandât. Le Consul introduisit bientôt après les premiers à l'audience du Sénat. Tout barbares qu'ils étoient, ils firent un exposé très-net & très-sensé des différentes factions de leur contrée. „ Ils représentérent que si „ l'on ne punissoit pas avec sévérité „ ceux qui avoient pris les armes con- „ tre les Romains, ils ne manqueroient „ pas, dès que l'armée Consulaire seroit „ sortie du pays, de fondre sur les „ amis des Romains, & de les traiter „ comme des traîtres à leur patrie ; „ & qu'au premier avantage qu'ils au- „ roient, il leur seroit aisé d'entraîner „ dans leur parti toute l'Espagne. Ils „ demandérent en conséquence, ou „ qu'il restât toujours une armée dans „ l'Espagne, & qu'un Consul fût en- „ voié chaque année pour protéger les „ Alliés, & les mettre à couvert des „ insultes des Arvaques ; ou qu'avant „ que d'en rappeller les Légions, on „ tirât de la rebellion des Arvaques „ une vengeance si éclatante, qu'elle „ inspirât de la terreur à quiconque „ seroit tenté de suivre leur exem- „ ple.

AN. R. 601. Av. J.C. 151.

On donna ensuite audience aux Arvaques.

AN. R. 601. Av. J. C. 151. vaques. Quoique dans leurs paroles ils affectassent une espéce d'humiliation, il ne fut pas difficile d'apercevoir qu'ils ne se croioient pas vaincus, & que le fond de leur cœur ne répondoit pas à ces dehors de soumission. „ Ils relevoient les avantages qu'ils avoient „ remportés en plusieurs combats, & „ fesoient ressouvenir les Romains de „ l'inconstance de la fortune. Ils déclarérent cependant que si on leur „ imposoit quelque peine, ils la subiroient volontiers : pourvû qu'après „ avoir par là expié la faute qu'ils „ avoient pu commettre par inadvertance, on les rétablît aux mêmes „ droits que Ti. Gracchus leur avoit „ accordés par le Traité qu'il avoit „ fait avec eux.

Le Sénat les renvoie à Marcellus, mais ordonne secrettement la guerre.

Quand le Sénat eut entendu les Députés de Marcellus, connoissant par leurs discours, & par les Lettres mêmes du Général, qu'il inclinoit ouvertement pour la paix, il ne jugea pas à propos de s'expliquer avec les Ambassadeurs des Espagnols, & se contenta de leur répondre que Marcellus leur feroit connoitre les intentions du Sénat. Mais en même tems, persuadé que l'intérêt des Alliés

&

AN. R. 601. AV. J. C. 151.

& la gloire de la République demandoient que l'on agît avec vigueur, il donna ordre sous main aux Députés du Proconsul qui repartoient pour l'Espagne, de lui déclarer qu'il eût à faire vivement la guerre aux Arvaques, & d'une maniére digne du nom Romain.

La Jeunesse Romaine refuse d'aller servir en Espagne.

Polyb. Appian.

Comme on comptoit peu sur le courage de Marcellus, on songeoit à lui envoier au plutôt un successeur avec de nouvelles troupes. Les Consuls ne manquoient point de zéle & d'ardeur : mais quand il s'agit de faire des levées, on y trouva des difficultés qui surprirent d'autant plus, qu'on s'y attendoit moins. On avoit appris à Rome par Q. Fulvius & par les soldats qui avoient servi sous lui en Espagne, qu'ils avoient été obligés d'avoir presque toujours les armes à la main, qu'ils avoient eu des combats sans nombre à livrer & à soutenir, qu'une infinité de Romains y avoient péri, que le courage des Celtibériens étoit invincible, que Marcellus trembloit qu'on ne lui ordonnât de leur faire plus lontems la guerre. Ces nouvelles jettérent la Jeunesse dans une si grande consternation, qu'à entendre parler les plus

vieux

AN. R. 601. Av. J.C. 151.

vieux Romains, on n'en avoit jamais vû une semblable. Au lieu qu'autrefois on trouvoit plus de Tribuns que l'on n'en demandoit, il ne se présenta personne pour cet emploi. Ceux que le Consul chargé de la guerre d'Espagne désigna pour ses Lieutenans Généraux, refusérent de le suivre. Ce qu'il y eut de plus déplorable, c'est que la Jeunesse même, quoique citée selon l'usage, ne voulut pas s'enrôller.

Le jeune Scipion offre ses services, & entraine après lui toute la Jeunesse.

Le Sénat & les Consuls, effraiés d'un événement si étrange & si peu attendu, ne savoient quel parti prendre, trouvant, dans une telle conjoncture, & la sévérité & la douceur également dangereuses. Scipion l'Africain, qui ne passoit guéres alors trente ans, seul intrépide & soumis au milieu de cette jeunesse également timide & indocile, fit paroitre en cette occasion son courage, & se montra dès lors né pour soutenir la gloire ou effacer la honte du nom Romain. Il se leva, & dit qu'il iroit servir la République en Espagne, soit comme Tribun, soit dans quelque autre grade qu'on voulût lui assigner. „ Qu'il étoit invité d'aller en „ Macédoine pour une fonction où il „ auroit eu moins de risques à courir; „ (en

(en effet les Macédoniens l'avoient demandé nommément pour pacifier quelques troubles qui s'étoient élevés dans le pays :) „ mais qu'il ne pou„ voit abandonner la République dans „ des conjonctures si pressantes, & qui „ appelloient en Espagne tous ceux qui „ avoient quelque amour pour la bel„ le gloire „. Ce discours surprit, & charma. On reconnut avec joie dans cette généreuse résolution l'héritier des Scipions & des Emiles. On courut sur le champ l'embrasser. Le lendemain les applaudissemens redoublérent. On vit pour lors combien le bon exemple est efficace. Ceux qui auparavant avoient eu peur d'être enrôlés, maintenant dans la crainte que la comparaison qu'on ne manqueroit pas de faire du courage de Scipion avec leur lâcheté, ne les perdît d'honneur, s'empressérent ou à briguer les emplois militaires, ou à se faire inscrire sur les rôles.

AN. R. 601. Av. J.C. 151.

Ce zêle généreux du jeune Scipion rappelle bien naturellement le souvenir de celui que fit paroitre son ayeul adoptif le premier Scipion l'Africain dans une semblable conjoncture, & par raport à la même Espagne.

Pen-

AN. R. 601. Av. J.C. 151.

Marcellus conclut la paix avec les Celtibériens.

Appian. de bel. Hisp. 283.

Pendant que tout cela se passoit à Rome, le Proconsul Marcellus, plus fin que brave, desirant extrêmement de terminer la guerre avant l'arrivée de son successeur, pour se débarrasser des périls, & s'assurer en même tems l'honneur d'avoir pacifié l'Espagne, engagea les Celtibériens par douceur & par caresses à faire la paix. Le Traité fut conclu, & l'on convint „ que „ les Celtibériens, après qu'ils au„ roient donné des otages, & fourni „ la somme de six cens talens, (six „ cens mille écus) vivroient selon leurs „ loix, & seroient reputés amis & alliés „ du Peuple Romain.

Cruelle avarice du Consul Lucullus.

Appian. p. 283.

Le Consul Lucullus étoit chargé de la guerre d'Espagne, & il y venoit dans le dessein de profiter des dépouilles d'une si riche Province. En arrivant il vit avec douleur que la paix étoit conclue avec les Celtibériens. Il n'osa pas donner atteinte à un Traité tout récent, & tourna ses vûes d'un autre côté. Il résolut d'attaquer les Vaccéens, voisins des Arvaques, quoiqu'il n'eût ni ordre du Sénat, ni aucun sujet légitime de leur faire la guerre. Il ne laissa pas de venir mettre le siége devant Cauca, une de leurs villes prin-

cipales. Après une légére & courte résistance, les habitans se rendirent. Il exigea d'eux des otages, & cent talens; & voulut que leur cavalerie entrât au service des Romains. Il introduisit aussi dans la ville une garnison de deux mille hommes. Les Caucéens ne se refusérent à rien. Aussitôt la garnison ouvre les portes à l'armée entiére, qui fait main basse sur toute la jeunesse capable de porter les armes : il y en eut vingt mille de tués. Les vieillards, les femmes, les enfans furent vendus en captivité; & presque personne ne put se sauver. Le bruit d'une si barbare exécution répandit l'effroi dans tout le pays, & fit abhorrer & détester par tout le nom Romain. AN. R. 601. Av.J.C. 151.

De là, Lucullus passa à *Intercatie*, autre ville des Vaccéens très-forte, où les Espagnols avoient vingt mille hommes de pié, & deux mille chevaux. Le Consul les exhortant à se rendre à des conditions raisonnables : *Il faudroit donc ignorer*, répliquérent-ils en lui insultant, *la bonne foi dont vous avez fait preuve à Cauca*. Les assiégés donnoient de fréquentes escarmouches, mais évitoient d'en venir à un Siége & prise d'Intercatie.

com-

[illegible] Espagnol, [illegible] Les ôtages ne [illegible] Sci- [illegible] Les [illegible] Conseil dix [illegible] certain nombre de [illegible] ges :

ges: c'étoit de quoi l'on étoit convenu. Car d'or & d'argent, unique objet que cherchoit Lucullus dans ce pays, il ne s'en trouva point. Il rendit à Scipion tout l'honneur qui lui étoit dû en présence de l'armée, & le décora d'une Couronne murale. C'est par ces degrés qu'on arrive enfin au premier rang, & c'est ainsi que se forment les grands hommes.

AN. R. 601. Av. J. C. 151.

Luculle forme & léve le siége de Pallantia.

Luculle, dont l'espérance avoit été trompée à la prise d'Intercatie, chercha à se dédommager en attaquant Pallantia, ville très-forte & très-opulente. On lui représenta en vain que cette entreprise, dans la saison où l'on étoit, pouvoit devenir fort dangereuse: l'avarice n'écoute point de sages conseils. Il en reconnut enfin la vérité, mais à sa honte, étant obligé, faute de vivres, de lever le siége. Les assiégés le poursuivirent & le harcellérent dans sa marche, jusqu'à-ce qu'il fût arrivé au fleuve Durius ou *Douro*. Les Espagnols s'étant retirés, le Consul se retira dans la Turdétanie, pour y passer ses quartiers d'hiver.

Le Préteur Galba est défait en Lusitanie.

Du côté de l'Espagne Ultérieure, c'est-à-dire dans la Lusitanie, le Préteur Ser. Sulpicius Galba, qui succé-

da

AN R. 601. Av. J. C. 151.

da à M. Atilius, aiant fait une marche forcée pour aller secourir les Alliés qui étoient fort pressés, arriva fort à propos près de l'ennemi, l'attaqua, & le mit en fuite. Néanmoins ses troupes extrémement fatiguées n'aiant pas eu un moment de repos, ne poursuivirent les fuiards qu'avec beaucoup de langueur, & en s'arrétant de tems en tems. L'ennemi s'en aperçut, revint sur ses pas, attaqua vivement les *Romains* qui pouvoient à peine soutenir leurs armes, & leur tua environ sept mille hommes. Galba n'osa plus rien entreprendre depuis, & mit ses troupes en quartier d'hiver, jusqu'à-ce que Lucullus vînt le seconder.

Nous avons dit que Luculle passoit ses quartiers d'hiver dans la Turdétanie. S'étant aperçu que les troupes des Lusitans, qui étoient dans le voisinage, ne gardoient aucune discipline, il envoia contre elles un assez fort détachement, & en tua quatre mille. Aiant attaqué l'armée des mêmes ennemis près de Cadix, il en fit périr quinze cens, poussa les autres sur une hauteur, où bientôt après, faute de vivres, ils furent obligés de se rendre. Il ne trouva plus de résistance dans la Lusi-

Lusitanie, après ces heureux succès, & ravagea tout le pays impunément. AN. R. 601. Av. J.C. 141.

Cet exemple donna du courage à Galba, & il en fit autant de son côté, portant par tout le fer & le feu: ce qui fit rentrer les Peuples révoltés dans leur devoir, du moins à l'extérieur. Ils demandérent à Galba d'être admis à l'amitié du Peuple Romain aux mêmes conditions que leur avoit prescrites M. Atilius l'année précédente. Galba, cachant un noir & détestable dessein sous un dehors gracieux & obligeant, leur témoigna „ avoir compassion de leur état, & être „ fâché de voir que plutôt par nécessité, que par mauvaise volonté, ils „ fussent réduits à exercer des vols, des „ brigandages, des pilleries. Qu'il „ sentoit bien que c'étoit le besoin & „ la pauvreté, causés par la stérilité de „ leurs terres, qui les forçoit à embrasser ce genre de vie. Qu'il pourroit, si cela leur paroissoit convenable, & qu'ils voulussent véritablement devenir amis du Peuple Romain, les placer dans un meilleur „ terrain, & les établir plus avantageusement; en les partageant néanmoins

Détestable perfidie de Galba.

Appian. in Hisp. p. 288.

AN. R. 601. AV. J.C. 151.

„ moins en trois bandes, parce qu'il „ n'avoit pas en sa disposition un espace „ de bonne terre assez étendu pour les „ réunir tous ensemble „. L'air de bonté & de bonne foi avec lequel il leur parloit, les persuada. Ils acceptérent sa proposition, se transportérent dans les trois endroits qu'il leur indiqua écartés l'un de l'autre, & là attendirent selon ses ordres qu'il fût de retour. Après cela, il va trouver les premiers, & feignant de les regarder desormais comme des amis, il les engage à lui remettre leurs armes dont ils n'ont plus de besoin, ce qu'ils font sans peine. Après les avoir ainsi désarmés, il les environne de retranchemens, & les fait tous égorger, pendant qu'ils imploroient vainement contre une telle perfidie la colére & la vengeance des dieux. Il en usa de même à l'égard des seconds, puis des troisiémes. Peu échapérent au carnage, du nombre desquels se trouva Viriathus, réservé sans doute par un ordre exprès de la Providence pour ne pas laisser impuni même sur la terre un crime si contraire à toutes les loix divines & humaines. Les Auteurs ne conviennent point entr'eux sur le nombre de ceux

Viriathus échapé du meurtre.

ceux qui périrent dans cette occasion, les uns le fesant monter seulement à neuf mille, d'autres à trente mille. Apparemment que les derniers ont réuni ensemble & ceux qui furent égorgés, & ceux qui furent vendus. Galba distribua une part très-médiocre du butin à l'armée : son avarice insatiable absorba tout le reste.

AN. R. 601. Av. J. C. 151.

A son retour à Rome, il fut accusé devant le Peuple pour cet horrible meurtre. Caton fut sa plus forte & plus redoutable partie. Je raporterai dans la suite tout ce qui regarde ce jugement.

L. MARCIUS.
M. MANILIUS.

AN. R. 603. Av. J. C. 149.

L'exécution sanglante de Galba ne termina pas la guerre en Lusitanie. Les Romains paiérent bientôt de leur sang & de leurs défaites la perfidie dont ils s'étoient rendus coupables. Croiroit-on qu'un homme de néant, sorti de la poussiére & de la plus basse condition, pût jamais avoir la pensée & former le dessein de faire la guerre au plus puissant Peuple du monde ? C'est pourtant ce que fit Viriathus, cet Espagnol échapé à la cruauté de

Viriathus, de simple berger devient un terrible guerrier.

Appian. in Hisp. 289.

An. R. 603. Av. J.C. 149.

Galba. Tout instrument est bon & suffisant entre les mains de Dieu, quand il veut châtier les hommes, & faire éclater sa justice. Viriathus, de berger devenu chasseur, & de chasseur brigand, s'étoit lontems exercé dans les forêts à une vie dure & pénible avec d'autres montagnards, tous gens de main & hardis comme lui, sans bien & sans espérance, ne vivant que de la pointe de leur épée, accoutumés à tomber brusquement du haut de leurs montagnes sur les passans, & à disparoitre dans le moment même, enfin endurcis aux plus grands dangers & aux plus rudes fatigues. Sa troupe insensiblement, sur la réputation du Chef, qui augmentoit de jour en jour, s'accrut à tel point, qu'elle devint une armée, avec laquelle il osa tenir tête aux Generaux du Peuple Romain, comme nous allons le voir.

Il defait en rusès, il bat les Romains en plusieurs rencontres. Appian.

L'armee des Lusitains, composée de dix mille hommes, ravageoit la Turdétanie. Le Préteur C. Vétilius arriva à propos, & les attaqua si vivement, qu'il en tua un grand nombre, & poussa les autres dans un endroit, où il paroissoit qu'ils ne pouvoient demeurer sans périr de faim, ni en sortir sans

être

être taillés en piéces par les ennemis. AN. R.
Dans cette extrémité, ils envoient des 603.
Députés vers le Préteur, pour lui de- AV. J.C.
mander par grace „ qu'il leur accor- 149.
„ dât des terres qu'ils puſſent cultiver,
„ & où ils puſſent s'établir: qu'en re-
„ connoiſſance ils emploieroient leurs
„ bras & leurs armes au ſervice du
„ Peuple Romain, dont ils devien-
„ droient les plus zélés & les plus fidé-
„ les Alliés „. Vetilius gouta fort cette proposition, & l'on étoit près de conclure le Traité, lorſque Viriathus s'adreſſant à ſes camarades : *Ignorez-vous donc*, leur dit-il, *avec quels hommes vous allez traiter ? Avez-vous oublié que les Romains ne ſont jamais plus à craindre, que quand ils témoignent quelque bonté ? & voulez-vous, par une aveugle & imprudente crédulité, vous expoſer vous-mêmes à une ſanglante boucherie comme celle qui nous a enlevé ſous Galba tant de braves compagnons ? Si vous voulez me croire & m'obéir, je ſaurai bien vous tirer du danger qui vous jette dans le deſeſpoir*. Il n'en falut pas dire davantage : tous lui jurérent ſur le champ obéïſſance.

Il range auſſitôt ſes troupes, comme pour donner combat. Il choiſit mille

AN. R. 603. AV. J.C. 149.

hommes de cheval pour demeurer auprès de lui. Il donne ordre aux autres, dès qu'ils le verront monter à cheval, de fuir le plus promtement qu'ils pourront en se répandant de différens côtés, & d'aller l'attendre à la ville de Tribola. Le Préteur surpris & déconcerté n'osa pas les poursuivre, dans la crainte que les troupes qui restoient ne vinssent tomber sur ses derriéres. Il tourna donc toutes ses forces contre Viriathus. Mais celui-ci, par la vitesse de ses chevaux, éluda toutes ses attaques, tantôt fesant semblant de fuir, tantôt s'arrétant tout-à-coup, quelquefois même paroissant vouloir s'avancer contre lui. Par ce manége, il retint les Romains ce jour-là & le suivant dans le même endroit. Quand il crut le reste des troupes arrivé en lieu de fureté, il se déroba de nuit par des sentiers inconnus aux autres, mais qui lui étoient très-familiers, & il échapa aux Romains, que l'ignorance des lieux, la pesanteur de leurs armes, & le peu de légéreté des chevaux empéchérent de le poursuivre lontems & vivement. L'heureux succès de cette ruse lui attira une grande réputation, & lui donna une gran-

grande autorité. Il vint de tous côtés AN. R.
des troupes se ranger sous ses étendars. 603.
Av.J.C.
Le Préteur, sachant que Viriathus 149.
étoit à Tribola, marcha contre lui. Il faloit traverser une forêt. Le nouveau Général Espagnol y cacha une embuscade, & s'étant montré avec un petit nombre de troupes il prit la fuite précipitamment comme effraié, & attira le Préteur dans des lieux marécageux. Viriathus n'eut pas de peine à en sortir par des sentiers détournés qu'il connoissoit : mais il n'en étoit pas de même des Romains, sur qui les troupes embusquées vinrent fondre en ce moment, les prenant par les flancs & par les derriéres. Vetilius perdit la vie. Quatre mille Romains furent tués avec lui, ou faits prisonniers. Six mille se retirérent à * Carpessus avec le Questeur : qui, comptant peu sur ces troupes abbatues & découragées par leur défaite, eut recours aux peuples voisins qui étoient alliés de Rome. Ceux-ci lui envoiérent cinq mille hommes, que Viriathus tailla entiérement en piéces, sans qu'il en restât presque aucun.

* *Appian croit que c'est la même ville que* Tartessus, *où régna Arganthonius, à qui l'on donne cent cinquante années de vie.*

AN. R. 604. AV. J.C. 148.

SP. POSTUMIUS.
L. CALPURNIUS PISO.

C. Plautius, qui succéda à Vetilius, & qui avoit amené dix mille hommes de pié, & treize cens chevaux, ne fut pas plus heureux. Dans une premiére action, où Viriathus lui avoit dressé une embuche, il perdit quatre mille hommes, & presque tout le reste dans une seconde. A son retour à Rome, il fut accusé devant le Peuple, comme aiant donné lieu à ces disgraces par sa mauvaise conduite, & envoié en exil.

Diod. apud Vales. 346.

Les habitans de Ségobrige se laissérent tromper deux fois par les ruses de Viriathus. Voiant un petit nombre de soldats qui emmenoient des troupeaux, ils envoiérent contr'eux un assez gros détachement, qui tomba dans une embuscade, & fut entiérement défait. Quelque tems après, s'étant éloigné de Ségobrige d'une marche de trois jours, & aiant par là inspiré aux habitans une fausse sécurité, il revint brusquement en une seule journée, & surprit la ville, qui ne s'attendoit pas à un si promt retour.

Front. Strat. III. 10.
Ibid. 11.

Il eut plusieurs autres succès : & outre les deux Préteurs dont nous venons de faire mention, l'Histoire nomme encore

encore Claudius Unimanus, & Nigidius Figulus, dont la défaite illustra les armes de Viriathus. Le Sénat comprit enfin qu'il s'agissoit d'une guerre sérieuse, & qu'il étoit nécessaire d'envoier dans ces provinces un Consul avec des forces considérables pour réduire un ennemi qui d'abord n'avoit paru digne que de mépris.

An. R. 604. Av. J.C. 148.

Q. Fabius Æmilianus.
L. Hostilius Mancinus.

An. R. 607. Av. J.C. 145.

Le département de l'Espagne échut à Fabius, qui étoit fils de Paul Emile, & frére ainé du second Scipion l'Africain. Il n'emmena avec lui que de nouvelles levées; parce qu'on jugea raisonnable de laisser les soldats qui avoient servi en Afrique, en Gréce, ou en Macédoine, jouir du repos qu'ils avoient mérité à si bon titre. Le nombre des troupes qui le suivirent en Espagne, se montoit à quinze mille hommes de pié, & près de deux mille chevaux. Quand il fut arrivé, il en confia le soin à ses Lieutenans pour les former par des exercices continuels à toutes les fonctions de la milice pendant qu'il iroit à Cadix offrir un sacrifice à Hercule, qui étoit regardé comme le chef

Le Consul Fabius Emilianus marche contre Viriathus.

An. R. 607. Av. J.C. 145.

& l'auteur de la famille des Fabius. Religion mal entendue! Il auroit mieux fait de ne pas quitter son armée, où son devoir le demandoit. Pendant son absence, les ennemis battirent un de ses Lieutenans, & firent sur lui un grand butin. Cette nouvelle hâta son retour. Viriathus, fier de la victoire qu'il venoit de remporter, offroit chaque jour le combat à Fabius. Mais celui-ci, ferme & inébranlable dans la résolution qu'il avoit prise de ne point hazarder d'action générale, se contenta de quelques légéres escarmouches, pour former & rassurer peu à peu ses troupes, qui étoient sans expérience, & que leur défaite avoit fort intimidées. Il les accompagnoit lui-même dans les fourages, pour ne point donner lieu aux surprises d'un ennemi fécond en ruses & en stratagêmes, & à la vigilance duquel rien n'échapoit.

Ser. Sulpicius Galba.
L. Aurelius Cotta.

An. R. 608. Av. J.C. 144.

Un mot de Scipion exclut les deux Consuls du com-

Les nouveaux Consuls avoient tous deux une extrême envie d'aller commander en Espagne, & leurs débats sur ce point partageoient tout le Sénat. On attendoit avec impatience l'avis de Scipion, à qui la gloire toute récente d'avoir

d'avoir détruit Carthage donnoit une grande autorité. *Je pense*, dit-il, *qu'ils doivent tous deux être exclus, parce que l'un n'a rien, & qu'à l'autre rien ne suffit.* Si Cotta Conful aujourdhui, étoit comme il eft très-vraifembla-ble, celui * qui dix ans auparavant avoit voulu, à l'abri de la puiffance du Tribunat dont il étoit revétu alors, fe difpenfer de paier fes dettes, la cenfu-re de Scipion fe trouve parfaitement bien placée. Pour Galba, c'étoit ce-lui qui avoit égorgé par perfidie les malheureux Lufitaniens.

AN. R. 608. Av. J. C. 144. mandement des armées. *Val. Max.* VI. 4.

Le commandement fut donc pro-rogé à Fabius, qui recueillit cette an-née le fruit de la fage conduite qu'il avoit tenue précédemment, & de l'ex-actitude avec laquelle il avoit fait ob-ferver la difcipline dans fon armée. Les foldats formés par fes foins, & animés encore plus par fon exemple que par fes difcours, étoient devenus tout au-tres. Ils ne craignoient plus l'ennemi: ils ne fuioient plus le combat. Viria-thus le fentit bien. Il lui falut rabat-tre de fa fierté & de fa hardieffe, aiant été défait en plufieurs rencontres. Cet-te campagne fut auffi glorieufe pour

Fabius remporte plusieurs avantages fur Viriathus. *Appian. p.* 291.

* *Il fera parlé ailleurs de ce fait.*

AN. R. 608. Av. J.C. 144. les Romains, que les précédentes leur avoient été ignominieuses, & elle rétablit leur réputation. Fabius mena ses troupes en quartiers d'hiver à Corduba, que j'appellerai dans la suite *Cordoue*.

AN. R. 609. Av. J.C. 143.

AP. CLAUDIUS PULCHER.

Q. CÆCILIUS METEL. MACEDON.

Viriathus, instruit par ses défaites, ne se fia plus sur ses armes seules, mais chercha du secours dans ses voisins. Il envoia des Députés aux Arvaques, aux Tithes, & aux Belliens, qui depuis la paix faite huit ans auparavant avec Marcellus ne paroissent point avoir remué : & les engagea à se soulever contre les Romains; & à se joindre à lui. Le plan de Viriathus lui réussit à merveille. Il se trouva déchargé de la plus grande partie du poids de la guerre. On n'envoia contre lui qu'un simple Préteur; pendant que le Consul Métellus marchoit contre les Celtibériens. C'est ici que la plupart des Historiens font commencer *la guerre de Numance*, la principale ville du pays des Arvaques, comme nous l'avons déja dit.

Métellus fait pendant

Métellus fit pendant deux ans la guerre en Espagne avec de grands suc-

succès, mais dont le détail n'est pas venu jusqu'à nous. Au défaut du récit circonstancié de ses exploits, les Auteurs nous ont conservé, ce qui ne vaut pas moins, des traits qui le caractérisent, & nous donnent lieu de le regarder comme un homme supérieur.

AN. R. 609. AV. J.C. 143.

deux ans la guerre contre les Celtibériens.

C'étoit un esprit ferme & sévére dans le commandement. Lorsqu'il assiégeoit Contrébie, ville importante du pays des Celtibériens, cinq cohortes Romaines lâchérent pié dans une occasion, & abandonnérent le poste où il les avoit placées. Métellus leur commanda d'y retourner sur le champ, donnant ordre en même tems au reste de l'armée de traiter en ennemi & de tuer quiconque reviendroit chercher par la fuite sa sûreté dans le camp. Un ordre si rigoureux allarma extrêmement les soldats de ces cohortes, & tous fesoient leur testament comme allant à une mort certaine. Le Général demeura inflexible; [a] & sa fermeté lui réussit. Les soldats qui étoient allés au combat pour y chercher la mort,

Sa fermeté. *Val. Max.* II. 7.

a Perseverantia ducis quem moriturum miserat, militem victorem recepit. Tantum effecit mixtus timori pudor, spesque desperatione quæsita. *Vell.* II. 5.

AN. R. 609. Av. J.C. 143. mort, en retournérent vainqueurs. Tant un sentiment de gloire réveillé par la crainte a de pouvoir : tant le désespoir donne quelquefois de courage.

Son humanité. La fermeté de Métellus ne dégénéroit pas néanmoins en rigueur & en cruauté : & il étoit sensible à l'humanité jusqu'au point de la préférer à l'espérance de la victoire. *Val. Max.* 1. Il avoit fait bréche aux murailles de Nergobrige : & les assiégés se voiant près d'être forcés, s'avisérent de mettre sur la bréche les enfans de Rhétogéne, illustre Celtibérien, qui avoit quitté ses compatriotes pour s'attacher aux Romains. Le pére n'étoit point arrété par la vûe du danger & de la mort de ses enfans : & il pressoit le Général de donner l'assaut. Métellus le refusa, & aima mieux renoncer à une conquête assurée, que de faire périr d'innocentes victimes. Il abandonna donc le siége de Nergobrige. Mais s'il manqua la prise d'une ville, il trouva dequoi se dédommager dans la seumission volontaire de plusieurs autres, qui ouvrirent avec joie leurs portes à un ennemi si plein de clémence & de générosité.

Il avoit encore une autre qualité bien importante pour la conduite des grandes affaires; le ſecret. Un jour qu'un de ſes amis lui demandoit ce qu'il alloit entreprendre, *Je brulerois*, lui répondit-il, *ma tunique, ſi je croiois qu'elle ſût mon deſſein.*

AN. R. 609. Av. J.C. 143.

Mot de lui ſur le ſecret. *Auctor de vir. Illuſtr.*

Avec ces talens & par cette conduite Métellus remporta de grands avantages ſur les Celtibériens. Mais le Préteur Quintius, qui avoit ſuccédé dans le commandement en Luſitanie à Fabius, n'avoit pas les mêmes ſuccès. Il avoit néanmoins réuſſi dans les commencemens, aiant mis en fuite Viriathus, & l'aiant obligé de ſe retirer ſur une montagne, où il le tenoit fort ſerré & fort à l'étroit. Mais ce ruſé Eſpagnol étant tombé bruſquement ſur lui dans un moment où il le vit peu attentif à ſe tenir ſur ſes gardes, lui tua beaucoup de monde, prit pluſieurs drapeaux, & pourſuivit les Romains juſques dans leur camp.

La montagne de Venus.

On eſt étonné avec raiſon de voir un homme ſans naiſſance, ſans éducation, comme nous l'avons déja remarqué, ſans appui ni protection, qui ſe trouve à la tête des troupes par une voie toute extraordinaire & ſans le

Eloge & caractére de Viriathus. *Freinshem.* LIII. 11.

AN. R. 609. Av. J.C. 143. le sceau d'une autorité publique, soutenir avec honneur pendant plusieurs années l'effort des armes Romaines. Son mérite naturel suppléa à tout ce qui lui manquoit d'ailleurs. Il avoit un courage intrépide, une sagacité merveilleuse, une connoissance parfaite de l'art militaire, une habileté extraordinaire pour les ruses de guerre, & une patience à l'épreuve des plus grandes fatigues, auxquelles le mettoit en état de résister un corps robuste, & une longue habitude de vivre durement. Il avoit ajouté à ces qualités beaucoup d'humanité, de modération, & de justice. Il partageoit *De Offi.* II. 40. également entre ceux qui s'attachoient à lui tout le butin qu'il gagnoit par la voie des armes. De quelques richesses qu'il se soit vû maître, jamais il ne songea à s'enrichir. Après avoir remporté tant de victoires, il demeura toujours tel qu'il avoit été dès ses premiéres campagnes : mêmes armes, même habillement, même extérieur en tout. Nulle fête, nulle réjouissance, pas même celle des noces si légitime & si permise, ne lui fit rien changer dans son train de vie ordinaire. Il se tenoit toujours debout à table,

ble, ne mangeoit que du pain & de grosses viandes, laissant les mets plus délicats pour ses convives. Par cette vie réglée & tempérante, il se conserva jusqu'à la fin un corps sain & vigoureux, un esprit toujours capable de vaquer aux affaires, une vertu & une réputation exemte de tout reproche. AN. R. 609. Av. J.C. 143.

L. METELLUS CALVUS.
Q. FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS. AN. R. 610. Av. J.C. 142.

Fabius eut pour département l'Espagne Ultérieure. Son armée montoit à dix-huit mille hommes de pié & seize cens chevaux. Comme il se hâtoit d'arriver à Ituque dans la Bétique avec une partie de ses troupes, Viriathus s'avança à sa rencontre avec six mille hommes des siennes, tous soldats aguerris & accoutumés à vaincre. Les Romains eurent de la peine à soutenir leur premier choc : cependant ils tinrent ferme, & le Consul poursuivit sa marche. Le reste de l'armée l'aiant atteint avec dix éléphans & trois cens chevaux que Micipsa Roi de Numidie lui avoit envoiés, il attaqua Viriathus, le vainquit & le mit en fuite. Mais l'Espagnol, à l'attention de qui rien

Viriathus, après avoir défait le Consul Fabius, se retire dans la Lusitanie.

Appian. 280.

An. R. 610. Av. J.C. 142. rien n'échapoit, aiant aperçu du desordre parmi les troupes qui le poursuivoient, retourne contr'elles, les défait[1], en tue trois mille, & poursuit le reste jusqu'aux portes du camp, où les Romains se renfermérent, sans que ni le Consul, ni les autres Officiers, pussent obtenir d'eux qu'ils marchassent contre l'ennemi. La nuit termina le combat. Viriathus, après avoir harcelé lontems le Consul tantôt de nuit, tantôt dans la grande chaleur du jour, & l'avoir fait beaucoup souffrir, se retira dans la Lusitanie.

An. R. 611. Av. J.C. 141.

Q. POMPEIUS.
CN. SERVILIUS CÆPIO.

Q. Pompeïus parvient au Consulat par une mauvaise ruse. *Freinsheim.* LIII. 35.

Q. Pompeïus est le premier de son nom & de sa famille qui se soit élevé aux grandes charges. La maison des Pompées, qui bientôt deviendra si puissante & tiendra le premier rang dans Rome, n'est pas d'une plus ancienne noblesse.

La maniére dont celui de qui nous parlons parvint au Consulat ne fait pas grand honneur à sa probité & à sa droiture. Lélius demandoit cette charge, soutenu de tout le crédit de Scipion. Pompeïus, qu'ils comptoient au nombre

bre de leurs amis, leur cacha le dessein qu'il avoit de demander aussi le Consulat, & même leur promit de solliciter avec eux pour Lélius. Mais au lieu de travailler pour celui-ci, il agissoit puissamment pour lui-même : & fit si bien qu'il supplanta Lélius & fut nommé Consul. Il perdit par là l'amitié de Scipion, c'est-à-dire, un bien plus estimable que le Consulat, surtout acquis par une perfidie.

AN. R. 611. Av. J.C. 141.

Il réussit encore à se faire donner le commandement des armées dans l'Espagne Citérieure en la place de Q. Métellus, qui étoit son ennemi particulier. Métellus en fut outré, & se porta à des excès qui déparent beaucoup les éloges dont l'Histoire jusqu'ici l'a comblé. Pour empécher son ennemi de profiter de ses travaux, il ne craignit point de nuire au bien des affaires, & au service de la République. Il diminua son armée, en donnant des congés à tous ceux qui lui en demandérent : il dissipa les magasins qu'il avoit faits de munitions de guerre & de bouche : il fit briser & jetter dans la riviére les arcs & les fléches des Crétois qui servoient comme auxiliaires dans ses troupes : il défendit que l'on

Excès auxquels Métellus se porte lorsqu'il apprend que Pompeius doit lui succéder.

Val. Max. IX. 3.

AN. R. 611. Av. J.C. 141.

l'on donnât de la nourriture aux éléphans. Déplorable exemple de la foiblesse des vertus humaines! Elles tiennent bon contre les dangers ordinaires, & par là semblent lontems pures & irrépréhensibles. Mais dès que la passion favorite est mise en jeu, dès que l'endroit foible de l'ame est attaqué, elles rendent les armes: tout se dérange, tout se renverse; & il paroit bien clairement alors que ce n'étoit pas à la vertu que l'on tenoit, mais à l'éclat & aux agrémens qui en accompagnoient la pratique.

Métellus, en voulant faire tort à son ennemi, s'en fit beaucoup à lui-même: il ternit la gloire de ses exploits en Espagne, qui étoient grands, & se priva du triomphe qui en devoit être la récompense.

Diverses expéditions de Q. Pompeius, peu considérables.

Q. Pompeïus n'étoit pas aussi habile à conduire une guerre, qu'à manier une intrigue. En arrivant dans sa province, il se trouva, malgré toute la mauvaise volonté de Métellus, à la tête d'une armée forte de trente mille hommes d'infanterie, & de deux mille chevaux. Sans doute il avoit amené avec lui de Rome un renfort considérable. Mais il s'en falut bien qu'il

tirât

tirât de cette armée tout le ſervice que l'on pouvoit en attendre. AN. R. 611. Av. J.C. 141.

Les Arvaques, effraiés apparemment du nombre de ces troupes, avoient député vers le Conſul pour traiter de paix avec lui, & l'on étoit convenu de toutes les conditions, dont les principales étoient qu'ils mettroient au pouvoir des Romains Termeſte & Numance les plus fortes places du pays, & qu'ils livreroient toutes leurs armes. Mais ce dernier article, quand on en vint à l'exécution, leur parut ſi indigne & ſi honteux, que ſe regardant les uns les autres, ils ſe demandoient mutuellement s'ils pourroient donc vivre ſans armes & ſans honneur. Leurs femmes mêmes & leurs enfans, outrés de douleur & d'indignation, leur feſoient les reproches les plus ſanglans, & déclaroient qu'il ne leur ſeroit plus poſſible de les reconnoitre ni pour maris ni pour péres, s'ils étoient capables d'une telle lâcheté. Le Traité fut donc rompu. *Diod. apud Fulv. Urſin.*

Alors Pompée forma le ſiége de Numance. Mais, rebuté des difficultés qu'il y trouva contre ſon attente, il le leva bientôt après, & fit paſſer ſon armée devant Termance, comptant

AN.R. 611. Av.J.C. 141. qu'il en viendroit plus facilement à bout. Le ſuccès ne répondit pas mieux à ſon eſpérance. Il fut plus heureux dans l'expédition qu'il entreprit contre pluſieurs brigands qui ravageoient la Sédétanie, dont il purgea tout le pays.

Diod. apud Valeſ. 358. Enſuite il mit le ſiége devant Lanci. Les Numantins envoiérent quatre cens jeunes gens au ſecours de cette ville voiſine & amie. Les aſſiégés les reçurent avec toutes les marques de joie poſſibles, comme leurs ſauveurs & leurs libérateurs. Quelque tems après, ſe ſentant fort preſſés, ils offrirent de ſe rendre, demandant pour toute condition la vie ſauve. Les Romains exigeant que les Numantins leur fuſſent livrés, ils refuſérent d'abord conſtamment d'écouter cette propoſition. Mais enfin, manquant de tout, & ſe perſüadant qu'il n'y avoit point de loi contre la néceſſité, ils firent ſavoir ſecrettement aux Romains qu'ils étoient déterminés à faire ce qu'on exigeoit d'eux. Les Numantins l'apprirent. Ne voulant pas que cette honteuſe trahiſon demeurât impunie, ils attaquent de nuit les habitans, & font main baſſe ſur eux : le combat fut rude & ſanglant.

glant. Le Conful, averti par le bruit que ce tumulte excita, en profite pour faire efcalader les murs, & fe rend maître de la ville. Tous les habitans furent paffés au fil de l'épée. Il laiffa aux Numantins, qui étoient reftés au nombre de deux cens, la liberté de retourner chez eux : foit qu'il fût touché de compaffion pour le fort malheureux de ces braves gens, dont le fervice & le zêle n'avoit été paié que d'ingratitude ; foit qu'il voulût par cet acte de clémence difpofer les habitans de Numance à fe foumettre aux Romains.

AN. R. 611. AV. J.C. 141.

Dans l'Efpagne Ultérieure, le Proconful Fabius Servilianus, qui avoit été continué dans le commandement, prit quelques places tenues par des garnifons de Viriathus, & fe rendit maître d'un fameux Chef de brigands, nommé Connobas, qui fe livra à lui avec toute fa troupe. Le Chef feul fut épargné : Fabius fit couper la main droite à tous fes foldats : traitement qui parut injufte & cruel, parce qu'ils s'étoient livrés à la bonne foi du Proconful.

Expéditions de Fabius dans l'Efpagne Ultérieure.

Appian. p. 293.

Il mena enfuite fon armée devant Erifane, dont il forma le fiége. Viriathus

Paix conclue entre

An. R. 611. Av. J.C. 141.

Viriathus & les Romains.

Id. p. 294.

riathus aiant trouvé le moien de s'y glisser de nuit sans que les Romains s'en aperçussent, fit le lendemain matin une rude sortie contr'eux, où il leur tua beaucoup de monde, & les poussa dans un poste, d'où il étoit difficile à l'armée de se sauver. Viriathus [a] ne s'oublia point dans la bonne fortune: il ne se laissa point éblouir par un avantage si flateur, mais le regarda comme une occasion favorable de faire une bonne paix avec les Romains. En effet, il fut conclu un Traité, qui portoit *qu'il y auroit paix & amitié entre le Peuple Romain & Viriathus, & que de part & d'autre on conserveroit ce que l'on possédoit actuellement.* Ce Traité, quoique peu honorable au nom Romain, fut ratifié par le Peuple; tant la guerre d'Espagne lui étoit devenue à charge!

An. R. 612. Av. J.C. 140.

C. LÆLIUS SAPIENS.
Q. SERVILIUS CÆPIO.

L'Espagne Ultérieure échut à Cépion qui étoit frére de Fabius Servilianus, & le commandement dans l'Es-

a τὴν εὐτυχίαν οὐχ ὕβρισεν. *A la lettre,* ne brava point la bonne fortune. *C'est* braver la bonne fortune, *que de la regarder comme obligée de nous accompagner toujours, comme étant en quelque façon à nos gages.*

l'Espagne Citérieure fut prorogé à Q. Pompeïus.

An.R. 612. Av.J.C. 140.

Cette paix est rompue. *Appian. ibid.*

Dès que Cépion fut arrivé dans sa Province, il écrivit au Sénat que le Traité conclu par son frére avec Viriathus, deshonoroit le Peuple Romain. Le Sénat lui permit par sa réponse de molester Viriathus autant qu'il pourroit, mais sans faire d'éclat. Peu content de cette permission tacite, il revint à la charge, & insista si souvent & si vivement, qu'enfin le Sénat consentit qu'on fît ouvertement la guerre à Viriathus. Chez les Politiques les Traités & les sermens sont comptés pour rien, quand ils deviennent incommodes.

Viriathus se dérobe par ruse à la poursuite de Cépion. *Ibid.*

Viriathus, hors d'état de résister à l'armée du Consul, sortit d'Asa où il étoit quand il apprit cette nouvelle, & marcha en avant à grandes journées, ravageant tous les lieux par où il passoit pour retarder la poursuite de Cépion. Celui-ci ne put l'atteindre que sur les frontiéres de la Carpétanie. L'Espagnol eut recours à ses ruses ordinaires. Aiant choisi ce qu'il avoit de Cavaliers plus alertes, il les range en bataille sur une hauteur comme s'il se préparoit à donner le combat, & cepen-

AN. R. 612. AV. J.C. 140.

pendant il fait défiler par un valon obſcur & tortueux le reſte de ſes troupes, dont le détachement qu'il arrangeoit couvroit la retraite. Quand il jugea qu'elles avoient pris aſſez d'avance, il partit lui-même à toute bride, bien ſûr que la viteſſe de ſes chevaux mettroit les ennemis, quelque proches qu'ils fuſſent actuellement de lui, hors d'état de l'atteindre. Effectivement, ils ne purent pas même découvrir *quelle* route il avoit priſe. Le Conſul fit tomber ſa colére ſur les Vectons & les Galléces, en ravageant abſolument leur pays, pour ôter à l'ennemi toute eſpérance de pouvoir tirer d'eux aucun ſecours.

Il lui demande la paix inutilement.

Viriathus voiant que la guerre lui devenoit de jour en jour plus difficile à ſoutenir, & que pluſieurs de ſes Alliés, les uns par néceſſité, les autres volontairement, quittoient ſon parti, crut qu'il étoit de la ſageſſe de tenter des voies d'accommodement avant qu'il eût reçu quelque échec. Pour cet effet, il envoia des Députés au Conſul, qui lui repréſentérent, „ Que depuis quatorze ans que duroit la guerre, les avantages & les pertes avoient „ beaucoup varié de part & d'autre.

„ Que

„Que leur Chef, dans un tems, où „l'on ne pouvoit pas dire que ses affai- „res fussent en mauvais état, avoit „saisi la premiére occasion qui s'étoit „présentée de faire la paix avec les „Romains. Que le frére même du „Consul la lui avoit accordée, & „qu'elle avoit été ratifiée par le Peu- „ple Romain. Qu'il ne croioit pas „avoir donné aucun sujet de plainte „depuis la conclusion de ce Traité. „Mais que, sans vouloir entrer au- „cunement en discussion sur ce sujet, „il prioit le Consul de considérer qu'il „étoit toujours de sa part dans les mê- „mes sentimens de paix, disposé mê- „me à accepter toute nouvelle con- „dition raisonnable qu'il plairoit au „Peuple Romain de lui imposer.

AN. R. 612. Av. J. C. 140.

Le Consul leur répondit en peu de mots, avec hauteur & fierté. *Ce n'est pas d'aujourdhui, Lusitains*, leur dit-il, *que vous tenez un pareil langage. Depuis plusieurs années vous demandez la paix avec un empressement, qui feroit croire que la guerre vous parait à charge; & cependant vous recommencez toujours la guerre avec un acharnement, qui montre que vous ne pouvez souffrir la paix. Il est inutile de parler*

AN. R. 612. AV. J. C. 140.

d'un Traité qui ne subsiste plus, puisque le Peuple Romain l'a cassé. Il s'agit de savoir si Viriathus est sincérement dans la disposition de se soumettre aux ordres du Sénat. Or ce que nous exigeons principalement de lui, c'est qu'aiant détourné du parti des Romains plusieurs villes d'Espagne, dont il tient auprès de lui en honneur les principaux citoiens, il nous livre ces rebelles. C'est à cette marque que nous connoitrons qu'il se repent véritablement de sa conduite passée.

Viriathus desiroit passionnément la paix. Il résolut d'obéir, fit tuer une partie de ceux qu'on lui demandoit, entre autres son beau-pére, & remit les autres en la puissance du Consul, qui leur fit couper les mains. Ensuite Cépion proposa une nouvelle condition, qui étoit que Viriathus & les Lusitaniens lui livrassent leurs armes. Pour cet article, ni le Chef, ni les soldats Espagnols ne purent y consentir: & la guerre recommença.

Il paroit que Viriathus étoit prêt à tout sacrifier pour la paix, excepté sa liberté & celle de son pays. Il n'avoit que trop fait pour l'acheter, cette paix, lorsqu'il avoit mis à mort ou livré au Consul les principaux de ses

Alliés:

Alliés : & de toutes les actions que l'Histoire raporte de lui, c'est la seule qui ne puisse être excusée. Mais quand il fut question de livrer les armes, c'est-à-dire, de subir le joug, & de se mettre à la merci des Romains, il ne put s'y résoudre. Avoit-il tort, aiant devant les yeux les exemples de la perfidie & de la cruauté d'un Lucullus & d'un Galba?

AN. R. 612. Av. J.C. 140.

Cépion, à qui il avoit affaire actuellement, n'étoit guéres plus homme de bien : & il avoit de plus une hauteur & une dureté qui le rendoient odieux à toute l'armée, & principalement à la Cavalerie, de qui il se croioit plus méprisé, & qu'il traitoit par cette raison avec encore moins de ménagement que le reste des troupes. Pour réduire ce corps & le matter, il ordonna aux six cens Cavaliers des deux Légions d'aller avec leurs valets seulement couper du bois vers les montagnes occupées par les ennemis. C'étoit les envoier ouvertement à la boucherie. Les Lieutenans & les Tribuns le représentérent au Consul. Il ne les écouta point, & demeura ferme dans sa résolution. Son but étoit de mortifier ces Cavaliers, en les obligeant

Cépion, devenu odieux à toute l'armée, court un grand risque.

Dio. apud Vales. p. 618.

An. R. 612. Av. J.C. 140. de venir eux-mêmes lui demander grace & s'humilier devant lui. Ils aimérent mieux s'exposer à une mort certaine, que de lui procurer cet injuste & malin plaisir. Ils partirent donc sur le champ. La Cavalerie des Alliés, & plusieurs autres soldats & Officiers, qui ne pouvoient souffrir que tant de braves gens fussent ainsi sacrifiés à la bizare humeur du Consul, les accompagnérent volontairement. Le détachement étant beaucoup fortifié par cette union de troupes, ils amassérent du bois, sans courir de risque.

Ce ne fut au retour que murmure, que plaintes, qu'imprécations contre le Consul. Il échapa à quelqu'un, dans l'emportement où ils étoient, de dire qu'il mériteroit bien que ce bois qu'ils raportoient fût emploié pour le brûler lui-même. Tous relevérent & saisirent cette parole dans le moment: & dès qu'ils furent rentrés dans le camp, ils se mirent à ranger le bois autour de la tente de Cépion. S'il ne se fût dérobé à leur fureur par la fuite, on auroit vû, ce qui étoit sans exemple, un Consul du Peuple Romain brûlé dans sa tente par ses propres soldats.

Il fait tuer

Le danger où il s'étoit trouvé, & qui

qui ne le laissoit point sans crainte, lui fit desirer plus que jamais de voir la fin de cette guerre. Mais, comme il ne comptoit pas la pouvoir terminer par les voies d'honneur, il eut recours au crime & à la trahison. Il corrompit par argent & par promesses deux Officiers dont Viriathus s'étoit servi pour traiter avec lui de paix, & les engagea à égorger leur Général. Ils le tuérent en effet sans bruit, & sans qu'on s'en aperçût, étant entrés de nuit dans sa tente, où ils le trouvérent endormi, & allérent aussitôt en porter la nouvelle au Consul, lui demandant la récompense qu'il leur avoit promise. Il les renvoia au Sénat, à qui seul, disoit-il, il appartenoit de statuer si l'on devoit récompenser des Officiers qui avoient tué leur Général. Quel monstre !

An. R. 612. Av. J.C. 140.

Viriathus par trahison.

Appian. pag. 296.

Quand la nouvelle de la mort de Viriathus se fut répandue dans son armée, tout le camp retentit de cris & de gémissemens. Ils déploroient le triste sort de leur Général, & leur propre malheur, se trouvant sans Chef, sans forces, sans conseil. C'étoit pour eux un nouveau surcroît de douleur de ne point connoitre les auteurs du

Combien ce Chef est regretté. Ses obséques.

Ibid.

 crime,

An. R. 612. Av. J.C. 140. crime, & de ne pouvoir se consoler en exerçant sur eux une juste & légitime vengeance. Le visage couvert de larmes, ils lui rendirent les derniers devoirs avec toute la magnificence dont ils étoient capables. Ils placérent son corps sur un haut bucher, où ils le brûlérent après avoir immolé un grand nombre de victimes. Les troupes, tant Infanterie que Cavalerie, tournérent plusieurs fois, rangées par bataillons & par escadrons, autour du bucher, en chantant, à la maniére des barbares, les louanges du mort. Quand le feu fut éteint, on recueillit ses cendres, & on les enferma dans un tombeau. La cérémonie finit par un combat de deux cens couples de gladiateurs.

Son mérite. Viriathus étoit également bon soldat & bon Général, homme de main & de tête, plein de courage & en même tems de prudence. Uniquement occupé du bien de ses troupes, & indifférent sur ses propres besoins, il en fut toujours aimé comme un bon pére l'est de ses enfans. Il savoit les contenir dans le devoir par une discipline exacte, mais assaisonnée de douceur, & toujours conduite par la raison.

Aussi,

Auſſi, pendant plus de dix ans de commandement il ne s'éleva jamais dans ſon armée aucun mouvement, ni aucune ſédition. Rare talent dans un Commandant qui eſt ſans naiſſance, de ſavoir ſe faire reſpecter ! Mais un mérite ſupérieur lui tenoit lieu de nobleſſe.

AN. R. 612. AV. J.C. 140.

La guerre contre Viriathus finit par ſa mort, mais non celle d'Eſpagne, qui cauſa encore pendant quelques années de vives inquiétudes aux Romains. Pompée aſſiégea de nouveau Numance, qui ſe défendit vigoureuſement. Les ſorties des aſſiégés étoient ſi fréquentes, & ils attaquoient avec tant de vivacité tantôt les fourageurs, tantôt ceux qui étoient occupés aux travaux, que les Romains n'oſoient preſque plus ſortir de leurs retranchemens. Il en périt beaucoup dans ces diverſes attaques.

Pompée ruine ſes troupes en continuant le ſiége de Numance pendant l'hiver.

Il arriva de Rome de nouvelles troupes, que le Sénat envoioit en Eſpagne pour relever ceux des ſoldats qui y aiant ſervi pendant ſix ans avoient mérité leur congé. Quoique Pompée ne comptât pas beaucoup ſur ces troupes qui étoient de nouvelles levées & ſans expérience, cependant pour les endur-

Appian. CIX p. 298.

An. R. 612. Av. J. C. 140.

cir aux fatigues de la guerre, & aussi pour rétablir sa propre réputation qui étoit presque ruinée, il résolut de continuer le siége même pendant l'hiver. La rigueur du froid, l'air & les eaux du pays auxquelles ces soldats n'étoient point accoutumés, causérent bien des maladies & particuliérement des coliques fort douloureuses, qui firent un grand ravage dans l'armée. Pour surcroit de malheur, les assiégés sachant que les Romains avoient fait sortir du camp un gros détachement pour aller au devant d'un convoi considérable, placérent une embuscade près du camp, & firent ensuite attaquer les corps de garde avancés par quelques troupes de soldats. Les Romains ne pouvant souffrir cette insulte, sortirent en assez grand nombre de leurs retranchemens. Les assiégés en firent autant, & il s'engagea entr'eux une petite action : pendant laquelle les Numantins s'étant levés brusquement de leur embuscade, défirent une grande partie des ennemis. Les Vainqueurs, animés par cette petite victoire, marchérent, sans perdre de tems, contre le gros détachement, & le taillérent presque tout entier en piéces.

Pom-

Pompée, reconnoissant qu'il avoit pris un mauvais parti, se retira de devant Numance, & fit passer le reste de l'hiver à ses troupes en différentes villes où il les distribua. Mais, comme il attendoit un successeur au printems, & qu'à son retour à Rome il craignoit d'être accusé devant le Peuple, il crut devoir prendre quelques mesures pour éviter ce danger. Dans cette vûe, il envoia secrettement quelques personnes de confiance aux Numantins pour les engager à demander la paix, en leur fesant espérer qu'on leur accorderoit des conditions très-favorables. Quoiqu'ils eussent beaucoup d'avantages sur Pompée, cependant fatigués eux-mêmes de la longueur de la guerre, & sans doute aussi parce qu'ils sentoient la disproportion de leurs forces à celles de l'Empire Romain, ils se prétérent volontiers à l'ouverture qu'on leur donnoit. Quand leurs Ambassadeurs parurent, Pompée prenant un ton fier leur déclara dans l'Assemblée, qu'il n'avoit point d'autres conditions à leur proposer, sinon qu'ils s'abandonnassent eux & tout ce qu'ils possédoient à la discrétion du Peuple Romain : mais sous main il leur fit dire ce qu'il entendoit

AN. R. 612. Av. J.C. 140.

Il conclut un Traité de paix avec les Numantins.

App. p. 299.

An. R. 612. Av.J.C. 140. par ce langage. Le Traité fut conclu : ils firent leur soumission en présence de l'Assemblée ; mais l'on n'exigea d'eux autre chose sinon qu'ils rendroient les prisonniers avec les transfuges, & qu'ils donneroient des otages. On convint aussi qu'ils paieroient trente talens, une partie sur le champ, & le reste dans un certain terme assez court.

Trente mille écus.

M. POPILLIUS LÆNAS.
CN. CALPURNIUS PISO.

An. R. 613. Av.J.C. 139.

Pompée ensuite nie avoir fait ce Traité ; & il a le crédit de se faire absoudre à Rome.

Dès que Popillius, qui avoit été donné pour successeur à Pompée dans l'Espagne Citérieure, y fut arrivé, les Numantins vinrent offrir de paier ce qui restoit de la somme qu'on leur avoit imposée. Pompée, qui se voioit déchargé du soin de la guerre, nie qu'il ait fait aucun Traité avec eux. Les Numantins, surpris au dela de tout ce qu'on peut dire, & s'imaginant presque que tout ce qui se passoit étoit un songe, se récriant sur la mauvaise foi du Proconsul, prennent à témoin les dieux & les hommes : car des Sénateurs & plusieurs Officiers avoient été présens à la conclusion du Traité. Le Consul les renvoia au Sénat pour discuter cette affaire, & en attendant la dé-

cision,

cision, il se jetta sur les Lusons, peuples voisins de Numance, contre lesquels il ne fit rien de considérable. AN. R. 613. Av. J.C. 139.

Les Députés des Numantins plaidérent leur cause à Rome, & la mirent dans une telle évidence, qu'il n'étoit pas possible de se dissimuler la mauvaise foi de Pompée. Il ne se démonta pas néanmoins, & s'appuiant sur son crédit qui étoit énorme, il persista toujours à nier le fait avec la derniére impudence ; & il fut jugé qu'il n'y avoit point eu de Traité. A mesure que nous avançons dans l'Histoire, nous nous apercevons clairement du progrès que la corruption des moeurs en tout genre fait dans Rome.

Elle éclata encore dans le même tems à l'égard du même Pompée. Il fut accusé de concussion, & quatre personnages consulaires, les deux Cépions, & les deux Métellus, déposérent contre lui. Cicéron dit que l'autorité de ces graves témoins n'eut pas son effet, parce qu'on les regardoit comme ennemis de l'accusé. Mais à juger de ce fait particulier par le reste de la conduite de Q. Pompeïus, il est bien vraisemblable que le crédit de *Cic. pro Font. n. 13.*

cet homme intriguant & factieux l'emporta encore ici sur la justice.

An. R. 614. Av. J.C. 138.

P. CORNELIUS SCIPIO NASICA.
D. JUNIUS BRUTUS.

Je ne puis m'empêcher, avant que de continuer le récit de ce qui regarde l'Espagne, de raporter ici quelques traits remarquables de ce qui se passa cette année dans Rome.

Exemple de sévérité contre un déserteur. Liv. Epit.

Les Tribuns du peuple donnérent un exemple de sévérité, qui étoit bien capable de maintenir la discipline militaire. C. Matienus, nom connu d'ailleurs dans l'Histoire Romaine, s'étoit retiré de l'armée d'Espagne sans congé. Il fut accusé pour ce sujet devant les Tribuns, & par leur jugement condanné à être battu de verges aiant la fourche au cou, & à être ensuite vendu [a] au plus vil prix, comme étant de moindre valeur que le plus vil de tous les esclaves. Ce jugement fut exécuté en présence des nouveaux soldats que levoient actuellement les Consuls.

Les deux Consuls

Cette action de sévérité nécessaire dans un temps où la gloire des armes Romaines s'avilissoit de jour en jour, fit

a Sestertio nummo. Deux sols & demi.

fit beaucoup d'honneur aux Tribuns. Mais ils en perdirent bientôt le mérite par l'insolence de leur conduite à l'égard des Consuls. Ils prétendirent s'attribuer le droit d'exemter dix citoiens à leur choix de la nécessité de s'enrôler & d'aller à la guerre. C'étoit une vieille querelle, qui avoit déja été poussée fort loin entre les Tribuns & les Consuls treize ans auparavant. Les Consuls de l'année dont nous parlons résistérent courageusement à cette entreprise : & les Tribuns poussés à bout, & animés sur tout par l'un d'entre eux qui se nommoit Curatius, homme de la plus basse origine, eurent l'audace de faire mettre en prison les deux Consuls. C'est * le premier exemple, mais ce ne sera pas le dernier, d'une pareille insolence des Tribuns. Le privilége qu'ils avoient d'être des personnes sacrées & inviolables, les mettoit en état de tout oser; sans qu'il fût possible de leur résister lorsqu'ils étoient tous d'accord. Nous verrons dans peu cette même puissance du Tri-

AN. R. 614. Av. J.C. 138.

Consuls mis en prison par les Tribuns du Peuple.

* *Cicéron* l. III. de Leg. n. 20 *le dit en propres termes. Cependant l'Epitome du quarante huitiéme livre de Tite-Live rapporte que les Consuls Lucullus & Albinus avoient déja été mis en prison par les Tribuns pour la même querelle.*

An. R. 614. Av. J.C. 138.

Tribunat se porter à des excès encore plus funestes à la République.

Ces deux Consuls traités si indignement, outre le respect dû à leur dignité suprême & à leur naissance, étoient recommandables personnellement par leur mérite. Scipion Nasica fit preuve d'une fermeté admirable, non seulement dans l'occasion dont je viens de parler, mais encore en résistant & imposant silence à tout le peuple assemblé. Les vivres étoient chers dans Rome, & ce même Curatius Tribun du peuple vouloit forcer les Consuls à prendre certains arrangemens par raport aux blés. Nasica s'y opposa : & comme son discours étoit mal reçu du peuple, & qu'on l'interrompoit par des murmures & par des cris, *Romains*, dit-il en haussant la voix, *faites silence. Je sai mieux que vous ce qui est utile à la République.* A [a] ce mot toute l'Assemblée se tut avec respect : & l'autorité d'un seul homme fit plus d'impression sur la multitude, qu'un intérêt aussi vif & aussi puissant que celui des vivres & du pain.

Fermeté du Consul Nasica à l'égard du peuple.

Pour

a Quâ voce auditâ, omnes pleno venerationis silentio, majorem ejus auctoritatis, quàm suorum alimentorum, curam egerunt. *Val. Max.* III. 7.

Pour ce qui eſt de Brutus, il acquit beaucoup de gloire dans l'Eſpagne Ultérieure, où il fut envoié pour achever de pacifier le pays.

AN. R. 614. Av. J. C. 138.

Après la mort de Viriathus, un grand nombre de ceux qui avoient ſervi ſous lui s'étoient ſoumis volontairement. Cépion leur ôta leurs armes: mais il comprit que pour les retirer de la vie de brigands qu'ils avoient menée juſqu'alors, il faloit les tranſplanter dans un autre pays, où on leur donnât un établiſſement & des terres à cultiver. Il n'eut pas le tems d'achever l'exécution de ce projet: Brutus y mit la derniére main, & leur fit bâtir la ville de Valence, les établiſſant ainſi dans un lieu, comme l'on voit, bien éloigné de la Luſitanie.

Brutus bâtit Valence.

A l'exemple & ſous la ſauvegarde de Viriathus pluſieurs troupes de brigands s'étoient miſes à courir la Luſitanie, & continuoient encore depuis ſa mort. Brutus entreprit de leur donner la chaſſe; & ce ne fut pas ſans peine qu'il en purgea la province. Accoutumés à vivre dans les montagnes, dont ils connoiſſoient tous les tours & les détours, ils tomboient tout d'un coup par bandes ſur les voiageurs ou même ſur des

Il purge la province de brigands.

corps.

AN. R. 614. AV. J. C. 138. corps de troupes, puis se retiroient dans leurs postes par des routes détournées & presque impraticables avec une vitesse qui les déroboit à la poursuite des ennemis les plus vifs & les plus déterminés. C'est le métier que font encore les Miquelets dans quelques provinces d'Espagne.

Le Consul n'imagina point d'autre moien d'arrêter leurs courses, que d'attaquer les villes ou villages qui leur appartenoient & où ils étoient nés, espérant qu'ils viendroient peut-être au secours de leurs patries, comptant du moins qu'il abandonneroit ces villages à ses soldats pour les piller, & pour se dédommager par ce ravage de toutes leurs peines & de toutes leurs fatigues. Il y trouva plus de résistance qu'il ne s'y étoit attendu; non seulement les hommes, mais les femmes mêmes prenoient les armes pour défendre leurs maisons & leurs biens. Ces femmes Lusitaines alloient au combat comme les hommes, & supportoient avec le même courage & les blessures & la mort. Il falut pourtant céder à la force : & les habitans de ces villages voiant qu'ils ne pouvoient pas résister au nombre des ennemis qui leur étoit

étoit infiniment supérieur, emportérent sur les hauteurs tous leurs effets dont ils pouvoient se charger, & mirent ainsi leurs biens & leurs personnes en sureté. Mais enfin, voulant prévenir la ruine totale de leurs patries, ils envoiérent des Députés au Consul pour lui faire leurs soumissions. Il leur accorda volontiers le pardon & la paix.

AN. R. 614. Av. J. C. 138.

D'un autre côté Popillius, à qui l'on avoit continué le commandement dans l'Espagne Citérieure, recommença, suivant l'intention du Sénat, le siége de Numance. Les habitans n'allérent point, comme ils avoient coutume de faire auparavant, à la rencontre des Romains, & ne firent point de sortie sur eux, se tenant renfermés dans leur ville sans paroitre, & sans faire aucun mouvement. Cela dura ainsi quelques jours : ce qui fit croire au Proconsul que les assiégés, las & rebutés de toutes les pertes qu'ils avoient faites auparavant, étoient absolument découragés. Il ordonna donc à ses troupes d'appliquer les échelles aux murailles, pour escalader la ville : ce qu'elles firent sans délai, & avec une grande ardeur. La tranquillité qui étoit

Popillius défait par ruse devant Numance. *Frontin. Stratag.* III. 17.

An. R. 614. Av. J.C. 138. étoit toujours la même dans la ville, sans qu'on vît paroitre aucun soldat sur les murailles, fit naître du soupçon à Popillius; & sur le champ il donna ordre de sonner la retraite. Les soldats, qui s'étoient flatés d'emporter la ville d'assaut, & de s'enrichir du butin qu'ils y trouveroient en abondance, n'obéirent que lentement & avec peine. C'est dans ce moment que les assiégés sortirent par plusieurs portes, renversérent tous ceux qui étoient montés sur les échelles, attaquérent vivement les autres qui n'eurent pas le tems de se mettre en ordre; & défirent une partie de l'armée.

An. R. 615. Av. J.C. 137.

M. ÆMILIUS LEPIDUS.
C. HOSTILIUS MANCINUS.

Mancinus arrive devant Numance. *Liv. Epit. Appian. p. 300. Auct. de Vir. Illustr.*

Mancinus vint mettre le comble à l'ignominie des Romains devant Numance. On a dit que lorsqu'il partit de l'Italie, plusieurs présages sinistres lui annoncérent le malheur qui l'attendoit. Mais le vrai présage étoit son incapacité & son défaut de courage. Un auteur qui n'est pas d'un grand poids, lui fait pourtant l'honneur de supposer qu'il résolut de rétablir la discipline parmi ses troupes, avant que de les expo-

exposer au combat. Mais ce qui est constant par le témoignage de tous les Historiens, c'est qu'il n'y eut pas une rencontre, il ne se donna pas une escarmouche, où les Numantins n'eussent l'avantage, ce qui augmentoit sensiblement leur fierté, & abbattoit le courage des Romains. Enfin la chose en vint au point que les soldats Romains ne pouvoient plus soutenir ni la voix, ni la vûe d'un Numantin.

AN. R. 615. Av. J.C. 137.

Appian. Liv. Epit. Plut. in Gracch.

Mancinus, dans de si tristes conjonctures, crut ne pouvoir mieux faire que de quitter son camp de nuit, & d'éloigner pour quelque tems ses troupes de Numance, dans la vûe de dissiper peu à peu leur fraieur, & de leur laisser le loisir de reprendre les sentimens de courage & de hardiesse naturels aux Romains. Appien dit qu'un faux bruit qui se répandit que les Cantabres & les Vaccéens venoient au secours de leurs compatriotes, lui fit prendre cette résolution. Quoi qu'il en soit, il se retira de nuit dans un grand silence. Les Numantins, avertis de sa retraite, partirent au nombre seulement de quatre mille, coururent sans perdre de tems après les fuiards, donnérent sur la queue, en firent un grand car-

Il se retire de nuit devant cette ville, & est poursuivi par les Numantins.

Plut.

AN. R. 615. Av. J.C. 137. carnage, poussérent le reste dans des lieux fort difficiles & qui étoient presque sans issue : &, quoique l'armée des Romains fût de plus de vingt mille hommes, ils l'envelopérent de telle sorte, qu'il ne lui fut pas possible de se tirer de ce mauvais pas. A peine cela se peut-il concevoir.

Liv Epit.

Il fait avec eux un indigne Traité par le ministére de Tibérius Gracchus. *Plut.*

Mancinus, desespérant de s'ouvrir un chemin par la force, envoia un héraut aux Numantins, pour demander quelque composition. Ils répondirent qu'ils n'auroient créance qu'en Tiberius Gracchus seul, & demandérent qu'on le leur envoiât : il servoit alors sous Mancinus en qualité de Questeur, c'est-à-dire de Trésorier. Cette grande confiance qu'ils témoignoient pour lui, étoit fondée en partie sur son mérite personnel : car toute l'armée retentissoit du bruit de son nom & de ses vertus. Elle venoit aussi du souvenir qu'ils conservoient de son pére, qui aiant fait autrefois la guerre en Espagne, & subjugué plusieurs nations, avoit accordé la paix aux Numantins, & les en avoit fait jouir. Tiberius fut donc envoié. Il s'aboucha avec les principaux Officiers des ennemis. Le Traité fut conclu. On n'en sait point les arti-

cles

cles particuliers. Mais les conditions furent égales entre les deux peuples. Les Numantins, instruits par l'exemple de la perfidie de Pompée, prirent une précaution, qui ne leur fut pas néanmoins d'une grande utilité. Ce fut d'exiger que le Consul, le Questeur, & les principaux Officiers s'engageassent par serment à faire observer le Traité qui venoit d'être arrêté. Lorsque tout eut été ainsi réglé, les Romains partirent, laissant au pouvoir des Numantins toutes les richesses de leur camp.

AN. R. 615. AV. J.C. 137.

Parmi le butin se trouvérent les Regîtres de Tiberius, où étoient tous les comptes de la recette & de la dépense qu'il avoit faite en qualité de Questeur. Comme c'étoit pour lui une affaire très-importante de les recouvrer, il quitta l'armée qui étoit déja en marche, & alla à Numance, accompagné seulement de trois ou quatre de ses amis. Les Numantins le reçurent parfaitement bien, lui donnérent toutes les marques de l'amitié la plus tendre, & le forcérent de prendre un repas avec eux. Après quoi ils lui rendirent ses Regîtres, & le pressérent de prendre tout ce qu'il voudroit dans le butin. Il n'ac-

cepta

An. R. 615. Av. J.C. 137.

cepta que l'encens, qu'il emploioit pour les sacrifices publics, & reprit le chemin de l'armée, bien content de toutes les honnêtetés qu'il avoit reçues de la part des Numantins.

Mancinus est mandé à Rome. *Appian.*

Dès que la nouvelle de ce Traité fut arrivée à Rome, le Sénat commença par révoquer Mancinus, & lui ordonna de revenir à la ville, pour y rendre compte de sa conduite; & en même tems fit partir M. Emilius son Collégue, pour aller prendre sa place.

Mancinus & les Députés de Numance sont écoutés dans le Sénat. *Appian.* p. 302.

L'affaire de Mancinus, dès qu'il fut revenu à Rome, fut examinée dans le Sénat. Il y justifia modestement sa conduite, imputant en partie tous les malheurs qui lui étoient arrivés au mauvais état où il avoit trouvé l'armée, insinuant qu'il seroit peutêtre permis de les attribuer aussi à la colére des dieux irrités de ce qu'on avoit déclaré la guerre aux Numantins sans qu'il en parût aucun juste sujet; excusant le Traité sur la nécessité indispensable d'y consentir pour sauver la vie à plus de vingt mille citoiens. Qu'au reste, content d'avoir rendu ce service à la République, il attendroit en paix qu'elle décidât de son sort, prêt à sacrifier de bon

cœur

cœur sa liberté & sa vie à l'utilité & à l'honneur de la patrie. Le Sénat entendit aussi les Députés de Numance. Mais le meilleur appui de toute cette cause étoit Ti. Gracchus, qui trouvoit fort étrange qu'on lui fît un crime d'avoir conservé à la République un si grand nombre de citoiens. Il étoit soutenu de tous les parens & amis de ceux qui avoient servi dans cette guerre, c'est-à-dire de la plus grande partie du Peuple. Tous vantoient la grandeur du service que Tibérius avoit rendu à l'Etat: & quoiqu'ils abandonnassent volontiers Mancinus, sur qui seul ils rejettoient toute l'infamie de ce Traité, les intérêts du Questeur étoient si étroitement liés avec ceux de son Général, qu'il n'étoit pas possible que la protection que Tibérius trouvoit parmi le Peuple ne fit aussi quelque effet en faveur de Mancinus. L'affaire ne fut décidée que l'année suivante.

An. R. 615. Av. J.C. 137.

Ti. Gracchus apuie fortement la cause de Mancinus.

Pendant que tout cela se passoit à Rome, le Consul M. Emilius étant arrivé en Espagne, & cherchant à se signaler par quelque entreprise, porta la guerre contre les Vaccéens qui étoient fort tranquilles, & forma le siége de Pallance, la plus forte place du pays.

Le Consul Emilius attaque les Vaccéens, assiége Pallance, & est obli-

An. R. 615. Av. J.C. 137.

gé de s'enfuir précipitamment.

App. pag. 300. 302.

pays. Il s'associa dans ce projet D. Brutus, qui commandoit dans l'Espagne Ultérieure en qualité de Proconsul. Ils avoient déja uni leurs troupes, lorsque deux Députés du Sénat arrivérent de Rome, apportant un Décret, qui défendoit expressément au Consul de rien entreprendre contre les Vaccéens. Il leur exposa les raisons qu'il avoit eues d'attaquer ces Peuples: & comptant que l'heureux succès de son entreprise qu'il regardoit comme assuré le justifieroit pleinement auprès du Sénat, il persista opiniâtrément dans son projet, qui ne lui réussit pas comme il l'avoit espéré.

Le siége traînoit en longueur, & les vivres commençoient à manquer aux assiégeans. Un convoi considérable étoit prêt d'arriver sous les ordres d'un Officier Général qui se nommoit Flaccus, lorsque malheureusement les ennemis, sortis tout-à-coup d'une embuscade où ils l'attendoient au passage, l'envelopérent de tous côtés. Flaccus y seroit péri avec tout son détachement sans une ruse, qui lui vint tout-à-coup dans l'esprit. Il répandit dans ses troupes la nouvelle que le Consul s'étoit enfin rendu maître de Pallance. Elles jettérent

térent de grands cris de joie, qui portérent la désolation parmi les ennemis : & sur cette nouvelle, qu'ils crurent très-véritable, ils se retirérent sur le champ. Flaccus, à la faveur de ce mensonge heureux, sauva son convoi & son détachement, & arriva comme triomphant dans le camp.

AN. R. 615. AV. J.C. 137.

Mais ce secours ne dura pas lontems, & la famine se fit sentir de nouveau si violemment, qu'elle fesoit périr chaque jour grand nombre de bêtes & d'hommes. Le Consul, réduit au désespoir, fait partir de nuit ses troupes. On conçoit aisément quel desordre & quelle confusion devoit régner dans un départ si subit & si précipité. Les cris des malades & des bleffés qui imploroient inutilement le secours de leurs compagnons, & les chargeoient d'imprécations en se voiant abandonnés inhumainement à la merci des ennemis, avertirent bientôt les assiégés de la fuite nocturne du Consul. Ils sortirent en foule de la ville, & aiant atteint les fuiards vers le lever du soleil, ils ne cessérent pendant tout le jour de les harceler, les attaquant tantôt en queue, tantôt par

An. R. 615. Av. J.C. 137.

les flancs. Ils auroient pu faire périr toute l'armée, s'ils avoient continué de la poursuivre; mais l'approche de la nuit les obligea de retourner chez eux. Les troupes Romaines se sauvérent comme elles purent, en se dispersant de côté & d'autre. Six mille hommes périrent dans cette déroute.

Heureux succès de Brutus dans l'Espagne Ultérieure.

Il n'y eut que Brutus qui consola Rome de ces tristes nouvelles par les heureux succès qu'il continua d'avoir dans l'Espagne Ultérieure. Il réduisit en son pouvoir plus de trente places, & porta ses armes victorieuses jusqu'à l'Océan du côté du Couchant. Ce qui lui fit le plus d'honneur dans l'esprit des soldats fut le passage du fleuve *de l'Oubli*. Ce nom, que portoit aussi un fleuve des Enfers, & dont les Romains jusques-là n'avoient point entendu parler, les effraia à un point, qu'aucun n'osoit en approcher. Brutus, sans se déconcerter, arracha des mains d'un Porte-enseigne son drapeau, & s'écriant, *Bientôt ce drapeau & votre Général seront sur l'autre bord*, il passa la riviére, & fut suivi de toute l'armée. Il passa ensuite le Minho (*Minius*) l'un des grands fleuves de la Lu-

Passage du fleuve de l'Oubli.

Freinshem.

sitanie.

ſitanie. Il trouva des peuples déterminés à ſe bien défendre. Les femmes mêmes combattoient avec un courage mâle : & quand elles étoient faites priſonniéres, elles ſe tuoient elles & leurs enfans, préférant la mort à la ſervitude. Il vint pourtant à bout de les ſoumettre. On prétend que les aiant fait tomber dans des embuches où leur audace téméraire les précipita, il leur tua cinquante mille hommes, & en prit ſix mille. Ces heureux ſuccès lui méritérent le ſurnom de *Gallæcus*, ou *Gallaicus*, vainqueur des peuples de la Galice.

AN. R. 615. Av. J.C. 137.

Oroſ. V. 5.

P. FURIUS PHILUS.
SEX. ATILIUS SERRANUS.

AN. R. 616. Av. J.C. 136.

Dès que les nouveaux Conſuls furent entrés en charge, le Sénat prit enfin ſon parti ſur Mancinus & ſur le Traité qu'il avoit conclu. Le Traité fut caſſé, comme fait ſans l'autorité du Sénat & du Peuple Romain : & il fut ordonné que tous ceux qui l'avoient juré & s'en étoient rendu garants ſeroient livrés aux Numantins. Deux Tribuns ſe chargérent de propoſer au peuple d'autoriſer par ſes ſuffrages ce Décret du Sénat.

On ordonne à Rome que Mancinus ſoit livré aux Numantins.

Appian. 302.

Cic. de Off. III. 109.

 Man-

AN. R. 616. Av. J.C. 136.

Mancinus se fit ici admirer par son courage, & se montra aussi bon & généreux citoien, qu'il avoit été timide Général. Lorsque la Loi eut été proposée par les Tribuns conformément au Décret du Sénat, il harangua lui-même le peuple pour appuier une loi qui devoit lui être si funeste, & renouvella ainsi l'exemple qu'avoit donné autrefois Sp. Postumius en pareille occasion après le Traité des Fourches Caudines.

Tibérius ne se piqua point d'une semblable générosité. Il sépara sa cause de celle de son Général, & fit si bien par son crédit, & par ses sollicitations & celles de ses amis, que le Peuple n'autorisa qu'en partie le Décret du Sénat, & ne condanna que le seul Mancinus à être livré aux Numantins. Tibérius poussa la chose bien plus loin : il ne put pardonner au Sénat l'injure qu'il prétendoit en avoit reçue ; & le desir de se venger ne contribua pas peu à le porter à ces entreprises turbulentes & hazardeuses, qui causérent tant de maux à la République, & à lui-même une mort funeste & déplorable.

Les Numantins

En conséquence de l'ordre du Peuple, Mancinus fut remis entre les mains du

du Consul P. Furius pour être mené en Espagne, & livré aux Numantins par un des Féciaux, qui avoit le titre de *Pater Patratus*. Il fut donc présenté aux portes de Numance nu, piés & mains liés. Mais les Numantins refusant de le recevoir, les Romains ne vouloient point le reprendre : de sorte que cet homme, qui s'étoit vû Consul l'année précédente & à la tête d'une grande armée, passa le jour entier entre le camp & la ville, abandonné des siens, rebuté par les ennemis : jusqu'à ce qu'enfin la nuit étant venue, les Romains lui permirent de rentrer dans le camp. Il retourna à Rome, & voulut entrer, comme il avoit coutume auparavant, dans l'Assemblée du Sénat. Il y trouva de l'opposition. P. Rutilius, l'un des Tribuns du Peuple, prétendoit qu'il n'étoit plus citoien. Ce n'étoit point par mauvaise volonté que ce Tribun agissoit, mais parce qu'il croioit la chose contraire à l'esprit des Loix. A la vérité ceux qui aiant été pris par les ennemis, revenoient ensuite dans leur patrie, rentroient dans tous les droits que la captivité leur avoit fait perdre ; & c'est ce que l'on appel-

AN. R. 616. Av. J.C. 136.

refusent de le recevoir. Il revient à Rome.

Cic. de Orat. I. 181.

Appian. ibid.

AN. R. 616. Av. J.C. 136.

loit *Jus postliminii.* Mais [a] le Tribun représentoit que c'étoit une tradition immémoriale que quiconque avoit été vendu par son pére ou par le Peuple, ou livré aux ennemis par le Fécial, n'avoit point de part au privilége & au droit de retour. Il falut que l'autorité du Peuple intervînt, qui réhabilita Mancinus, & déclara qu'il seroit toujours regardé comme citoien, & jouiroit de tous les droits que cette qualité lui donnoit. Il parvint même dans la suite à la Préture. Mancinus, pour conserver la mémoire de cet événement, se fit ériger une statue qui le représentoit dans le même état & la même attitude où il étoit lorsqu'il fut livré aux Numantins.

Plin. XXXIV. 15.

Noble confiance du Consul Furius en sa vertu. *Val. Max.* III. 7.

Les monumens historiques qui nous restent, ne nous apprennent rien touchant ce que fit ou tenta le Consul P. Furius contre les Numantins. Ce que nous savons, c'est qu'il étoit homme sage & modéré: & il en donna une preuve en choisissant pour ses Lieutenans Généraux Q. Métellus & Q. Pom-

a P. Rutilius Tribunus plebis de Senatu jussit educi, quòd eum civem negaret esse: quia memoriâ sic esset proditum, quem pater suus aut populus vendidisset aut pater patratus dedidisset, ei nullum esse postliminium. *Cic.*

peïus, qui étoient ses ennemis, & ennemis réciproquement l'un de l'autre. Ils lui avoient reproché, qu'il avoit recherché le commandement des armées. Il les mena avec lui, bien sûr de sa vertu, puisqu'il ne craignoit pas d'être éclairé par des témoins, que la haine devoit rendre bien attentifs à observer tout ce qui pourroit être censurable dans sa conduite.

An. R. 616. Av. J.C. 136.

Ser. Fulvius Flaccus.
Q. Calpurnius Piso.

An. R. 617. Av. J.C. 135.

Il ne se passa encore rien de considérable sous ces Consuls en Espagne. La guerre qui y duroit depuis si lontems, affligeoit extrêmement le Peuple Romain, & le deshonoroit. Vainqueur de tant de peuples puissans, il avoit la douleur & la honte de voir depuis plusieurs années tous ses efforts échouer devant une ville, & ses armées presque toujours battues par des ennemis qui d'eux-mêmes étoient très-foibles, & que la seule incapacité des Généraux avoit rendu jusques-là formidables. Pour remédier à de si grands maux, on songea sérieusement à mettre en place un homme d'un mérite connu & éprouvé, & qui fût capable de

Scipion Emilien est nommé Consul.

AN. R. 617. Av. J.C. 135. Cic. de Amicit. n. 11. Val. Max. VIII. 15.

de rétablir l'honneur de la République. Il ne fut pas besoin de délibérer beaucoup sur ce choix. Le destructeur de Carthage parut le seul en état de terminer la guerre de Numance. Ainsi lorsqu'il s'agit d'élire les Magistrats de l'année suivante, Scipion étant venu dans le champ de Mars pour solliciter en faveur de Fabius Butéon fils de son frére, qui demandoit la Questure, le Peuple Romain le nomma lui-même Consul. Le [a] voila donc deux fois élevé au Consulat, toujours sans l'avoir demandé, ce qui étoit contre l'usage & très-rare: la premiére fois avant le tems, eu égard à son âge; la seconde dans son tems, mais presque trop tard pour la République, qui dans les années précédentes auroit eu grand besoin d'un tel Général. Il étoit destiné à détruire les deux villes que l'on peut regarder comme les plus grandes ennemies de Rome, & à s'acquérir ainsi la gloire non seulement d'éteindre les guerres présentes, mais encore de prévenir celles qui pouvoient naître.

P.

a Consulatum petivit nunquam, factus est Consul bis: primùm, ante tempus; iterum sibi suo tempore, reipublicæ penè serò: qui, duabus urbibus eversis inimicissimis huic imperio, non modò præsentia, verùm etiam futura bella delevit. *Cic.*]

P. CORNELIUS SCIPIO II. AN. R. 618.
C. FULVIUS FLACCUS. Av. J.C. 134.

On n'abandonna pas au ſort les départemens des Conſuls : celui de l'Eſpagne fut donné par le Sénat à Scipion. Beaucoup de citoiens s'offroient volontairement pour aller ſervir ſous lui : le Sénat ne le leur permit point, apportant pour raiſon que c'étoit le moien de déſerter l'Italie, & que Rome avoit pluſieurs guerres à ſoutenir en même tems. Actuellement les eſclaves révoltés en Sicile donnoient bien de l'exercice aux Romains. D'ailleurs l'Eſpagne paroiſſoit avoir plus beſoin d'un Général que de troupes, les Légions commandées par les Conſuls précédens y étant toujours reſtées. On permit ſeulement à Scipion de tirer les ſecours qu'il pourroit des villes & des peuples avec qui il avoit des liaiſons particuliéres. Il amaſſa de cette ſorte environ quatre mille hommes, en comptant un Eſcadron de cinq cens Maîtres qu'il forma de gens d'élite & attachés à ſa perſonne, & qu'il appelloit *l'Eſcadron des amis*. On ne lui fournit point d'argent comptant : on lui donna ſeulement des aſſignations

L'Eſpagne eſt donnée pour département à Scipion.

Appian. 302. 303. *Plut. in Apophthegm.* 201.

An. R. 618. Av.J.C. 134.

sur les revenus de la République, dont l'échéance n'étoit pas encore arrivée. Il se consola plus facilement de ce dernier article, disant qu'il pouvoit tirer de sa bourse & de celle de ses amis de quoi y suppléer: mais le refus de lever de nouvelles troupes le toucha plus vivement, celles qu'il devoit trouver en Espagne, aiant été battues plusieurs fois: & soit que ce fût par le courage des ennemis qu'elles eussent été vaincues, ou par leur propre lâcheté, dans l'un & dans l'autre cas la difficulté étoit grande pour lui d'en tirer un bon service.

Scipion travaille & réussit à reformer son armée. *Appian.* 303. *Frontin. Stratag.* IV. 1.

Quand Scipion fut arrivé en Espagne, il trouva les troupes dans un pitoiable état, sans ordre, sans discipline, sans respect pour les Officiers, & livrées entiérement au luxe, à l'oisiveté, à la licence. Il comprit d'abord, qu'avant que de songer à attaquer & à vaincre les ennemis, il faloit travailler à la reforme de son armée: & c'est à quoi il donna tous ses soins & toute son application.

Il commença par écarter du camp tout ce qui ne servoit qu'à entretenir le luxe, les marchands & les valets surnuméraires, sur tout les femmes de débau-

débauche qui se trouvérent au nombre de deux mille. Il fit vendre un grand nombre de chariots & de bêtes de somme, dont les soldats se servoient pour porter leur bagage, & n'en réserva que ce qui étoit d'une absolue néceffité. Il ne leur laissa pour leur ménage qu'une broche, une marmite, un pot; & pour leur nourriture, que de la chair bouillie ou rotie. Il retrancha les lits pour les repas, & ordonna qu'on mangeât sur des espéces de * paillasses, leur en donnant lui-même l'exemple. Il leur fesoit faire de longues marches, chargés de leur bagage, de la provision de blé pour quinze ou vingt jours, & de sept pieux. Il leur fesoit creuser des fossés, élever des palissades, construire des murs; & ruinoit le tout un moment après, ne se proposant d'autre but que de les endurcir à la fatigue: disant ,, qu'il [a] faloit qu'ils se couvrissent de boue, puisqu'ils craignoient ,, d'être couverts de sang. ,, Il étoit lui-même présent à tous ces exercices, & exigeoit le travail & l'obéissance avec

AN. R. 618. AV. J.C. 134.

 une

* *Le mot Grec signifie proprement un amas de feuillages & de roseaux envelopés dans une toile.*

a Luto inquinari, qui sanguine nollent, jubebantur. *Flor.*

An. R. 618. Av. J.C. 134.

une grande sévérité. Il avoit coutume de dire que ,, les Généraux austéres & ,, rigides se rendoient utiles à leurs ar- ,, mées, & les indulgens, aux enne- ,, mis. Car, ajoutoit-il, le camp de ,, ces derniers respire la gaieté, mais ,, on y méprise les ordres du Général: ,, celui des autres a un air triste, mais ,, on y est obéissant & prêt à tout.

Elle change entiérement de face.

Appian. 304-306.

En peu de tems l'armée changea entiérement de face, & devint toute autre. Pour lors il s'approcha de Numance: mais il ne voulut point encore attaquer ces redoutables ennemis, avant qu'il eût aguerri ses troupes par diverses expéditions qu'il leur fit faire contre les peuples voisins. C'est à quoi se passa presque toute la campagne; & il ne crut pas avoir perdu son tems, aiant dissipé le mépris que les ennemis fesoient de son armée, & l'aiant mise en état de leur faire vigoureusement la guerre quand le tems en seroit venu.

Jugurtha vient trouver Scipion.

Sallust. in bell. Jugurth. Appian. 306.

Après cela il revint près de Numance, pour y passer ses quartiers d'hiver. C'est là que Jugurtha, petit-fils de Masinissa, vint le trouver. Micipsa envoiant en Espagne un secours d'éléphans, & d'un bon nombre d'archers

&

& de frondeurs, mit Jugurtha à la tête, non par considération pour ce jeune Prince, mais au contraire pour s'en délivrer en l'exposant aux dangers d'une guerre aussi vive qu'étoit celle d'Espagne, d'où il comptoit qu'il ne reviendroit point. La chose tourna tout autrement qu'il ne l'avoit espéré, comme nous le verrons dans la suite. Marius, qui devoit un jour vaincre Jugurtha, servoit alors avec lui sous les ordres de Scipion, qui leur donna à l'un & à l'autre de grands témoignages d'estime. Il aimoit à favoriser & à cultiver le mérite naissant. Les récompenses, les louanges, les marques d'une amitié particuliére, tout étoit mis en œuvre, pour encourager les jeunes guerriers & les faire entrer dans la route de la gloire.

AN. R. 618. Av. J.C. 134.

Marius sert sous lui. *Vell.* II. 9.

P. MUCIUS SCÆVOLA.
L. CALPURNIUS PISO FRUGI.

AN. R. 619. Av. J.C. 133.

Cette année fut célébre par les mouvemens que Ti. Gracchus excita dans la ville d'une part, & de l'autre par la prise de Numance qui termina une longue & dangereuse guerre. Nous ne nous occuperons pour le présent que de ce dernier événement.

Le

AN. R. 619. Av. J.C. 133

Scipion persiste à refuser le combat contre les Numantins.

Appian.

Le but & le plan suivi de Scipion par raport aux Numantins pendant la campagne précédente & dans celle que nous commençons, avoit été & étoit encore de ne point hazarder de combat contre eux, pour amortir la vivacité de leur courage, & de les domter par la famine en ravageant leurs terres, & tâchant de leur enlever tous leurs convois. Une seule fois il en vint aux mains avec eux, parce que ses fourageurs, sur qui les Numantins avoient fait une sortie, se trouvoient en danger. Il les força de prendte la fuite, mais il ne les poursuivit pas, content d'être parvenu à faire voir à ses soldats, ce qui paroissoit presque un prodige, les Numantins fuiant devant eux. Les assiégés aiant fait demander la paix à diverses reprises, mais toujours inutilement, sentirent bien qu'ils ne pouvoient l'obtenir qu'à la pointe de l'épée, & réduits presque au desespoir ils présentérent plusieurs fois la bataille à Scipion, qui demeura toujours constamment attaché à son plan, sans être touché des reproches de crainte & de lâcheté qu'ils lui fesoient. Il répétoit souvent avec éloge le mot de son pére

Paul

Paul-Emile [a] „ qu'il ne faloit point „ donner bataille, à moins que l'on n'y „ fût déterminé ou par une grande né- „ cessité, ou par une très-favorable oc- „ casion. AN. R. 619. Av. J.C. 133.

Pour ôter aux Numantins toute espérance & toute ressource, il travailla à conduire une ligne de contrevallation autour de leur ville. Il avoit établi deux camps, & avoit donné à son Frére Fabius le commandement de l'un, s'étant réservé celui de l'autre pour lui-même. Une partie de l'armée fut emploiée à avancer l'ouvrage, & l'autre à défendre les travailleurs. Numance étoit située sur une colline, & avoit de circuit vingt-quatre stades, c'est-à-dire à peu près une lieue. La ligne de contrevallation en eut le double. Les travailleurs avoient ordre, quand ils seroient attaqués par l'ennemi, de donner aussitôt un signal, pendant le jour, en élevant au bout d'une pique une casaque de pourpre, pendant la nuit en allumant du feu, afin qu'on pût dans le moment même leur envoier du secours.

Il tire des lignes de contrevallation & de circonvallation autour de la ville.

Appian. 306-308.

Quand

a (Negabat Paulus) bonum Imperatorem signis collatis decertare, nisi summa necessitudo, aut summa ei occasio data esset. *A. Gell.* XIII. 3.

An. R. 619. Av.J.C. 133.

Quand ce premier ouvrage fut achevé, non loin de là on travailla à un second. On creusa un fossé qui fut revétu de pieux, & l'on construisit un mur, qui avoit huit piés d'épaisseur, & dix de hauteur, sans compter les creneaux. Ce mur étoit flanqué de tours d'espace en espace dans toute son étendue. Dans un marais qui se rencontroit sur l'alignement du mur, il fit jetter une levée de pareille épaisseur & de pareille hauteur. Appien dit que Scipion fut le premier qui environna ainsi de lignes une ville qui ne refusoit point d'en venir à un combat.

Il ferme le passage du fleuve Durius.

Restoit le fleuve Durius, (*Duero* ou *Douro*) lequel passant le long des murs étoit d'un grand secours pour la ville, & donnoit moien d'y faire entrer des vivres & des troupes. Les hommes y entroient sans être aperçus ou en plongeant, ou dans de petites barques qui les y portoient rapidement à force de voiles ou de rames. Appien dit que le fleuve étoit trop large & trop violent pour y jetter un pont: ce qui n'est pas aisé à comprendre, vû que Numance étoit située assez près de la source du Douro. Quoi qu'il en soit, voici

voici l'expédient qu'emploia, selon lui, Scipion, pour fermer cette riviére. Il bâtit sur les deux rives deux forts, d'où il jetta sur toute la largeur du fleuve de longues & fortes poutres attachées des deux côtés à de gros cables. Ces poutres étoient armées de longues pointes de fer, qui étant perpétuellement agitées par le mouvement des eaux, fermoient le passage & aux nageurs, & aux plongeurs, & à ceux qui auroient voulu passer dans des barques.

AN. R. 619. AV. J.C. 133.

Par tous ces ouvrages Scipion mit les assiégés hors d'état de recevoir ni vivres, ni secours, ni conseil, & il les tenoit dans une entiére ignorance de tout ce qui se passoit au dehors.

Merveilleux ordre qu'il établit pour être informé de tout.

Quand tout fut bien préparé, qu'il eut placé dans les tours toutes sortes de machines, garni la muraille de pierres, de traits, de javelots, placé dans les deux forts des archers & des frondeurs; il établit sur toute l'étendue des retranchemens des soldats assez près les uns des autres, qui jour & nuit devoient donner avis chacun à son voisin de tout ce qui se passoit & de tout ce qu'il apprenoit. Chaque tour avoit ordre,

AN. R. 619. Av. J.C. 133.

dre, dès qu'elle seroit attaquée, de donner le signal convenu, & toutes les autres aussitôt d'en faire autant. Ainsi le signal de la tour avertissoit qu'il se fesoit quelque mouvement, & les donneurs d'avis en apprenoient la cause & le détail.

L'armée, en comptant les troupes auxiliaires que Scipion avoit ramassées des peuples d'Espagne alliés de l'Empire, étoit composée de soixante mille hommes. La moitié étoit destinée à garder les murs : vingt mille à combattre, quand cela seroit nécessaire : & dix mille à relever ceux-ci & à les soutenir. Chacun avoit sa place & son devoir marqués ; & les ordres qu'on recevoit étoient exécutés sur le champ.

Vains efforts des Numantins.

Les Numantins attaquoient fréquemment par différens endroits ceux qui gardoient les murs : mais le secours étoit aussi promt que l'attaque. Car les signaux se donnoient de tous côtés, les donneurs d'avis se mettoient aussitôt en mouvement, & les soldats destinés pour le combat marchoient dans le moment même vers l'endroit du mur qui étoit attaqué, & les trompettes de dessus toutes les tours animoient les combattans.

tans. Ainsi toute cette étendue des lignes, qui étoit de cinquante stades, (plus de deux lieues) répandoit la terreur par tout ce mouvement & tout ce bruit ; & Scipion ne manquoit point de la parcourir entiére chaque jour & chaque nuit. Il comptoit bien que les ennemis, enfermés de la sorte, ne pourroient tenir lontems contre lui : & il se tenoit si assuré de les réduire par la famine, qu'aiant eu occasion de tailler en piéces un corps de Numantins qui étoient sortis pour aller au fourage, il voulut qu'on les laissât rentrer dans la ville, disant que plus il y en auroit, & plutôt leurs provisions seroient consumées.

AN. R. 619. Av. J. C. 133.

Malgré tous ces soins & toutes ces précautions, un Numantin, homme de tête & de courage, (il s'appelloit Rhetogenes Caraunius) profitant de l'obscurité d'une nuit sombre & nébuleuse, trouva le moien, avec quelques amis, de passer sur les murs par le moien d'échelles qu'ils avoient apportées avec eux, & de se transporter dans les différentes villes des Arvaques, pour implorer leur secours en faveur des Numantins leurs proches & leurs fréres, réduits à la derniére extrémité,

Ils implorent le secours des Arvaques.

Appian. 308.

&

An. R. 619. Av. J.C. 133.

& menacés des malheurs les plus affreux. Mais la terreur étoit si grande dans tout le pays, que l'on ne voulut pas même écouter Rhétogénes, & que par tout où il se présenta, on lui donna ordre de se retirer sur le champ.

Scipion punit sévérement la ville de Lutia. Appian. ibid.

Il ne fut reçu favorablement qu'à Lutia, ville considérable, située à douze lieues de Numance. La jeunesse s'intéressant vivement pour les Numantins, leur fit promettre du secours. Les anciens, qui avoient été d'un avis contraire, en donnérent avis à Scipion sous main sans perdre de tems. Le Romain n'en perdit pas non plus de son côté. Il étoit deux heures après midi, quand il reçut cette nouvelle: & le lendemain il se trouva devant la ville avant le lever du soleil avec un gros corps de troupes. Il demanda qu'on lui livrât les principaux de la Jeunesse. Sur la réponse qu'on lui fit qu'ils s'étoient sauvés, il menaça de saccager la ville. Il falut obéir. On lui en livra quatre cens, à qui il fit couper les mains. Il repartit sur le champ, & rentra le lendemain dans son camp au lever de l'aurore.

Générosité

Je ne dois pas omettre ici un nouveau

veau trait de la générosité & du desintéressement de Scipion, quoiqu'il n'ait d'autre raport à la guerre des Numantins, que d'avoir concouru avec elle pour le tems. Pendant que ce Général étoit campé devant Numance, il lui vint des présens considérables de la part d'Antiochus Sidétes, selon l'Epitome de Tite-Live, ou d'Attale Roi de Pergame, selon Cicéron. C'étoit alors l'usage des Généraux de tenir secrets ces sortes de présens, & d'en faire leur profit. Mais Scipion, bien élevé au dessus de cette basse avidité, voulut les recevoir en présence de toute l'armée: il les fit coucher sur les regîtres du Questeur, & déclara qu'il s'en serviroit pour récompenser ceux qui se distingueroient par leur bravoure.

AN. R. 619. Av. J.C. 133.

& desintéressement de Scipion.

Epit. 57.

Cic. pro Dej. n. 14.

Cependant la famine réduisoit à l'extrémité les Numantins. Ils députérent six de leurs citoiens vers Scipion, pour tâcher d'obtenir de lui des conditions favorables. Abarus étoit à leur tête, & porta la parole. „ Il commença par relever beaucoup le courage & la grandeur d'ame des Numantins, dont il donna pour preuves tous les maux qu'ils avoient soufferts jusqu'ici pour défendre leur li-

Les Numantins font demander la paix.

App. 309.

„ berté.

An. R. 619. Av. J.C. 133.

„ berté. Il ajouta qu'un Général plein „ de générosité & de nobles sentimens „ comme Scipion ne pouvoit manquer „ d'honorer la vertu par tout où elle se „ trouvoit, & ménageroit un peuple „ qui méritoit certainement son esti- „ me. Que la grace qu'il venoit lui „ demander pour ce peuple prêt à se „ rendre aux Romains, étoit de le trai- „ ter humainement, ou de lui permet- „ tre de périr glorieusement dans le „ combat les armes à la main. „ Un discours si fier n'étoit pas propre à exciter la compassion. Scipion répondit en peu de mots, „ Que l'unique „ condition à laquelle on pouvoit les „ recevoir étoit qu'ils s'abandonnas- „ sent absolument à la discrétion des „ Romains, & qu'ils livrassent toutes „ leurs armes.

Numance massacre ses Députés.

App. ibid.

Les Numantins, accoutumés à une liberté sauvage & féroce qui les rendoit incapables de souffrir aucun joug, étoient déja par eux-mêmes fort violens & emportés; & l'extrémité des maux qu'ils souffroient depuis lontems avoit encore aigri leurs esprits. La réponse de Scipion, quand elle leur fut portée, les mit en fureur, & les jetta dans une espéce de rage, qui fit qu'ils

ne

ne se possédoient plus eux-mêmes. Outrés de desespoir, ils se jettent sur Abarus le porteur d'une si triste réponse: & s'imaginant que peut-être pour ménager ses propres intérêts auprès de Scipion, il avoit négligé & trahi ceux de la ville, ils le massacrent avec les autres Députés. An. R. 619. Av. J.C. 133.

Ils tentérent plusieurs fois de faire des sorties, mais toujours inutilement. Scipion demeuroit ferme dans la résolution qu'il avoit prise de ne point hazarder de combat. Cependant la famine fesoit des ravages épouvantables dans la ville. Après avoir épuisé toutes les ressources qu'une extrême nécessité suggére dans ces tems de misére, ils en vinrent enfin à se nourrir de chair humaine, & le desespoir étoufant dans plusieurs tout sentiment d'humanité, les foibles devenoient la proie des plus forts, qui ne craignoient point, pour prolonger de quelques momens une malheureuse vie, d'égorger & de dévorer leurs semblables & leurs concitoiens. La famine y fait d'horribles ravages. *Appian.* 310.

Ce n'étoient plus des hommes, mais des spectres: tant la misére, la faim, la maladie, & tous les maux réunis ensemble, avoient desséché leur visage Enfin elle se rend. *App. ibid.*

&

An. R. 619. Av. J.C. 133.

& jetté ſur tout leur extérieur un air hagard & furieux. Enfin ils ſe rendirent à Scipion, qui leur ordonna de lui apporter ce jour-là même toutes leurs armes. Ils demandérent par grace quelque délai, pluſieurs ne pouvant ſe réſoudre à faire le ſacrifice de leur liberté, & voulant mourir libres dans leur patrie encore libre, en ſe donnant à eux-mêmes la mort. Scipion leur accorda deux jours.

Pluſieurs ſe font mourir.

Rhétogénes, de qui nous avons déja parlé, le plus riche & le plus puiſſant des citoiens, occupoit le plus beau quartier de la ville. Il y mit le feu, & aiant amaſſé tous ceux qui, comme lui, étoient jaloux de leur liberté, il leur mit l'épée en main, pour s'entretuer les uns les autres en combattant ſeul à ſeul, & mourir ainſi en gens de cœur. Il ferma cette barbare cérémonie en ſe tuant lui-même, & ſe jettant dans les flammes. Le troiſiéme jour, ceux qui reſtoient ſe rendirent au lieu qui leur avoit été marqué. Scipion en réſerva cinquante ſeulement pour ſon Triomphe, vendit tous les autres, renverſa de fond en comble la ville, & diſtribua aux voiſins les terres de Numance. Cette ville infortunée fut néanmoins

Numance eſt ruinée de fond en comble. App. 311.

moins rétablie dans la ſuite, puiſqu'il en eſt fait mention dans les Géographes des tems poſtérieurs. On en montroit encore les ruines du tems de Mariana.

An. R. 619. Av. J. C. 133.

La nouvelle de la priſe de Numance répandit une grande joie dans Rome. On rendit aux dieux les actions de graces ordinaires, & le Sénat nomma dix Députés pour aller régler les affaires de l'Eſpagne de concert avec Brutus & Scipion. Ces deux Généraux étant retournés à Rome l'année ſuivante, triomphérent, le premier des Galléces & des Luſitains peuples de l'Eſpagne Ultérieure, le ſecond des Numantins peuples de la Citérieure. Brutus prit le ſurnom de *Gallaïcus* : Scipion ajouta au ſurnom d'*Africain*, qu'il portoit déja à double titre, celui de *Numantin*.

Triomphes de Scipion & de Brutus.

Les Numantins ſont un bel exemple de ce que peut la fierté de courage ſoutenue par un amour violent de la liberté. Il n'y avoit en tout au commencement de la guerre dans la ville que huit mille hommes qui portaſſent les armes. Cependant, avec ce petit nombre, pendant combien d'années ont-ils tenu tête aux Romains ! Combien

Réflexions ſur le courage des Numantins, & ſur la ruine de Numance.

An. R. 619. Av. J.C. 133.

de fois ont-ils battu leurs Généraux ! Quels maux, quelle honte ne leur ont-ils pas fait souffrir ! Dans cette derniére année même, Scipion, à la tête de soixante mille hommes, sembloit encore les craindre en quelque sorte, & ne voulut jamais accepter le combat qu'ils lui présentérent plus d'une fois. C'étoit sagesse de sa part. Ce grand homme, sûr de remporter sur eux par le bénéfice seul du tems une pleine victoire, ne voulut point l'avancer de quelques jours en l'achetant au prix du sang de ses soldats, qu'il se croioit obligé de ménager comme un pére ménage ses enfans. Mais c'étoit aussi une grande preuve du courage des Numantins, que cette circonspection dont usoit Scipion à leur égard avec une telle supériorité de forces.

Il n'est personne, je pense, qui ne soit touché de compassion sur le sort déplorable de ces braves peuples, dont tout le crime semble avoir été de n'avoir pas voulu fléchir sous la domination d'une République ambitieuse, qui prétendoit donner des loix à l'Univers. Florus décide nettement que jamais les Romains n'ont fait de guerre plus injuste, que celle contre Numance. Mais

si

si le témoignage de cet Ecrivain, Espagnol d'origine, & dominé par une imagination échaufée, est récusable, au moins est-il constant, que les Numantins durant le cours de la guerre firent plusieurs fois des propositions de paix raisonnables, & qu'ils montrérent plus de franchise & de droiture que les Romains. Il ne me paroit donc pas aisé de justifier la ruine totale de cette ville. Que Rome ait détruit Carthage, je ne m'en étonne point. C'étoit une rivale, qui s'étoit rendu redoutable, & qui pouvoit le devenir encore, si on la laissoit subsister. Mais les Numantins n'étoient point dans le cas de faire craindre aux Romains la ruine de leur empire : & je ne vois pas que [a] Cicéron ait eu un légitime fondement de les comparer aux Cimbres, qui venoient pour envahir l'Italie. Le dépit, l'esprit de vengeance paroissent avoir conduit les Romains dans le parti qu'ils prirent de détruire Numance ; ou peut-être une politique de conquérans. Ils vouloient montrer par un exemple signalé, que toute ville ou peu-

AN. R. 619. Av. J. C. 133.

[a] Sic cum Celtiberis, cum Cimbris bellum, ut cum inimicis, gerebatur, uter esset, non uter imperaret. *Cic. de Off.* I. 38.

peuple qui leur résisteroit opiniâtrément ne devoit s'attendre qu'à une entiére ruine.

Vie privée de Scipion l'Africain.

LA PRISE de Numance, qui termina une guerre honteuse pour le nom Romain, mit le comble aux exploits militaires de Scipion. Mais, pour avoir une idée plus complette de son mérite & de son caractére, il me semble qu'après l'avoir vû à la tête des armées dans le tumulte des combats & dans la pompe des triomphes, il ne sera pas inutile de le considérer dans le repos d'une vie tranquille & privée, au milieu de ses amis, de sa famille, de son domestique. L'homme véritablement grand, doit l'être par tout. Le Magistrat, le Général d'armée, le Prince, peuvent se contraindre pendant qu'ils se donnent comme en spectacle au public, & paroître tout autres qu'ils ne sont effectivement. Rendus à eux-mêmes, & délivrés de témoins qui les forcent de se masquer, souvent tout leur éclat, comme une grandeur de théatre, les abandonne, & ne laisse voir en eux que bassesse & petitesse.

Scipion

Scipion ne se dément par aucun endroit. Il n'étoit point semblable à certains tableaux, qui ne veulent être vûs que de loin : il ne pouvoit que gagner à être considéré de près. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit auparavant de la maniére généreuse dont, encore tout jeune, il se conduisit dans sa famille, de ce noble desintéressement qui lui attira une si grande réputation, &, ce qui ne me paroit pas moins estimable, de [a] ce respect sincére & constant pour son frére parce qu'il étoit son ainé, malgré la supériorité de mérite qui l'élevoit infiniment au dessus de lui. L'éducation excellente qu'il avoit eue par les soins de Paul Emile son pére, qui lui avoit donné ce qu'il y avoit alors de plus habiles Maîtres tant pour les Belles Lettres que pour les Sciences, & les instructions qu'il avoit reçues de Polybe, l'avoient mis en état de remplir utilement les vuides que lui laissoient les affaires publiques, & de soutenir avec dignité & agrément le loisir de la vie privée. C'est le glorieux témoignage que lui rend un Historien.

a Scipio Q. Maximum fratrem, omnino sibi nequaquam parem, quòd is anteibat ætate, tanquam superiorem colebat. *Cic. de Amic. 69.*

assez public qu'ils aidoient ce Poéte dans la composition de ses piéces; & Térence s'en fait honneur lui-même dans le Prologue des Adelphes. Je n'exhorterai sans doute personne, & encore moins des hommes du rang de Scipion, à travailler à des Comédies. Mais ne considérons ici que le goût général des Lettres. Est-il un plaisir plus honnête, plus intéressant, plus digne d'un homme sage & vertueux, je pourrois peutêtre ajouter plus nécessaire à un homme de guerre, que celui que l'on trouve dans la lecture des ouvrages d'esprit, & dans la conversation des Savans? La [a] Providence a voulu, selon la remarque d'un Payen, qu'il fût infiniment supérieur à ces fades plaisirs, auxquels sont obligées de se livrer les personnes sans lettres, sans connoissances, sans curiosité, sans goût pour la lecture.

Une autre sorte de plaisir, plus sensible encore, plus vif, plus naturel, plus intime au cœur de l'homme, faisoit la plus grande douceur de la vie de

a Quanto plus delectationis habiturus, quàm ex illis ineruditis voluptatibus! Dedit enim hoc Providentia munus hominibus, ut honesta magis juvarent. *Quintil.* L. 11.

de Scipion : c'est celui de l'Amitié. Plaisir, rarement connu des Grands & des Princes : parce que, pour l'ordinaire, ne s'aimant qu'eux seuls, ils ne méritent pas d'avoir des amis. Cependant c'est le lien de la société le plus doux ; & [a] le Poéte Ennius a raison de dire que ce n'est pas vivre, que de vivre sans amis. Scipion en avoit sans doute un grand nombre, & de fort illustres : mais je ne parlerai ici que de Lélius, à qui sa probité & sa prudence méritérent le surnom de Sage.

Jamais peutêtre amis ne furent mieux assortis que ces deux grands hommes. Même âge à peu près, mêmes inclinations, même douceur de caractére, même goût pour les Lettres & pour les Sciences, mêmes principes pour le gouvernement, même zêle pour le bien public. Scipion l'emportoit sans doute pour la gloire des armes : mais Lélius n'étoit pas sans mérite même de ce côté-là, & Cicéron nous apprend qu'il se signala beaucoup dans la guerre contre Viriathus.

 Pour

a Cui potest vita esse vitalis, qui non in amici mutua benevolentia conquiescat ? *De Amicit.* 22.

Pour a les talens de l'esprit, il paroit que l'on donnoit à Lélius la supériorité dans l'éloquence; quoique Cicéron ne convienne pas qu'elle lui fût dûe, & assure que le stile de Lélius sentoit plus le vieux, & avoit quelque chose de moins agréable, que celui de Scipion.

Cic. de Amicit. 103.104. Il faut entendre Lélius lui-même (c'est-à-dire les paroles que Cicéron lui met dans la bouche) sur la parfaite union qui régnoit entre Scipion & lui. „ Pour b moi, dit Lélius, de „ tous les présens de la nature, & de „ tous ceux de la fortune, je n'en „ trouve aucun que je puisse mettre „ en comparaison avec le bonheur que „ j'ai eu d'avoir Scipion pour ami. Je „ trouvois dans notre amitié une par„ faite conformité de sentimens sur les „ affaires publiques; un fonds inépui„ sable de conseils & de secours dans „ les affaires particuliéres; un repos, „ une

a De ipsius Lælii & Scipionis ingenio, quanquam ea jam est opinio ut plurimum tribuatur ambobus, dicendi tamen laus est in Lælio illustrior .... sed multo vetustior & horridior ille, quàm Scipio. *Brut.* 83.

b Equidem ex omnibus rebus, quas mihi aut fortuna aut natura tribuit, nihil habeo quod cum amicitia Scipionis possim comparare. In hac mihi de rep. consensus; in hac rerum privatarum consilium, in eadem requies plena oblectationis fuit. Nunquam

„ une paix, une douceur, qui ne se
„ peuvent exprimer. Jamais je n'ai
„ blessé Scipion dans la moindre chose
„ dont j'aie pu m'apercevoir : jamais il
„ ne lui est échapé une seule parole
„ que j'eusse voulu ne pas entendre.
„ Nous n'avions qu'une même maison,
„ & une même table à frais communs,
„ dont la frugalité étoit également du
„ goût de tous deux. A la guerre, en
„ voiage, à la campagne, nous avons
„ toujours été ensemble. Je ne parle
„ point de nos études, & du soin que
„ nous avions l'un & l'autre d'appren-
„ dre toujours quelque chose : c'est à
„ quoi nous passions toutes les heures
„ de notre loisir, loin des yeux & du
„ commerce des hommes.

Y a-t-il quelque chose de comparable à la douceur d'une amitié pareille à celle dont Lélius vient de nous tracer le tableau ? a „ Quelle consolation „ de trouver un second soi-même, pour

 „ qui

illum ne minimâ quidem re offendi, quod quidem senserim: nihil audivi ex eo ipse, quod nollem. Una domus erat, idem victus, isque communis. Neque solum militia, sed etiam peregrinationes rusticationesque communes. Nam quid ego de studiis dicam cognoscendi semper aliquid & discendi, in quibus, remoti ab oculis populi, omne otiosum tempus contrivimus ?

a Quid dulcius, quàm habere quicum audeas

„ qui l'on n'ait rien de ſecret, & dans „ le cœur duquel on puiſſe répandre le „ ſien avec une pleine effuſion! La proſ„ périté ſe feroit-elle ſi vivement ſentir, „ ſi nous n'avions perſonne qui en par„ tageât la joie avec nous? Et quel ſou„ lagement n'eſt-ce point dans les diſ„ graces & les accidens de la vie, que „ d'avoir un ami qui en ſoit encore plus „ touché que nous-mêmes?" Ce qui reléve extremement le prix de l'amitié dont nous parlons, c'eſt qu'elle n'étoit en aucune ſorte fondée ſur l'intérêt, mais uniquement ſur l'eſtime qu'ils feſoient mutuellement de la vertu l'un de l'autre. „ Quel [a] beſoin Scipion pouvoit„ il avoir de moi, dit Lélius? Nul ſans „ doute, ni moi de lui. Mais je me „ ſuis attaché à lui par la haute eſtime „ & par l'admiration que me donnoit „ ſa vertu; & lui à moi, par l'idée „ favorable qu'il s'étoit faite de mon „ caractére & de mes mœurs. Cette „ amitié s'eſt enſuite augmentée de part „ &

ſic loqui, ut tecum? Quis eſſet tantus fructus in proſperis rebus, niſi haberes qui illis, æquè ac tu ipſe, gauderet? Adverſas verò ferre difficile eſſet ſine eo qui illas etiam graviùs, quàm tu, ferret. *De Amicit.* 22.

a Quid enim Africanus indigens mei? minimè hercle: ac ne ego quidem illius. Sed ego admiratione quadam virtutis ejus: ille viciſ-

„ & d'autre par le commerce & par „ l'habitude. Il eſt vrai que nous en „ avons tiré lui & moi de grandes „ utilités : mais nous n'avons eu en vûe „ aucun de ces avantages, quand nous „ avons commencé de nous aimer.

Il ſemble qu'une amitié fondée ſur de tels principes, ſur-tout dans des hommes chargés des plus importantes affaires de l'Etat, devoit être fort grave & fort ſérieuſe. Elle l'étoit ſans doute, quand les occaſions le demandoient : mais dans d'autres tems, elle étoit accompagnée d'une gaieté & d'un innocent badinage qu'on a peine à concevoir. a Lorſqu'échapés de la ville comme d'une priſon, ils alloient reſpirer en liberté à la campagne, c'eſt une choſe étonnante comment ces grands hommes ne dédaignoient pas de redevenir enfans. On les voioit ſur le bord de la mer ramaſſer à l'envi des coquillages & de petites pierres rondes

ſim opinione fortaſſe nonnulla, quam de meis moribus habebat, me dilexit. Auxit benevolentiam conſuetudo. Sed, quanquam utilitates multæ & magnæ conſecutæ ſunt, non ſunt tamen ab earum ſpe cauſæ diligendi profectæ. *De Amicit.* 30.

a Sæpe ex ſocero meo audivi, (*c'eſt Craſſus qui parle*) cùm is diceret ſocerum ſuum Lælium ſemper ferè cum Scipione ſolitum ruſtica-

des & plates, & se rabaisser aux jeux les plus simples, sans autre pensée que celle de se délasser. De pareils amusemens montrent dans des personnes de ce mérite une candeur, une simplicité, une innocence de mœurs, qu'on ne peut trop estimer.

Célébre Ambassade de Scipion l'Africain. *Freinshem. Suppl.* LIII. 19.

Je ne puis mieux placer qu'ici cette célébre Ambassade de Scipion l'Africain en Orient & en Egypte, où nous verrons briller le même goût de simplicité & de modestie, que nous venons de représenter dans sa vie privée. C'étoit une maxime des Romains d'envoier souvent des Ambassadeurs chez leurs Alliés pour prendre connoissance de leurs affaires, & accommoder leurs différens. Ce fut dans cette vûe, que l'on fit partir pour l'Egypte, où régnoit Ptolémée Physcon, le plus cruel tyran dont il soit parlé dans l'Histoire, trois illustres personnages, P. Scipion l'Africain, Sp. Mummius, & L. Métellus. Ils avoient ordre aussi de passer dans

An. R. 609. *Hist. Anc. Tome IX.*

ri, eosque incredibiliter repuerascere esse solitos, cùm rus ex urbe, tanquam è vinculis, evolavissent. Non audeo dicere de talibus viris, sed tamen ita solet narrare Scævola, conchas eos & umbilicos ad Caietam & ad Laurentum legere consuesse, & ad omnem animi remissionem ludumque descendere. *De Orat.* II. 22.

dans le Roiaume de Syrie, que la nonchalance, & ensuite la captivité de Démétrius Nicator chez les Parthes, livroient en proie aux troubles, aux factions, & aux revoltes. Ils devoient encore visiter l'Asie, la Gréce, voir en quel état se trouvoient toutes ces contrées, examiner comment on y observoit les Traités faits avec les Romais, & remédier, autant qu'il seroit possible, à tous les desordres qu'ils y remarqueroient. Ils s'acquittérent de leur Commission avec tant d'équité, de sagesse, & d'habileté, & rendirent de si grands services à ceux vers qui on les avoit envoiés, en remettant l'ordre parmi eux, & en accommodant leurs différens, que, dès qu'ils furent de retour à Rome, on y vit arriver des Ambassadeurs de tous les endroits où ils avoient passé, qui venoient remercier le Sénat de leur avoir envoié des personnes d'un si grand mérite, & dont ils ne pouvoient trop louer la sagesse & la bonté.

Le premier endroit où ils allérent suivant leurs instructions, fut Alexandrie. Le Roi les y reçut avec une grande magnificence. Pour eux; ils en affectérent si peu, qu'à leur entrée Sci-

pion, qui étoit le plus riche & le plus puissant Seigneur de Rome, n'avoit avec lui qu'un ami, (c'étoit le célébre Philosophe Panétius) & cinq domestiques. On [a] comptoit, dit un Ecrivain ancien, non ses domestiques, mais ses victoires: & l'on estimoit en lui, non l'éclat de l'or & de l'argent, mais ses vertus & ses qualités personnelles.

Quoique, pendant tout le *séjour* qu'ils firent en Egypte, le Roi leur fit servir à table tout ce qu'il y avoit de plus délicat & de plus recherché, ils ne touchoient jamais qu'aux mêts les plus simples & les plus communs, méprisant tout le reste, qui ne sert qu'à amollir le courage aussi bien qu'à affoiblir le corps. Mais n'est-ce pas dans de pareilles occasions, que les Ambassadeurs d'un Etat aussi puissant que celui de Rome, doivent pour en soutenir la réputation & la majesté chez les nations étrangéres paroitre en public avec un nombreux cortége & de magnifiques équipages? Ce n'étoit point le goût des Romains, c'est-à-dire,

a Non mancipia ejus, sed victoriæ numerabantur: nec, quantum auri & argenti, sed quantum amplitudinis pondus secum ferret, æstimabatur. *Val. Max.* IV. 3.

dire, du Peuple le plus juste estimateur, qui fût sur la terre, de la solide gloire, & de la véritable grandeur.

Quand les Ambassadeurs eurent bien vû Alexandrie, & réglé les affaires qui les y amenoient, ils remontérent le Nil pour visiter Memphis, & les autres parties de l'Egypte. Ils virent de leurs propres yeux, ou ils connurent par d'exactes informations faites sur les lieux mêmes, le grand nombre de villes & la multitude prodigieuse d'habitans que contenoit cet Etat; la force que lui donnoit son heureuse situation, la fertilité de son terroir, & tous les autres avantages dont il jouissoit. Ils trouvérent qu'il n'y manquoit rien pour le rendre puissant & formidable, qu'un Prince qui eût de la capacité & de l'application: car Physcon, qui y régnoit alors, n'étoit rien moins qu'un Roi. J'en ai fait le portrait d'après Justin dans l'Histoire ancienne. Son ventre étoit d'une si énorme grosseur, qu'il ne pouvoit porter cette pesante masse de chair qui étoit le fruit de son intempérance, & ne paroissoit jamais en public que sur un char. Il fit pourtant un effort Tome IX.

pour

pour accompagner Scipion. Celui-ci, se tournant vers Panétius, lui dit en souriant : *Les Alexandrins nous ont l'obligation de voir marcher à pié leur Roi.* Quelle comparaison de ce Prince livré à tous les vices, & de Scipion rare modéle de sagesse & de vertu ! Aussi Justin dit-il qu'au lieu que Physcon étoit un objet de mépris pour ses sujets, Scipion, pendant qu'il visitoit avec curiosité & considéroit tout ce qu'il y avoit de beau dans Alexandrie, étoit lui-même le spectacle de toute la ville. *Dum inspicit urbem, spectaculo Alexandrinis fuit.*

§. II.

AFFAIRES ARRIVÉES A ROME. *Censeurs. Généreuse fermeté des Tribuns du Peuple contre un de leurs Collégues. Dénombrement. Mort du fils de Caton, & du grand Pontife Lépidus. Galba, accusé par Caton, est renvoié absous. Condannation de Tubulus. Jugement sévére de Manlius Torquatus contre son fils. Scipion l'Africain accusé. Il accuse Cotta, qui est absous. Fait singulier de Lélius dans une plaidoirie. Changement dans le gouvernement par raport aux Préteurs.*

teurs. Censure de Scipion. Nouvelles superstitions proscrites. Loi Calpurnia contre les concussions. Loix somptuaires sur les dépenses de la table portées en différens tems. Abus des écoles publiques de Saltation. Loi Licinia au sujet de la nomination des Pontifes. Scrutin introduit à Rome dans l'élection des Magistrats. La voie du Scrutin est introduite aussi dans les Jugemens : puis dans l'établissement des Loix : enfin dans les Jugemens de crimes d'Etat. GUERRES AU DEHORS. *Appius Claudius fait la guerre aux Salasses, & triomphe par le secours de sa fille Vestale. Ardyens vaincus, & soumis aux Romains. Guerre des Esclaves en Sicile. Guerre contre Aristonic.*

J'AI OMIS plusieurs faits détachés du gros de l'histoire, qui sont arrivés pendant la troisiéme guerre Punique, & pendant celle de Numance. Je vais les reprendre, avant que de passer outre.

AFFAIRES ARRIVÉES A ROME.

On créa pour Censeurs, l'année de Rome 598, M. Valerius Messala, & C. Cassius Longinus. Le premier avoit

An. R. 598. Censeurs.

Val. Max. II. 9. avoit été flétri par les Censeurs quelques années auparavant. Mais il profita si bien de cette peine humiliante, qu'il se rendit digne d'exercer lui-même la Censure.

Généreuse fermeté des Tribuns du Peuple contre un de leurs Collégues. *Val. Max. VI. 5.*

Pendant que Messala effaçoit ainsi son ancienne ignominie par les nouveaux honneurs qui furent rendus à sa vertu, L. Cotta Tribun du Peuple deshonora la place qu'il occupoit par une conduite bien indigne d'un Magistrat. Abusant de l'autorité du Tribunat, qui le mettoit à l'abri des poursuites de ses Créanciers, il refusoit opiniâtrément de les paier. Ses Collégues, indignés que d'une place respectable & sacrée il en fît un asyle à son avarice & à son injustice, s'élevérent tous contre lui, & lui déclarérent que s'il ne paioit ses dettes, ou ne donnoit une caution valable, ils se joindroient à ses Créanciers pour le réduire à la raison. Ne seroit-ce pas un déni de justice criant, qu'aucun huissier n'osât signifier un exploit à un Magistrat qui occuperoit une place considérable ?

An. R. 599. Dénombrement.

Le Lustre qui fut fermé sous les Censeurs dont nous venons de parler, fut le cinquante-cinquiéme. Il se trouva

par

par le dénombrement trois cens vingt-quatre mille citoiens.

Caton perdit l'année suivante son fils, qui étoit actuellement Préteur. Ce fils lui étoit fort cher. Il pouvoit s'en regarder comme doublement le pére, puisqu'outre la vie il lui avoit donné l'éducation, dont il n'avoit voulu se décharger sur personne, lui aiant servi lui-même de maître pour les lettres, pour l'étude des loix, & même pour les exercices du corps. La chose est presque incroiable dans nos mœurs. Mais Plutarque assure positivement que ce fut Caton qui apprit à son fils à lancer un javelot, à faire des armes, à monter à cheval, à fraper adroitement de la main, à supporter le froid & le chaud, à passer à la nage les riviéres les plus rapides. Il s'étoit donné la peine d'écrire pour lui des histoires de sa propre main & en gros caractéres, jaloux de procurer lui-même à son fils un aussi grand secours qu'est la connoissance des anciens faits de ses compatriotes. Il évitoit en sa présence toute parole qui auroit pu blesser le plus légérement la pureté des mœurs, comme il l'auroit évité devant les Vestales. Tant de soins & tant de pei-

AN. R. 600.

Mort du fils de Caton.

Plut. in Cat.

nes réussirent parfaitement : & Plutarque observe que Caton parloit de son fils dans ses ouvrages, comme d'un excellent sujet, & également distingué par les vertus civiles & militaires. Le jeune homme fit une très-belle alliance, qu'il dut autant à son mérite qu'à la réputation de son pére. Il épousa Tertia, fille de Paul-Emile, & sœur du second Scipion l'Africain : & il en laissa en mourant des enfans. Son pére fut fort sensible à sa mort : mais cependant il supporta ce malheur avec toute la fermeté d'un Philosophe, & n'en perdit pas un seul moment de son application aux affaires de la République. Il lui fit des funérailles modiques, toujours ennemi d'une vaine pompe, & des dépenses fastueuses qui n'ont aucune utilité.

Mort du Grand Pontife Lépidus. *Epit. Liv.*

La même année mourut aussi le Grand Pontife M. Æmilius Lepidus. Il avoit défendu dans son testament qu'on lui fit des obséques magnifiques, méprisant aussi bien que Caton une vaine ostentation de dépense dans les funérailles des grands hommes. P. Cornelius Scipion Nasica fut nommé Grand Pontife en sa place.

Dans l'intervalle que je parcours ici, je

je trouve plusieurs jugemens mémorables, que je vais raporter tout de suite.

Le premier qui se présente est celui de Galba, accusé devant le peuple pour l'horrible boucherie qu'il avoit faite des Lusitaniens avec autant de perfidie que de cruauté. L. Scribonius Libo Tribun du peuple étoit son accusateur. Mais un adversaire plus redoutable, Caton, qui depuis son Consulat, qu'il avoit passé en Espagne, s'en étoit déclaré le défenseur & le Patron, se joignit au Tribun, & l'appuia de tout son crédit & de son éloquence. Il étoit alors, selon Tite-Live, dans sa * quatre-vingt-dixiéme année : mais son zéle pour le bien public & pour la justice anima sa voix, & il se trouva encore assez de force pour haranguer le peuple, & l'exhorter à ne pas laisser le crime impuni.

AN. R. 603.

Voiez ci-dessus pag. 407.

Galba accusé par Caton, est renvoié absous.

Galba étoit l'un des plus célébres Orateurs de son tems : nous en citerons bientôt une preuve. Il excelloit surtout dans l'art d'émouvoir les passions, qui est l'endroit par où l'éloquence paroit avec le plus d'éclat, & exer-

Cic. de Orat. I. 227. 228. Brut. 89. 90. Val. Max. VIII. 1.

* *Selon Cicéron il n'a vécu que quatre-vingts-cinq ans.*

exerce sur les esprits un empire plus absolu. Son crime étoit notoire, & excitoit une indignation générale. Mais il avoit pour juge une multitude, qui passe aisément d'une extrémité à l'autre, & chez qui le sentiment l'emporte souvent sur la raison. Il profita de cet avantage, & mit tout en œuvre pour attendrir le peuple & le toucher de compassion. Il tâcha donc dans sa défense de déguiser le fait le mieux qu'il lui fut possible. Mais sa principale ressource fut un spectacle touchant qu'il présenta aux yeux de ses juges. C. Sulpicius Gallus [a] son proche parent, Sénateur généralement estimé, l'avoit institué par son testament Tuteur d'un fils qu'il laissoit en bas âge. Il fit paroitre dans la place publique son jeune pupille, le portant presque lui-même sur ses épaules, & y amena en même tems ses deux fils qui étoient aussi dans l'âge le plus tendre. Alors, après avoir exposé dans les termes les plus

a Reprehendebat Galbam Rutilius, quòd is C. Sulpicii Galli, propinqui sui, Q. pupillum filium ipse penè in humeros suos extulisset, qui patris clarissimi recordatione & memoria fletum populo moveret, & duos filios suos parvos tutelæ populi commendasset, ac se, tanquam in procinctu testamentum faceret,

plus touchans, & les yeux baignés de larmes, le pitoiable état de toute cette famille infortunée, se regardans comme près de périr, il se comparoit aux soldats qui fesoient leur testament avant le combat, & recommandoit ces tendres enfans au Peuple Romain, les laissant sous sa tutéle & sous sa protection. Ce spectacle, accompagné du discours & des larmes du véhément Orateur, attendrit & changea les esprits. De la juste indignation dont ils avoient été saisis au simple récit de la cruelle perfidie de Galba contre les Espagnols, ils passérent tout d'un coup à la compassion & à l'indulgence: & celui que chacun en soi-même avoit jugé indigne de grace, fut renvoié absous sans qu'il y eut presque aucun suffrage contre lui: tant l'éloquence a de force & d'empire sur les hommes!

Un autre criminel quelques années après, Condanna-

ret, sine libra atque tabulis populum Romanum tutorem instituere dixisset illorum orbitati. Itaque cùm & invidia & odio populi tùm Galba premeretur, his quoque eum tragædiis liberatum ferebat. Quod item apud Catonem scriptum video: *Nisi pueris & lacrymis usus esset, pœnas eum daturum fuisse. De Orat.* I.

Eo facto mitigata concione, qui omnium consensu periturus erat, penè nullum triste suffragium habuit. *Val. Max.*

tion de Tubulus. *Freinshem. Supplem.* LIII. 38. après, ne fut pas si heureux. C'étoit L. Hostilius Tubulus, homme sans honneur, sans pudeur, qui pendant l'année de sa Préture aiant été chargé de présider aux jugemens qui regardoient les assassinats avoit vendu ouvertement la justice, sans garder aucune mesure. Dès qu'il fut sorti de charge, P. Scévola Tribun du peuple l'attaqua : & l'instruction du procès fut renvoiée par devant Cn. Servilius Cépion l'un des Consuls. Tubulus n'attendit pas le jour du jugement, & disparut. On avoit coutume assez ordinairement à Rome de se contenter de cet exil volontaire, auquel les coupables se condannoient eux-mêmes. Mais on crut qu'un scélérat tel que celui-ci ne devoit pas en être quitte pour une peine si légére. Tubulus fut sommé de comparoitre. Prévoiant bien que son sort seroit d'être étranglé dans la prison, il aima mieux s'empoisonner lui-même.

AN. R. 611.

AN. R. 612. Jugement sévére de Manlius Torquatus contre son fils.

L'année suivante nous présente un exemple de sévérité paternelle, capable de faire trembler. Les Députés de Macédoine portérent leurs plaintes devant le Sénat contre D. Silanus, qui, pendant qu'il commandoit dans cette pro-

province, y avoit exercé beaucoup de concussions. Manlius Torquatus, * pére de l'accusé, Sénateur d'un rare mérite, demanda par grace qu'on ne prononçât rien contre son fils, qu'il n'eût examiné lui-même l'affaire : ce qui lui fut accordé sans peine, vû la confiance que l'on avoit en ses lumiéres & en sa probité. Il écouta les parties pendant deux jours, & le troisiéme il déclara son fils coupable, & lui défendit en conséquence d'oser jamais paroitre devant lui. Silanus, après une si triste sentence, ne put pas soutenir davantage la lumiére du jour, & se pendit de désespoir. Le pére, par une rigueur qu'il est difficile de louer, n'assista pas même à ses funérailles : & comme il étoit jurisconsulte, il demeura tranquillement chez lui, répondant selon sa coutume à ceux qui venoient le consulter. C'est bien là l'héritier & le descendant de ce Torquatus qui avoit fait trancher la tête à son fils victorieux. Le zêle de la justice lui avoit dicté la condannation qu'il avoit prononcée contre son fils. Mais ce zêle devoit-il aller jusqu'à étoufer les sentimens de la Nature ?

Val. Max. V. 8.

* *Le fils de Manlius avoit été adopté par un Silanus.*

Scipion l'Africain accusé.

Nulle gloire, nuls services rendus à l'Etat, ne mettoient un citoien Romain à l'abri des véxations des Tribuns. Nous en avons vû un éclatant exemple en la personne du premier Scipion l'Africain. Le second fut exposé à la même épreuve, mais s'en tira plus heureusement. Il avoit été Censeur, & dans cette magistrature il avoit voulu noter & dégrader du rang de Chevalier Romain un certain Claudius Asellus, qui n'avoit été garanti de cette flétrissure que par l'opposition de l'autre Censeur Mummius. Ce Claudius conserva un vif ressentiment contre Scipion, & étant devenu Tribun, il l'accusa devant le peuple. Sous quel prétexte, & de quel crime? c'est ce que les monumens qui nous restent ne nous apprennent point. Scipion soutint à merveille dans cette occasion son caractére de magnanimité. Il ne prit point le deuil: il ne parut point suppliant: & même se joua de son adversaire avec un air de supériorité qui convenoit bien à un si grand homme. Cette affaire n'eut point de suites.

Freinshem. Supplem. LIV. 32.

AN. R. 613. ou 614.

Il accuse Cotta, qui

Scipion lui-même, plusieurs années après, & lorsqu'il avoit ajouté la destruc-

ſtruction de Numance à celle de Carthage, ſe rendit accuſateur de L. Cotta. Les Auteurs qui parlent de cette accuſation, n'en marquent point l'objet: mais ils ſuppoſent que Cotta étoit indubitablement coupable. L'affaire fut plaidée juſqu'à ſept fois, avant que de parvenir à un jugement. Car les Romains ne connoiſſoient point les procès par écrit: & lorſqu'une cauſe après avoir été plaidée de part & d'autre ne paroiſſoit pas ſuffiſamment éclaircie, ils ordonnoient que l'on recommençât ſur nouveaux frais. Enfin la huitiéme fois que l'affaire de Cotta fut plaidée, il fut renvoié abſous. On prétend que la trop grande puiſſance de l'accuſateur ſauva l'accuſé, les juges aiant appréhendé que l'on n'attribuât au crédit de Scipion la condannation de Cotta. Foible prétexte. Ce ſeroit ſans doute une horrible iniquité, que la puiſſance de la partie adverſe fît condanner un innocent: mais elle n'eſt pas une raiſon légitime d'abſoudre un coupable.

eſt abſous.

Cic. Divin. in Cæcil. n. 69. & pro Mur. n. 58. Val. Max. VIII. 1.

Je ne puis mieux finir ce qui regarde les jugemens que par un fait, très-honorable ce me ſemble au Barreau Romain, & encore plus à Lélius, l'ami de Scipion. Il s'étoit chargé de plaider une

Fait ſingulier de Lélius dans une

plaidoirie. *Brut.* 85-89.

une affaire criminelle, dans laquelle étoient impliqués quelques Publicains ou Fermiers des revenus publics, & dont le Sénat avoit renvoié la connoissance aux Consuls. Il la plaïda avec son exactitude & son élégance ordinaires. Mais les Consuls ne furent point persuadés, & ordonnérent que l'affaire seroit plaidée une seconde fois. Nouveau plaidoier de Lélius, encore plus travaillé & plus précis que le premier: nouveau renvoi du jugement, & ordre de procéder à une troisiéme plaidoirie. Les Fermiers reconduisirent Lélius à son logis, en lui marquant une vive reconnoissance, & le priant de ne point se rebuter. Il leur répondit „ qu'il étoit „ plein de considération pour eux, & „ qu'il le leur avoit prouvé en se char- „ geant de cette affaire. Qu'il y avoit „ donné tout le soin & tout le travail „ dont il étoit capable. Mais qu'ils fe- „ roient mieux de s'adresser à Galba, „ qui étant Orateur plus véhément, „ mettroit plus de feu, plus de force „ dans la maniére dont il plaideroit „ leur cause, & emporteroit vraisem- „ blablement l'affaire. „ Ils prirent ce parti, & recoururent à Galba, qui aiant à remplacer un homme d'un si grand méri-

mérite, refusa lontems de s'en charger, & ne céda qu'avec peine à leurs vives sollicitations. Il emploia le lendemain tout entier à étudier la cause, à s'en instruire à fond, à préparer & à arranger ses preuves. Le troisiéme jour, qui étoit celui où elle devoit se plaider, il s'enferma dans un cabinet vouté qui étoit à l'écart, avec des esclaves lettrés qui lui servoient de sécretaires. Quand on lui eut annoncé que les Consuls étoient en place, il sortit de son Cabinet le visage & les yeux tout en feu comme s'il venoit de prononcer son plaidoier. On remarqua même que ses esclaves avoient été rudement traités, preuve qu'il étoit aussi violent maître, que véhément Orateur. L'auditoire étoit fort nombreux, & dans une grande attente, & Lélius présent. Galba commença à parler avec tant de vivacité & d'éloquence, que presque à chaque partie de son plaidoier il étoit interrompu par des applaudissemens; & il emploia si à propos & la force des preuves, & la véhémence des passions, que les Fermiers gagnérent absolument leur cause, & furent renvoiés absous.

Un succès si heureux dans de pareilles circonstances fit beaucoup d'hon-

neur à Galba: mais on n'admira pas moins le caractére modeste & équitable de Lélius, qui fit connoitre [a] qu'alors dans le Barreau ceux qui tenoient les premiers rangs, éloignés de toute basse jalousie, se rendoient mutuellement justice l'un à l'autre, & louoient avec joie le mérite & les talens dans autrui. On [b] vit aussi dans cette rencontre qu'il n'y a nulle égalité entre les deux genres d'éloquence, dont l'un se borne à instruire les juges avec netteté & précision, & l'autre travaille à enlever leur consentement par une espéce de violence, & que le dernier l'emporte infiniment sur le premier.

Changement dans le gouvernement par raport aux Préteurs.

J'ai dit que Tubulus, qui fut condanné l'an 611. avoit présidé comme Préteur l'année précédente aux jugemens en matiére d'assassinats. C'est donc avant ce tems qu'il s'étoit fait dans la

a Erat omnino tum mos, ut in reliquis rebus melior, sic in hoc ipso humanior, ut faciles essent in suum cuique tribuendo. *Brut.*

b Ex hac Rutiliana narratione suspicari licet, cùm duæ summæ sint in Oratore laudes, una subtiliter disputandi ad docendum, altera graviter agendi ad animos audientium permovendos; multòque plus proficiat is qui inflammet Judicem, quàm ille qui doceat; elegantiam in Lælio, vim in Galba fuisse. *Brut.*

la police du Gouvernement de Rome & dans l'administration de la justice un changement qui regarde les Préteurs. Il consiste en ce qu'au lieu que ci-devant des six Préteurs deux seulement demeuroient dans Rome chargés de présider aux jugemens en matiére civile, & que les quatre autres alloient gouverner les Provinces de l'Empire, ou commander des armées, il fut ordonné dans le tems dont nous parlons que tous passeroient l'année entiére de leur Préture dans la ville, deux avec les fonctions ordinaires, & les quatre autres chargés de connoitre de certains crimes. C'est ainsi que furent établies les *Questions perpétuelles*, c'est-à-dire des Tribunaux ordinaires pour juger des crimes de brigue, de péculat, &c. Après l'année de la Préture passée dans ces fonctions, on les envoioit tous six gouverner les Provinces avec la qualité de Propréteurs. Tout cela a été expliqué plus au long dans une Dissertation à la fin du II[e] vol. de l'Histoire Romaine.

Deux motifs vraisemblablement déterminérent à faire ce changement: l'un, que l'Empire étant accrû considérablement par la conquête de l'Afri-

que, de la Macédoine, de l'Achaïe, quatre Préteurs ne suffisoient pas pour le nombre de Provinces. Le second, c'est que la licence & les désordres augmentant, on sentit le besoin de Tribunaux ordinaires pour arréter les crimes & punir les criminels.

An. R. 610. Censure de Scipion. Scipion dans la censure lutta contre les mauvaises mœurs, & les abus de toute espéce qui s'introduisoient dans Rome. Mais tout son zéle fut rendu inutile par la trop grande facilité de son Collégue, L. Mummius, homme recommandable par bien des endroits, mais simple, aisé à tromper, & de ce caractére de bonté qui dégénére en foiblesse. *Dio. ap. Vales.* Ainsi pendant que Scipion examinoit avec sévérité la conduite des Sénateurs, des Chevaliers, des gens du peuple, & usoit de toute l'autorité de sa charge pour reprimer les vices, Mummius ne notoit personne, ou même déchargeoit ceux qu'il pouvoit des notes à eux imposées par son Collégue. *Val. Max. VI. 4.* Scipion ne put s'empécher de s'en plaindre, & dit un jour en pleine assemblée du Peuple „ qu'il auroit exercé „ la censure d'une maniére digne de la „ majesté de la République, si on ne lui „ avoit point donné de collégue, ou „ si on lui en avoit donné un.

Sci-

Scipion néanmoins n'outroit pas la sévérité : & nous en avons une preuve dans la maniére dont il se conduisit à l'égard d'un Chevalier Romain qui se nommoit C. Licinius Sacerdos. Dans la revûe des Chevaliers, lorsque le tour de celui-ci fut venu de se présenter devant les Censeurs, Scipion dit à haute voix : *Je sai que C. Licinius s'est parjuré, & si quelqu'un veut l'accuser, je servirai de témoin.* Personne ne se présenta. Alors Scipion adressant la parole à Licinius, lui ordonna de passer. *Je ne vous noterai point*, lui dit-il, *afin qu'il ne soit pas dit, que j'aie fait à votre égard les fonctions d'accusateur, de juge, & de témoin.* Sur quoi Cicéron fait cette belle réflexion : „ a Ainsi ce grand homme, au jugement duquel s'en raportoit le peuple Romain „ & même les nations étrangéres, ne „ crut pas devoir s'en raporter à lui „ seul, lorsqu'il s'agissoit de flétrir un „ citoien.

Je raporterai encore un trait mémorable de la censure de Scipion. Dans

a Itaque is cujus arbitrio & populus Romanus & exteræ gentes contentæ esse consueverant, ipse suâ conscientiâ ad ignominiam alterius contentus non fuit. *Cic. pro Cl. n.* 134.

la clôture du luſtre il étoit d'uſage de faire une priére aux dieux par laquelle on leur demandoit d'augmenter la puiſſance du peuple Romain. Lorſque le Greffier ſelon l'uſage lut cette formule, *Notre puiſſance*, dit Scipion, *eſt aſſez grande. Tout ce que nous devons demander aux dieux, c'eſt qu'ils la conſervent dans le même état.* Et ſur le champ il fit réformer la formule : & elle reſta depuis telle qu'il l'avoit dictée.

Val. Max. IV. 1.

Par le dénombrement que firent les Cenſeurs Scipion & Mummius, il ſe trouva trois cens vingt-huit mille trois cens quarante-deux citoiens.

AN. R. 613. Nouvelles ſuperſtitions proſcrites. Val. Max. I. 3.

Je ne croi pas devoir omettre ici la ſage précaution que prit le Sénat de bannir de Rome les Aſtrologues, & d'y interdire un culte nouveau de Jupiter *Sabazius*, qui s'y introduiſoit. Dans tous les tems nous avons vû des exemples de cette attention des Romains à éloigner les ſuperſtitions nouvelles & étrangéres : heureux ! ſi les anciennes, ſouvent auſſi abſurdes & auſſi honteuſes que celles qu'ils proſcrivoient, n'avoient pas pris plus de credit ſur leurs eſprits.

TITE-

TITE-LIVE a dit quelque part que de même que les maladies ont été connues avant les remédes qui les guérissent, aussi ce sont les vices qui occasionnent les Loix. Ainsi l'avarice & l'injustice des Magistrats Romains, qui alloient toujours croissant, donnérent lieu à une Loi très-sage, qui autorisoit les peuples sur qui les Gouverneurs de Provinces avoient exercé des concussions, à s'adresser aux Juges pour se faire restituer ce qui leur avoit été enlevé injustement. *Lex Calpurnia de pecuniis repetundis.* Elle fut proposée par L. Calpurnius Piso Frugi Tribun du Peuple, au commencement de la troisiéme guerre Punique sous le Consulat de L. Marcius Censorinus & de M. Manilius. Peut-être est-ce cette Loi qui valut à ce Tribun l'honorable surnom de FRUGI, homme de bien.

AN. R. 603. Loi Calpurnia contre les concussions. *Brut.* 106.

Les dépenses excessives que l'on fesoit à Rome pour les repas furent aussi une occasion de porter différentes Loix pour arrêter le luxe des tables. La

Loix somptuaires sur les dépenses de la table portées en différens tems.

a Sicut antè morbos necesse est cognitos esse, quàm remedia eorum; sic cupiditates prius natæ sunt, quàm leges quæ iis modum facerent. *Liv.* XXXIV. 3.

Macrob. III. 17. La Loi ORCHIA fut la premiére, ainsi appelée du nom de C. Orchius Tribun du Peuple qui la proposa l'an de Rome 569. sous le Consulat de Q. Fabius Labeo & de M. Claudius Marcellus. Elle prescrivoit seulement le nombre des convives. Caton se plaignoit souvent dans ses harangues qu'elle n'etoit point observée.

Vingt-deux ans apres, c'est-à-dire l'an de Rome 591. parut la Loi FANNIA. La précédente, loin de guérir le mal, n'avoit fait que l'irriter, en laissant la liberté de faire telle dépense qu'on vouloit, pourvû qu'on n'excédât pas le nombre des convives qu'elle avoit marqué: celle-ci alla à la racine du mal, en fixant la dépense même. Elle fut précédée d'un Décret du Sénat, par lequel il étoit ordonné que les principaux citoiens de la ville, qui dans les jours des Jeux en l'honneur de la mére des dieux feroient entr'eux des repas, s'engageroient par serment entre les mains des Consuls à ne dépenser dans chaque repas que six-vingts as ou trente sesterces, c'est-à-dire, trois livres quinze sols de notre monnoie, sans compter les légumes, la patisserie, & le vin; qu'ils n'useroient que de vin du

Macrob. ibid. Aul. Gel. II. 24.

du pays; & n'auroient point en vaisselle d'argent plus de cent livres pesant, c'est-à-dire cent cinquante-six marcs de notre poids. La loi Fannia qui fut portée en conséquence de ce Sénatusconsulte, entroit dans un plus grand détail sur la distinction des jours, permettant cent as par repas en certains jours de fêtes, trente as dix fois par mois, & les autres jours seulement dix as, qui ne font qu'un peu plus de six sols de notre monnoie. Cette Loi fut appellée *Fannia* du nom du Consul Fannius, par qui elle fut proposée.

La Loi DIDIA fut établie dix-huit ans après, l'an de Rome 609. On y déclaroit que non seulement la ville de Rome, mais toute l'Italie, & tous les convives, aussi bien que celui qui donnoit le repas, étoient soumis aux peines portées par la Loi Fannia. *Macrob.*

La loi LICINIA est raportée par plusieurs savans à l'an de Rome 642. Elle avoit pour auteur P. Licinius Crassus Dives alors Tribun. L'empressement de la mettre à exécution fut si grand, que le Sénat ordonna qu'elle seroit observée aussitôt que proposée, sans attendre qu'elle eut reçu toute *Macrob. Aul. Gell.* II. 24.

toute son autorité par les suffrages du peuple : ce qui ne se pouvoit faire selon l'usage qu'après l'intervalle de trois jours de marché, c'est-à-dire, après vingt-sept jours écoulés depuis la proposition. Elle différoit peu de la Loi Fannia, & n'en étoit qu'une espéce de confirmation. Elle ordonnoit que les jours de Calendes, des Nones, & de marché, les citoiens ne pourroient dépenser par repas que trente As, c'est-à-dire moins de dix-neuf sols de notre monnoie : & que les autres jours, qui n'étoient point exceptés, on ne pourroit emploier que trois livres de viande séche, & une livre de saline, sans compter les fruits.

On fit encore, dans la suite, quelques autres réglemens : mais le luxe, plus fort que toutes les Loix, rompit toujours les barriéres qu'on s'efforçoit de lui opposer.

Abus des Ecoles publiques de Saltation.

Je m'étonne que ces Législateurs, si sévéres contre le luxe des tables, n'aient pas porté leurs vûes sur un autre abus contre lequel Scipion invective avec véhémence dans un discours dont Macrobe nous a conservé un fragment. Cet abus consistoit en ce qu'il y avoit à Rome des écoles publiques

Saturn. II. 10.

tenues

tenues par des Comédiens, où l'on envoioit les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe pour apprendre l'art du geste & de la déclamation, l'art d'accompagner la récitation des vers par les mouvemens du corps. Ces maîtres, peu réglés dans leurs mœurs, enseignoient souvent à leurs éléves à exécuter des mouvemens lascifs & tout-à-fait propres à éteindre tout sentiment de pudeur. C'est de quoi Scipion se plaint amérement. „ Nos [a] jeunes gens, dit-„ il, vont dans l'école des Comédiens „ apprendre à déclamer des vers com-„ me sur le Théatre, exercice que nos „ ancêtres regardoient comme une „ profession d'esclaves. De jeunes gar-„ çons, des filles de condition, fréquen-„ tent ces écoles. En quelle compagnie „ s'y trouvent-ils? J'ai vû moi-même, „ ajoute-t-il, dans une de ces écoles „ un jeune enfant, (& cette vûe m'a „ attendri sur le sort de la République) „ j'ai vû un jeune enfant, fils d'un

a Eunt in ludum histrionum; discunt cantare: quæ majores nostri ingenuis probro ducier voluerunt. Eunt, inquam, in ludum saltatorium inter cinædos virgines puerique ingenui...... In his (vidi) unum, quod me Reipublicæ maximè misertum est, puerum bullatum petitoris filium non minorem annis duodecim cum crotalis saltare,

„ homme qui demandoit actuellement „ une charge, exécutant au son d'une „ espéce de tambour de basque une „ déclamation, ou une danse, capa-„ ble de faire rougir même un escla-„ ve sans pudeur „. Il n'est pas douteux qu'une pareille éducation pouvoit beaucoup influer dans la corruption des mœurs. Une jeunesse ainsi instruite, à quelles dissolutions ne devoit-elle pas naturellement se porter ?

Les Loix dont il me reste à parler ont un autre objet que les précédentes. Elles tendent à aggrandir le pouvoir du Peuple, ou à l'affranchir de la dépendance des Grands.

AN. R. 606. Loi Licinia au sujet de la nomination des Pontifes. *Cic. de Amic. 96.*

Le Tribun C. Licinius Crassus, pour faire sa cour au Peuple, & mortifier le Sénat, proposa de faire un changement dans la création des Pontifes, & d'en transporter le choix au Peuple, au lieu que jusques-là il s'étoit toujours fait par le Collége des Pontifes mêmes. Lélius, alors Préteur, parla fortement contre cette proposition,

tare, quam saltationem impudicus servulus honestè saltare non posset. *Scipio apud Macrob.*

J'ai suivi dans l'interprétation de ce morceau le systême de M. l'Abbé Dubos sur la Saltation. Voiez Reflex. sur la Peinture & la Poesie, Tome III. *Sect.* 13.

tion, en montrant combien il étoit dangereux de faire des changemens dans tout ce qui touche la Religion. Ce motif, auquel la multitude est fort sensible, fit rejetter par les suffrages du Peuple une proposition tout-à-fait populaire.

Suivent les loix sur le secret des suffrages, au sujet desquelles les gens de bien paroissent avoir été partagés de sentimens. Jusqu'à l'an de Rome 613, les suffrages avoient été donnés de vive voix dans le choix des Magistrats : & il ne paroit point que cette maniére de procéder à leur élection eût aucun inconvénient, puisque l'on n'avoit jamais parlé d'y apporter de changement. Elle avoit même un avantage, en ce que lorsque quelque particulier proposoit pour les charges des personnes sans mérite, les citoiens bien intentionnés pouvoient lui en faire sentir les conséquences, & le rappeller à un meilleur sentiment. Nous avons vû souvent que le Peuple, sur tout dans les occasions importantes, se rendoit assez volontiers aux avis & aux remontrances des citoiens affectionnés pour le bien public.

AN. R. 613. Scrutin introduit à Rome dans l'élection des Magistrats. *Cic. de Leg.* III. 34.

Mais lorsque les grands & les puis-

sans

ſans commencérent à abuſer ouvertement de leur autorité pour ſe rendre maîtres des élections, emploiant non ſeulement les promeſſes, mais les menaces & la violence, le Peuple ſongea à mettre ſa liberté à l'abri de leurs entrepriſes, en donnant ſes ſuffrages, non plus de vive voix, mais par Scrutin, de maniére que chaque citoien jettât dans une capſe, dans une boëte fermée, qui avoit une ouverture au deſſus, un billet qui portoit le nom de celui qu'il choiſiſſoit. Cicéron définit élégamment cette voie de procéder aux élections, *tabellam vindicem tacitæ libertatis* : „ Une voie ſûre de conſerver „ la liberté des ſuffrages par le ſilence „ & le ſecret du Scrutin „. Mais d'un autre côté cette pratique n'en eſt que plus expoſée à la corruption, délivrant ceux qui font mal de la honte d'avoir des témoins. Telles ſont les choſes humaines : elles ont toujours deux faces.

De leg. Agrar. ad pop. n. 4.

Quoi qu'il en ſoit, cette loi qui mit en uſage la voie du Scrutin pour l'élection des Magiſtrats, fut appelée *Gabinia* du nom de Gabinius Tribun du Peuple qui la propoſa. C'étoit un homme ſans naiſſance & ſans mérite.

Deux

Deux ans après, la même voie du Scrutin fut introduite aussi dans les Jugemens par L. Cassius Tribun du Peuple, & de son nom la Loi fut appellée *Cassia*. Le Consul Emilius, célébre pour son éloquence, en emploia en vain toute la force pour conserver l'ancien usage. Un des Collégues de Cassius y avoit fait aussi opposition : mais enfin il la leva, & l'on crut qu'en se désistant il suivit le conseil de Scipion l'Africain. Ainsi la Loi fut acceptée. La voie du scrutin est introduite aussi dans les Jugemens. *De leg.* III. 34. 35. *Brut.*

Carbon, citoien fort séditieux, l'étendit aux assemblées du Peuple où il s'agiroit de l'établissement des Loix. Puis dans l'établissement des Loix. *De Leg.* III. 34.

Il ne restoit qu'une sorte d'affaire, où le Scrutin ne fût pas admis : c'étoit dans les jugemens rendus par le peuple en matiére de crimes de haute trahison. Cassius avoit expressément excepté ce cas unique. Cœlius y introduisit aussi le Scrutin ; &, si l'on en croit Cicéron, il s'en repentit toute sa vie. Enfin dans les Jugemens de crimes d'Etat. *Ibid.* 36.

GUERRES AU DEHORS.

POUR achever le récit de tout ce que j'ai laissé en arriére, il me reste à parler de deux guerres peu importan-

tes, & de celle des Esclaves en Sicile, qui donna bien de l'occupation aux Romains.

AN. R. 608.

Appius Claudius fait la guerre aux Salasses, & triomphe par le secours de sa fille Vestale.

Freinshem. Supplem. LIII. 6-8.

Ap. Claudius étant Consul avec Q. Métellus Macédonicus, eut pour département la Gaule. Les Salasses, qui habitoient le pays que l'on nomme aujourdhui *le Val d'Aoste* avoient une querelle avec leurs voisins au sujet d'une riviére nécessaire pour l'exploitation de mines d'or que l'on fesoit valoir alors dans ce pays. Appius fut chargé de terminer cette contestation. Mais fier & hautain, comme tous ceux de sa famille, & d'ailleurs jaloux de la gloire de son Collégue, il vouloit à toute force remporter l'honneur du Triomphe. Il prit donc fait & cause pour les voisins des Salasses, qu'il força ainsi à prendre les armes. Il fut défait dans un premier combat, & perdit cinq mille hommes. Mais ensuite il eut sa revanche; & tua cinq mille hommes aux Salasses eux-mêmes. C'étoit une grande perte pour ces peuples. Ils se soumirent donc : & Appius revint à Rome, si persuadé que le triomphe lui étoit dû, qu'il ne daigna pas même le demander, mais seulement une ordonnance qui lui permît de pren-

prendre dans le Trésor public l'argent nécessaire pour en faire les frais. Ce qui lui aiant été refusé, il prit sur lui la dépense, & entreprit de triompher. Un Tribun du peuple s'y opposoit, & menaçoit même de le faire arracher de dessus son char. Claudia fille d'Appius, qui étoit Vestale, sauva cet affront à son pére. Elle se mit à côté de lui dans son char; & le Tribun respectant en elle le sacré caractére dont elle étoit revêtue, n'osa exécuter sa menace. Ainsi triompha Appius avec plus de gloire pour sa fille, que pour lui.

Les Ardyens, peuple de l'Illyrie, avoient ravagé les terres de quelques Alliés des Romains, & même la partie de l'Italie qui étoit dans leur voisinage. Le Sénat leur aiant fait porter inutilement ses plaintes par des Députés, envoia contre eux un corps de dix mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. A la vûe de cette armée, les Barbares se soumirent à toutes les conditions qu'on voulut leur imposer. Ils oubliérent bientôt leurs promesses, & recommencérent leurs ravages. On chargea le Consul Ser. Fulvius Flaccus, de marcher contre

Ardyens vaincus, & soumis aux Romains.

Freinshem. Supplem. LIV. 19-21.

AN. R. 617.

eux,

eux, qui les mit en peu de tems à la raison. Et pour couper à jamais la racine à leurs brigandages, il les transporta du voisinage de la mer dans le milieu des terres. Là, forcés de s'occuper de l'agriculture pour trouver leur subsistance, ils devinrent aussi pacifiques qu'ils avoient été auparavant turbulens & inquiets.

GUERRE DES ESCLAVES EN SICILE.

Diod. apud Phot. & apud Vales.

DEPUIS la fin de la seconde guerre Punique, c'est-à-dire depuis plus de soixante ans, la Sicile jouïssoit d'une profonde tranquillité, & à l'ombre de la paix s'appliquoit uniquement à la culture des terres, & au commerce des blés, qui fesoit toute sa richesse. Aussi [a] le sage Caton l'appelloit-il le grenier de la République, & la mére nourrice du peuple Romain. Ce commerce enrichissoit, non seulement les habitans de l'Ile, mais [b] encore un grand nombre de citoiens Romains, lesquels, invités par le voisinage, alloient réguliérement tous les ans y faire

a Itaque ille M. Cato Sapiens cellam penariam reipublicæ nostræ, nutricem plebis Romanæ, Siciliam nominavit. Cic. in Ver. II. 5.

b Multis locupletioribus civibus utimur, quòd habent propinquam, fidelem, fructuosamque provinciam . . . quos illa

re des achats considérables de blés; ou s'y établissoient avec leurs familles, & fesoient valoir les terres qu'ils y avoient acquises.

On comprend aisément que pour cultiver un terrain d'une aussi grande étendue & d'une aussi grande fertilité qu'étoit celui de la Sicile, où l'on ne laissoit aucun espace inculte & inutile, il faloit un grand nombre d'esclaves. Nous verrons que le nombre de ceux qui prirent les armes se montoit à près de deux cens mille. Cette multitude d'esclaves auroit été très-avantageuse à la Sicile, si les maîtres les avoient traités avec humanité; s'ils avoient eu quelque chose du caractére de celui à qui Sénéque écrit en ces termes: [a] ,, J'ap-
,, prens avec joie de ceux qui viennent
,, de chez vous, que vous vivez fami-
,, liérement avec vos esclaves. Cela
,, convient fort à un homme de votre
,, prudence, & dont l'esprit est aussi
,, cultivé. Mais, dit-on, ce sont des
,, esclaves. Il faudroit plutôt dire: ce

partim mercibus suppeditandis cum quæstu compendioque dimittit; partim retinet, ut arare, ut pascere, ut negotiari libeat, ut denique sedes ac domicilium collocare. *Ibid.* 6.

a Libenter ex his qui a te veniunt cognovi, familiariter te cum servis tuis vivere. Hoc prudentiam tuam. hoc eruditionem de-

„ ſont des hommes, des commenſaux, „ des amis d'un ordre inférieur... Con- „ tinuez de vous faire aimer & reſpecter „ par vos eſclaves, plutôt que de vous „ en faire craindre. C'eſt ainſi que vi- „ voient les anciens Romains. Nos péres „ appelloient le maître de la maiſon, le „ pére de la famille; ſes ſerviteurs & ſes „ eſclaves, ſa famille „. La corruption des mœurs a changé ce bel ordre.

Quand le luxe, ſuite naturelle des grandes richeſſes, ſe fut introduit parmi les habitans de cette Ile, il éteignit dans les eſprits tout ſentiment d'équité & d'humanité, & a les eſclaves furent traités, non comme des hommes, mais comme des bêtes, & avec plus de dureté que des bêtes: car enfin l'on a ſoin de nourrir les chevaux & les beufs pour en tirer tout le ſervice qu'ils peuvent rendre; au lieu que ces riches inhumains refuſoient ſouvent à leurs eſclaves les beſoins de la vie les plus néceſſaires & les plus indiſpenſables,

cet. Servi ſunt? Imò homines. Servi ſunt? Imò contubernales. Servi ſunt? imò humiles amici.... Colant potiùs te, quàm timeant... Majores noſtri Dominum, patrem familiæ appellaverunt: ſervos, familiares. *Senec. Epiſt.* 47.

a Alia interim crudelia & inhumana prætereo, quod nec tanquam hominibus quidem, ſed tanquam jumentis abutimur. *Senec. Epiſt.* 47.

ſables, ſans parler des coups & des mauvais traitemens dont ils les accabloient.

Ces malheureux, pouſſés à bout & forcés par la néceſſité, ſe mirent à voler : & comme le crédit des maîtres empéchoit les Préteurs de faire juſtice de ces brigands, bientôt il n'y eut plus de ſûreté dans toute la Sicile, qui devint un affreux coupe-gorge. Ce métier de brigandages étoit pour les eſclaves un exercice qui les préparoit à la guerre, en les accoutumant à la rapine & aux violences, en endurciſſant leurs corps aux fatigues, en rendant leurs courages plus farouches & plus brutaux. Dans leurs attroupemens ils ſe reprochoient à eux-mêmes qu'une nombreuſe & floriſſante jeuneſſe, comme ils étoient, ne fût emploiée qu'à nourrir le faſte & le luxe d'un petit nombre de voluptueux. Tout ſe préparoit à une révolte générale.

Un certain Eunus, natif de Syrie, actuellement eſclave d'un citoien d'Enna appellé Antigéne, ſervit beaucoup à fomenter ces diſpoſitions. Il ſe piquoit de magie, ſe vantoit de connoitre l'avenir, & prétendoit avoir commerce avec les dieux, qui l'avoient aſſuré qu'un jour il deviendroit Roi. En débitant ſes prétendus oracles

il jettoit des flammes par la bouche, où il tenoit une noix percée par les deux bouts, & remplie de matiére combustible qu'il avoit allumée. Son Maître prenoit plaisir à lui voir faire ces prestiges, & loin de s'y opposer, il le menoit lui-même dans les maisons où il alloit manger, pour divertir la compagnie. Là on l'interrogeoit sur sa Roiauté future: les convives le prioient en plaisantant de leur être favorable quand il seroit Roi: & sur les assurances qu'il leur donnoit d'un traitement doux & humain, ils le gratifioient de quelque bon morceau pris sur la table. Tout ce badinage devint bientôt une affaire extrêmement sérieuse: & la courtoisie de ceux qui s'étoient ainsi familiarisés avec cet esclave, fut récompensée par des services bien effectifs & bien essentiels.

La conjuration éclata par la maison de Damophile. C'étoit un des plus riches habitans d'Enna, maître d'un nombre prodigieux d'esclaves, qu'il traitoit avec une barbarie & une cruauté inouies; homme fier, insolent, brutal, qui avoit un train & un équipage de Prince, & donnoit des repas qui passoient tout ce que l'on dit de la

magni-

magnificence de ceux des Perses. Sa femme Mégallis, digne épouse d'un tel mari, imitoit en tout sa hauteur & sa cruauté. Ce furent leurs esclaves qui, au nombre de quatre cens, lévérent les premiers l'étendart de la révolte. Après avoir consulté Eunus, qui leur promit de la part des dieux un heureux succès, ils le mirent à leur tête, & s'étant armés le mieux qu'ils purent de bâtons, de pieux, de broches, & de tout ce qu'ils purent trouver, ils entrérent en bon ordre dans Enna, & tous les esclaves de la ville s'étant joints à eux, ils pillérent les maisons, & y commirent toutes sortes d'excès & de cruautés. Sachant que Damophile & sa femme étoient dans leur maison de campagne qui étoit tout proche, ils les en firent arracher, les traînérent dans la ville les mains chargées de chaînes, & les aiant conduits sur le théatre, qui étoit le lieu de l'Assemblée, ils les accusérent dans les formes, leur firent leur procès, massacrérent sur le champ Damophile, & livrérent Mégallis aux femmes esclaves, qui après lui avoir fait souffrir mille indignités, la précipitérent du haut d'une tour ou de quelque rocher.

Le ſort de la fille de ces impitoiables maîtres eſt tout-à-fait remarquable. Elle étoit d'un caractére entiérement opposé à celui de ſes pére & mére, pleine de douceur, de bonté, de compaſſion pour ceux qui ſouffroient. Elle conſoloit ces malheureux eſclaves, lorſqu'ils avoient été outragés & battus cruellement. S'ils étoient enfermés en priſon, elle leur portoit de la nourriture. En un mot elle les ſoulageoit en tout ce qui pouvoit dépendre d'elle. Par cette conduite elle avoit gagné leurs cœurs : & elle s'en trouva bien dans l'occaſion préſente. Cette multitude inſolente & brutale, dans ſes plus grandes fureurs, ſe ſouvint néanmoins des bontés qu'elle leur avoit témoignées. Ils la reſpectérent, ils lui rendirent toute ſorte d'honneurs, & la firent conduire en ſûreté chez des parens qu'elle avoit à Catane.

Eunus tint auſſi parole à ceux des habitans d'Enna à qui il avoit promis ſa protection. Il les ſauva du carnage dans lequel fut envelopé tout le reſte de la ville.

Comme il s'étoit acquis une grande autorité par ſes preſtiges & par ſon fanatiſme, les eſclaves revoltés le déclarérent

rérent leur Roi. Il ne falut pas lui faire violence pour l'obliger de ſe rendre à leur choix. Il prit auſſitôt le ſceptre, le diadême, & les autres marques de la Roiauté. Il ſe nomma des Officiers, donna le nom de Reine à ſa * compagne qui étoit de Syrie comme lui, ſe fit appeller Antiochus, & voulut que ſes nouveaux ſujets priſſent le nom de Syriens. En moins de trois jours ſix mille hommes ſe joignirent à lui, qui s'armérent comme ils purent. Il parcourut les villes & les bourgades, ouvrit tous les endroits où l'on tenoit les eſclaves renfermés, & groſſit tellement ſes forces, qu'il oſa en venir aux mains avec les troupes Romaines qu'on lui oppoſa, & les défit à pluſieurs repriſes.

A l'imitation d'Eunus, Cléon d'un autre côté, s'étant mis à la tête d'une bande d'eſclaves, commença à ravager les terres d'Agrigente, & dans l'eſpace de trente jours il ramaſſa autour de lui cinq mille hommes. On crut d'abord que ces deux corps d'eſclaves, partagés d'intérêts, ſe détruiroient l'un l'autre. On ſe trompa. Au premier ordre que Cléon reçut d'Eunus, il ſe

* *Je me ſers de ce nom, parce qu'entre eſclaves il n'y avoit point de mariage reconnu par les loix.*

il se rangea auprès de lui, & vint se soumettre avec ses troupes aux commandemens du nouveau Roi.

Il est aisé de juger quels ravages, quelles cruautés horribles exerça dans toute la Sicile cette multitude d'ennemis domestiques, qui ne connoissoient ni loix, ni pudeur, ni sentimens d'humanité. Diodore de Sicile raporte qu'ils traitoient avec barbarie les prisonniers de guerre, leur coupant & les mains, & même les bras en entier. Le même Auteur nous a conservé la mémoire d'une avanture déplorable, & qu'il n'est pas possible de lire sans être attendri. Un certain Gorgus, l'un des plus illustres & des plus riches citoïens de Murgantia; étant sorti pour aller à la chasse, aperçut une troupe de ces brigands qui venoit à lui. Aussitôt il se met à fuir vers la ville: mais comme il étoit à pié, il ne pouvoit guéres espérer de pouvoir échaper. Dans ce moment arrive son pére, qui étant à cheval en descend sur le champ, & veut y faire monter son fils. Le fils ne put se résoudre à sauver sa vie en livrant son pére à la mort: le pére étoit dans les mêmes sentimens par raport à son fils. Ils se combattent,

tent, ils se pressent avec larmes, sans pouvoir rien gagner l'un sur l'autre. Cette tendresse mutuelle leur fut funeste à tous deux. Les brigands arrivent, & massacrent ensemble le pére & le fils.

Les combats contre les Romains ne réussissoient pas moins aux rebelles que les courses & les brigandages. Florus nomme jusqu'à quatre Préteurs qui furent battus par eux, Manilius, Lentulus, Pison, Hypsæus. Tant de victoires augmentérent beaucoup l'armée d'Eunus, qui monta jusqu'à soixante & dix mille hommes; & l'on croit qu'en réunissant tous ceux qui s'étoient révoltés en différens endroits de l'Ile, ils formoient le nombre de deux cens mille. Les Romains comprirent alors que ces mouvemens méritoient une grande attention, & ils envoiérent en Sicile le Consul C. Fulvius Collégue de Scipion l'Africain. Il ne paroit pas que ce Général ait remporté de grands avantages. AN. R. 618.

Cet esprit de révolte, comme une maladie contagieuse, se répandit dans l'Italie, & même jusques dans la ville de Rome. On y découvrit une conjuration formée par cent cinquante esclaves. Ils furent arrétés & mis à mort. On

connut, par l'aveu qu'ils en firent, que les esclaves de plusieurs villes d'Italie étoient engagés dans la conjuration. On chargea de cette affaire Q. Métellus, & Cn. Servilius Cépion. Ils firent périr quatre mille esclaves à Sinuesse: ils en firent pendre quatre cens cinquante à Minturnes.

Ce mal se fit sentir en plusieurs provinces: mais c'est en Sicile sur tout où il continuoit de faire d'étranges ravages. Le Consul L. Calpurnius Piso,
AN. R. 619. qui avoit succédé à Fulvius, en arréta le cours par le bon ordre qu'il remit dans les troupes, & par la sévérité de la discipline qu'il y rétablit. C. Titius, qui commandoit un corps de Cavalerie, s'étant laissé enveloper par les esclaves, s'étoit rendu à eux, & leur avoit livré ses armes, à condition d'avoir la vie sauve. Pison le condanna à demeurer, pendant tout le tems qu'il serviroit, depuis le matin jusqu'au soir piés nuds dans la principale place du camp avec une toge coupée ignominieusement & une tunique sans ceinture: toutes notes d'infamie. Il lui fut défendu d'user des bains, ni de se trouver à aucun repas: & tous ses cavaliers furent démontés, & obligés de servir

Val. II. 7. *Frontin.* IV. 1.

dans

dans les compagnies de frondeurs, qui étoient regardées comme les derniers corps de l'armée. Une punition si marquée retint toutes les troupes & tous les Officiers dans le devoir, & fut suivie d'heureux succès. Les rebelles, indignés contre les Mamertins, qui seuls avoient contenu leurs esclaves dans l'obéïssance & la soumission, parce qu'ils les avoient toujours traités avec bonté & douceur, assiégeoient actuellement leur ville, c'est-à-dire Messine, avec de nombreuses troupes. Pison fit marcher son armée contr'eux, & leur donna bataille. Huit mille restérent sur la place, & tous ceux qu'on fit prisonniers expirérent sur la croix. Dans la distribution des récompenses dues à ceux qui s'étoient signalés dans le combat, il déclara que son fils méritoit une couronne d'or du poids de trois livres : mais que, comme il ne convenoit pas qu'un Magistrat fît faire à la République les frais d'un présent qui devoit entrer dans sa maison, il distingueroit l'honneur du prix d'avec la valeur de sa matiére; que a, comme son Général il lui en ac- *Val. Max. IV. 3.*

a Ut honorem publicè à duce, pretium à patre privatim acciperet.

accordoit actuellement l'honneur, & comme son pére lui en assureroit la valeur par son testament. Une telle délicatesse vérifie bien le surnom de *Frugi* que portoit Pison, & est digne de celui qui le premier établit la loi contre les concussions.

An. R. 620. Ce fut le Consul P. Rupilius qui eut l'honneur d'avoir terminé la guerre des esclaves en Sicile. Ils étoient maîtres de plusieurs places: mais deux villes sur tout faisoient leur force, Enna & Tauromenium; & Rupilius conçut que s'il pouvoit les leur enlever, c'étoit un moien sûr d'en purger la Sicile, & de les exterminer entiérement. Il commença par Tauromenium, ville tres-bien fortifiée, & qui fit une longue & vigoureuse défense. Comme le Consul étoit maître de la mer, elle ne put recevoir de vivres de ce côté-là, & tous les convois par terre étoient enlevés. La famine devint si horrible, qu'ils mangérent leurs propres enfans & leurs femmes. Enfin la ville fut prise, & tout ce qui y restoit d'esclaves, après avoir souffert les plus cruels supplices, fut mis à mort.

Le

Le Consul passa à Enna. Cette ville étoit regardée comme imprenable, & avoit une nombreuse garnison : mais elle manqua bientôt de vivres. Cléon, qui y commandoit, aiant fait une sortie avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, après avoir combattu lontems en homme desespéré qui n'attendoit aucun quartier de la part des ennemis, fut pris enfin, & mourut quelques jours après de ses blessures. Son cadavre, que l'on exposa en spectacle à la vûe des assiégés, leur fit perdre courage. Quelques-uns, pour avoir la vie sauve, livrérent la ville aux Romains par trahison. Il périt dans ces deux places vingt mille esclaves.

Eunus, ce Roi imaginaire, se sauva dans des lieux escarpés & presque inaccessibles, avec six cens hommes qui composoient sa garde. Rupilius les y poursuivit, & les attaqua vivement. Bientôt il les réduisit au desespoir, & ils se tuérent tous les uns les autres, pour se dérober à la honte & à la cruauté des tourmens qui leur étoient préparés. Eunus aimoit trop la vie pour suivre leur exemple : il se cacha dans des cavernes obscures & profondes, d'où il fut tiré n'aiant plus

avec lui que quatre compagnons de sa fortune, qui étoient (la chose est remarquable & propre à faire connoitre la mollesse de ce Roi de théatre,) son cuisinier, son boulanger, son baigneur, & le fou qui le divertissoit à table. Il fut jetté dans un cachot, où bientôt après il périt de la maladie pédiculaire.

Rupilius, pour ne laisser dans la Sicile aucun reste ni aucun soupçon de trouble & de révolte, parcourut toute l'Ile avec un détachement de troupes choisies; & après l'avoir entiérement pacifiée, il s'apliqua, de concert avec les dix Commissaires que le Sénat y avoit envoiés pour cet effet, à établir de sages réglemens, qui furent fort approuvés des peuples, & regardés comme les fondemens de la tranquilité publique. C'étoit, comme on le voit, un homme de tête & de mérite, que ce Rupilius: il n'avoit point de naissance. Les Siciliens étoient sans doute fort étonnés d'avoir à respecter comme Consul & comme Législateur celui qu'ils avoient vû dans leur Ile Commis dans les Fermes. La protection de Scipion l'Africain, qui se connoissoit en hommes, avoit beaucoup contribué à l'élever au Consulat.

Val. Max. VI. 9.

Après

Après qu'il eut réglé les affaires de Sicile, il retourna à Rome avec son armée. Il avoit fait des actions qui méritoient bien certainement le Triomphe. Mais on crut que la bassesse des ennemis qu'il avoit vaincus aviliroit en quelque façon un honneur si éclatant. On se contenta de lui donner le petit triomphe, appellé *Ovatio.*

J'ANTICIPERAI ici le récit de la guerre contre Aristonic, afin de pouvoir après cela suivre sans interruption le fil de l'Histoire des Gracques.

Guerre contre Aristonic.

Freinshem. Supplem.

Attale Roi de Pergame mourut vers l'an de Rome 614. Son neveu, qui portoit le même nom, & qui fut surnommé Philométor, lui succéda dans son Roiaume, mais non dans ses vertus. Car, comme s'il eût cherché à le faire regretter de plus en plus par ses sujets, il s'abandonna à toutes sortes d'excès & de déréglemens. Heureusement pour eux son régne fut court, & ne dura que cinq ans.

N'aiant point d'enfans, il avoit fait un testament par lequel il instituoit le Peuple Romain son héritier. Eudéme de Pergame le porta à Rome.

Mais Aristonic, qui se disoit de la famille Roiale, travailla à s'emparer

des

des Etats d'Attale. En effet, il étoit fils d'Euméne, mais non légitime.

Il eut bientôt formé un parti considérable, tant par la faveur des peuples accoutumés à être gouvernés par des Rois, qu'à l'aide des esclaves qui se révoltérent alors en Asie contre leurs maîtres, comme avoient fait ceux de Sicile, & par les mêmes raisons. Ni la résistance de plusieurs villes, qui refusérent de le recconnoitre, ni les secours envoiés à ces villes par les Rois de Bithynie & de Cappadoce, ne purent arréter ses progrès. Le Sénat de Rome députa cinq Ambassadeurs ou Commissaires, dont l'autorité désarmée ne produisit aucun effet. Enfin les Romains firent partir une armée sous la conduite du Consul P. Licinius Crassus, homme très-riche, d'une haute naissance, éloquent, habile Jurisconsulte, grand Pontife, mais qui ne paroit pas avoir eu le mérite de guerrier. C'est le premier grand Pontife, à qui l'on ait donné un commandement hors de l'Italie.

AN. R. 621.

Ses exploits en Asie se réduisirent à peu de chose. L'Histoire ne raconte de lui rien de plus mémorable, qu'un acte de sévérité, que l'on pourroit même qualifier de rigueur outrée. Voici le fait.

Comme

Comme il assiégeoit une ville d'Asie, il envoia demander dans une autre ville, alliée des Romains, le plus grand des deux mâts qu'il y avoit vûs. Il vouloit en faire un bélier. L'Ingénieur en chef de cette ville crut que le plus petit seroit plus convenable pour le dessein du Consul, & l'envoia. Sur quoi Licinius ayant mandé cet Ingénieur, sans vouloir entendre ses raisons, il le fit dépouiller & battre de verges, disant qu'il lui demandoit obéissance & non pas conseil.

Il périt misérablement, & même, si l'on en croit Justin, par sa faute, [a] aiant eu moins d'attention à bien conduire la guerre, qu'à ramasser & à conserver les richesses des Rois de Pergame. Son armée fut mise en déroute, & lui-même fait prisonnier. Il évita néanmoins la honte d'être livré au vainqueur en se fesant tuer par un Barbare, dans l'œil duquel il poussa, exprès pour l'irriter, une baguette qu'il avoit à la main.

Le Consul Perperna, qui succéda à Crassus, vengea bientôt sa mort. Etant accouru en Asie, il livra un combat à Aristonic, défit entiérement son armée, AN. R. 622.

a Intentior Attalicæ prædæ, quàm bello. *Justin.* XXXVI. 4.

armée, l'assiégea peu après lui-même dans Stratonicée, & enfin le fit prisonnier.

AN. R. 623. Aussitôt il le fit partir pour Rome sur la flote qu'il chargea de tous les trésors d'Attale. Manius Aquilius, qui venoit d'être nommé Consul, se hâta de venir prendre sa place, pour terminer la guerre, & lui ravir l'honneur du Triomphe. Il trouva Aristonic parti; & peu de tems après Perperna, qui s'étoit mis en chemin, mourut de maladie à Pergame. Aquilius n'eut pas de peine à achever les restes d'une guerre, que Perperna avoit portée si près d'une heureuse fin. Encore deshonora-t-il, par un crime horrible & que toutes les Nations détestent, les avantages qu'il remporta. Pour forcer quelques villes à se rendre, il empoisonna les sources d'où elles tiroient leurs eaux. Le fruit de cette guerre pour les Romains fut que la Lydie, la Carie, l'Hellespont, la Phrygie, en un mot tout ce qui composoit le Roiaume d'Attale, fut réduit en province de l'Empire, sous le nom commun d'Asie.

Le Sénat avoit ordonné qu'on détruisit la ville de Phocée, qui s'étoit déclarée contre les Romains, & dans la

guerre dont on vient de parler, & auparavant dans celle contre Antiochus. Les habitans de Marſeille, qui étoit une Colonie de Phocée, touchés du danger de leurs fondateurs, comme s'il ſe fût agi de leur propre ville, députérent à Rome pour implorer en leur faveur la clémence du Sénat & du Peuple. Quelque juſte que fût l'indignation des Romains contre Phocée, ils ne purent refuſer ſa grace aux vives ſollicitations d'un peuple pour lequel ils avoient dès lontems une extrême conſidération, & qui s'en rendoit encore plus digne par la tendre reconnoiſſance qu'il témoignoit pour ſes péres & ſes fondateurs.

Manius Aquilius de retour à Rome reçut l'honneur du Triomphe, au lieu de la juſte peine qu'il auroit méritée pour les voies indignes & criminelles auxquelles il devoit ſes victoires. Et bientôt après, aiant été accuſé de concuſſion, il obtint une abſolution, qui ne répara pas ſon honneur, mais qui deshonora ſes juges. Pour ce qui eſt d'Ariſtonic, après avoir été donné en ſpectacle au peuple dans le triomphe d'Aquilius, il fut conduit dans la priſon, où on l'étrangla. Telles furent les ſuites du teſtament d'Attale.

Mithridate, dans la lettre qu'il écrivit à Arſace Roi des Parthes, [a] accuſe les Romains d'avoir ſuppoſé un faux teſtament d'Attale, pour fruſtrer Ariſtonic fils d'Euméne du Roiaume de ſon pére qui lui appartenoit de droit : mais c'eſt un ennemi déclaré qui les charge de ce crime, & par conſéquent ſon témoignage n'eſt pas ici d'un grand poids.

a Simulato impio teſtamento, filium ejus (Eumenis) Ariſtonicum, quia patrium regnum petiverat, hoſtium more per triumphum duxere. *Apud Salluſt. in fragm.*

Fin du Huitiéme volume.



TABLE

DU HUITIEME VOLUME DE L'HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE VINGT-CINQUIEME.

§. I. DEssein qu'avoit formé Philippe de transporter les Bastarnes dans le pays des Dardaniens, voisin de la Macédoine. 3. Ambassadeurs de Persée aux Romains. Ceux-ci accordent à ce Prince la confirmation du Traité fait avec Philippe son pére. 5. Beaux commencemens, & qualités vertueuses de Persée. 6. Ambassadeurs des Dardaniens à Rome au sujet des Bastarnes. 7. Ambassadeurs de Persée à Carthage. Raport des Ambassadeurs Romains revenus de Macédoine. 9. Euméne vient à Rome pour exhorter le Sénat à la guerre contre Persée. 10. Ambassadeurs de Persée mal reçus. 13. Ce Prince aposte des meurtriers pour tuer Euméne. 15. Le Sénat, après avoir avéré les

après

[...]E VINGT-SIXIEME.

avec

LIVRE VINGT-SEPTIEME.

Traité

face.

l'Afri-

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lû par l'Ordre de Monseigneur le Chancelier, le huitiéme volume de *l'Histoire Romaine*, de Monsieur Rollin. Je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. Fait à Paris ce 11. d'Avril 1742.

SECOUSSE.



